



Études économiques de l'OCDE

INDE

NOVEMBRE 2014



**Études économiques
de l'OCDE :
Inde
2014**

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2015), *Études économiques de l'OCDE : Inde 2014*, Éditions OCDE, Paris.
http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-ind-2014-fr

ISBN 978-92-64-20739-4 (imprimé)
ISBN 978-92-64-20740-0 (PDF)
ISBN 978-92-64-23556-4 (ePub)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Inde
ISSN 2223-5094 (imprimé)
ISSN 2223-5108 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédit photo : Couverture © iStockphoto.com/Bartosz Hadyniak.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2015

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@efcopies.com.

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Statistiques de base de l'Inde, 2013 | 8 |
| Résumé | 9 |
| Principales conclusions | 10 |
| Principales recommandations | 11 |
| Évaluation et recommandations | 13 |
| Évolutions économiques récentes et prévisions | 15 |
| Renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire | 23 |
| <i>Recommandations pour renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire</i> | 31 |
| Remédier aux problèmes structurels des marchés de produits, du travail et de capitaux pour favoriser une croissance inclusive et plus verte | 32 |
| <i>Recommandations pour améliorer le fonctionnement du marché du travail</i> | 41 |
| <i>Recommandations pour améliorer la qualité des infrastructures</i> | 43 |
| <i>Recommandations pour améliorer l'efficacité du secteur financier</i> | 47 |
| <i>Recommandations pour améliorer l'environnement réglementaire des entreprises</i> | 50 |
| <i>Recommandations pour améliorer l'état de santé de tous</i> | 53 |
| Bibliographie | 53 |
| Annexe. Suites données aux recommandations antérieures de l'OCDE | 57 |
| Chapitres thématiques | |
| Chapitre 1. Secteur manufacturier : défis et opportunités | 67 |
| Le secteur manufacturier a peu contribué à la croissance du revenu, des exportations et de l'emploi | 68 |
| Éliminer les facteurs qui entravent l'industrie manufacturière | 75 |
| <i>Recommandations pour stimuler la création d'emploi et accroître la valeur ajoutée du secteur manufacturier</i> | 100 |
| Notes | 102 |
| Bibliographie | 102 |
| Chapitre 2. Renforcer la participation des femmes à l'activité économique en Inde : un nouveau vecteur de croissance ? | 107 |
| Qui travaille et où ? | 108 |
| Une hausse de la participation des femmes à l'activité économique peut avoir des retombées importantes sur la croissance | 116 |
| Quels facteurs expliquent cette faible participation et comment l'augmenter ? ... | 118 |
| <i>Recommandations en vue de renforcer la participation des femmes à l'activité économique</i> | 132 |
| Bibliographie | 133 |

| | |
|---|-----|
| Chapitre 3. Améliorer les services de santé de l'Inde | 137 |
| Les progrès les plus notables en matière sanitaire viendront du déploiement de mesures préventives | 138 |
| Il faudrait élargir l'accès aux services de santé et améliorer la qualité des soins . . . | 141 |
| Consacrer plus de fonds publics à la santé et dépenser de façon plus efficace . . . | 150 |
| Inciter davantage les États fédérés à assurer des services essentiels | 155 |
| <i>Recommandations pour améliorer l'état de santé de tous</i> | 161 |
| Bibliographie | 161 |

Encadrés

| | |
|--|-----|
| 1.1. À quoi correspondent les secteurs structuré/non structuré et formel/informel en Inde | 71 |
| 1.2. La National Manufacturing Policy (NMP) et l'initiative « Make in India » | 75 |
| 1.3. Zones économiques spéciales (ZES) et Zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (NIMZ) | 77 |
| 1.4. La loi sur le droit à la juste indemnisation et à la transparence dans l'acquisition de terrains, à la réadaptation et à la réinstallation | 94 |
| 1.5. Le système d'impôts indirects | 97 |
| 3.1. Les données indiennes relatives aux professionnels de santé | 144 |
| 3.2. Pourquoi une telle pénurie de personnel infirmier en Inde ? | 146 |
| 3.3. Donner la priorité à la santé : un défi dans un pays décentralisé | 152 |
| 3.4. Le Plan national de santé en faveur des zones rurales (NRHM) | 154 |
| 3.5. Financer l'expansion de la couverture santé dans un contexte fédéral : l'exemple du Seguro Popular mexicain | 155 |
| 3.6. Le dispositif RSBY facilite l'accès des pauvres aux soins hospitaliers | 158 |

Tableaux

| | |
|---|-----|
| 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques | 14 |
| 2. Évolution de l'emploi | 37 |
| 3. Distribution des personnes occupées par type d'emploi | 39 |
| 4. L'entrepreneuriat féminin en Inde dans le secteur non structuré | 40 |
| 1.1. L'Inde ne possède d'avantage comparatif que dans un petit nombre de sous-secteurs de l'industrie manufacturière | 73 |
| 1.2. De nombreuses réglementations deviennent contraignantes à mesure que la taille des entreprises augmente | 79 |
| 1.3. Investissements d'infrastructure en Inde | 88 |
| 1.4. Statut, à mai 2012, de 564 projets d'infrastructure | 88 |
| 2.1. Évolution de l'emploi | 111 |
| 2.2. Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Inde | 113 |
| 2.3. Impact des simulations de réformes sur la croissance (en % du PIB) | 115 |
| 3.1. Peu de ménages déclarent avoir accès à des soins de santé publics gratuits ou partiellement gratuits | 141 |
| 3.2. Effectifs de personnel de santé pour les 18 États les plus peuplés | 146 |
| 3.3. Dépenses de santé des principaux États fédérés et territoires | 153 |
| 3.4. Les principaux régimes d'assurance maladie à financement public : bénéficiaires et couverture | 157 |

Graphiques

| | |
|---|----|
| 1. Le ralentissement économique est marqué et s'explique par l'atonie de l'investissement et du secteur manufacturier | 16 |
| 2. L'inflation est forte depuis longtemps et les anticipations d'inflation demeurent à un niveau élevé. | 16 |
| 3. L'épargne a diminué et s'est reportée sur des actifs moins productifs | 17 |
| 4. Les facteurs de vulnérabilité extérieure demeurent préoccupants à moyen terme | 19 |
| 5. Les hausses antérieures des prix de soutien minimums et des salaires en zones rurales soutiennent la consommation privée. | 20 |
| 6. L'endettement et le déficit publics demeurent élevés | 22 |
| 7. Les taux d'intérêt réels sont bas, voire négatifs, depuis longtemps, mais aucun rebond n'a été observé dans l'activité de prêt | 23 |
| 8. Les hausses de prix sont très variables d'un secteur à l'autre | 25 |
| 9. La RBI a eu recours à divers instruments pour ajuster les conditions de liquidité | 26 |
| 10. Les subventions à l'énergie sont importantes alors que les dépenses publiques de santé sont modestes | 28 |
| 11. La forte imposition des sociétés ne génère qu'un niveau de recettes moyen | 30 |
| 12. L'essentiel des créations d'emplois ont eu lieu dans le secteur de la construction en zones rurales et dans les services | 33 |
| 13. L'enjeu démographique. | 34 |
| 14. La législation sur la protection de l'emploi est très restrictive, 2013 | 35 |
| 15. Le taux d'alphabétisation est faible | 36 |
| 16. Taux d'activité féminin | 37 |
| 17. Indicateurs du marché du travail féminin en Inde | 38 |
| 18. Indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE). | 39 |
| 19. Les infrastructures de l'Inde sont de qualité médiocre | 42 |
| 20. Les résultats des banques se sont détériorés et sont moins bons que dans d'autres économies de marché émergentes | 44 |
| 21. Le marché des actions est bien développé alors que le marché des obligations privées est d'une taille inférieure à la normale | 46 |
| 22. La réglementation des marchés de produits est restrictive. | 48 |
| 23. Il est possible d'améliorer le droit de la faillite et le taux de recouvrement des créances | 49 |
| 1.1. Le secteur manufacturier a peu contribué à la croissance du revenu | 68 |
| 1.2. La productivité du secteur manufacturier est faible au regard des comparaisons internationales | 69 |
| 1.3. Les entreprises manufacturières sont de petite taille et la croissance de leur productivité est faible | 70 |
| 1.4. Le secteur manufacturier a créé peu d'emplois, et ceux qu'il a créés sont de piètre qualité | 72 |
| 1.5. La part des produits manufacturés dans les exportations a diminué | 73 |
| 1.6. Une industrie manufacturière à forte intensité en capital et en qualifications | 74 |
| 1.7. La législation sur la protection de l'emploi est très restrictive | 80 |

| | |
|---|-----|
| 1.8. Le coin fiscal moyen sur le travail est relativement faible, surtout pour les petites entreprises | 80 |
| 1.9. Dans le secteur manufacturier, l'emploi est concentré dans les très petites entreprises | 81 |
| 1.10. Les taux d'alphabétisation et de scolarisation sont bas. | 85 |
| 1.11. Les acquis scolaires sont insuffisants. | 86 |
| 1.12. Investissement d'infrastructure : comparaison internationale | 87 |
| 1.13. Pertes de transport et de distribution de l'énergie électrique. | 89 |
| 1.14. Le mode routier est exagérément dominant dans le transport intérieur de marchandises (2009). | 91 |
| 1.15. Le respect du système fiscal est relativement coûteux | 96 |
| 1.16. Des performances inégales selon les indicateurs de l'OCDE sur la performance de facilitation des échanges | 100 |
| 2.1. Indicateurs du taux d'activité des femmes | 108 |
| 2.2. Taux d'activité des femmes, par État, 2012 | 109 |
| 2.3. Taux d'activité des femmes selon le revenu et le niveau d'instruction. | 110 |
| 2.4. Évolution de l'emploi et des taux d'activité. | 111 |
| 2.5. Activité et salaires dans le secteur agricole | 112 |
| 2.6. Types d'aide invoqués par les femmes pour pouvoir occuper un emploi | 113 |
| 2.7. Statut professionnel selon le sexe. | 114 |
| 2.8. Taux de chômage selon le niveau d'instruction | 116 |
| 2.9. Salaire des femmes en pourcentage du salaire des hommes selon le niveau d'instruction et le secteur (2012) | 116 |
| 2.10. Indice Institutions sociales et égalité homme-femme (ISE) | 121 |
| 3.1. L'espérance de vie a augmenté, mais elle demeure inférieure à celle de la plupart des économies émergentes. | 138 |
| 3.2. La mortalité infantile a baissé, mais elle reste à un niveau relativement élevé. | 139 |
| 3.3. L'accès à des réseaux d'assainissement est rare dans les zones rurales. | 140 |
| 3.4. L'Inde compte peu de médecins et d'infirmiers | 144 |
| 3.5. Les dépenses de santé de l'Inde sont inférieures à celles des autres pays à revenu intermédiaire | 151 |

Cette Étude a été préparée dans le Département des affaires économiques par Isabelle Joumard et Urban Sila, sous la direction de Piritta Sorsa. Hermes Morgavi et Annamaria Tuske ont contribué aux travaux statistiques et de recherche et le travail administratif a été fait par Anthony Bolton. Diverses contributions à l'Étude ont été apportées par Pierre-Richard Agénor, Ankit Kumar, Lalita Som, Arnaud Daynard, Jan Mares, Ankit Mishra, Yuvraj Pathak, Mathilde Didier, Cioa Guimaraes, Marie Rabate et Gen Tang.

Cette Étude a été discutée par les membres du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement le 6 octobre 2014 et est publiée sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/ocedlibrary>



<http://www.oecd.org/ocddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

STATISTIQUES DE BASE DE L'INDE, 2013

(Les nombres entre parenthèses correspondent à la moyenne de l'OCDE)^a

| PAYS, POPULATION ET CYCLE ÉLECTORAL | | | | |
|--|------------------------|--|--|----------------|
| Population (millions) | 1 252 | | Densité de population par km ² | 421.1 (34.7) |
| Moins de 15 ans (%) | 29.1 (18.3) | | Espérance de vie (années, 2012) | 66.2 (80.2) |
| Plus de 65 ans (%) | 17.9 (15.7) | | Hommes | 64.5 (77.5) |
| Personnes nées à l'étranger (% , 2010) | 0.4 | | Femmes | 68.0 (82.9) |
| Croissance moyenne des 5 dernières années (%) | 1.3 (0.5) | | Dernières élections législatives | Avril-mai 2014 |
| ÉCONOMIE | | | | |
| Produit intérieur brut (PIB) | | | Ventilation de la valeur ajoutée (%) | |
| À prix courants (milliards USD) | 1 877 | | Secteur primaire | 18.0 (2.6) |
| À prix courants (milliards EUR) | 1 413 | | Industrie, construction incluse | 25.1 (27.8) |
| Croissance moyenne réelle des 5 dernières années (%) | 6.7 (0.8) | | Services | 56.9 (69.4) |
| Par habitant (milliers USD, à PPA) | 5.4 (37.7) | | | |
| ADMINISTRATIONS PUBLIQUES | | | | |
| En pourcentage du PIB | | | | |
| Dépenses | 28.4 (42.6) | | Dette financière brute | 66.7 (107.6) |
| Recettes | 20.3 (36.7) | | | |
| COMPTES EXTÉRIEURS | | | | |
| Taux de change (INR par USD) | 58.7 | | Principales exportations (% du total des exportations de marchandises) | |
| Taux de change à PPA (USA = 1) | 16.2 | | Pétrole brut et produits pétroliers | 23.6 |
| En pourcentage du PIB | | | Produits des industries mécaniques | 19.0 |
| Exportations de biens et services | 24.6 (53.5) | | Gemmes et articles de bijouterie | 13.2 |
| Importations de biens et services | 29.1 (49.4) | | Principales importations (% du total des importations de marchandises) | |
| Solde des paiements courants | -2.5 (-0.1) | | Machines et matériel de transport | 36.1 |
| Position extérieure globale nette | -17.6 | | Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes | 9.0 |
| | | | Produits chimiques et produits connexes, n.d.a. | 6.8 |
| MARCHÉ DU TRAVAIL, QUALIFICATIONS ET INNOVATION | | | | |
| Taux d'emploi des personnes de 15 ans et plus (% , 2012) | 53.7 (54.9) | | Dépense intérieure brute de recherche-développement (% du PIB, 2012) | 0.8 (2.4) |
| Hommes | 78.3 (63.5) | | Taux de chômage (personnes de 15 ans et plus) (%), 2012 | 3.6 (3.59) |
| Femmes | 27.6 (46.8) | | Chômage des jeunes (15-24 ans, %) | 10.7 (17.0) |
| Taux d'activité des personnes de 15 ans et plus (% , 2012) | 53.4 (60.2) | | Chômage de longue durée (1 an ou plus, %) | 13.0 (2.7) |
| ENVIRONNEMENT | | | | |
| Concentration de particules fines (milieu urbain, PM ₁₀ , µg/m ³ , 2011) | 99.7 (28.0) | | Prélèvements d'eau par habitant (1 000 m ³ , 2011) | 0.6 |
| Émissions de CO ₂ par habitant dues à la combustion d'énergie (tonnes, 2010) | 1.7 (9.9) ^b | | Déchets municipaux par habitant (tonnes, 2011) | 0.2 (0.5) |
| SOCIÉTÉ | | | | |
| Dépenses publiques et privées (% du PIB) | | | Résultats scolaires (score du PISA, 2012) ^c | |
| Soins de santé (2011) | 4 (9.2) | | Compréhension de l'écrit | 327 (497) |
| Retraites (2009) | 1 (8.7) | | Culture mathématique | 345 (494) |
| Enseignement (public uniquement pour l'Inde, 2012) | 3.4 (4.0) | | Culture scientifique | 337 (501) |
| | | | Proportion de femmes au Parlement (% , juin 2014) | 11.4 (26.7) |
| | | | Apports nets d'aide publique au développement (% du RNB) | 0.09 (0.37) |

Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr/

a) Lorsque l'agrégat OCDE n'est pas disponible dans la base de données utilisée comme source, une moyenne simple des dernières données disponibles sur les pays de l'OCDE est calculée, sous réserve qu'il existe des données pour au moins 29 pays membres de l'Organisation.

b) 2011 pour l'OCDE.

c) Pour l'Inde, les données se rapportent à 2009 et uniquement à deux États : l'Himachal Pradesh et le Tamil Nadu.

Source : Calculs fondés sur des informations tirées des bases de données des organisations suivantes : OCDE, Agence internationale de l'énergie (AIE), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI) et Union interparlementaire.

Résumé

- *Principales conclusions*
- *Principales recommandations*

Principales conclusions

Améliorer le cadre macroéconomique pour favoriser une croissance durable et inclusive.

L'Inde a bénéficié pendant près d'une décennie d'une forte croissance économique impulsée en partie par des réformes structurelles, et son taux de pauvreté a été réduit de moitié pendant cette période. Toutefois, la croissance a fléchi entre 2012 et 2014, les bénéfices des réformes antérieures s'amenuisant et les mesures de relance budgétaire et monétaire ne pouvant plus être maintenues en raison d'une inflation élevée et du déficit de la balance courante. Des facteurs extérieurs ont également pesé dans la balance. Avec le durcissement progressif des politiques budgétaire et monétaire, le déficit budgétaire et l'inflation ont commencé à reculer et le déficit de la balance courante diminue. L'activité a rebondi en 2014 et devrait s'accélérer, mais il est crucial que des réformes soient mises en œuvre. Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour simplifier les règles et les procédures administratives devraient renforcer l'État de droit. Le niveau encore élevé de l'inflation, le déficit budgétaire, l'augmentation des créances improductives et des goulets d'étranglement structurels constituent également des risques à la baisse essentiels. Le subventionnement généreux des prix de l'énergie et des engrais et les retards pris dans l'adoption de réformes fiscales primordiales sont un frein aux investissements publics qu'il faudrait consentir dans les infrastructures physiques et sociales, y compris dans l'éducation et la santé, pour une croissance durable et la réduction des inégalités.

Renforcer la création d'emplois et la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier. Le secteur manufacturier pourrait contribuer davantage à la croissance des revenus, des exportations et de l'emploi. Ces dernières années, des goulets d'étranglement structurels ont pesé sur le secteur manufacturier plus que sur les services. La réglementation du travail et le droit fiscal sont complexes et alourdissent les coûts des entreprises au-delà d'une certaine taille. Par conséquent, les entreprises manufacturières ont tendance à rester de taille modeste et leur productivité est faible. Souvent, il leur est impossible de recruter des personnes présentant le niveau d'instruction et de formation requis. Enfin, la fréquence des coupures d'électricité, la difficulté à acquérir des terrains et l'état des infrastructures de transport sont autant d'obstacles qui nuisent à la compétitivité des entreprises et les empêchent d'atteindre de nouveaux marchés.

Accroître la participation des femmes à l'activité économique. Créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les femmes constitue un gisement de croissance considérable. Les femmes participent peu à l'activité économique, ce qui nuit à la croissance et au niveau de vie. De nombreuses femmes exercent des emplois marginaux et sont bien moins rémunérées que les hommes. Une kyrielle de facteurs limitent leur accès au marché du travail, parmi lesquels les normes culturelles, les questions de sécurité, l'absence de services de garde d'enfants et l'état des infrastructures. Parallèlement, le fort chômage des femmes diplômées, les préférences professionnelles qu'elles expriment dans les enquêtes et la faiblesse des créations nettes d'emplois sont autant de signes révélateurs de problèmes dans la demande de main-d'œuvre.

Améliorer l'état de santé de tous. La situation sanitaire de la population s'est nettement améliorée mais demeure inférieure à celle des pays au même stade de développement. Le manque d'accès à l'eau potable, les carences nutritionnelles et le tabagisme ont tous un effet négatif sur l'état de santé, mais la récente initiative relative à l'offre de sanitaires devrait y remédier en partie. Et lorsqu'ils sont malades, rares sont les Indiens qui peuvent accéder à des services médicaux de qualité. La faiblesse de l'investissement public dans le secteur, le manque de professionnels de santé, les lacunes dans la réglementation des services de santé, l'importance des frais restant à la charge des patients et les inégalités d'accès aux soins sont autant de questions préoccupantes, notamment pour les pauvres et pour les habitants des zones rurales et des bidonvilles urbains.

Principales recommandations

Améliorer le cadre macroéconomique pour favoriser une croissance durable et inclusive

- Mettre en place un ciblage flexible de l'inflation.
- Poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques en évitant les mesures ponctuelles et les coupes dans les dépenses qui sont facteurs de croissance.
- Réorienter les dépenses publiques en réduisant les subventions énergétiques au profit d'investissements dans les infrastructures physiques et sociales. Appliquer une taxe nationale sur la valeur ajoutée sous la forme d'une taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*) comportant peu d'exonérations.
- Renforcer la supervision bancaire par le biais d'une comptabilisation plus précoce des actifs dépréciés et de règles de provisionnement plus strictes.

Renforcer la création d'emplois et la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier

- Réduire les obstacles à l'emploi formel en mettant en place un droit du travail plus simple et plus flexible, qui n'établisse pas de distinction en fonction de la taille des entreprises.
- Continuer à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier à l'enseignement secondaire, et mieux se focaliser sur la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Mettre en place une formation professionnelle plus précoce et de meilleure qualité.
- Dans le secteur des infrastructures, imposer des délais clairs, rationaliser la documentation et mettre en place des guichets uniques pour les procédures d'autorisation.
- Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises et d'ouvrir l'économie.

Accroître la participation des femmes à l'activité économique

- Élargir le champ d'application des quotas de participation féminine aux assemblées parlementaires nationale et des États.
- Poursuivre la modernisation du droit du travail pour garantir l'égalité hommes-femmes dans l'accès au travail.
- Améliorer la mise en œuvre des lois relatives à l'égalité hommes-femmes.
- Développer l'enseignement secondaire et supérieur en faveur des femmes et les formations qualifiantes destinées aux femmes entrepreneurs.

Améliorer l'état de santé de tous

- Augmenter les dépenses publiques de santé en particulier dans la prévention et les soins primaires, notamment en zones rurales et dans les bidonvilles urbains.
- Accroître le nombre de professionnels de santé et améliorer la qualification des professionnels en zones rurales.
- Renforcer la gestion des établissements publics de santé et veiller à ce que les établissements privés et leurs salariés respectent des normes de qualité minimales.

Évaluation et recommandations

- *Évolutions économiques récentes et prévisions*
- *Renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire*
- *Remédier aux problèmes structurels des marchés de produits, du travail et de capitaux pour favoriser une croissance inclusive et plus verte*

L'Inde a connu une période de forte croissance inclusive entre 2003 et 2011, avec un taux supérieur à 8 % en moyenne et une incidence de la pauvreté réduite de moitié. Ces résultats ont été le fruit des réformes structurelles antérieures, des entrées massives de capitaux observées jusqu'en 2007, ainsi que des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes mises en œuvre depuis 2009. Or, ces moteurs de la croissance se sont grippés en 2012. Une inflation tenace, alliée à l'ampleur du déficit de la balance courante et des finances publiques, n'ont guère permis à la politique de relance monétaire et budgétaire de faire rebondir la croissance. La perspective d'un démantèlement progressif des mesures de relance monétaire dans les pays de l'OCDE et l'inversion des flux de capitaux, ainsi que la difficulté à adopter des réformes pour éliminer les obstacles à la croissance à l'approche des élections législatives de 2014, ont pesé un peu plus sur les résultats économiques de l'Inde.

L'économie indienne a montré en 2014 des signes de revirement, avec une correction des déséquilibres observés. Les efforts d'assainissement budgétaire au niveau de l'État se

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques¹

Variation annuelle en pourcentage

| (Base : exercice budgétaire) | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| PIB, à prix constants ² | 6.6 | 4.7 | 5.0 | 5.4 | 6.6 | 6.8 |
| Inflation ³ | 8.6 | 7.2 | 6.9 | 6.9 | 5.4 | 5.6 |
| Indice des prix à la consommation (IPC) ⁴ | 9.5 | 10.2 | 9.5 | 7.1 | 6.3 | 6.0 |
| Indice des prix de gros ⁵ | 8.9 | 7.4 | 6.0 | 4.3 | 3.8 | 4.3 |
| Taux d'intérêt à court terme ⁶ | 8.1 | 7.9 | 7.6 | 7.8 | 7.2 | 6.6 |
| Taux d'intérêt à long terme ⁷ | 8.4 | 8.2 | 8.5 | 8.6 | 8.2 | 7.8 |
| Solde budgétaire (en pourcentage du PIB) ⁸ | -7.6 | -6.8 | -7.0 | -6.9 | -6.6 | -6.2 |
| Solde de la balance courante (en pourcentage du PIB) | -4.2 | -4.7 | -1.6 | -1.7 | -1.7 | -2.5 |
| <i>Pour mémoire, base : année civile</i> | | | | | | |
| PIB, à prix constants | 7.8 | 4.9 | 4.7 | 5.4 | 6.4 | 6.6 |
| Dépenses de consommation finale privée | 10.4 | 5.6 | 4.0 | 5.6 | 5.9 | 6.2 |
| Dépenses de consommation finale publique | 6.2 | 7.4 | 4.4 | 6.1 | 4.0 | 5.0 |
| Formation brute de capital fixe totale | 11.5 | 2.3 | 1.0 | 4.1 | 9.0 | 11.1 |
| Demande intérieure totale | 8.0 | 6.2 | 2.8 | 3.8 | 6.1 | 7.1 |
| Exportations de biens et services, base : comptabilité nationale | 20.6 | 8.0 | 5.4 | 7.1 | 8.1 | 9.1 |
| Importations de biens et services, base : comptabilité nationale | 18.2 | 11.6 | -1.0 | 1.2 | 6.8 | 10.6 |
| Exportations nettes, contribution à la croissance du PIB réel | -0.8 | -1.8 | 1.7 | 1.4 | 0.0 | -0.9 |

Note : Les données correspondent à des exercices budgétaires commençant en avril.

1. Les prévisions ci-dessus sont celles présentées dans l'édition *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 96.
2. Le PIB est mesuré aux prix du marché, ce qui correspond à un PIB mesuré au coût des facteurs, augmenté des impôts indirects et diminué des subventions.
3. Variation en pourcentage du déflateur du PIB.
4. Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation.
5. Variation en pourcentage de l'indice des prix de gros de l'ensemble des produits.
6. Taux des prises en pension de la Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*).
7. Obligations d'État à dix ans.
8. Solde budgétaire brut de l'administration centrale et des États.

Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 96.

sont accompagnés d'un recul à la fois de l'inflation et du déficit de la balance courante. Les réformes en cours du cadre de politique monétaire, mettant davantage l'accent sur l'inflation, ont dopé la confiance. La forte dépréciation de la roupie a également permis un rebond des exportations. La production industrielle a repris des couleurs et la confiance des entreprises est remontée en flèche, aiguillonnée par la dissipation des incertitudes politiques. Une nouvelle correction des déséquilibres macroéconomiques est primordiale pour maintenir la confiance des consommateurs et des investisseurs et contenir les facteurs de vulnérabilité extérieure – et nécessitera d'adhérer à la feuille de route budgétaire et de mettre en œuvre les modifications proposées pour le cadre de politique monétaire.

Des réformes structurelles permettraient de dynamiser la croissance de l'économie indienne. À défaut, celle-ci restera inférieure au taux de 8 % enregistré pendant la décennie précédente (tableau 1). Les goulets d'étranglement dans les infrastructures, la lourdeur de l'environnement des entreprises, la complexité et les effets de distorsion de la fiscalité, les lacunes de l'éducation et la formation et l'archaïsme de la législation du travail font de plus en plus obstacle à la croissance et à la création d'emplois. La participation des femmes à l'activité économique demeure exceptionnellement faible, empêche la progression des revenus et engendre de graves inégalités hommes-femmes. Bien qu'ayant reculé, le taux de pauvreté absolue demeure élevé et en fait, les inégalités de revenus se creusent depuis le début des années 90. Les subventions, inefficaces, des prix de l'alimentation, de l'énergie et des engrais ne font qu'augmenter alors que les dépenses publiques de santé et d'éducation demeurent insuffisantes.

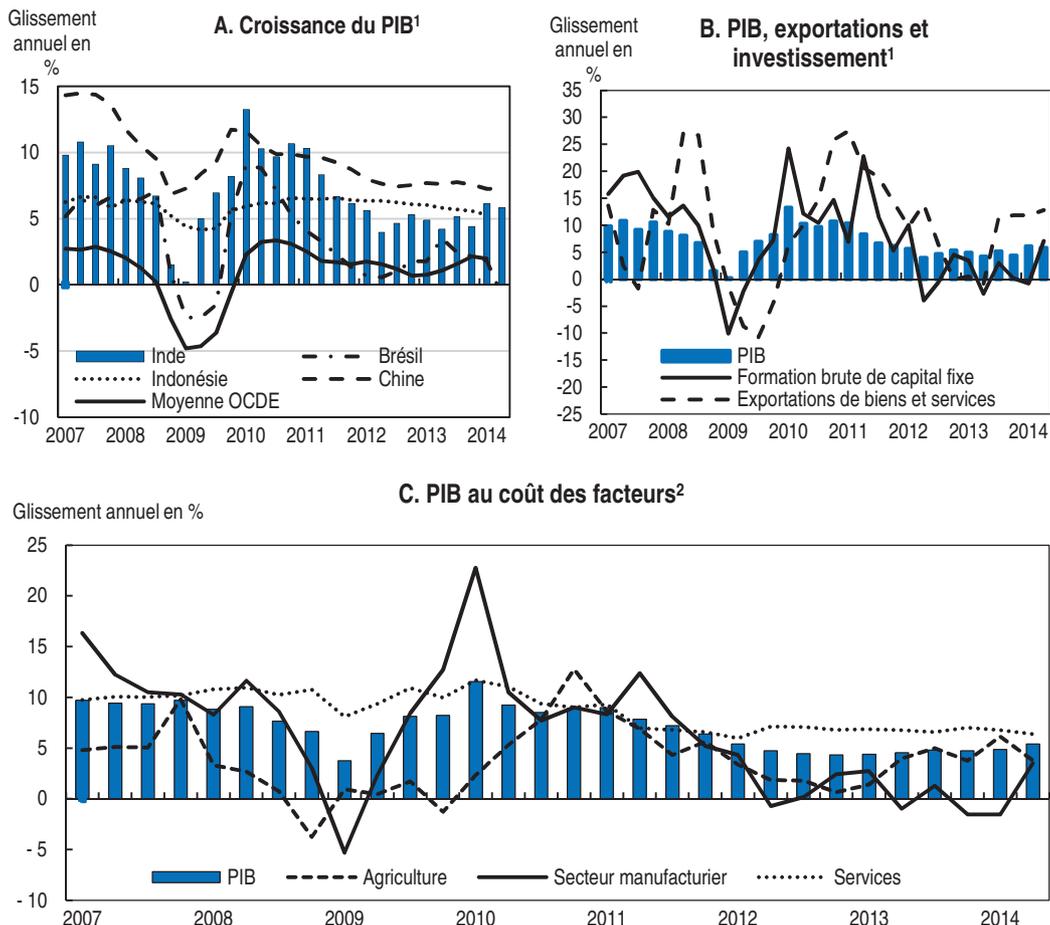
Évolutions économiques récentes et prévisions

Le ralentissement économique observé en Inde depuis la mi-2011 est plus marqué que dans la zone OCDE et dans de nombreuses autres économies émergentes (graphique 1). En 2013, le PIB mesuré aux prix du marché a été le plus bas observé depuis 2003 – 4.7 % contre une moyenne de 8 % entre 2003 et 2011 – et le secteur manufacturier s'est contracté en volume pour la première fois depuis 1991. En revanche, les services financiers et aux entreprises ont continué de progresser à un rythme de 10 % au minimum. Côté demande, l'investissement et la consommation privée demeurent faibles, alors que les exportations sont reparties à la hausse au deuxième semestre de 2013 suite à la dépréciation de la roupie. Pour autant, la faiblesse des exportations au premier trimestre de 2014 laisse penser que la compétitivité demeure problématique.

Les goulets d'étranglement structurels ont pesé sur la croissance économique, en particulier sur le secteur manufacturier. Ainsi, près de la moitié des entreprises de ce secteur subissent des coupures d'électricité pendant plus de cinq heures par semaine par manque de fiabilité du réseau électrique (FICCI, 2012). Les lenteurs des procédures d'autorisation et les incertitudes entourant les acquisitions foncières sont un frein à l'investissement dans les infrastructures, cependant que l'investissement des entreprises souffre de la hausse continue des prix des consommations intermédiaires, qui rogne leurs marges. La création d'emplois est en demi-teinte et la plupart des emplois demeurent informels malgré le redressement de l'emploi formel, essentiellement dans les services.

La hausse des prix à la consommation reste beaucoup plus forte que dans la zone OCDE et les autres BRIICS (graphique 2). Divers facteurs ponctuels ont contribué à cette inflation, dont : de mauvaises conditions météorologiques, les ajustements opérés dans les prix administrés des produits alimentaires de base, des produits pétroliers, de l'électricité

Graphique 1. Le ralentissement économique est marqué et s'explique par l'atonie de l'investissement et du secteur manufacturier



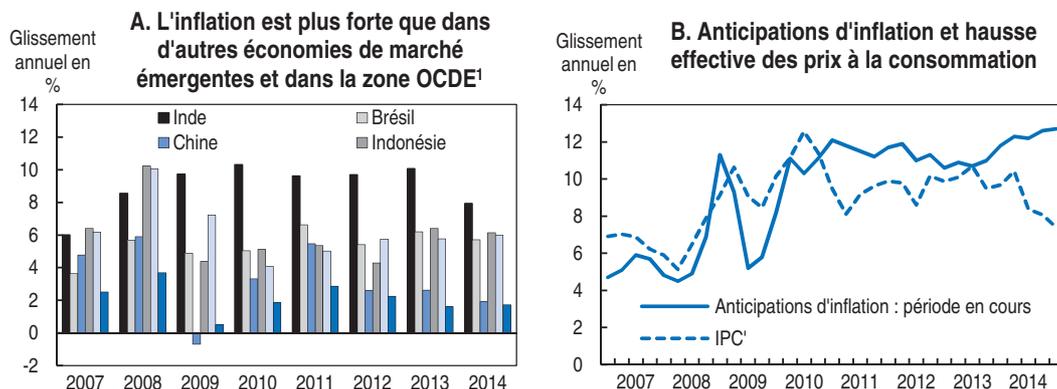
1. Aux prix du marché et à prix constants.

2. Au coût des facteurs et à prix constants.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163108>

Graphique 2. L'inflation est forte depuis longtemps et les anticipations d'inflation demeurent à un niveau élevé



1. Est représentée dans ce graphique la hausse des prix à la consommation. Les chiffres de 2014 reposent sur les données des neuf premiers mois de l'année.

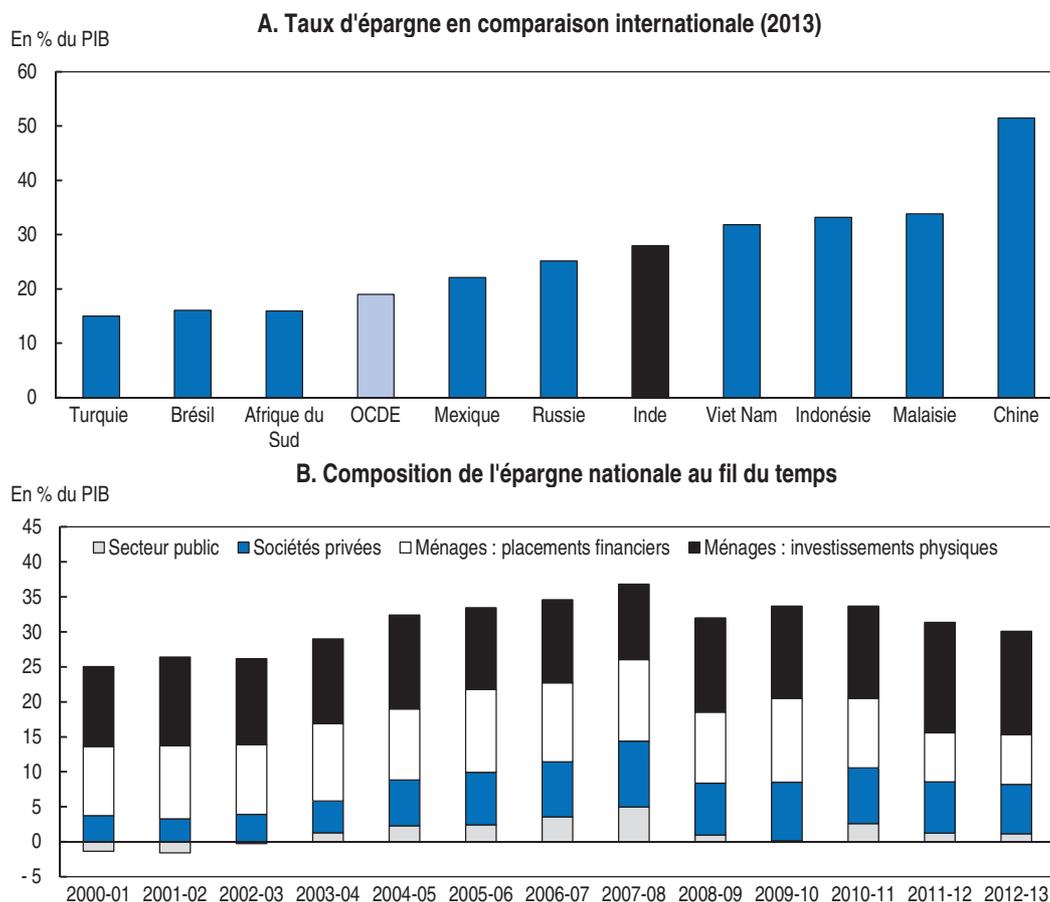
Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 ; Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163112>

et du transport ferroviaire, l'extension du Programme national de garantie de l'emploi rural (NREGS, *National Rural Employment Guarantee Scheme*), qui instaure un salaire plancher dans les zones rurales et enfin, la dépréciation de la roupie à l'été 2013. Les restrictions pesant sur l'offre dans le secteur alimentaire – dont le manque d'équipements de stockage à froid et de transport réfrigéré – ont également accentué l'instabilité des prix alimentaires. Le recul de l'inflation au premier semestre de 2014 est encourageant, mais les anticipations d'inflation persistent à un niveau élevé.

Bien que le taux d'épargne brut, à plus de 30 % du PIB, soit élevé par rapport à ceux des pays de l'OCDE et des autres BRIICS, il a diminué de 6 points de PIB entre les exercices budgétaires 2007-08 et 2012-13 (graphique 3), traduisant un recul de l'épargne publique et de l'épargne des entreprises. Dans le même temps, le haut niveau de l'inflation et les taux d'intérêt réels négatifs pratiqués sur les dépôts bancaires ont faussé le comportement des ménages. L'or et les biens immobiliers sont préférés aux dépôts bancaires. En réaction, le gouvernement a lancé des obligations indexées sur la hausse des prix de gros au début de

Graphique 3. **L'épargne a diminué et s'est reportée sur des actifs moins productifs**



Note : L'épargne correspond à la différence entre le revenu disponible national brut et la consommation finale. Le secteur public inclut les entreprises publiques. L'épargne du secteur public est égale à la capacité de financement du secteur public, plus les dépenses nettes en capital.

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale ; Office central de statistique (CSO, Central Statistics Office) indien.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163121>

2013, puis indexées sur la hausse des prix à la consommation plus tard dans l'année. Soucieux de contenir la demande d'or et de relâcher les tensions en résultant sur la balance courante, le gouvernement a relevé les droits sur l'importation des métaux précieux. Certaines entreprises industrielles, notamment les grands conglomérats, ont rapidement gonflé leur endettement (Morgan Stanley, 2014), ce qui pourrait mettre en péril une reprise des investissements et, avec l'augmentation constante des créances improductives et des prêts restructurés, a affaibli le système bancaire.

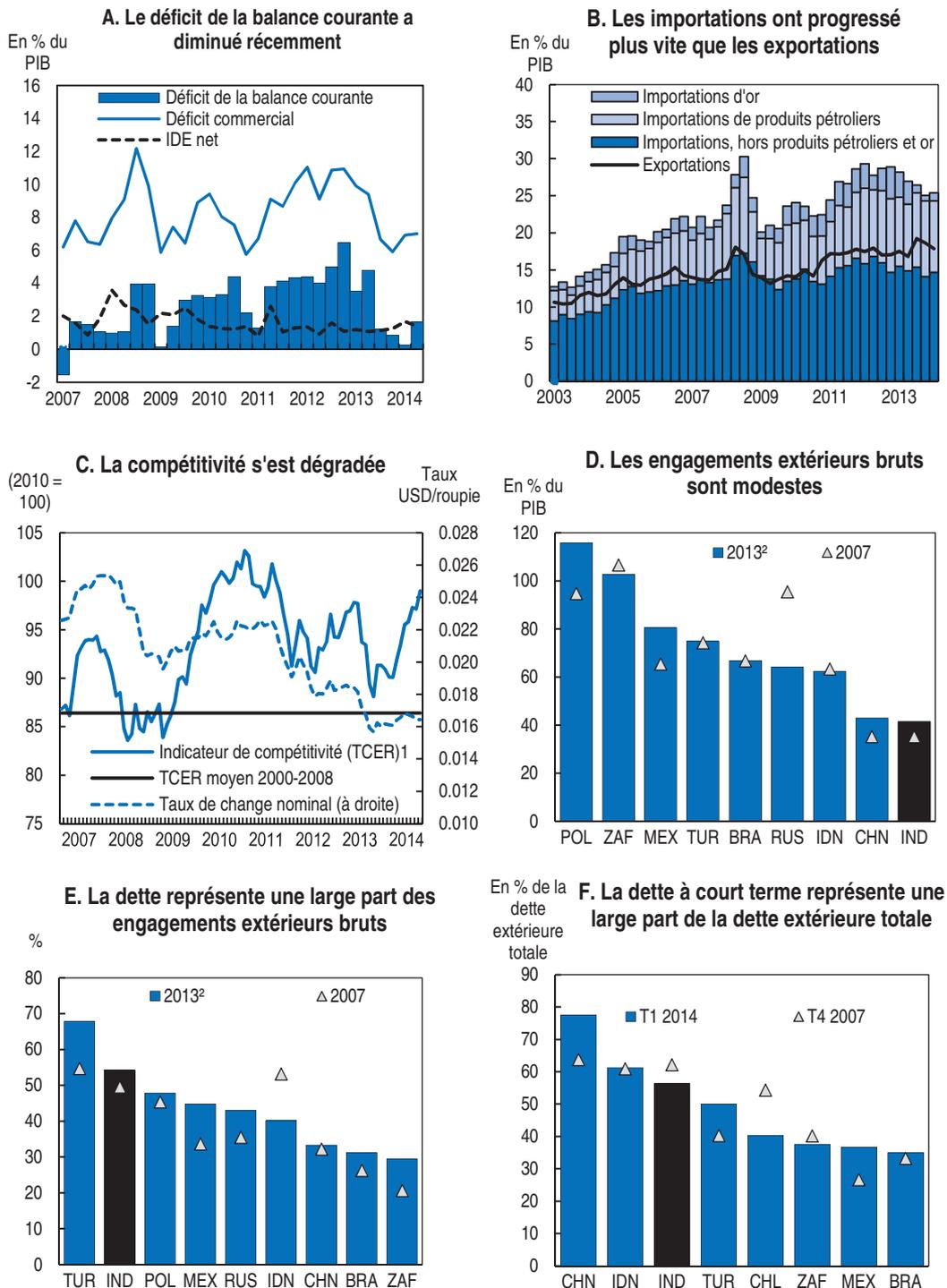
Les facteurs de vulnérabilité extérieure sont porteurs de risques à moyen terme. L'ouverture commerciale de l'Inde s'est régulièrement accrue. Le ratio des importations de marchandises au PIB était proche de 25 % en 2013, soit un niveau deux fois plus élevé que 10 ans auparavant, même si l'augmentation du ratio des exportations au PIB a été moins spectaculaire (graphique 4, partie B). Avec la baisse du taux d'épargne, le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre un record historique de 5 % du PIB en 2012 (graphique 4, partie A). Le déficit commercial est nettement plus volumineux, et s'est creusé du fait de l'augmentation des importations pétrolières (favorisées par la faiblesse des prix réglementés sur le marché intérieur) et des importations d'or (à titre de protection contre l'inflation). La déréglementation du gazole d'octobre 2014 et une hausse des prix du gaz pourraient endiguer la montée des importations. L'atonie de la demande intérieure, les droits d'importation sur les métaux précieux ainsi que la baisse des cours internationaux de l'or et la vigueur des exportations ont toutefois contribué à réduire sensiblement le déficit de la balance courante, aux alentours de 1 % du PIB au second semestre de 2013.

Pour maintenir le déficit de la balance courante proche d'un niveau soutenable, que la Banque centrale de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) estime à environ 2.5 % du PIB (Goyal, 2013), il importe de s'attaquer à ses causes structurelles. La perte de compétitivité en constitue un élément essentiel. Les gains de parts de marchés à l'exportation ont été rapides au cours de la décennie précédente, mais subissent un coup d'arrêt depuis 2011 et malgré la forte dépréciation de la monnaie à l'été 2013, le taux de change effectif réel demeure supérieur à sa moyenne de long terme (graphique 4, partie C). De surcroît, les restrictions pesant sur l'offre, notamment sur les infrastructures de transport et d'énergie, ainsi que le caractère restrictif de la réglementation du travail, freinent les exportations de produits manufacturés. En revanche, les exportations de services sont florissantes et celles des services logiciels ont doublé, de 2 % sur l'exercice budgétaire 2003-04 à plus de 4 % en 2012-13.

Le creusement du déficit de la balance courante a été financé en grande partie par des entrées de capitaux sous forme d'investissements de portefeuille et de titres de dettes à court terme en 2013. L'investissement direct étranger (IDE) stagne aux environs de 1.25 % du PIB depuis 2010. Le ratio engagements extérieurs/PIB de l'Inde se situe bien en deçà de celui de la plupart des autres économies de marché émergentes, mais la dette constitue une composante importante de ces engagements et il s'agit de plus en plus d'une dette à court terme (graphique 4, parties D, E et F).

Le gouvernement a adopté une série de mesures pour stimuler les entrées de capitaux, parmi lesquelles le relèvement du plafond d'investissement des investisseurs institutionnels étrangers dans des titres d'État et des obligations du secteur privé, la déréglementation des taux d'intérêt sur les dépôts des non-résidents, la possibilité, pour les institutions financières publiques, de lever des fonds à l'étranger grâce à des titres obligataires quasi-souverains (c'est-à-dire couverts par la garantie implicite de l'État) et l'assouplissement des règles d'emprunt auprès de banques commerciales à l'étranger. Par ailleurs, les chiffres

Graphique 4. Les facteurs de vulnérabilité extérieure demeurent préoccupants à moyen terme



1. Taux de change effectif réel calculé à partir des prix à la consommation. Une augmentation implique une perte de compétitivité.
2. Ou derniers chiffres disponibles.

Source : Ministère indien du Commerce extérieur ; Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India) ; Base de données de l'OCDE des Statistiques des échanges internationaux et de la balance des paiements ; Base de données des Comptes nationaux des pays de l'OCDE ; Banque des règlements internationaux (BRI) et Statistiques de la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI).

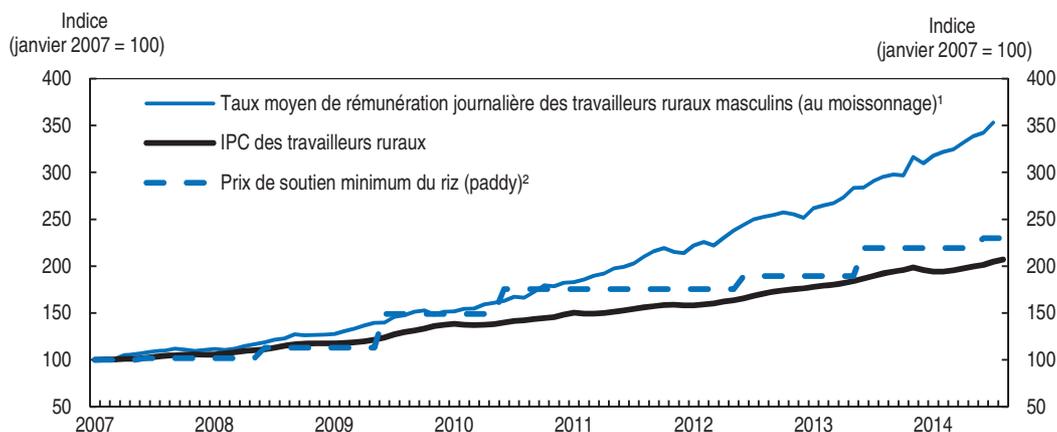
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163135>

ne rendent pas encore pleinement compte de la déréglementation récente de l'IDE dans certains secteurs (les télécommunications, l'aviation civile et la distribution multimarques en 2013, ainsi que la défense et les assurances en 2014). Toutefois, la remontée de l'IDE au début de 2014 pourrait être le signe d'un renouveau progressif au financement par l'emprunt.

Perspectives et risques

L'activité devrait repartir progressivement à la hausse. La consommation privée devrait progresser régulièrement, en particulier dans les zones rurales, suite au relèvement antérieur des prix de soutien minimums (PSM) agricoles et des salaires en zones rurales (graphique 5). L'investissement devrait repartir, la dissipation des incertitudes politiques ayant redonné confiance aux entreprises. Si elles aboutissent, les initiatives visant à remettre sur les rails de grands projets d'infrastructure, aujourd'hui en panne, devraient également favoriser l'investissement. Le rebond escompté de la demande extérieure devrait stimuler les exportations. L'orientation restrictive des politiques monétaire et budgétaire et le lourd endettement des entreprises freineront la demande intérieure. Enfin, l'inflation et les anticipations d'inflation devraient diminuer progressivement, compte tenu d'une certaine modération des salaires et des prix des produits alimentaires, ainsi que de la mise en œuvre du nouveau cadre de politique monétaire.

Graphique 5. **Les hausses antérieures des prix de soutien minimums et des salaires en zones rurales soutiennent la consommation privée**



1. Parmi les activités rurales, le moissonnage a été retenu comme variable représentative de la dynamique salariale en zones rurales. La série de données présente une rupture en octobre 2013. À compter de cette date, on utilise la série de données sur les salaires dans les domaines du moissonnage, du vannage et du battage.
2. Parmi les produits bénéficiant d'un prix de soutien minimum (PSM), le riz a été retenu parce qu'il pèse le plus lourd dans l'indice des prix de gros. L'évolution des PSM du riz sur la période est sensiblement la même que celle de la plupart des autres prix de soutien minimums.

Source : Ministère indien de l'Agriculture et de la Coopération et Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163146>

Les risques actuels sont globalement équilibrés, même si à moyen terme, ils sont orientés à la baisse, sous réserve que des réformes soient mises en œuvre. Les exportations, qui ont montré certains signes de reprise après la dépréciation de la roupie à l'été 2013, pourraient être entravées par les goulets d'étranglement du côté de l'offre. De même, le lourd endettement des entreprises et la détérioration de la qualité des actifs du secteur bancaire pourraient nuire à la reprise de l'investissement. De mauvaises conditions

météorologiques (comme un déficit des pluies de mousson) pourraient peser sur l'agriculture et ajouter aux tensions inflationnistes. Une reprise plus lente que prévue, alliée à l'impact de la dépréciation monétaire sur les prix subventionnés du pétrole et des engrais, pourrait rendre les efforts d'assainissement budgétaire prévus plus délicats et saper la stabilité macroéconomique. En revanche, un engagement ferme à maîtriser à la fois l'inflation et le déficit budgétaire pourrait stimuler la confiance et avec elle, l'investissement et la consommation. Enfin, la mise en œuvre des réformes structurelles les plus urgentes pourrait donner un coup de fouet à la croissance et, sous réserve qu'elles soient bien conçues, pourrait également accélérer la reprise à court terme.

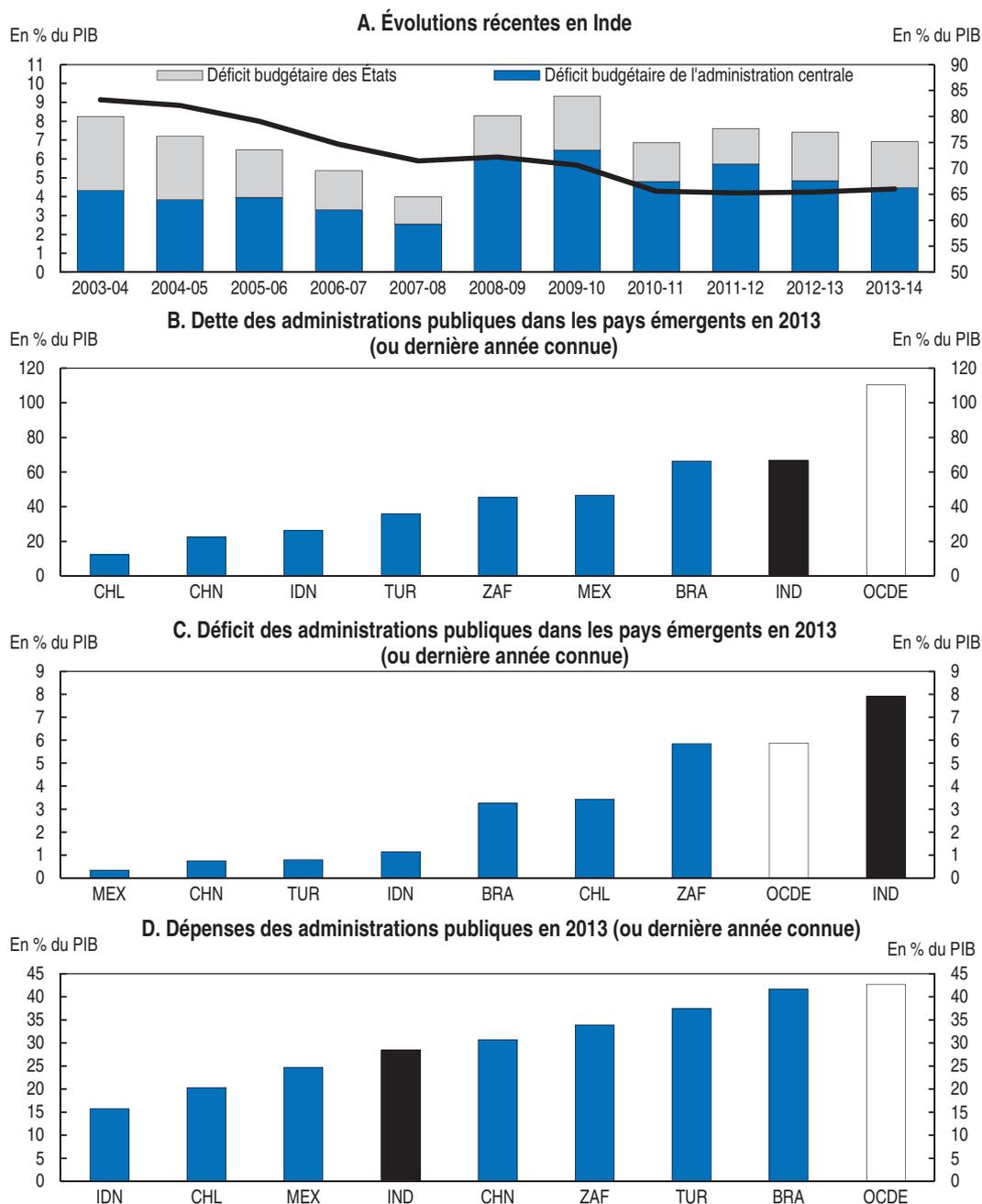
Les politiques budgétaire et monétaire ont été durcies progressivement

Le déficit et l'endettement publics de l'Inde sont élevés par rapport aux autres économies émergentes. Même si le ratio dette/PIB a considérablement diminué depuis dix ans (graphique 6), le déficit budgétaire combiné de l'administration centrale et des États demeure volumineux après le ralentissement économique et du fait de l'augmentation des subventions de soutien des prix du pétrole et des engrais.

Une nouvelle feuille de route budgétaire a été adoptée en septembre 2012 pour réduire le déficit budgétaire de l'État de 0.6 point de PIB par an et le ramener à 3 % du PIB sur l'exercice budgétaire 2016-17. L'objectif 2012-13 a été atteint et celui de 2013-14 dépassé, grâce à des coupes dans les dépenses non salariales, en particulier dans les investissements, au report des versements de subventions (estimées entre 0.6 % et 1 % du PIB) et à l'augmentation des dividendes versés par les entreprises publiques. Et pourtant, des tensions continuent de peser lourdement sur le budget. Ainsi, la loi de 2013 sur la sécurité alimentaire étend le droit à bénéficier de denrées alimentaires subventionnées d'un tiers à deux tiers de la population et coûtera entre 0.2 % et plus de 1 % du PIB une fois pleinement appliquée (Gulati et al., 2012). Le montant des subventions du gaz domestique a également été relevé au premier trimestre de 2014 et le prélèvement fiscal sur la production de biens d'équipement a été ramené de 12 % à 10 % pour relancer le secteur manufacturier.

Le budget soumis par le nouveau gouvernement pour l'exercice 2014-15 confirme la résolution des autorités indiennes à assainir les finances publiques. Il convient de saluer l'importance donnée aux investissements, en particulier dans les infrastructures de transport (routières, ferroviaires et portuaires), les énergies propres, le logement et l'assainissement en zones rurales, car ces investissements s'imposent de toute urgence pour soutenir le développement économique et social. Cela réduira en outre l'impact négatif de l'assainissement des finances publiques sur la croissance, dans la mesure où le multiplicateur budgétaire de l'investissement tend à être plus élevé (Bose and Bhanumurthy, 2013). L'augmentation escomptée des recettes des privatisations (qui sont incluses dans le solde financier en Inde) aideront à financer ces investissements. Cependant, l'augmentation de 17 % des recettes fiscales inscrite au budget semble optimiste. Un assainissement budgétaire durable et de qualité nécessiterait de mettre de l'ordre dans la multitude des allègements fiscaux qui minorent les recettes et complexifient le système fiscal, et d'adopter d'autres réformes des finances publiques (voir ci-après).

Dans ce contexte de haut niveau de l'inflation et des anticipations d'inflation, la principale difficulté de la politique monétaire consiste à réduire durablement l'inflation. Depuis quelques années, les taux d'intérêt sont inférieurs à ceux qu'implique une règle de Taylor classique (RBI, 2014a) et les taux d'intérêt réels sont bas, voire négatifs, depuis

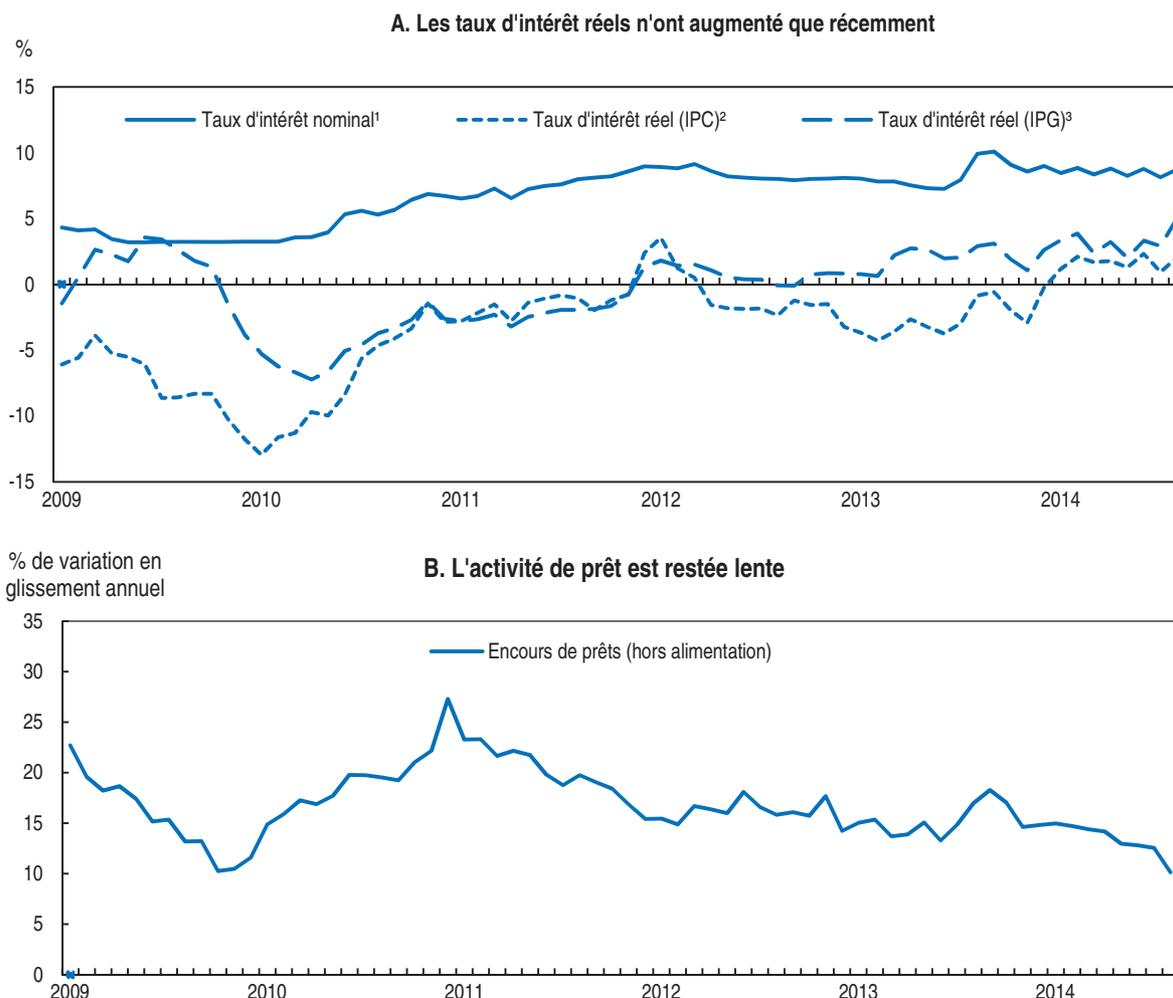
Graphique 6. **L'endettement et le déficit publics demeurent élevés**

Source : Ministère brésilien de l'Économie ; base de données CEIC ; ministère chinois des Finances ; Fonds monétaire international (FMI) ; Base de données analytiques de l'OCDE ; Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96 et Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163151>

longtemps (graphique 7). Parallèlement, la dépréciation du taux de change a effectivement assoupli les conditions monétaires. Et pourtant, aucun rebond n'a été observé dans l'activité de prêt. L'orientation plus restrictive prévue dans la politique budgétaire devrait aider à réduire durablement l'inflation, mais il faudra que la politique monétaire conserve, elle aussi, une orientation restrictive.

Graphique 7. **Les taux d'intérêt réels sont bas, voire négatifs, depuis longtemps, mais aucun rebond n'a été observé dans l'activité de prêt**



1. Taux moyen de rémunération demandé pour les dépôts au jour le jour entre banques de premier rang sur le marché monétaire ou sur le marché interbancaire.
2. Taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) des travailleurs de l'industrie.
3. Taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation, mesurée par l'indice des prix de gros (IPG).

Source : Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India) et Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 96.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163162>

Renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire

Réformer le cadre de la politique monétaire

En janvier 2014, un comité d'experts de la Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India) recommandait de modifier le cadre de la politique monétaire pour le rendre « transparent et prévisible ». La série de recommandations qui suit constitue une feuille de route cohérente en faveur d'un cadre monétaire amplement conforme aux meilleures pratiques en vigueur au niveau mondial :

- L'inflation devrait constituer le point d'ancrage nominal de la politique monétaire, sachant qu'il conviendrait d'utiliser la hausse globale des prix à la consommation de préférence à l'indice des prix de gros.

- L'objectif d'inflation devrait être de 4 %, moyennant une tolérance de +/-2 %, à l'issue d'une phase de transition de trois ans (l'objectif visé devrait être de 8 % pour la première année, et de 6 % pour les deux années suivantes).
- La RBI devrait publier un rapport sur l'inflation tous les six mois.
- Les décisions de politique monétaire devraient être confiées à un comité de politique monétaire, dont les délibérations seraient publiées toutes les deux semaines.
- En cas de non-réalisation de l'objectif d'inflation, ce comité en assumerait la responsabilité en publiant une déclaration précisant les raisons de cet échec, les mesures correctives proposées et le délai probable de retour de l'inflation à l'objectif.
- Pour améliorer la transmission de la politique monétaire, le gouvernement devrait se conformer à la feuille de route budgétaire et s'abstenir de fixer les prix, les salaires et les taux d'intérêt. Le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, *Statutory Liquidity Ratio*) devrait être ramené à un niveau conforme aux prescriptions de Bâle III. Enfin, il conviendrait de réexaminer les bonifications d'intérêts appliquées dans certains secteurs, notamment dans l'agriculture.

Actuellement, la politique monétaire de l'Inde a trois grands objectifs : maintenir la stabilité des prix, soutenir la croissance économique en garantissant une distribution adéquate du crédit aux secteurs productifs et préserver la stabilité financière. En outre, la RBI intervient sur le marché des changes pour éviter les fluctuations de cours excessives.

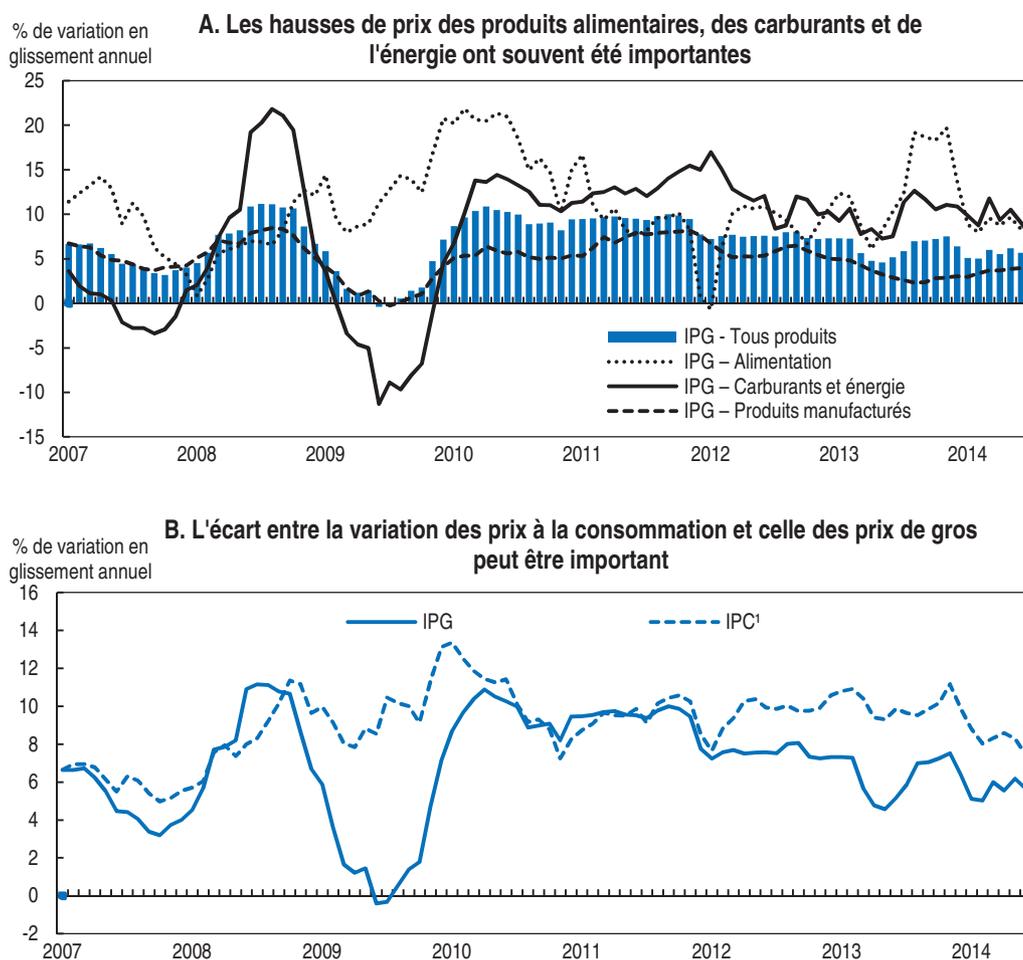
La mise en place d'un régime de ciblage de l'inflation permettrait de focaliser l'action de la RBI sur la maîtrise de l'inflation et la stabilisation des anticipations d'inflation, qui sont essentielles pour favoriser l'épargne et l'investissement et donc, la croissance. Au-delà de 4 à 5.5 %, l'inflation réduit en effet la croissance du PIB (Mohanty et al., 2011). Par le passé, l'inflation a érodé la valeur des actifs financiers et en particulier, le pouvoir d'achat des ménages pauvres. Des dispositifs de ciblage de l'inflation ont été mis en œuvre avec succès dans un certain nombre d'économies de marché émergentes, parmi lesquelles le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Indonésie, le Mexique et l'Afrique du Sud. Cette stratégie a permis d'assurer une plus grande stabilité économique sans remettre en cause la croissance ni aucun autre objectif économique ou social (Jahan, 2012). Il reste cependant que la crise financière mondiale de 2009 a clairement montré que le ciblage de l'inflation à lui seul ne suffisait pas à stabiliser l'économie, et que la politique budgétaire et la stabilité financière demeuraient des piliers essentiels de la politique macroéconomique. Un régime de ciblage strict de l'inflation a un coût élevé en termes de désinflation. Les répercussions des chocs affectant l'offre, le poids encore considérable des produits alimentaires dans le panier de l'IPC et les défaillances qui caractérisent la transmission de la politique monétaire constituent à cet égard des problèmes clés. Il conviendrait donc d'appliquer le cadre de ciblage de l'inflation de manière flexible.

Conjuguer le ciblage de l'inflation avec un régime de taux de change flexible peut s'avérer délicat en cas de flux de capitaux volatils, qui peuvent provoquer d'amples fluctuations de change ayant des répercussions sur la stabilité des prix, et d'accroître la vulnérabilité financière des banques et des sociétés dont les bilans se caractérisent par d'amples positions de change non couvertes. Un certain nombre d'études ont montré que lorsque l'on veut traiter le problème de la volatilité des flux de capitaux, il est préférable de laisser la monnaie se déprécier, plutôt que de relever les taux d'intérêt et de prendre des mesures de contrôle des mouvements de capitaux. La raison en est que ces derniers instruments tendent à avoir des effets plus négatifs sur la production (Blanchard, 2013 ; Blundell-Wignal and Roulet, 2013a, 2013b ; Forbes and Klein, 2013). On peut donc contenir

les risques que fait peser la volatilité des flux de capitaux sur le ciblage de l'inflation en renforçant la crédibilité du cadre de politique monétaire, pour ancrer les anticipations d'inflation, et en réduisant les facteurs de vulnérabilité financière à l'aide d'outils macroprudentiels, ainsi que l'indiquent Lim et al. (2011) et Saborowski et al. (2014).

Pendant longtemps, la RBI a utilisé l'indice des prix de gros comme principal indicateur d'inflation, essentiellement parce que celui-ci était disponible plus rapidement et plus fréquemment que l'indice des prix à la consommation (IPC). Or, l'indice des prix de gros ne rend pas compte exactement du coût de la vie, car il exclut les services et se caractérise par une pondération nettement plus faible des produits alimentaires, dont les prix subissent de vives tensions depuis la fin des années 2000 (graphique 8, partie A). En conséquence, il ne correspond pas aux prix auxquels sont confrontés les ménages et, compte tenu du fait que l'inflation mesurée par l'indice des prix de gros est presque systématiquement plus faible que l'inflation mesurée par l'IPC depuis 2009 (graphique 8, partie B), la crédibilité de la politique monétaire s'en est trouvée émue. Le choix d'un objectif d'IPC à 4 %, assorti d'une marge de tolérance relativement grande, est raisonnable étant donné les effets de

Graphique 8. **Les hausses de prix sont très variables d'un secteur à l'autre**



1. Le nouvel indice des prix à la consommation (IPC) (base 2010) a été utilisé. Pour les années antérieures à 2010, nous avons eu recours aux séries de données rétopolées figurant dans le rapport de janvier 2014 du comité d'experts pour la révision et le renforcement du cadre de politique monétaire.

Source : Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India).

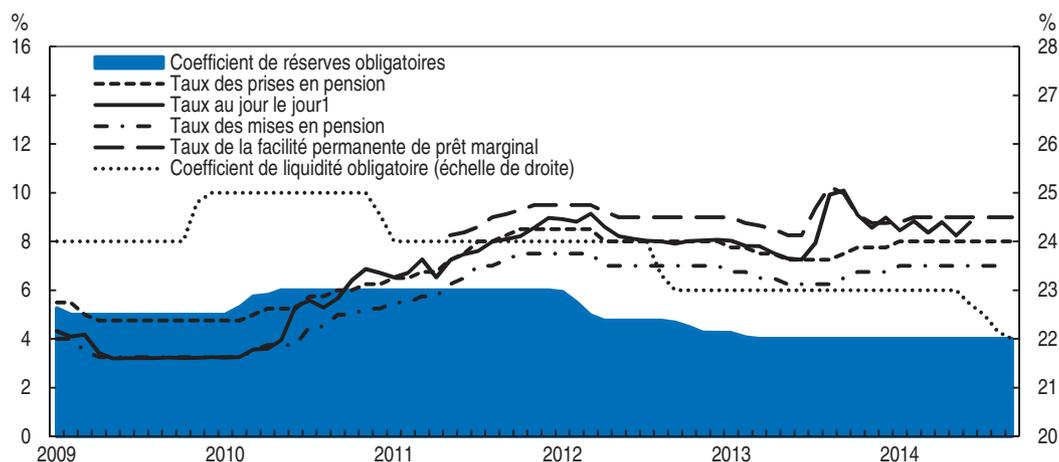
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163178>

distorsion d'une inflation élevée et la forte volatilité des prix à la consommation due au poids de l'alimentation et de l'énergie dans la consommation indienne.

La mise en place d'un comité de politique monétaire et d'une information régulière sur les discussions monétaires devrait grandement améliorer la transparence et offrir à la RBI d'importants canaux d'information périodiques. Elle devrait également permettre d'ancrer les anticipations d'inflation. La RBI dispose déjà de moyens d'information de ce type, notamment des procès-verbaux du comité consultatif technique sur la politique monétaire, qui renseignent sur les préoccupations exprimées par les membres du comité, y compris sur les avis divergents. Toutefois, ce comité ne prend pas de décisions monétaires, un rôle actuellement réservé au Gouverneur.

La RBI a eu recours à un vaste arsenal d'instruments directs et indirects parmi lesquels le coefficient de réserves obligatoires (CRR, *Cash Reserve Ratio*), le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, *Statutory Liquidity Ratio*), le mécanisme d'ajustement des liquidités (LAF, *Liquidity Adjustment Fund*) et ses taux associés de prise et de mise en pension et les opérations d'*open market* (graphique 9). Au fil du temps et parallèlement à la libéralisation financière, la RBI a progressivement abandonné les instruments directs au profit du taux de prise en pension (Mohanty, 2011). Une nouvelle évolution dans cette direction aurait le mérite de clarifier l'orientation suivie par la RBI dans sa politique et contribuerait à ancrer les anticipations d'inflation. Cependant, la transmission de la politique monétaire est encore trop lente. Bien que l'importance des prêts à taux fixe dans le portefeuille global en soit en partie la cause, cette transmission se ferait beaucoup mieux si l'on réduisait les possibilités d'administrer les salaires et les prix et si le secteur financier était plus solide.

Graphique 9. La RBI a eu recours à divers instruments pour ajuster les conditions de liquidité



1. Le taux interbancaire demandé à Mumbai (MIBID, *Mumbai Interbank Bid Rate*) est le taux moyen de rémunération demandé pour les dépôts au jour le jour entre banques de premier rang sur le marché monétaire ou sur le marché interbancaire en Inde. Les données correspondent des moyennes mensuelles.

Source : Banque de réserve de l'Inde (RBI, *Reserve Bank of India*) et Bourse nationale des valeurs (NSE, *National Stock Exchange*) indienne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163180>

Remédier aux problèmes budgétaires de nature structurelle : plus d'assainissement, plus d'efficacité et plus d'équité

La loi adoptée en 2003 sur la responsabilité budgétaire et la gestion du budget (FRBMA, *Fiscal Responsibility and Budget Management Act*) a fixé un cadre budgétaire qui a permis un

assainissement rapide jusqu'en 2007. Elle imposait au gouvernement de produire une série de documents exposant sa stratégie budgétaire et sa progression vers les objectifs fixés. Entre 2008 et 2009, un soutien budgétaire a été mis en place pour amortir l'impact de la crise financière mondiale ; les objectifs définis dans la loi FRBMA n'ont, par conséquent, pas pu être atteints. Quant aux objectifs budgétaires inscrits dans la feuille de route de 2012, ils sont respectés jusqu'à présent, même si la contraction de l'investissement public, l'augmentation des dividendes versés par les entreprises publiques et les recettes des privatisations ne peuvent être des solutions à long terme. La résolution durable des contraintes budgétaires nécessitera à la fois un cadre budgétaire plus solide et le réexamen d'un certain nombre de politiques concernant les dépenses et la fiscalité.

Consolider le cadre budgétaire

Le plafonnement pluriannuel des dépenses permettrait de consolider les objectifs de solde budgétaire qui sont déjà inscrits dans la loi FRBMA et guiderait la planification budgétaire. La fixation de tels plafonds doit prendre en compte les futurs programmes de dépenses – les dépenses totales, par exemple, pourraient augmenter en pourcentage du PIB aussi longtemps que les recettes fiscales progresseraient au même rythme. Les investissements publics qui s'imposent de toute urgence pour éliminer les obstacles à la croissance économique comptent au nombre de ces dépenses. Les objectifs d'équilibre des « recettes » dans la loi FRBMA exclut les dépenses d'investissement, mais il pourrait être plus cohérent de reconnaître les besoins d'infrastructures explicitement et de les inclure dans les plafonds de dépenses.

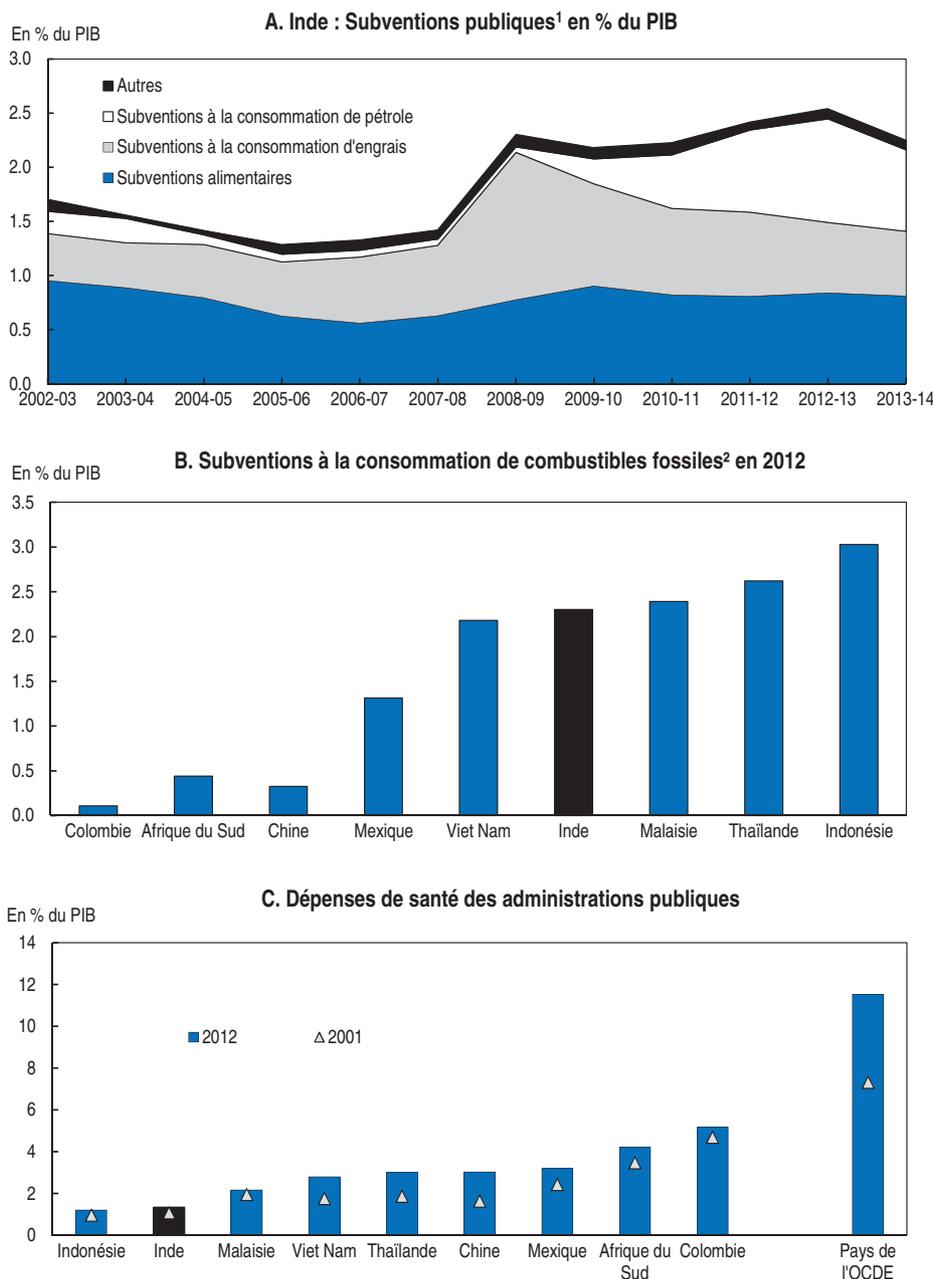
Le respect des objectifs budgétaires et la crédibilité de la politique budgétaire auraient tout à gagner de la mise en place d'une instance budgétaire indépendante, chargée d'examiner les budgets par rapport aux objectifs de déficit et de dépenses (Hagemann, 2010). Les pays de l'OCDE sont de plus en plus nombreux à avoir mis en place des instances de ce type, dont la structure institutionnelle et le mandat sont, toutefois, très variables. Une option envisageable dans le cas de l'Inde consisterait à renforcer les prérogatives de la Commission parlementaire des finances.

Des examens des dépenses publiques pourraient également être envisagés pour les grands programmes, en particulier les programmes de subventions, afin d'évaluer si leurs résultats pourraient être améliorés et si leurs objectifs auraient pu être réalisés à un coût moindre. Il convient de saluer à cet égard la commission de gestion des dépenses (Expenditure Management Commission), installée par le nouveau gouvernement. Par ailleurs, de meilleures règles comptables favoriseraient un assainissement budgétaire plus durable : ainsi, la comptabilité sur la base des droits constatés, par exemple, dissuaderait de comptabiliser les dépenses sur l'exercice suivant ; la prise en compte de la consommation de capital dans la règle budgétaire aiderait à éviter l'accumulation des postes de dettes sans augmentation proportionnelle des actifs (Blanchard et Giavazzi, 2004) ; enfin, les recettes des privatisations ne devraient pas figurer dans le calcul du déficit budgétaire, mais plutôt être présentées comme des postes exceptionnels (« au-dessous de la ligne »).

Dépenses : mieux cibler les subventions et lutter contre les abus

L'objectif premier des subventions est de protéger les ménages vulnérables des hausses constantes et des fluctuations des prix des produits de base. Or, le coût des subventions ne cesse d'augmenter (graphique 10) et celles-ci profitent exagérément aux ménages riches et à la classe moyenne. S'agissant du riz et du blé, les déperditions de subventions, en

Graphique 10. Les subventions à l'énergie sont importantes alors que les dépenses publiques de santé sont modestes



1. Seules les subventions inscrites au budget de l'administration centrale sont prises en compte. Les subventions pétrolières, de l'ordre de 0,8 % du PIB dans le budget de l'administration centrale de l'exercice 2012/13, ne rendent pas pleinement compte des coûts budgétaires. À titre indicatif, les « déficits de recouvrement » des entreprises de commercialisation du pétrole (OMC, *Oil Marketing Companies*) du secteur public, c'est-à-dire la différence entre les coûts (internationaux) et les recettes de distribution des produits pétroliers, représentaient 1,6 % du PIB sur l'exercice 2012/13. Ces déficits de recouvrement des OMC sont financés en partie par les entreprises publiques de production de pétrole et de gaz, ce qui réduit les dividendes potentiels que ces entreprises pourraient verser à l'État.
2. Les subventions à la consommation de combustibles fossiles correspondent aux subventions dont bénéficie la consommation de pétrole, de charbon et de gaz naturel. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime les subventions aux combustibles fossiles qui sont consommés directement par le consommateur final, ou qui sont utilisés comme consommations intermédiaires pour la production d'électricité, en appliquant la méthode de l'écart de prix. Celle-ci consiste à comparer les prix moyens facturés au consommateur final à des prix de référence qui correspondent au total de la chaîne de coûts. Ils intègrent également les subventions résultant de la sous-tarification de l'électricité produite à partir de combustibles fossiles.

Source : CEIC ; Agence internationale de l'énergie (AIE) 2011 ; Organisation mondiale de la santé (OMS) 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163199>

comptant les détournements massifs de denrées sur le marché noir, ont été estimées à 40 % par Gulati et al. (2012), et même à 55 % par Jha et Ramaswami (2011). Selon cette dernière étude, les ménages pauvres ne bénéficient que d'environ 10 % des dépenses de subventions alimentaires. Bon nombre de ces ménages n'ont pas accès à ces subventions du fait de l'incapacité du système à identifier correctement ceux qui y auraient droit (un tiers seulement des ménages pauvres en ont bénéficié en 2004-05), alors qu'une grande partie des bénéficiaires n'appartiennent pas aux classes pauvres (Jha and Ramaswami, 2011). S'agissant des produits pétroliers, Anand et al. (2013) estiment que les subventions implicites sont, pour les 10 % de ménages les plus riches, sept fois plus élevées que pour les 10 % de ménages les plus pauvres.

Les subventions ont un effet d'éviction sur des dépenses majeures. L'augmentation des dépenses publiques dans les infrastructures aurait plus d'impact sur la croissance à long terme, alors que les dépenses de santé, qui contribuent à réduire les inégalités de bien-être, demeurent très faibles en Inde (graphique 10, partie C). Burniaux et Chateau (2011) estiment que la suppression progressive des subventions aux combustibles fossiles, en Inde, permettrait de gonfler le revenu réel de plus de 2 %. Enfin, les subventions au secteur de l'énergie entraînent un accroissement de l'intensité énergétique, favorisent les importations d'énergie et multiplient les émissions de gaz à effet de serre.

Le relèvement de certains prix administrés (combustibles, gazole, gaz et services ferroviaires), le plafonnement des consommations subventionnées (de gaz domestique et d'engrais) et la déréglementation partielle du secteur énergétique comptent parmi les initiatives prises récemment pour alléger le coût des programmes de subventions et améliorer leur efficacité. Ainsi qu'il est admis dans la présentation du budget 2014-15, il serait également utile de mieux cibler les subventions. La transition d'une politique de prix subventionnés à des prestations en espèces permettrait de réduire les détournements et les déperditions et de réduire ainsi le coût des subventions tout en gagnant en efficacité. L'Indonésie, par exemple, a relevé de 44 % les prix des produits pétroliers à l'été 2013 tout en mettant en place une prestation en espèces pour les ménages les plus pauvres. Le mieux encore, à moyen terme, serait de développer le filet de protection sociale au profit des ménages pauvres.

Le système de virement direct des prestations (DBT, *Direct Benefit Transfer*), mis en place en 2013 et reposant sur un numéro d'identification personnelle unique (Aadhaar) et un compte bancaire attaché à ce numéro, constitue une étape positive dans cette direction. Ce système pourrait servir d'exemple de bonne pratique à de nombreux pays. Son objectif est d'accélérer l'acheminement des prestations, d'en réduire les coûts et de lutter contre la corruption tout en favorisant l'inclusion financière (Drèze et Sen, 2013 ; CGAP, 2013). En janvier 2014, plus de 560 millions de citoyens indiens avaient reçu leur numéro d'identification, soit presque la moitié de la population, et 28 programmes de prestations étaient gérés via le système DBT, essentiellement des programmes de bourses scolaires et de pensions. Une extension du système DBT aux subventions à la consommation permettrait de capitaliser sur son succès. À cet égard, la décision de 2013 de suspendre l'application du système DBT/Aadhaar au versement des subventions au gaz domestique (GPL) constitue un recul.

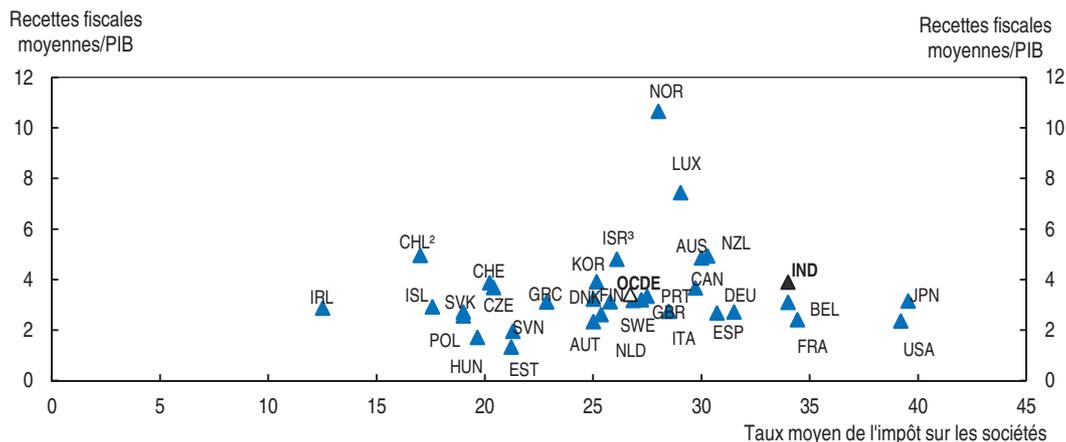
Le Programme national de garantie de l'emploi rural (NREGS, *National Rural Employment Guarantee Scheme*), pleinement opérationnel depuis 2008, a pour but de procurer un filet de protection sociale aux populations rurales et de promouvoir le développement local en finançant de petites exploitations agricoles et des projets d'infrastructure. Ce plan fournit des emplois hors saison d'une durée d'environ 46 jours par an et par ménage, rémunérés au

salaires minimum. En 2013, près de 46 millions de ménages en ont bénéficié. Le dispositif a permis de réduire la pauvreté en zones rurales, d’y améliorer les infrastructures et, parce qu’il offre des salaires égaux et que la moitié des emplois sont réservés aux femmes, de réduire les écarts salariaux entre les deux sexes (Zimmermann, 2012) tout en encourageant de nombreuses femmes à exercer une activité (Khera et Nayak, 2009). Toutefois, le dispositif souffre de la corruption, l’impact économique des projets soutenus, principalement la construction de routes, est incertain (Ghose, 2011 ; Imbert et Papp, 2013) et sa mise en œuvre est inégale d’un État à l’autre (Imbert & Papp, 2012 ; Comptroller and Auditor General of India, 2013). Il se peut également qu’il ait enlevé du travail au secteur privé. Il serait utile d’évaluer en profondeur le dispositif dans l’optique d’une meilleure efficacité. À cet égard, l’intention du gouvernement de mieux en contrôler les résultats est louable et doit être traduite rapidement en actes. De même, la proposition qui consiste à favoriser les projets d’assainissement dans le cadre du NREGS vaut particulièrement d’être saluée car l’amélioration des infrastructures d’assainissement est synonyme d’un meilleur état sanitaire des populations et de gains de bien-être et de productivité. Il faudrait cependant aller plus loin. Il conviendrait notamment de réexaminer les restrictions imposées à l’utilisation d’engins. Une étude a montré, par exemple, que les routes construites dans le cadre du NREGS sont plus fragiles, faute d’utiliser des rouleaux-compresseurs pour leur construction (Ministry of Rural Development, Government of India, 2012).

Accroître les recettes tout en réduisant les distorsions induite

Les recettes fiscales (hors cotisations sociales) représentaient 17.1 % du PIB sur l’exercice 2012-13, soit moins que dans la plupart des autres BRIICS. Les taux d’imposition sont généralement élevés, mais l’assiette de calcul est étroite et les obligations fiscales sont peu respectées. Les dépenses fiscales de l’administration centrale sont estimées à 6.5 % du PIB. Le taux de l’impôt sur les sociétés, par exemple, est élevé – 30 % pour les entreprises indiennes, plus une majoration de 5 à 10 % pour les grandes entreprises –, mais les recettes dégagées sont d’un niveau moyen (graphique 11). Le projet de loi de 2010 sur le code des

Graphique 11. **La forte imposition des sociétés ne génère qu’un niveau de recettes moyen**¹



1. Moyenne 2007-12.

2. Pour le Chili, les données sont celles des années 2007-09.

3. Pour Israël, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, les données se rapportent aux années 2007-11.

Source : Ministère indien des Finances ; Base de données fiscales de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163202>

impôts directs visait à ramener à 30 % le taux de l'impôt sur les sociétés, et à supprimer certains abattements. Ce projet de loi est cependant devenu caduc. S'agissant des personnes physiques, le taux d'imposition marginal le plus bas est appliqué à plus de deux fois et demie le salaire moyen, ou 3 fois le PIB par habitant, soit un niveau très élevé en comparaison de pays comme le Brésil, la Chine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud (Gandullia et al., 2012). Le projet de loi précité prévoyait d'élargir les tranches de revenu, tout en conservant la plupart des exonérations applicables à l'épargne et aux intérêts payés sur les crédits au logement et les prêts étudiants. Ces allègements fiscaux génèrent d'importants manques à gagner sur les recettes et profitent généralement surtout aux ménages aisés : il convient donc de les supprimer.

Il reste aussi beaucoup à faire pour élargir l'assiette de la fiscalité indirecte. Le gouvernement a pris une initiative positive en dressant la liste des services exonérés de la taxe sur les services (*Service Tax*) et en lui substituant une liste de ceux qu'il faudrait imposer. Il convient aussi de saluer la suggestion de la commission de réforme de l'administration fiscale (TARC), qui propose de fusionner les départements des impôts directs et indirects pour qu'il soit plus facile aux entreprises de déposer leurs déclarations. La taxe sur les biens et les services (GST), une taxe sur la valeur ajoutée attendue de longue date et que le Parlement doit encore adopter, offre l'opportunité de limiter le recours aux taux réduits et aux exonérations. Le remplacement du système actuel, complexe et très stratifié, de fiscalité indirecte, par cette taxe assise sur une large assiette serait un facteur de croissance et de compétitivité (NCAER, 2009 ; Indian Institute of Corporate Affairs, 2011 ; Vaidya and Kanagasabapathy, 2013). L'expérience acquise au niveau international suggère que les taux spéciaux et les taux réduits de TVA ne sont pas une bonne réponse aux problèmes de redistribution. Ainsi en Colombie, les subventions implicites que constituent les exonérations et les taux réduits de TVA sont, pour les 10 % de ménages les plus riches, dix fois plus élevées que pour les 10 % de ménages les plus pauvres car, en valeur absolue, les riches consomment davantage que les pauvres (Joumard and Londoño, 2013). L'extension du filet de protection sociale ou, à court terme, la mise en place de prestations en espèces ciblées dans le cadre du système Aadhaar seraient une meilleure réponse aux problèmes de redistribution.

Recommandations pour renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire

Principales recommandations

- Mettre en place un ciblage flexible de l'inflation.
- Poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques en évitant les mesures ponctuelles et les coupes dans les dépenses qui sont facteurs de croissance.
- Réorienter les dépenses publiques en réduisant les subventions énergétiques au profit d'investissements dans les infrastructures physiques et sociales. Appliquer une taxe nationale sur la valeur ajoutée sous la forme d'une taxe sur les biens et services (GST, *Goods and Services Tax*) comportant peu d'exonérations.

Autres recommandations

- Les autorités monétaires ne sauraient être trop prudentes pour restaurer la confiance et éviter la résurgence des tensions inflationnistes.

Recommandations pour renforcer les cadres de politique monétaire et de politique budgétaire (suite)

- Élargir les règles budgétaires actuelles en y incorporant des plafonds de dépenses et améliorer les règles comptables.
- Procéder à des examens des dépenses publiques pour les grands programmes dans le but d'améliorer leur efficacité. Réexaminer l'interdiction de recourir à des machines dans les projets (de construction) relevant du dispositif NREGS.
- Poursuivre la transition progressive d'une politique de subventions en nature à des prestations en espèces ciblées. Élargir l'application du système de virement direct des prestations (DBT, *Direct Benefit Transfer*) aux programmes de subventions de base et utiliser le numéro d'identification personnelle unique (Aadhaar).
- Améliorer la loi sur l'impôt sur le revenu en procédant à un nouvel élargissement de son assiette et en supprimant les abattements appliqués aux intérêts des crédits au logement et des prêts étudiants.

Remédier aux problèmes structurels des marchés de produits, du travail et de capitaux pour favoriser une croissance inclusive et plus verte

Remédier aux goulets d'étranglement de nature structurelle – notamment aux lacunes dans les infrastructures de l'énergie et du transport, aux réglementations du travail par trop restrictives, aux déficits de qualifications et aux défaillances du marché et des institutions qui maintiennent les femmes en dehors de la population active – favoriserait la création d'emplois et une croissance qui profiterait à tous.

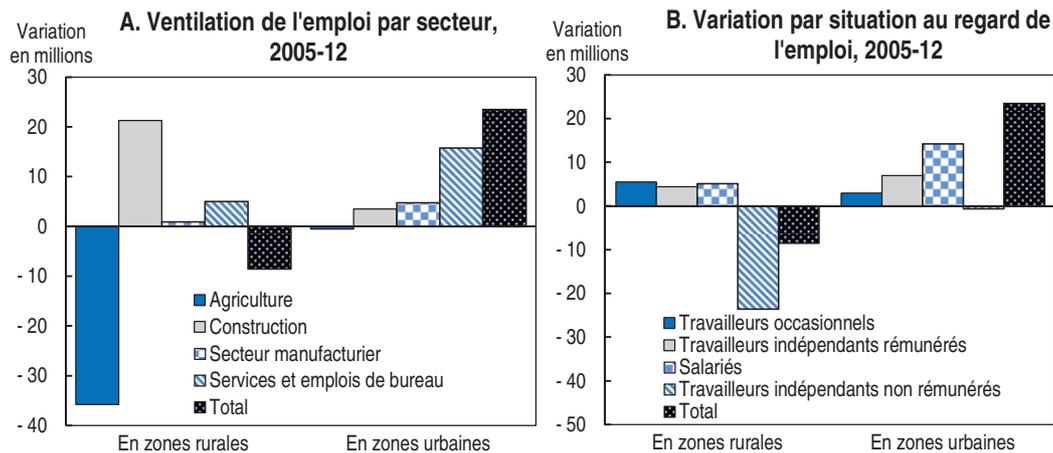
Favoriser la création d'emplois

Le marché du travail est peu efficace

Malgré l'insuffisance des données, il est évident que les résultats du marché du travail sont mitigés. Entre mars 2005 et mars 2012, on a dénombré près de 23 millions de créations nettes d'emplois selon les données de l'enquête sur les ménages de l'Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*). Si le secteur agricole a perdu près de 37 millions d'emploi, la construction en zones rurales et, dans une moindre mesure, les services en zones urbaines, ont vu l'emploi grimper en flèche (graphique 12). À un peu plus de 2 %, le taux de chômage est très bas. Toutefois, le sous-emploi est élevé et le rythme des créations d'emplois a été trop lent pour empêcher un recul du ratio emploi/population d'âge actif (graphique 13). Ce ratio est désormais beaucoup plus faible que dans la majorité des autres BRIICS, notamment parce que les femmes demeurent en dehors du marché du travail.

La grande majorité des travailleurs, notamment dans l'agriculture et les services, ne relèvent pas du droit fondamental du travail. Dans le secteur manufacturier, les données du NSSO montrent qu'environ 65 % des emplois étaient imputables à des entreprises de moins de 10 salariés en 2012 (Mehrotra et al., 2014) – c'est-à-dire au secteur dit « non structuré » – et qu'en conséquence, ils ne relèvent pas de la législation sur la protection de l'emploi (LPE), ni du droit fondamental du travail applicable seulement aux plus grandes entreprises. En outre, l'enquête annuelle sur l'industrie (ASI) révèle que parmi les travailleurs salariés dans le secteur manufacturier structuré (donc dans des entreprises de plus de 10 salariés), 13 % avaient un contrat temporaire ou étaient employés par un sous-traitant

Graphique 12. **L'essentiel des créations d'emplois ont eu lieu dans le secteur de la construction en zones rurales et dans les services**



1. Les travailleurs informels occupent des emplois ne leur donnant pas droit aux prestations de sécurité sociale (Mehrotra et al., 2014).

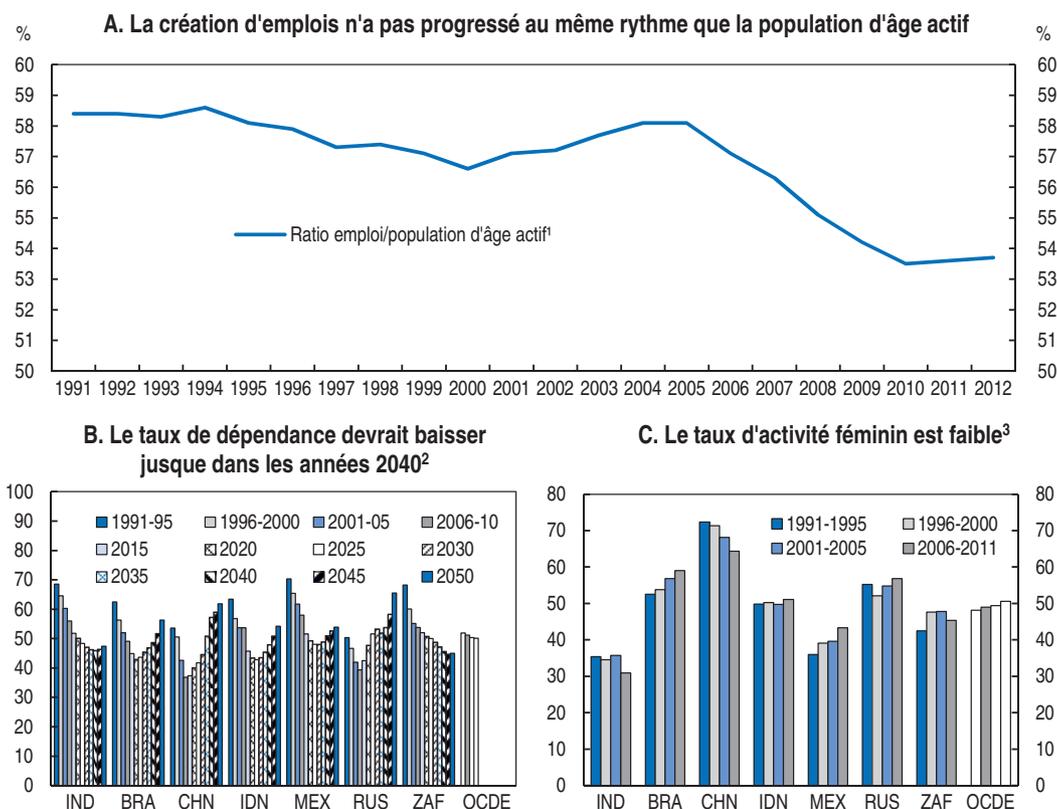
Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, National Sample Survey Organisation), *Employment and Unemployment Survey (UES)*, sessions n° 61 et 68 ; Mehrotra et al. (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163212>

(« main-d'œuvre contractuelle ») en 2010, contre 8 % en 2000. Les travailleurs contractuels ne relèvent pas non plus des principales réglementations du travail ou de la protection sociale. Enfin, les données du NSSO montrent une grande dispersion dans les rémunérations.

Pour profiter du dividende démographique et éviter une génération perdue, il conviendra d'accélérer le rythme des créations d'emplois. L'évolution démographique devrait favoriser la croissance de la population active pendant quelques années. D'après les prévisions du gouvernement, elle devrait augmenter de 88 millions entre 2010 et 2020 pour s'établir à 113 millions d'actifs, principalement grâce à l'arrivée de jeunes généralement mieux formés. En outre, le secteur agricole devrait perdre 15 millions d'emplois (Government of India, 2013). L'offre de main-d'œuvre disponible pour les secteurs non agricoles devrait donc enregistrer une hausse pouvant aller jusqu'à 130 millions de travailleurs entre 2010 et 2020. Une augmentation du taux d'activité féminin, actuellement très bas, pourrait renforcer cette tendance.

Graphique 13. L'enjeu démographique



1. Selon la définition du Bureau international du travail (BIT), la population d'âge actif est constituée des individus âgés de 15 ans ou plus.
2. Le taux de dépendance lié à l'âge est le rapport entre la population de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et la population d'âge actif (15-64 ans). Projections de la Banque mondiale à compter de 2015.
3. Le taux d'activité féminin est le pourcentage de femmes qui sont actives dans la population totale des femmes âgées de 15 à 64 ans. Les données correspondent à la moyenne simple des taux de chaque période.

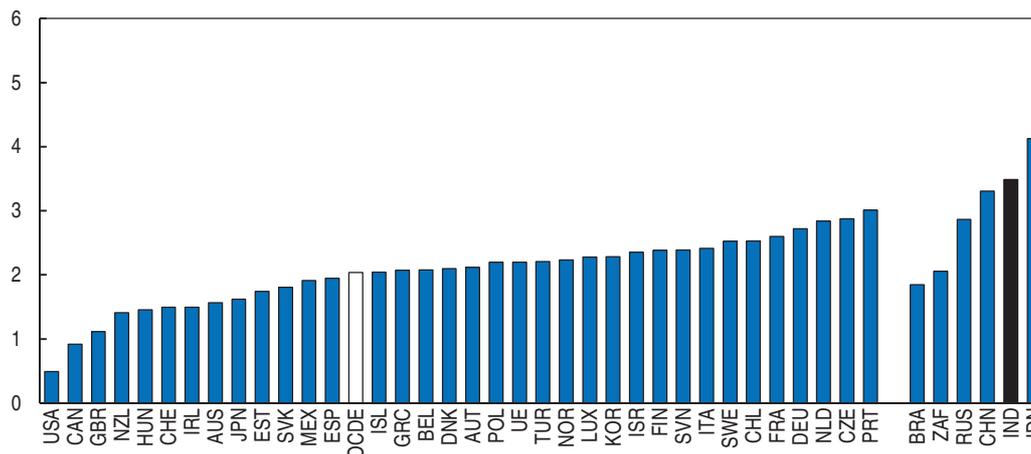
Source : BIT (Bureau international du travail) (2013), *Base de données des Indicateurs clés du marché du travail (KILM)* ; OCDE (2014), *Perspectives du développement mondial* ; et Banque mondiale, *Base de données des Indicateurs du développement dans le monde*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163223>

Créer plus d'emplois et de meilleure qualité

Quoique les coûts salariaux directs soient relativement faibles, la réglementation du travail est complexe et restrictive, spécialement pour les grandes entreprises. Comparativement aux pays de l'OCDE et aux économies de marché émergentes, la législation sur la protection de l'emploi est particulièrement restrictive (graphique 14). Un certain flou entoure également son application étant donné que de nombreux textes de droit du travail sont anciens et que les compétences en la matière sont souvent réparties entre diverses juridictions administratives. La réaction des entreprises a été de substituer le capital au travail, de garder une taille modeste ou de miser sur la main-d'œuvre informelle ou « contractuelle », et la réglementation du travail a pesé sur la productivité des entreprises et sur la création d'emplois formels (Dougherty, 2009 et Dougherty et al., 2011). Les initiatives prises récemment par l'administration centrale et les États pour moderniser le droit du travail et alléger les obligations de mise en conformité vont dans la bonne direction. Une législation globale du travail pour unifier, moderniser et simplifier les réglementations existantes permettrait aux entreprises de développer l'emploi et la

Graphique 14. **La législation sur la protection de l'emploi est très restrictive¹, 2013**



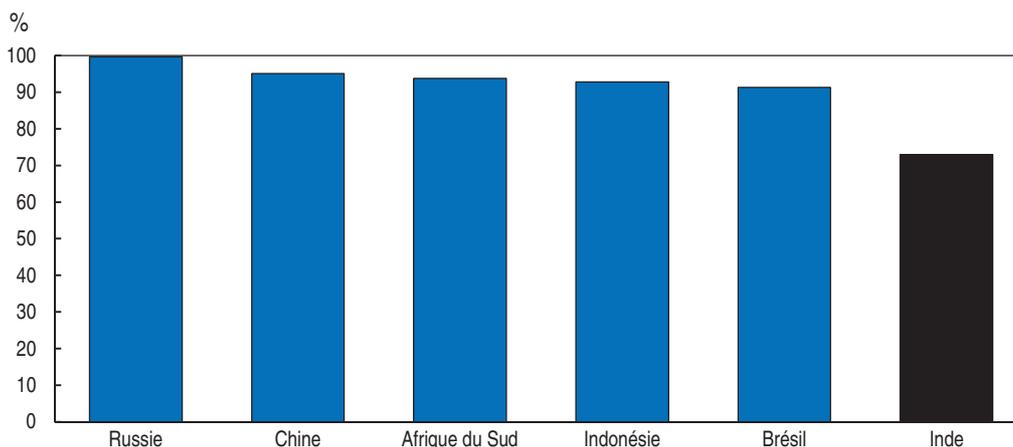
1. L'indicateur de l'OCDE relatif à la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable à l'emploi régulier offre une évaluation des procédures et des coûts afférents au licenciement individuel de salariés réguliers. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, allant du degré de restriction le plus faible au plus élevé. Les données les plus récentes relatives aux BRIICS sont celles de 2012.

Source : Base de données de l'OCDE sur la protection de l'emploi, données actualisées de 2013.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163238>

production, serait plus facile à appliquer et permettrait de ce fait à plus de travailleurs de bénéficier d'une protection sociale. Une option possible consisterait à instaurer un contrat de travail pour chaque nouvel emploi permanent, dans le cadre d'une législation sur la protection de l'emploi moins restrictive mais prévoyant des droits élémentaires – concernant les horaires de travail types, les congés, les normes de sécurité minimales et les prestations de maternité – bénéficiant à tous les travailleurs, quelle que soit la taille de l'entreprise. Dans la même veine, les autorités devraient également envisager d'étendre progressivement les prestations sociales de base à l'ensemble des travailleurs tout en veillant à garder la maîtrise des coûts budgétaires correspondants et en décourageant le travail dans le secteur informel.

Comparativement à d'autres économies de marché émergentes (graphique 15), le taux d'alphabétisation est faible en Inde et même les diplômés de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) sont souvent mal préparés et doivent bénéficier d'une importante formation en entreprise (Crisil, 2014 ; World Bank, 2008). Et pourtant, l'Inde n'est pas loin d'une scolarisation universelle dans l'enseignement élémentaire, ses dépenses dans l'enseignement secondaire ont augmenté considérablement ces dernières années et le plan d'action de 2009, visant à instaurer un accès pour tous à l'enseignement secondaire, ambitionne d'atteindre cet objectif d'ici 2017. Toutefois, la qualité de l'enseignement est médiocre. Selon l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) de 2009 de l'OCDE, à laquelle ont participé deux États de l'Union indienne, les résultats moyens des élèves de 15 ans en Inde sont loin derrière la moyenne de l'OCDE et bien en retard sur d'autres économies émergentes. Pour replacer les résultats scolaires au cœur des priorités, les autorités devraient mettre en place un système pour suivre ces résultats et les progrès dans la mise en œuvre des réformes, et renforcer les incitations à l'emploi et la formation en faveur des enseignants des écoles publiques (OECD, 2011).

Graphique 15. **Le taux d’alphabétisation est faible**¹

1. Taux d’alphabétisation des adultes (population de 15 ans et plus). S’agissant de l’Inde, les données concernent la population âgée de 7 ans et plus : le taux d’alphabétisation y est donc légèrement surestimé par rapport à d’autres pays. Les données se rapportent à 2011 pour l’Inde et l’Indonésie, à 2010 pour la Chine et la Fédération de Russie, à 2009 pour le Brésil et l’Indonésie et à 2012 pour l’Afrique du Sud.

Source : Banque mondiale, *Base de données des indicateurs du développement dans le monde* ; recensement de 2011 pour l’Inde.

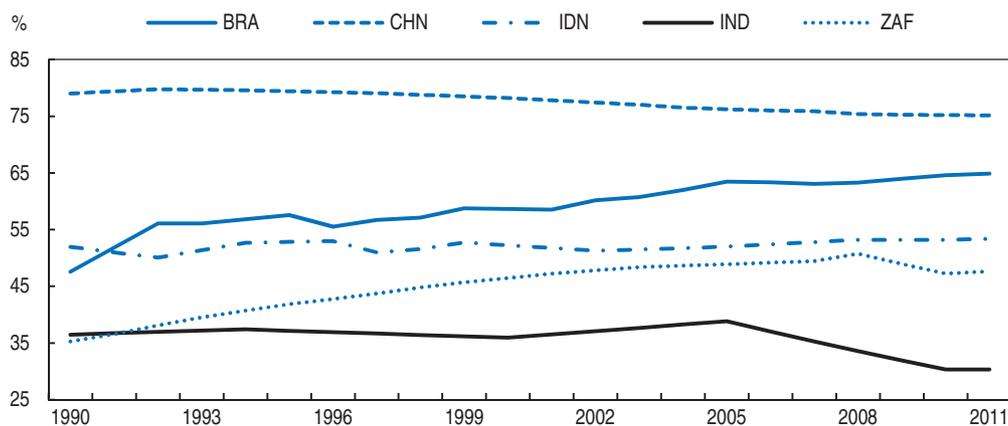
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163246>

Il conviendrait également de renforcer la formation professionnelle. Seule 10 % de la population active de 15 à 59 ans a bénéficié d’une formation professionnelle (selon la 66^e session de l’enquête nationale par sondage – NSS – pour la période 2009-10) et sur ce total, un quart seulement a bénéficié d’une formation professionnelle formelle (Planning Commission, 2013). Le plan national de développement des qualifications (National Policy on Skill Development), adopté en 2009, a pour objectif d’améliorer le niveau de qualification de 500 millions de personnes d’ici 2022, grâce notamment à un partenariat public-privé baptisé National Skill Development Corporation pour 150 millions d’entre elles (IDFC Foundation, 2013). Toutefois, il est primordial de mieux prendre en compte les besoins en compétences des industriels et de faire en sorte que la formation en entreprise constitue un élément essentiel de la formation (OECD, 2010). Enfin, les programmes d’enseignement devraient plus souvent faire l’objet d’une révision et d’une actualisation auxquelles seraient associés des universitaires et des spécialistes du monde industriel.

Améliorer le taux d’activité des femmes

L’Inde fait figure d’exception avec moins d’un tiers des femmes d’âge actif qui occupent un emploi : c’est moitié moins qu’au Brésil, par exemple (graphique 16). En fait, l’emploi féminin recule, en particulier depuis 2005. Les salaires des hommes augmentent, entraînant une hausse du revenu des ménages qui autorise plus de femmes à rester à la maison. Ce facteur a joué un rôle majeur dans le recul notoire du taux d’activité des femmes en zones rurales exerçant un travail indépendant non rémunéré. En revanche, le manque d’emplois incite également des femmes à rester en dehors de la population active (tableau 2).

Le taux d’activité féminin est plus élevé parmi les pauvres et, phénomène quelque peu surprenant, il diminue à mesure que le niveau de formation et de revenu du ménage augmente (graphique 17). Cela tient à divers facteurs liés à l’offre et à la demande (voir *Technical Background Papers* ; Klasen and Pieters, 2013 ; Khera and Nayak, 2009) parmi

Graphique 16. Taux d'activité féminin¹

1. Les données correspondent à la population d'âge actif (15-64 ans).

Source : Organisation internationale du travail (OIT), *Economically Active Population, Estimates and Projections* (6^e édition, octobre 2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163255>

Tableau 2. Évolution de l'emploi

Millions, 15-64 ans

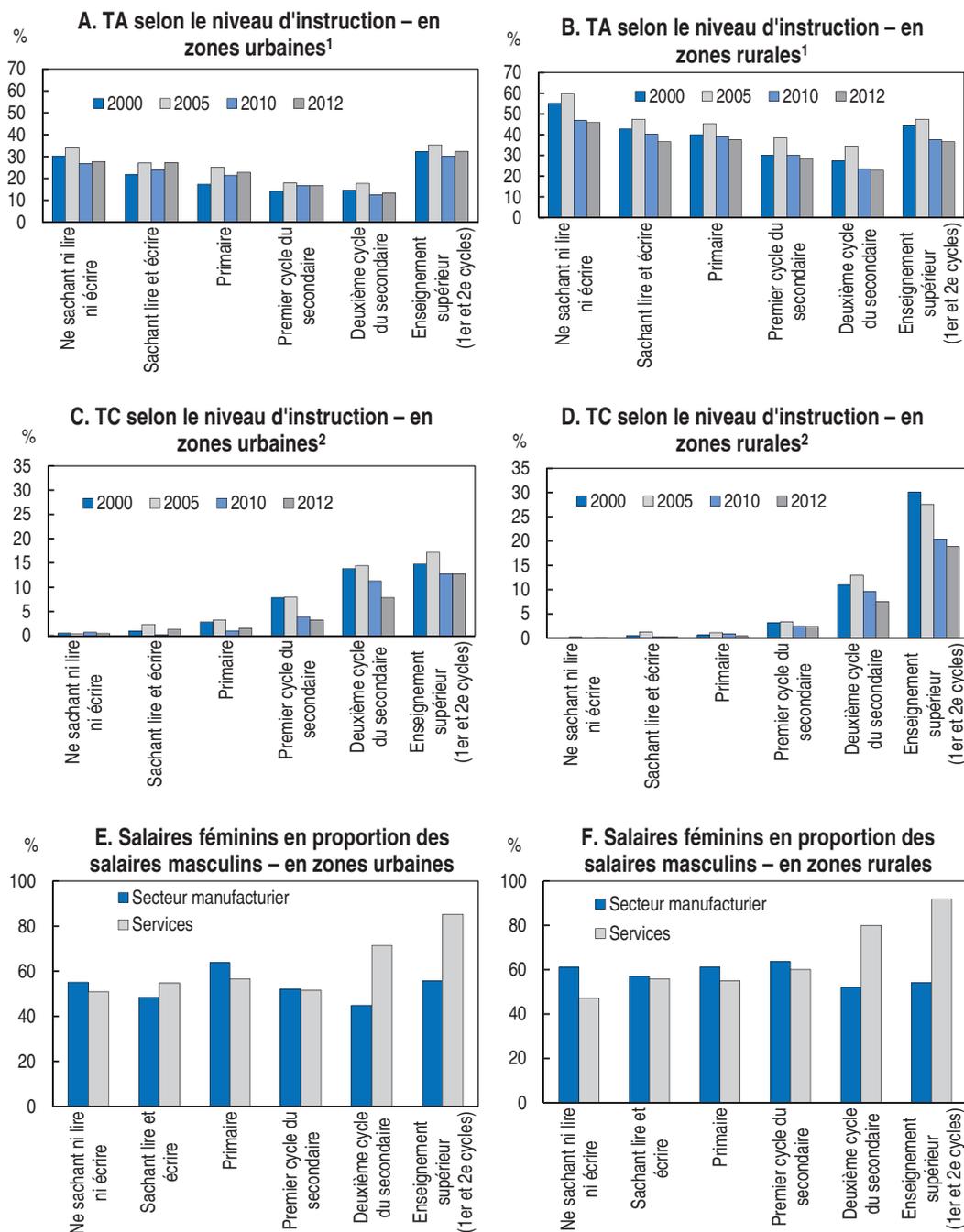
| Augmentation nette de... | 2000 | 2012 | Évolution 2000-12 |
|-------------------------------|------------|------------|-------------------|
| Femmes | | | |
| Population d'âge actif | 304 | 403 | 99 |
| Actives | | | |
| <i>Occupées</i> | 123 | 129 | 6 |
| <i>Au chômage</i> | 2 | 3 | 1 |
| Inactives | | | |
| <i>Scolarisées</i> | 18 | 42 | 24 |
| <i>Non scolarisées</i> | 161 | 229 | 68 |
| Hommes | | | |
| Population d'âge actif | 326 | 427 | 101 |
| Actifs | | | |
| <i>Occupés</i> | 274 | 343 | 69 |
| <i>Au chômage</i> | 7 | 8 | 1 |
| Inactifs | | | |
| <i>Scolarisés</i> | 32 | 61 | 29 |
| <i>Non scolarisés</i> | 13 | 15 | 2 |

Source : Population d'âge actif (15-64 ans), estimations faites à partir de NSSO, sessions n° 61 et 68.

lesquels les conventions sociales, le fait de ne pas travailler pour une femme étant souvent considéré comme synonyme d'un plus haut statut social de la famille, même si cela est un peu moins vrai aujourd'hui. On observe également d'importantes disparités régionales, les femmes étant plus nombreuses à travailler dans le sud de l'Inde (ce qui s'explique dans une certaine mesure par les coutumes religieuses d'après les résultats d'analyses de régression). De nombreuses femmes exercent un travail indépendant comme aides non rémunérées dans des activités à faible productivité compte tenu de la rareté des emplois plus formels (tableau 3), et 6 % seulement des femmes qui travaillent, principalement dans le secteur public, bénéficient d'une protection sociale. L'offre de services de garde d'enfants abordables est insuffisante, de sorte que de nombreuses femmes vivant en milieu urbain restent en

Graphique 17. Indicateurs du marché du travail féminin en Inde

Population d'âge actif (15-64 ans)



1. TA : taux d'activité féminin.

2. TC : taux de chômage féminin.

Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, National Sample Survey Organisation), *Employment and Unemployment Survey (EUS)*, sessions n° 55, 61, 66 et 68.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163268>

dehors de la population active. Enfin, l'activité économique des femmes est également entravée par la médiocrité des infrastructures, leur temps disponible pour travailler étant réduit par des transports peu sûrs ainsi que par l'absence d'eau ou d'électricité.

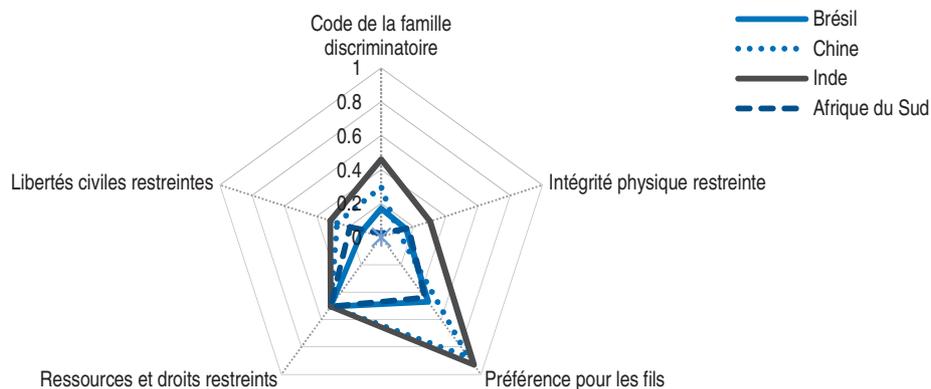
Tableau 3. **Distribution des personnes occupées par type d'emploi**
En pourcentage

| | 2000 | | 2005 | | 2010 | | 2012 | |
|--|------------|------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes | Femmes | Hommes |
| Salariés | 8 | 19 | 9 | 19 | 11 | 20 | 14 | 22 |
| <i>Dont les personnes bénéficiant d'une protection sociale</i> | <i>n/d</i> | <i>n/d</i> | 4 | 9 | 5 | 9 | 6 | 9 |
| Travailleurs occasionnels | 37 | 31 | 30 | 28 | 36 | 32 | 30 | 29 |
| Travailleurs indépendants rémunérés | 17 | 37 | 17 | 39 | 18 | 37 | 20 | 33 |
| Travailleurs indépendants non rémunérés | 38 | 13 | 43 | 14 | 35 | 11 | 35 | 18 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, National Sample Survey Organisation).

L'application déficiente des lois et la persistance d'éléments sexistes dans la législation influent également sur les possibilités d'emploi des femmes. Par rapport à d'autres BRIICS, l'Inde est mal classée à l'aune de l'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE) de l'OCDE, lequel évalue l'incidence de la législation et de facteurs socio-économiques ou religieux sur le statut des femmes (graphique 18). Alors que de nombreuses lois prévoient des dispositions relatives à l'égalité hommes-femmes, ces textes sont rarement appliqués. Malgré une législation sur l'égalité des rémunérations, les écarts de salaires demeurent marqués (van Klaveren et al., 2010 ; Rani et Belser, 2012, graphique 17) ; ainsi en 2012, 60 % des femmes occupant un emploi salarié ou occasionnel percevaient moins que le salaire minimum, contre 25 % chez les hommes (Rani et Belser, 2012). Les femmes sont désavantagées, en outre, par le droit de l'héritage, qui réduit leur indépendance financière, leur accès au crédit et leur autonomie décisionnelle (van Klaveren et al., 2010). Enfin, la législation du travail limite la durée du travail des femmes et leur accès à certains emplois.

Graphique 18. **Indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE)¹**



1. Chaque indicateur composant l'indice ISE prend une valeur comprise entre 0 (peu ou pas de discrimination) et 1 (très forte discrimination).

Source : OCDE, Base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (EID), 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163273>

Dans le même temps, l'entrepreneuriat féminin se développe, en particulier dans le secteur manufacturier où les femmes représentent 40 % des entrepreneurs (tableau 4). Toutefois, ce développement est imputable quasi exclusivement à des femmes qui créent leur propre emploi pour vivre, en travaillant depuis chez elles ou comme vendeuses de rue. Le nombre de femmes entrepreneurs employant un ou plusieurs salariés demeure, quant

Tableau 4. **L'entrepreneuriat féminin en Inde dans le secteur non structuré**
En pourcentage du nombre total d'entrepreneurs

| | 2000 | 2010 | Nombre |
|----------------------------------|------|------|-----------|
| Entrepreneurs | | | |
| Secteur manufacturier | 6 | 5 | 142 416 |
| Commerce | 4 | 3 | 81 149 |
| Services | 6 | 6 | 188 339 |
| Travailleurs indépendants | | | |
| Secteur manufacturier | 29 | 46 | 6 542 649 |
| Commerce | 6 | 10 | 1 770 225 |
| Services | 6 | 8 | 1 282 522 |

Source : Organisme national d'enquête par sondage (NSSO, *National Sample Survey Organisation*).

à lui, relativement stable (voir *Technical Background Paper n° 3*). L'initiative économique a été facilitée par le système éducatif, l'expérience professionnelle et les modèles de rôle, ainsi que par les quotas de représentation politique imposés aux conseils ruraux (Ghani et al., 2013 ; *Technical Background Paper n° 3*).

L'atonie de la demande explique également le manque de perspectives d'emploi. Les taux de chômage à deux chiffres observés parmi les femmes très diplômées indiquent que nombre d'entre elles voudraient travailler si elles avaient accès à des emplois correspondant à leurs qualifications. De même, selon certaines enquêtes, de nombreuses femmes sans activité déclarent qu'elles voudraient travailler davantage, en particulier depuis chez elles, s'il existait des emplois adaptés (NSSO). La croissance sans emploi a également réduit les possibilités, ainsi que le fait que la plupart des emplois aient été créés dans le secteur de la construction, qui tend à utiliser une main-d'œuvre masculine. L'OCDE estime que le taux de croissance annuelle de l'économie pourrait gagner jusqu'à 2.4 points de pourcentage si l'on mettait en œuvre un train de mesures propices à la croissance et à l'égalité hommes-femmes (voir *Technical Background Paper n° 1*).

L'Inde a été pionnière dans de nombreux programmes originaux pour améliorer le statut des femmes et leur participation à la vie économique, notamment sur les questions de formation, d'intégration de la dimension hommes-femmes dans l'élaboration des budgets, de quotas féminins dans les conseils locaux, exigeant une disposition sur la participation des femmes aux conseils d'administration dans la loi de 2013 sur les entreprises et la création d'une banque leur étant spécialement destinée. L'Inde s'est également engagée à renforcer la participation des femmes à l'activité économique dans le cadre des engagements qu'elle a pris au niveau du Groupe des Vingt (G20). Cependant, des mesures de parité hommes-femmes plus énergiques sont nécessaires pour que le taux d'activité féminin puisse réellement progresser (World Bank, 2012 ; Duflo, 2012). Il est important de renforcer l'application de l'arsenal législatif existant sur l'égalité hommes-femmes et les droits des femmes et d'abroger les dispositions légales discriminatoires. Les questions précises à aborder sont les suivantes :

- Développer le programme Aadhaar pour multiplier les opportunités offertes aux femmes en fournissant un compte bancaire à un plus grand nombre d'entre elles.
- Améliorer la protection sociale, les prestations de maternité, ainsi que la prise en charge des enfants et des personnes âgées pour libérer plus de femmes et leur permettre de prendre une activité dans le secteur formel.
- Renforcer l'action du ministère de la Femme et du Développement de l'Enfant sur la formation et l'accès au crédit pour développer l'entrepreneuriat féminin, y compris depuis le domicile.

- Remettre au goût du jour une proposition de 2002 visant à élargir le champ d'application des quotas par sexe aux assemblées parlementaires nationale et des États; les quotas de participation féminine dans les conseils locaux (30 à 50 % des sièges réservés aux femmes et présidence tournante) ont rehaussé le statut des femmes, en montrant qu'elles sont à la hauteur de la fonction, et amélioré la prise de décisions (Beaman et al., 2009, 2012).
- Développer la scolarité obligatoire pour les filles et changer la législation sur l'héritage et la dot pour repousser l'âge légal du mariage et permettre ainsi aux femmes d'investir davantage dans l'acquisition de compétences (World Bank 2012 ; Duflo 2010).
- L'État et les ONG doivent développer les programmes de formations qualifiantes qui ont permis de faire coïncider l'offre de compétences et les qualifications professionnelles recherchées.

Recommandations pour améliorer le fonctionnement du marché du travail

Principales recommandations pour réformer la réglementation du travail tout en améliorant l'éducation et la formation

- Réduire les obstacles à l'emploi formel en mettant en place un droit du travail plus simple et plus flexible, qui n'établisse pas de distinction en fonction de la taille des entreprises.
- Continuer à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier à l'enseignement secondaire, et mieux se focaliser sur la qualité de l'éducation à tous les niveaux. Mettre en place une formation professionnelle plus précoce et de meilleure qualité.

Principales recommandations pour favoriser l'activité économique des femmes

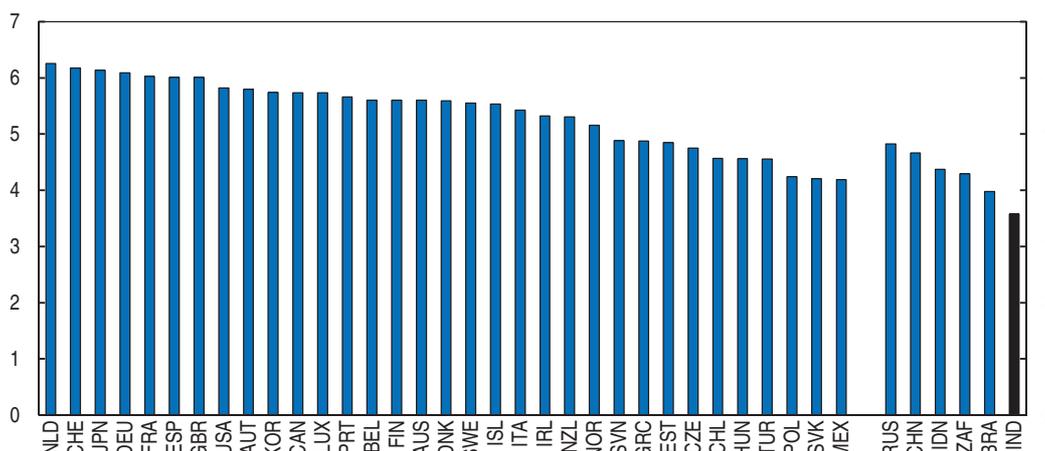
- Élargir le champ d'application des quotas de participation féminine aux assemblées parlementaires nationale et des États.
- Poursuivre la modernisation du droit du travail pour garantir l'égalité hommes-femmes dans l'accès au travail.
- Améliorer la mise en œuvre des lois relatives à l'égalité hommes-femmes.
- Développer l'enseignement secondaire et supérieur en faveur des femmes et les formations qualifiantes destinées aux femmes entrepreneurs.

Autre recommandation

- Prendre en compte les besoins en compétences des industriels dans la formation professionnelle ; les programmes d'enseignement devraient plus souvent faire l'objet d'une révision et d'une actualisation auxquelles seraient associés des universitaires et des spécialistes du monde industriel.

Améliorer les infrastructures

Les infrastructures de l'Inde, notamment l'approvisionnement électrique, sont de qualité médiocre (graphique 19). En conséquence, toutes les activités qui en sont lourdement tributaires, notamment le secteur manufacturier, se développent plus lentement (Gupta et al., 2008). La question des infrastructures figure en bonne place dans les priorités du gouvernement et le 12^e Plan (2012-17) prévoit de porter les investissements dans ce secteur à 8.2 % du PIB sur la période quinquennale (contre 7.2 % dans le 11^e Plan). La moitié de ces investissements seront financés par le secteur privé (Planning Commission, 2011). Or, les plans antérieurs ont connu des retards et des dépassements de budget phénoménaux

Graphique 19. **Les infrastructures de l'Inde sont de qualité médiocre**

Note : Indice de compétitivité mondiale – Infrastructures.

L'indice de compétitivité mondiale relatif aux infrastructures mesure leur qualité dans trois secteurs, pondérés de manière égale : les transports, l'électricité et la téléphonie. La majorité des informations sont recueillies à partir d'enquêtes menées auprès de cadres et dirigeants d'entreprises, qui donnent leur avis sur la qualité de chaque élément d'infrastructure.

Source : Forum économique mondial 2014-15.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163288>

(Ernst & Young et FICCI, 2012). Le Comité ministériel des investissements (CCI, *Cabinet Committee on Investment*), institué en décembre 2012, devrait aider à remettre rapidement sur les rails de grands projets d'infrastructure, mais il importera plus encore de simplifier la multitude des procédures administratives auxquelles se heurtent les projets. La stratégie en faveur de moins de bureaucratie et de plus de gouvernance, prônée par le nouveau gouvernement, et le regroupement de plusieurs ministères en un seul (comme pour l'énergie et les transports), devraient favoriser une prise de décisions plus rapide et plus efficace.

Les acquisitions foncières sont la principale cause de retard pour environ 70 % des projets d'infrastructure différés (IDFC et 3i Network, 2009 ; Ernst & Young, 2012 et FICCI, 2012). L'acquisition de terrains peut demander jusqu'à trois ans, même en l'absence d'opposition de la part des populations locales (Mahalingam et Vyas, 2011). La loi relative au droit à une indemnisation équitable et à la transparence des opérations d'acquisition foncière, de réhabilitation et de réinstallation, votée en septembre 2013, a majoré l'indemnisation versée aux foyers déplacés ou affectés d'une quelconque autre façon par ces opérations et devrait donc faire baisser le nombre de conflits et de litiges. Par ailleurs, les évaluations requises concernant les incidences sociales et environnementales des projets d'infrastructure doivent être menées avec efficacité et sans délai. Le consentement préalable obligatoire d'au minimum 80 % et 70 % des foyers concernés par une acquisition foncière, selon qu'elle est réalisée au profit de sociétés privées ou d'un partenariat public-privé, pourrait constituer une contrainte. Enfin, ainsi que le soulignait l'*Étude économique 2011*, une certaine clarification des titres de propriété s'impose car les registres fonciers sont généralement vieux, inexacts et incomplets.

Parmi les pays à revenu faible à moyen, l'Inde est le pays qui a le plus investi, en cofinancement avec le secteur privé, dans des projets d'infrastructure depuis cinq ans (World Bank, 2014). Soucieux de faciliter le financement à long terme de ces projets, le gouvernement a récemment mis en place des fonds d'investissement dans les infrastructures (IDF), relevé les plafonds applicables aux investissements des investisseurs institutionnels étrangers dans les projets d'infrastructure et assoupli les règles d'endettement extérieur. Les

banques continuent d'apporter l'essentiel du financement de ces projets (City of London, 2012), mais l'asymétrie des échéances de leur structure actif/passif limite leur capacité à accorder de nouveaux prêts à long terme. En outre, de nombreuses banques sont proches de leurs plafonds pruden­tiels de risques sur le secteur des infrastructures. La déréglementation du secteur financier et l'approfondissement des marchés obligataires, ainsi qu'il est suggéré ci-dessous, permettraient de lever plus de capitaux et d'attirer de nouveaux investisseurs.

Recommandations pour améliorer la qualité des infrastructures

Principale recommandation

- Imposer des délais clairs, rationaliser la documentation et mettre en place des guichets uniques pour les procédures d'autorisation.

Autre recommandation

- Améliorer la qualité des registres fonciers. Évaluer et modifier, au besoin, la nouvelle législation sur les acquisitions foncières. Il conviendrait de revoir les délais prévus dans la loi pour accélérer ces opérations.

Réformer le secteur financier

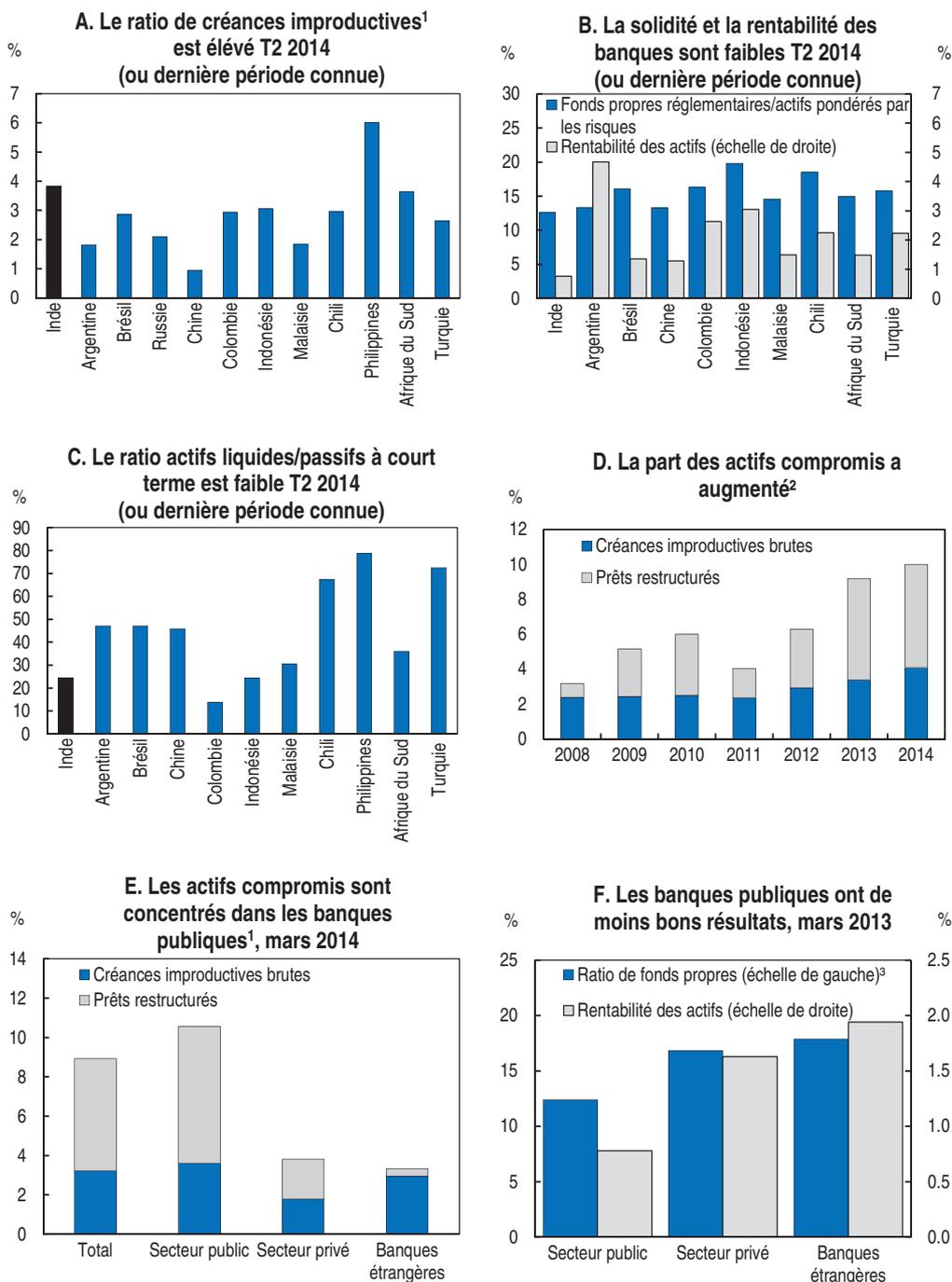
Le gouvernement est depuis longtemps massivement présent dans le secteur financier afin de soutenir les secteurs prioritaires et de favoriser l'accès des ménages pauvres aux services financiers. Si les banques publiques détiennent plus de 70 % du total des actifs des banques commerciales (RBI, 2013c), elles sont moins rentables, leur niveau de capitalisation est plus faible (graphique 20, parties E et D) et elles détiennent une fraction disproportionnée des créances improductives.

Toutefois, cette stratégie a vite montré ses limites lorsque les ménages ont détourné leur épargne du secteur financier, que le volume des créances improductives est monté en flèche et qu'il a fallu utiliser des fonds publics pour renflouer les banques. Les réformes promettent aux épargnants (y compris aux ménages pauvres) de plus forts taux de rentabilité financière et une affectation des fonds à un usage le plus productif qui soit (dont le financement d'infrastructures). En 2013, la commission chargée de réformer la législation du secteur financier (FSLRC) a préconisé un cadre législatif unique harmonisé, reposant sur les principes d'indépendance, de responsabilité et de transparence.

L'Inde impose de strictes exigences de fonds propres aux banques et a été l'un des premiers pays à appliquer les règles de Bâle III (qui devraient l'être pleinement d'ici mars 2018). Selon les tests de résistance de la RBI, le niveau de capitalisation des banques est solide et toute nouvelle détérioration de leurs actifs ou tout nouveau choc macroéconomique ne devrait pas faire tomber leur ratio de fonds propres en deçà du seuil réglementaire (RBI, 2013a et 2013b). Or, si ce ratio de fonds propres – c'est-à-dire le rapport total des fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques – reste en général au-delà du seuil réglementaire national de 9 %, il n'en a pas moins diminué (RBI, 2013c). De surcroît, les banques indiennes n'obtiennent pas de bons résultats à un certain nombre d'indicateurs (graphique 20, parties A, B et C).

L'augmentation constante de la part des créances improductives et des prêts aux entreprises restructurés dans le portefeuille global de prêts (graphique 20, parties D et E) est préoccupante. Les banques ont été autorisées à reclasser certaines créances non en

Graphique 20. Les résultats des banques se sont détériorés et sont moins bons que dans d'autres économies de marché émergentes



1. En pourcentage du montant brut des avances. Le ratio de créances improductives est le rapport entre la valeur de ces créances et la valeur totale du portefeuille de prêts.
2. En pourcentage du montant brut des avances. Les créances improductives sont des prêts qui cessent de rapporter des recettes à la banque émettrice. Un prêt restructuré est un crédit dont les conditions ont été modifiées. Les données présentées ici se rapportent aux valeurs des actifs en mars de chaque année.
3. Le ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques correspond aux fonds propres de la banque divisés par les actifs totaux pondérés en fonction du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel.

Source : Fonds monétaire international (FMI), Base de données des indicateurs de solidité financière, et Banque de réserve de l'Inde (RBI, Reserve Bank of India).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163290>

créances improductives, mais en créances restructurées (et à abaisser ainsi leurs obligations en matière de constitution de provisions) et de nombreuses banques en viennent à opter pour la politique du « *extend and pretend* », préférant prolonger les délais d'amortissement et faire comme si de rien n'était (Rajan, 2013). Globalement, les actifs compromis – créances improductives plus créances restructurées – représentaient 10 % de l'encours total de prêts en septembre 2013 (RBI, 2013b) et se concentraient dans les banques publiques. Les provisions obligatoires pour toute créance nouvellement restructurée ont été portées récemment de 2 % à 5 % et la RBI a mis en place de nouvelles règles, en vigueur à compter d'avril 2014, qui incitent à identifier en amont les actifs problématiques et à restructurer rapidement ceux jugés viables. La RBI va également mettre en place une base de données centrale sur les grands emprunteurs, facilitant ainsi la surveillance des grands risques (RBI, 2014b). Il convient de poursuivre les efforts de détection précoce des actifs dépréciés et de classification plus stricte des actifs (IMF, 2013 et 2014). Enfin, les banques commerciales devraient garantir l'indépendance des organismes d'instruction des dossiers de crédit et exercer plus de contrôle sur l'utilisation finale des fonds (RBI, 2013b).

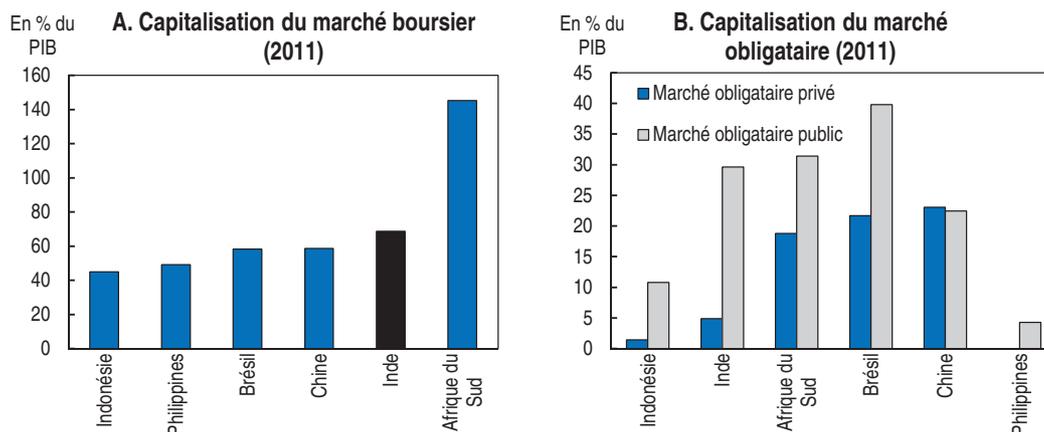
La réglementation sur l'affectation des fonds des banques est restrictive

Deux dispositions restrictives imposées aux banques majorent les coûts de financement à la charge du secteur privé et abaissent le coût apparent (mais pas le coût réel pour la collectivité) des dépenses publiques financées par l'emprunt. Les banques sont tenues d'affecter au minimum 40 % du montant net de leurs prêts aux « secteurs prioritaires » désignés par le gouvernement – agriculture, petites entreprises industrielles et un certain nombre d'autres catégories socio-économiques réputées « plus fragiles ». En outre, le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, *Statutory Liquidity Ratio*) impose aux banques de détenir 22 % de leurs dépôts sous forme de titres d'emprunt publics. L'abaissement récent du SLR est une mesure positive même si, en principe, les avoirs des banques en emprunts d'État sont supérieurs à ce ratio puisque seule la fraction de ces titres au-delà du SLR peut être utilisée pour les prises en pension réalisées pour la gestion des liquidités.

La RBI a récemment pris des mesures pour renforcer la concurrence et l'efficacité dans le secteur bancaire. Ainsi que l'évoquait l'*Étude économique 2011*, l'arrivée sur le marché de nouvelles banques privées a permis aux banques indiennes de gagner en efficacité. De nouveaux gains sont attendus puisqu'à compter de 2014, de nouvelles licences bancaires seront attribuées, les banques pourront ouvrir des agences sans autorisation préalable de la RBI et les banques étrangères seront autorisées à ouvrir des agences et des filiales.

Le marché des obligations de sociétés constitue une autre source potentielle de concurrence. Cependant, sa capitalisation ne représente que 5 % du PIB (graphique 21) et le marché des contrats d'échange sur risque de défaillance (CDS) est peu développé. Il est donc mal préparé à satisfaire des besoins de financement à long terme, notamment ceux des projets d'infrastructure. Les investisseurs institutionnels indiens sur le marché obligataire, comme les organismes de retraite et les compagnies d'assurance, sont tenus de détenir une grande partie de leurs actifs sous forme de titres d'État et le portefeuille des investisseurs institutionnels étrangers en obligations de sociétés est plafonné. La situation du marché obligataire contraste avec celle du marché des actions qui, grâce à la libéralisation et à une réglementation rationnelle, a atteint un niveau de classe internationale. Comme elles l'on fait pour le marché des actions, les autorités devraient ouvrir le marché obligataire en assouplissant progressivement les restrictions imposées aux investisseurs

Graphique 21. **Le marché des actions est bien développé alors que le marché des obligations privées est d'une taille inférieure à la normale**



Source : World Bank Financial Development and Structure Dataset.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163307>

indiens et étrangers. Une supervision sans faille sera nécessaire pour susciter la confiance des investisseurs dans un marché libéralisé.

L'inclusion financière est une priorité

L'accès à des services financiers via des comptes bancaires aide à protéger ses avoirs et les personnes qui accèdent à des comptes d'épargne, voire à des techniques d'épargne informelle, disposent d'un plus haut revenu, consomment davantage et sont plus productives (OECD, 2012 ; World Bank, 2012). Elles investissent dans des soins de santé préventifs et sont moins vulnérables à la maladie ou à tout autre événement inattendu (Dupas et Robinson 2013, 2011 ; Ashraf et al., 2010). En outre, la détention d'un compte bancaire renforce la capacité des femmes à prendre des décisions autonomes sur l'utilisation des ressources dans le ménage (Duflo, 2012) et en tant qu'entrepreneurs (OECD, 2012).

Malgré la forte densité du réseau d'agences bancaires – la quasi-totalité des villages de plus de 2 000 habitants en disposent d'une (RBI, 2013c) – l'inclusion financière demeure peu développée en Inde. L'utilisation des produits bancaires de base, à savoir les dépôts et le crédit, progresse, mais 35 % seulement des adultes ont un compte ouvert auprès d'une institution financière du système formel, contre 56 % au Brésil et 64 % en Chine (Demirguc-Kunt et al., 2013 ; Demirguc-Kunt et Klapper, 2013). En août 2014, le nouveau gouvernement a mis en place le programme Jan Dhan Yojana, qui vise à ouvrir 75 millions de comptes bancaires d'ici la fin janvier 2015. L'ouverture d'un compte dans le cadre de ce programme donnera droit à son titulaire à une garantie d'assurance contre les accidents et, après six mois de fonctionnement, à un mécanisme de découvert. Une assurance-vie est même incluse sous certaines conditions.

L'ouverture d'agences semble être un moyen coûteux et peu efficace pour atteindre les ménages pauvres. Dans une enquête, 20 % des répondants évoquent également le coût comme une raison à la non-ouverture d'un compte bancaire et les ménages du quintile inférieur de la distribution des revenus sont particulièrement susceptibles (à 34 %) de l'invoquer comme une raison majeure. Élargir l'accès de tous aux services bancaires exigerait d'envisager des modes de prestation de services moins coûteux, notamment grâce à des applications de téléphonie mobile, le portable connaissant un fort taux de pénétration en

Inde. Les services bancaires mobiles connaissent un vif succès dans des pays comme le Kenya et les Philippines (World Bank, 2012). Des stations-service ou des boutiques locales pourraient également dispenser des services bancaires, comme au Mexique ou au Brésil.

La démarche la plus fréquente pour contracter un nouveau prêt est d'emprunter auprès d'amis ou de membres de la famille, mais aussi de prêteurs informels. En revanche, les groupes d'entraide et les institutions de microfinance (IMF) se sont développés rapidement ces dernières années. La raison tient en partie au fait que les prêts des banques à ces deux catégories d'institutions sont comptabilisés au titre des prêts aux secteurs prioritaires ; toutefois, ils ne représentent qu'une fraction mineure du portefeuille global de prêts des banques commerciales (OECD, 2011). Les IMF n'ont pas le droit de proposer des comptes d'épargne, ce qui les prive d'une source de fonds possible et interdit l'accès des ménages pauvres à d'autres formes d'épargne.

Recommandations pour améliorer l'efficacité du secteur financier

Principale recommandation

- Renforcer la supervision bancaire par le biais d'une comptabilisation plus précoce des actifs dépréciés et de règles de provisionnement plus strictes.

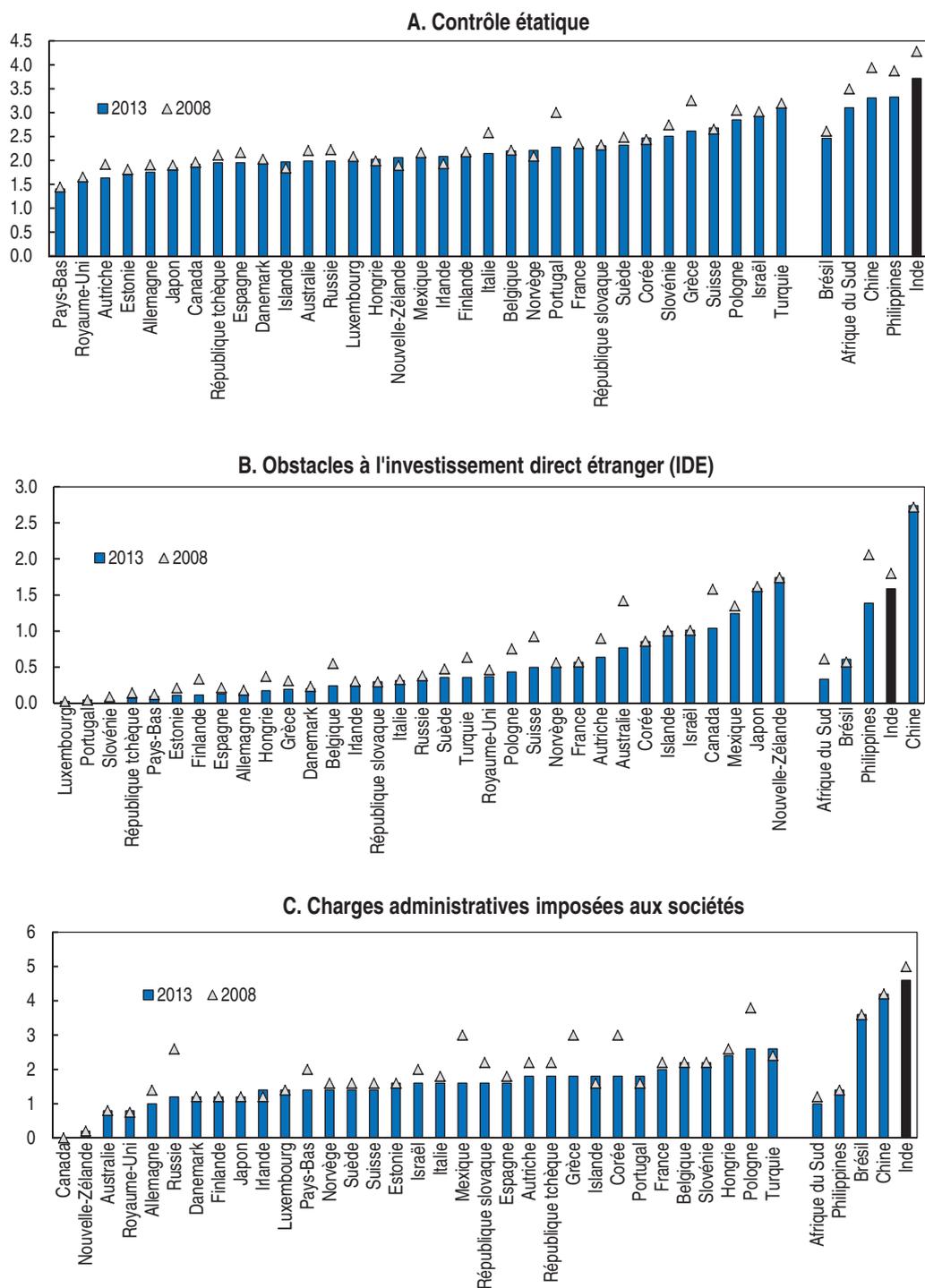
Autres recommandations

- Revoir à la baisse les obligations de prêt aux secteurs prioritaires et diminuer progressivement la proportion de titres d'État que les banques et les investisseurs institutionnels doivent détenir (au titre du coefficient de liquidité obligatoire). Continuer d'assouplir les restrictions applicables aux placements des investisseurs institutionnels étrangers sur le marché obligataire.
- En matière d'inclusion financière, continuer à miser sur l'offre de services bancaires par téléphone portable et dans les commerces locaux et autoriser les institutions de microfinance (IMF) à collecter des dépôts.

Améliorer l'environnement des entreprises

Sur les 36 pays couverts par l'indicateur de réglementation des marchés de produits de l'OCDE, l'Inde était le pays dont l'économie était la plus contrôlée par l'État en 2013, même si le niveau a reculé depuis 2008 (graphique 22). Si l'actionnariat public n'est pas nécessairement synonyme de moindre concurrence, les entreprises publiques jouissent concrètement d'un certain degré de puissance commerciale et de contraintes budgétaires plus souples, ne serait-ce que parce qu'elles bénéficient du soutien de l'État. Ainsi, les pertes cumulées du secteur de l'électricité, largement sous contrôle public, équivalaient à 2.4 % du PIB en 2011-12 (PFC, 2013).

La complexité des procédures réglementaires et la lourdeur des formalités administratives dont doivent s'acquitter les entreprises en Inde constituent un frein à la croissance, maintiennent les prix à un niveau élevé et ouvrent la voie à la corruption. En effet, comme cela avait été évoqué dans l'*Étude économique* de 2007, des procédures administratives excessivement complexes ont pour effet d'accroître les pouvoirs discrétionnaires des administrations, et donc de faciliter la corruption. D'après Bellver et Kaufmann (2005), il existe une forte corrélation négative entre la transparence institutionnelle et politique et la corruption. Dans le classement établi en fonction de l'Indice de perception de la corruption

Graphique 22. La réglementation des marchés de produits est restrictive¹

1. L'indicateur de réglementation des marchés de produits (RMP) de l'OCDE est constitué d'une série complète d'indicateurs élémentaires internationalement comparables, permettant d'évaluer dans quelle mesure la réglementation favorise, ou limite, la concurrence dans des domaines spécifiques. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, et sa valeur est d'autant plus élevée que la réglementation est restrictive. Seuls quelques-uns des indicateurs de RMP sont représentés sur ce graphique.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits, 2013.

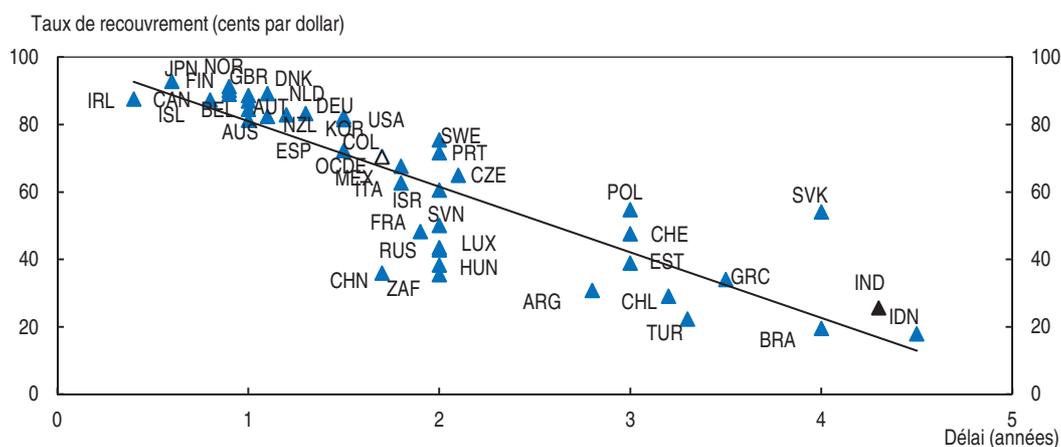
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163310>

(IPC) de Transparency International, l'Inde se situait au 94^e rang sur 177 pays en 2013, et elle a reculé dans le classement des pays fondé sur leur degré de maîtrise de la corruption (Indicateurs de gouvernance dans le monde de la Banque mondiale). En raison d'une administration défaillante et de la corruption, une grande partie des subventions (relatives à l'électricité, à l'alimentation et aux carburants) ne bénéficie pas aux catégories de population les plus démunies ; l'absence de suivi digne de ce nom et le manque de rigueur qui caractérise les mécanismes de responsabilité se traduisent par des phénomènes de gaspillage, de déperdition et de corruption (Rangarajan, 2005). Les récents efforts déployés pour simplifier les procédures administratives – tels que la mise en place d'un guichet unique en ligne permettant d'obtenir des autorisations et de s'acquitter de ses obligations déclaratives – et abroger des règles archaïques sont bienvenus, et devraient contribuer à faire reculer la corruption.

Des initiatives ont été prises pour simplifier et améliorer l'administration publique, notamment par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC), afin d'accroître sa transparence. Néanmoins, il faut que ces efforts se diffusent vers le bas des structures hiérarchiques dans les ministères et qu'elles se concrétisent aux niveaux inférieurs. Une plus grande attention doit par ailleurs être accordée aux problèmes de mise en œuvre. De nombreuses initiatives louables prises au sommet de la pyramide administrative n'atteignent jamais sa base en raison d'un manque de volonté politique et de capacités au sein de l'administration. Un certain nombre de domaines relèvent directement de la compétence des États en Inde, mais l'attitude de leurs administrations et l'efficacité avec laquelle elles appliquent le droit fondamental peuvent varier considérablement. Il faut renforcer la Commission centrale de vigilance, qui est la principale autorité de lutte contre la corruption, notamment en veillant à ce que la procédure de nomination de son président soit marquée par une plus grande indépendance.

Les obstacles à la sortie du marché sont également nombreux. Les procédures de faillite durent en moyenne 4.3 ans, contre 1.7 an dans les pays de l'OCDE, et le taux de recouvrement des actifs des sociétés en faillite est faible (graphique 23). Il s'ensuit que des ressources restent immobilisées pendant de longues périodes dans des entreprises économiquement non viables, mettant dans l'embarras leurs créanciers, parmi lesquels des banques. Alliés à

Graphique 23. **Il est possible d'améliorer le droit de la faillite et le taux de recouvrement des créances**



Source : Banque mondiale, Base de données Doing Business.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163324>

une législation sur la protection de l'emploi restrictive, ces facteurs expliquent le développement à l'extrême du secteur informel. La nouvelle loi sur les entreprises devrait accélérer les procédures d'immatriculation et, s'agissant des entreprises en difficulté, donner plus de pouvoirs à leurs créanciers pour superviser un plan de sauvetage et moins de pouvoirs aux dirigeants en place. Mais il faudrait aller encore plus loin. Moins de bureaucratie et moins de barrières au désinvestissement, notamment par la réforme du droit de la faillite, apporteraient plus de dynamisme économique et de croissance.

Si l'Inde est nettement plus ouverte à l'IDE que la Chine, les barrières à l'investissement étranger y sont nettement plus nombreuses que dans la plupart des économies de l'OCDE. Les entrées d'IDE demeurent faibles en pourcentage de l'investissement total (OCDE, 2011), privant l'Inde d'une précieuse source de fonds stables, de transfert de technologie et de croissance. Les mesures récentes – en faveur d'une plus grande ouverture de la distribution de détail à partir de 2013 et d'une nouvelle déréglementation des secteurs de la défense et de l'assurance en 2014 – vont dans la bonne direction.

Recommandations pour améliorer l'environnement réglementaire des entreprises

Principale recommandation

- Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises et d'ouvrir l'économie.

Autres recommandations

- Renforcer la gouvernance des entreprises publiques et réduire peu à peu l'actionnariat public.
- Simplifier la réglementation et alléger les formalités administratives des entreprises. Mettre en place un droit moderne de la faillite.

Améliorer la situation sanitaire en optimisant le rapport coût-efficacité

L'Inde dispose d'un système national de santé qui, en principe, offre toute une panoplie de services universels gratuits, mais en pratique, le système doit faire face à des nombreuses difficultés pour y parvenir. La force des services de santé publique tient à leur implantation sur l'ensemble du territoire, notamment dans les localités rurales où résident les populations pauvres. Des progrès considérables ont été accomplis : la mortalité infantile a été réduite presque de moitié depuis 1990, l'espérance de vie a augmenté et la victoire contre la poliomyélite a été déclarée en janvier 2014. Pour autant, la situation sanitaire de la population demeure médiocre, même en regard de pays au même niveau de développement économique. La forte mortalité due à des maladies évitables, notamment parmi les nourrissons, en est l'illustration. Cette situation nuit au bien-être, elle fait baisser le taux d'activité, diminue les rendements de l'éducation et limite la capacité et les incitations à épargner. Les dépenses de santé ont fait passer 60 millions d'Indiens en dessous du seuil de pauvreté en 2010 (Marten et al., 2014).

La faible espérance de vie en Inde rend compte de la forte mortalité des jeunes, due à des maladies transmissibles inextricablement liées à la pauvreté et à cet égard, les progrès les plus notables en matière de situation sanitaire viendront non pas de l'hôpital, mais du déploiement de mesures auprès de l'ensemble de la population (Chow et al., 2007). Les mesures qui s'imposent consistent, par exemple, à améliorer les réseaux d'assainissement

et l'accès à l'eau potable, l'éducation sexuelle et la vaccination infantile. Le relèvement des taxes sur les tabacs, le renoncement partiel aux combustibles solides pour la cuisson des aliments, l'absorption contrôlée de sel et le renforcement de la sécurité routière sont autant de facteurs qui peuvent aider à prolonger l'espérance de vie des populations pauvres.

Il faudra davantage de ressources publiques, une plus grande efficacité du secteur public et une plus forte implication des acteurs privés pour répondre aux besoins de santé colossaux de l'Inde. Le système souffre aujourd'hui de la modestie des budgets, d'un manque de personnel formé et d'une mauvaise gestion. Si récemment, les dépenses de santé publique ont légèrement augmenté pour s'établir à 1.2 % du PIB, elles demeurent très faibles en regard des autres BRIICS. Il en résulte que les infrastructures publiques font défaut là où on en a besoin, qu'elles sont surchargées et qu'elles manquent d'équipements de base. Les prestataires de santé privés se sont multipliés, mais l'offre est de qualité variable, allant de services non qualifiés dispensés dans des zones pauvres à des services haut de gamme, rivalisant avec ce qui se fait de mieux dans l'OCDE. Parallèlement, l'assurance-maladie privée demeure sous-développée et vise en priorité les ménages aisés, de sorte que les frais de santé entament largement le budget des ménages pauvres (Ladusingh et Pandey, 2013).

Pour réaliser une couverture santé universelle, l'Inde aura besoin de plus que ce que prévoyait le précédent plan des autorités, qui visait à relever les dépenses de 1.9 % à 2.5 % du PIB. Une fraction importante des dépenses programmées en faveur de cet objectif sont affectées à l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement. Le plan national de santé en faveur des zones rurales, lancé en 2005 et complété en 2013 par un plan national de santé en faveur des zones urbaines, a déjà permis d'augmenter les ressources versées aux États pour financer leurs dépenses de santé et s'est traduit par une nette amélioration des services de santé publique. Toutefois, il faut aller encore plus loin. Il en coûtera, selon les estimations, entre 0.4 % et 1% du PIB d'ici 2017, en plus de ce qui est déjà prévu par les autorités, pour assurer un ensemble de prestations de services essentiels auprès de toute la population (World Bank, 2013). L'administration centrale devra ouvrir la voie en fournissant des ressources supplémentaires car les États ont une capacité réduite et inégale pour lever des recettes.

Les régimes publics d'assurance-maladie destinés aux populations pauvres se sont développés rapidement pour favoriser l'équité d'accès aux soins. Le plus important de ces régimes, le programme national d'assurance-maladie RSBY (Rashtriya Swasthya Bima Yojana), a été lancé en 2008 en faveur des ménages au-dessous le seuil de pauvreté et des travailleurs du secteur informel. Ce régime couvre désormais 38 millions de familles, sur les 60 millions qui, d'après les estimations, sont au-dessous le seuil de pauvreté. Il rembourse les frais de soins exposés par les pauvres dans les hôpitaux privés et met en place des mesures d'incitation pour accroître l'activité des hôpitaux publics et leur efficacité en autorisant la rémunération à la performance. Or, les familles pauvres ont rarement recours aux soins financés par le RSBY, faute, souvent, de disposer d'informations sur leur couverture. Aussi faudrait-il prendre des initiatives pour sensibiliser les populations ciblées. Le gouvernement envisage d'étendre le RSBY aux services de soins de santé primaires. Les dispensaires publics dans les zones défavorisées (dans les localités rurales et les bidonvilles urbains, en particulier) devraient être prioritaires car les soins primaires ont plus d'impact sur les populations pauvres.

L'Inde compte trop peu de personnels de santé qualifiés malgré l'accroissement du nombre d'étudiants en médecine depuis 2009. Les besoins les plus criants concernent les personnels infirmiers car ce sont eux qui sont en première ligne pour dispenser les soins

élémentaires aux populations pauvres. En conséquence, les médecins ont à exécuter trop de tâches de base. La stratégie du gouvernement de doubler le nombre d'instituts de formation des travailleurs de santé est une bonne idée, mais elle doit s'accompagner d'autres réformes. La déréglementation de l'enseignement médical et le nombre croissant d'instituts privés ont augmenté les capacités de formation, mais il sera primordial de mettre en place un cadre de qualité et de veiller à ce que les coûts de formation demeurent raisonnables pour garantir un volant de médecins et d'infirmiers correctement formés. De même, l'administration centrale doit résolument donner la priorité aux États du nord du pays dans ses décisions d'implantation des facultés de médecine car c'est là que les professionnels font le plus cruellement défaut.

La formation des personnels médicaux actuels pourrait également être améliorée. L'idée de mettre en place un cursus de formation aux soins médicaux plus court en milieu rural pour répondre aux besoins élémentaires de populations sous-desservies est intéressante. De même, à l'instar de ce qui s'est fait en Corée et de ce qu'expérimentent les États du Tamil Nadu et du Maharashtra, il faudrait donner aux médecins traditionnels la possibilité de passer un diplôme de mise à niveau en soins médicaux ou en soins infirmiers. Le nouveau plan de formation continue des personnels infirmiers est une bonne chose car il permet de mettre à niveau leurs compétences. Le gouvernement devrait aller encore plus loin et encourager le perfectionnement de personnels infirmiers possédant des compétences médicales spécialisées (cliniques et pratiques) dans certains domaines de spécialité, comme aux États-Unis, au Canada et en Irlande (OECD, 2010).

Les autorités et les universités devraient également encourager les professionnels à travailler en zones rurales. L'Australie et le Canada ont instauré une alternance obligatoire de la formation en zones rurales et en soins primaires. De même, l'État du Tamil Nadu réserve une partie des postes de formation en deuxième cycle à ceux qui ont travaillé dans le public. D'autres États devraient en faire de même.

La qualité des soins est très variable dans les établissements médicaux privés car les procédures d'agrément sont peu développées. L'application d'une réglementation sur la qualité contribuerait à garantir que les services de santé privés respectent des normes de soins minimales et que les professionnels médicaux présentent des qualifications minimales. La récente loi sur les établissements cliniques fournit la base d'une réglementation du secteur privé, mais il faudrait la mettre en œuvre plus rapidement et veiller à ce qu'elle soit mieux respectée et adoptée dans tous les États. La tenue d'un registre actualisé des professionnels médicaux qualifiés est essentielle pour s'assurer de leur savoir-faire et pointer les cas de pratique abusive. Si dans la plupart des pays de l'OCDE, les associations médicales gèrent ces registres et obligent les médecins à se former en continu pour actualiser leurs connaissances, le conseil des médecins en Inde n'a pas pris de dispositions dans ce sens. À l'image de qu'on fait Israël et la Turquie, le gouvernement indien devrait intervenir si la profession médicale est incapable de prendre de telles dispositions.

Enfin, pour mieux contrôler l'utilisation des ressources et les performances, il convient d'améliorer la qualité et l'actualité des données sur les services effectivement dispensés. À cet effet, il faudrait réformer le système d'informations de gestion de la santé (HMIS) en formant et en motivant les fonctionnaires locaux (Husain et al., 2012). Il conviendrait également de renforcer l'aptitude des États à dispenser des soins de santé. Ainsi, on observe que les États où les dirigeants sont mieux formés obtiennent de meilleurs résultats (Muralidharan et al., 2013), ce qui indique qu'il faudrait développer la formation

au management. La pratique de l'alternance fréquente dans la fonction publique indienne doit être modifiée de façon que les dirigeants puissent être responsables des mesures qui prennent du temps à porter leurs fruits. En outre, il conviendrait d'envisager de développer le recours aux modes de rémunération à la performance des hôpitaux (avec les groupes homogènes de patients, par exemple), aux centres de soins primaires et aux professionnels de santé pour optimiser l'emploi des ressources.

Recommandations pour améliorer l'état de santé de tous

Principales recommandations

- Augmenter les dépenses publiques de santé en particulier dans la prévention et les soins primaires, notamment en zones rurales et dans les bidonvilles urbains.
- Accroître le nombre de professionnels de santé et améliorer la qualification des professionnels en zones rurales.
- Renforcer la gestion des établissements publics de santé et veiller à ce que les établissements privés et leurs salariés respectent des normes de qualité minimales.

Bibliographie

- Anand, R., S. Mishra and S. Peiris (2013), "Inclusive Growth: Measurement and Determinants", *IMF Working Paper*, No. 13/135, www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=40613.0.
- Ashraf, N., E. Field and J. Lee (2010), *Household bargaining and excess fertility: An experimental study in Zambia*, Mimeo, Harvard University.
- Balarajan, Y., S. Selvaraj and S.V. Subramanian "Health care and equity in India" *The Lancet*, Vol. 377, Issue 9764, pp. 505-515, February, [http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736\(10\)61894-6](http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(10)61894-6).
- Beaman, L., R. Chattopadhyay, E. Duflo, R. Pande and P. Topalova (2012), "Powerful Women: Does Exposure Reduce Bias?", *The Quarterly Journal of Economics* No. 124 (4), Oxford University Press, Oxford.
- Black, J., M. Hopper and C. Bank (2007), "Making a success of Principles-based regulation", *Law and Financial Markets Review*, May 2007, 191-206.
- Blanchard, O. (2013), "Monetary policy will never be the same", www.voxeu.org/article/monetary-policy-will-never-be-same.
- Blanchard, O. and F. Giavazzi (2004), "Improving the SGP through a Proper Accounting of Public Investment", *CEPR Discussion Paper* No. 4220.
- Blundell-Wignall, A. and C. Roulet (2013a), "Macro-prudential policy, Bank systemic risk and capital controls", *DAF/CMF(2013)11/rev1*.
- Blundell-Wignall, A. and C. Roulet (2013b), "Capital Controls On Inflows, The Global Financial Crisis And Economic Growth: Evidence For Emerging Economies", *DAF/CMF(2013)12*.
- Burniaux, J. and J. Chateau (2011), "Mitigation Potential of Removing Fossil Fuel Subsidies: A General Equilibrium Assessment", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 853, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kgdx1jr2plp-en>.
- CGAP (2013), "Direct Benefit Transfer and Financial Inclusion, Learning from Andhra Pradesh", www.cgap.org/sites/default/files/andhra_pradesh_summary_final.pdf.
- Chow J., S. Darley and R.Laxminarayan (2007), "Cost-effectiveness of Disease Interventions in India", *Resources for the Future Discussion paper*, Washington.
- City of London (2012), *Indian Infrastructure 2010-2012: Review*, September, www.cityoflondon.gov.uk/business/support-promotion-and-advice/promoting-the-city-internationally/india/Documents/Indian%20Infrastructure%20review%20paperSept2012.pdf.
- Controller and Auditor General of India (2013), "Union Government (Ministry of Rural Development) – Report of the Comptroller and Auditor General of India on Performance Audit of Mahatma Gandhi

- National Rural Employment Guarantee Scheme”, Report, No. 6, http://saiindia.gov.in/english/home/Our_Products/Audit_Report/Government_Wise/union_audit/recent_reports/union_performance/2013/Civil/Report_6/Report_6.html.
- Crisil (2014), “Hire & Lower – Slowdown compounds India’s job-creation challenge”, January www.crisil.com/pdf/research/CRISIL_Research_Insight_Employment_Jan2014.pdf.
- Demirguc-Kunt, A. and L. Klapper (2013), “Measuring Financial Inclusion – Explaining variation across and within countries”, www.brookings.edu/~media/Projects/BPEA/Spring%202013/2013a_klapper.pdf.
- Demirguc-Kunt, A., L. Klapper and D. Randall (2013), “The Global Findex Database: Financial Inclusion in India”, *Findex notes*, February.
- Dougherty, S. (2009), “Labour regulation and employment dynamics at the state level in India”, *Review of Market Integration*, 1: 295 March 2013, <http://rmi.sagepub.com/content/1/3/295>.
- Dougherty, S., V. Frisancho Robles and K. Krishna (2011), “Employment Protection Legislation and Plant-Level Productivity in India”, www.oecd-ilibrary.org/economics/employment-protection-legislation-and-plant-level-productivity-in-india_5kg0ndktrx46-en.
- Drèze, J. and A. Sen (2013), *An Uncertain Glory – India and its Contradictions*, Princeton Press
- Duflo, E. (2012), “Women’s empowerment and economic development”, *CEPR discussion paper No. 8734*, January, London.
- Dupas, P. and J. Robinson (2013) “Savings Constraint and Microenterprise Development: Evidence from a Field Experiment in Kenya.” *American Economic Journal: Applied Economics*. No. 1: 163-92.
- Ernst & Young (2012) “Higher Education in India: Twelfth Five Year Plan (2012-2017) and beyond”, FICCI Higher Education Summit, [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Higher_Education_in_India/\\$File/EY-FICC_Higher_Education_Report_Nov12.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/Higher_Education_in_India/$File/EY-FICC_Higher_Education_Report_Nov12.pdf).
- FICCI (2012) “Lack of affordable & quality power: shackling India’s growth story”, www.irgamag.com/images/pdf/Power%20Report.pdf.
- Forbes, K. and M.W. Klein (2013), “Policymaking in crises: pick your poison”, *Vox* www.voxeu.org/article/policymaking-crises-pick-your-poison.
- Gandullia, L., N. Iacobone and A. Thomas (2012), “Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia and South Africa”, *OECD Taxation Working Papers*, No. 14, OECD Publishing, www.oecd-ilibrary.org/taxation/modelling-the-tax-burden-on-labour-income-in-brazil-china-india-indonesia-and-south-africa_5k8x9b1sw437-en.
- Ghani, E., W. Kerr and S. D. O’Connell (2013), “What explains Big Gender Disparities in India – Local Industrial Structures and Female Entrepreneurship” *World bank policy research working paper No.6228*.
- Ghose, A.K. (2011), “Addressing the employment challenge: India’s MGNREGA”, *Employment Working Paper*, No. 105, www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/---analysis/documents/publication/wcms_175197.pdf.
- Government of India (2014), *Economic Survey 2013-14*, Indian Ministry of Finance, <http://indiabudget.nic.in/survey.asp>.
- Government of India (2013), *Economic Survey of India*, Indian Ministry of Finance, <http://indiabudget.nic.in>.
- Government of India (2010), *India: Greenhouse Gas Emissions 2007*, Indian Network for Climate Change Assessment, available at: www.moef.nic.in/downloads/public-information/Report_INCCA.pdf.
- Goyal, R. (2013), “Sustainable Level of India’s Current Account Deficit”, *RBI Working Paper No. 16/2012* <http://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/WPSSLI070812.pdf>.
- Goyal, S. and P. Pandey (2012), “Contract teachers in India”, *Education Economics*, Vol. 21, Issue 5, pp. 464-484, www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/09645292.2010.511854.
- Grantham Institute for Climate change (2012), *An Assessment of India’s 2020 carbon intensity target*, Imperial College London.
- Gulati, A., J. Gujral and T. Nandakumar (2012), “National Food Security Bill – Challenges and Options”, Commission for Agriculture Costs and Prices, *Discussion Paper No. 2*, <http://cacp.dacnet.nic.in/NFSB.pdf>.
- Gupta, P., R. Hasan and U. Kumar (2008), “What constraints Indian manufacturing?”, *ERD Working Paper No. 119*, Asian Development Bank.
- Hagemann, R. (2010), “Improving fiscal performance through fiscal councils”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 829, www.oecd.org/eco/surveys/46673013.pdf.

- Husain, Z., N. Saikia and R.S. Bora (2012), "Opportunities and challenges of health management information system in India: A case study of Uttarakhand", *MPRA Paper*, <http://mpa.ub.uni-muenchen.de/40014/>.
- IEA (2013) "Emissions of CO₂, CH₄, N₂O, HFC_s, PFC_s and SF₆", IEA CO₂ Emissions from Fuel Combustion (database).
- Imbert, C. and J. Papp (2013), "Labor Market Effects of Social Programs: Evidence from India's Employment Guarantee", <http://d.repec.org/n?u=RePEc:oxf:wpaper:wps/2013-03&r=dev>.
- Imbert, C. and J. Papp (2012), "Equilibrium Distributional Impacts of Government. Employment Programs: Evidence from India's Employment Guarantee", *PSE Working paper*, No. 2012-14, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/68/04/51/PDF/wp201214.pdf>.
- IMF (2013) Article IV, www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=40299.0.
- Indian Institute of Corporate Affairs (2011), "GST and development of single national market", www.iica.in/images/GST%20Single%20National%20Market.pdf.
- Infrastructure Development Finance Company (IDFC), 3i Network (2009), "India Infrastructure Report 2009: Land – A Critical Resource for Infrastructure", Oxford University Press. www.idfc.com/pdf/report/IIR-2009.pdf.
- Infrastructure Development Finance Company (IDFC) Foundation (2013), "India Infrastructure Report 2012: Private Sector in Education", Routledge, www.idfc.com/pdf/report/IIR-2012.pdf.
- Jahan, S. (2012), "Inflation Targeting: Holding the Line", Finance & Development www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/basics/target.htm.
- Jha, S. and B. Ramaswami (2011), "The Percolation of Public Expenditure: Food Subsidies and the Poor in India and the Philippines", *Indian Statistical Institute discussion paper* No. 11-14, www.isid.ac.in/~pu/dispapers/dp11-14.pdf.
- Joumard, I. and J. Londoño Vélez (2013), "Income Inequality and Poverty in Colombia – Part 2. The Redistributive Impact of Taxes and Transfers", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1037, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/5k487n4r0t8s-en>.
- Khera, R. and N. Nayak (2009), "Women Workers and Perceptions of the National Rural Employment Guarantee Act", *Economic & Political Weekly* OCTOBER 24, 2009, Vol. XLIV No. 43, <http://knowledge.nrega.net/818/1/REGS.pdf>.
- Klasen, S. and J. Pieters (2013), "What Explains the Stagnation of Female Labor Force Participation in Urban India?", *IZA DP No. 7597* <http://ftp.iza.org/dp7597.pdf>.
- Ladusingh, L. and A. Pandey (2013), "High inpatient care cost of dying in India" *Journal of Public Health*, Vol. 21, Issue 5, October, <http://link.springer.com/article/10.1007/s10389-013-0572-9/fulltext.html>.
- Lim, C., F. Columba, A. Costa, P. Kongsamut, A. Otani, M. Saiyid, T. Wezel and X. Wu (2011), "Macroprudential Policy: What Instruments and How to Use Them? Lessons from Country Experiences", *IMF working paper*, October.
- Mahalingam, A. and A. Vyas (2011), "Comparative Evaluation of Land Acquisition and Compensation Processes", *Economic and Political Weekly* August, Vol. XLVI, No. 32.
- Mehrotra, S., S. Sinha, J.K. Parida and A. Gandhi (2014), "Why a jobs turnaround despite slowing growth?", *IAMR Occasional Paper No1/2014*, *Literature\Mehrotra 2014 on employment trends.pdf*.
- Ministry of Rural Development, Government of India (2012), *An Anthology of Research Studies on the Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Act, 2006-2012*.
- Mohanty, D., A.B. Chakraborty, A. Das and J. John (2011), "Inflation Threshold in India: An Empirical Investigation", *RBI Working Paper No. 18*, http://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/18WPS_071011F.pdf.
- Mohanty, D. (2011), "How does the Reserve Bank of India conduct its Monetary Policy?", *Reserve Bank of India Bulletin*, September.
- Morgan Stanley (2014), "India Economics – Macro Indicators Chartbook: Still Stuck in a Low Growth Trend", Morgan Stanley Research, January.
- Muraleedharan, V.R., U. Dash and L. Gilson (2013), "Tamil Nadu 1980s-2005: A Success Story in India", Chapter 6 in *Good Health at Low Cost, 25 years on*, London School of Hygiene and Tropical Medicine, <http://ghlc.lshtm.ac.uk/>, last accessed 6 March 2014
- NCAER (2009), "Moving to Goods and Services Tax in India: Impact on India's Growth and International Trade", Prepared for the Thirteenth Finance Commission Government of India. www.ncaer.org/Downloads/WorkingPapers/wp103.pdf.

- OECD (2010a), "Nurses in Advanced Roles: A Description and Evaluation of Experiences in 12 Developed Countries", *Health Working Paper* No. 54.
- OECD (2011), *OECD Economic Survey on India*, pp. 36- 37.
- OECD (2012), "Mapping Global Value Chains", *OECD Working Paper*, TAD/TC/WP/RD9, www.oecd.org/dac/aft/MappingGlobalValueChains_web_usb.pdf.
- PFC (2013), "Report on the performance of state power utilities for the years 2009-10 to 2011-12", Power Finance Corporation Ltd.
- Planning Commission (2011), *Faster, Sustainable and More Inclusive Growth – An Approach to the 12th Five Year Plan*.
- Planning Commission (2013), *Twelfth Five Year Plan (2012-2017), Social Sector, Volume III*.
- Rajan, R. (2013), "The five Pillars of Reserve Bank of India's financial sector policies", Speech by Dr Raghuram Rajan, Governor of the Reserve Bank of India, at Bancon 2013, Mumbai, November.
- Rani, U. and P. Belser (2012), "The effectiveness of minimum wages in developing countries: The case of India", *International Journal of Labour Research* Vol. 4, Issue 1, www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/publication/wcms_183568.pdf.
- RBI (2013a), *Financial Stability Report*, Issue 7, June, <http://rbi.org.in/scripts/PublicationReportDetails.aspx?UrlPage=&ID=712>.
- RBI (2013b), *Financial Stability Report*, Issue 7, December, http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/PublicationReport/Pdfs/FSRDEC301213_FL.pdf.
- RBI (2013c), *Report on Trend and Progress of Banking in India*, June, http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/Publications/PDFs/ORTP21112013_F.pdf.
- RBI (2014a), Expert Committee, "Report of the Expert Committee to Revise and Strengthen the Monetary Policy Framework", January, http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/PublicationReport/Pdfs/ECOMRF210114_F.pdf.
- RBI (2014b), "Early Recognition of Financial Distress, Prompt Steps for Resolution and Fair Recovery for Lenders: Framework for Revitalising Distressed Assets in the Economy", January 30, 2014, <http://rbiidocs.rbi.org.in/rdocs/content/pdfs/NPA300114RFF.pdf>.
- Saborowski, C., S. Sanya, H. Weisfeld and J. Yopez (2014), "Effectiveness of Capital Outflow Restrictions", *IMF Working Paper*, No. 14/8, www.imf.org/external/pubs/cat/longres.aspx?sk=41269.0.
- UNFCCC (2014), Clean Development Mechanism portal, website accessed on 28/07/2014: <http://cdm.unfccc.int/>.
- Vaidya, D.S. and K. Kanagasabapathy (2013), "Reform of Indirect Taxes – Hurdles before the GST", *Economic and Political Weekly*, June, Vol. 48, Nos. 26 & 27, *Literature\Vaidya 2013 Reform of Indirect Taxes.pdf*.
- Van Klaveren et al. (2010) "An Overview of Women's Work and Employment in India", Decisions for life MDG3 Project, *Country Report*, No. 13, Amsterdam .
- World Bank (2008), *Skill Development in India, the Vocational Education and Training System*, World Bank, Washington.
- World Bank (2012), *India Economic Update*, September, www.wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2012/10/10/000356161_20121010010015/Rendered/PDF/730930REVISIONOpdata0September02012.pdf.
- World Bank (2013), "Doing business 2013: Smarter regulations for small and medium-size enterprises", www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Annual-Reports/English/DB13-full-report.pdf.
- World Bank (2013), *Paying Taxes*, www.doingbusiness.org/~media/GIAWB/Doing%20Business/Documents/Special-Reports/Paying-Taxes-2013.pdf.
- World Bank (2014), *Private Participation in Infrastructure Database*, <http://ppi.worldbank.org/explore/Report.aspx?mode=1>.
- Zimmermann, L. (2012), "Labor Market Impacts of a Large-Scale Public Works Program: Evidence from the Indian Employment Guarantee Scheme", *IZA DP*, No. 6858, <http://ftp.iza.org/dp6858.pdf>.

ANNEXE

Suites données aux recommandations antérieures de l'OCDE

Dans la présente annexe sont passées en revue les suites données aux recommandations formulées dans les Études précédentes. Elle couvre les domaines suivants : les finances publiques, les subventions, le système fiscal, l'enseignement, le marché du travail, les marchés de biens et de services (y compris les entreprises publiques), la réforme du système financier et les infrastructures. Chaque recommandation est suivie d'une note consacrée aux éventuelles mesures prises depuis l'Étude de 2011. Les recommandations qui apparaissent pour la première fois dans cette Étude sont présentées dans le chapitre correspondant.

Finances publiques

Cadre budgétaire

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|------------------------------|
| Réviser les principes de la comptabilité publique pour y introduire les amortissements. Instaurer des budgets glissants sur trois ans détaillés, qui s'inscrivent dans la stratégie d'assainissement budgétaire à moyen terme. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Adopter de nouvelles dispositions législatives créant une Commission des finances permanente chargée de surveiller l'application des règles budgétaires. | Aucune mesure n'a été prise. |

Dépenses publiques

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|---|
| Poursuivre les programmes pilotes de transferts monétaires, notamment de transferts monétaires conditionnels pour fournir une aide directe aux plus démunis. Rendre plus efficace le système public de distribution en introduisant des bons d'alimentation qui pourraient être rachetés à un prix équitable, ou créer des commerces spécialisés, ou encore instituer des transferts monétaires. | Le système de virement direct des prestations (DBT, <i>Direct Benefit Transfer</i>) a été mis en place en 2013. Pour divers dispositifs de prestations sociales, les bénéficiaires reçoivent des fonds directement sur des comptes bancaires assortis d'un numéro d'identification personnelle unique, ce qui permet d'éliminer les intermédiaires et la corruption. Le champ d'application du DBT n'inclut cependant pas des programmes de subventions clés, notamment les programmes de subventions alimentaires et d'emploi rural, et l'expérimentation d'un élargissement du DBT aux bouteilles de gaz a été suspendue. Un projet pilote de subventionnement du kérosène a été lancé en 2011 au Rajasthan. La générosité du système de subventions alimentaires a été renforcée en 2013, mais aucune réforme importante n'a encore été adoptée pour rendre le système public de distribution plus efficace. |
| Totalement libéraliser les prix du gazole. Établir un calendrier pour la suppression des subventions au kérosène et au gaz de pétrole liquéfié (GPL). Tenir l'engagement pris dans le budget 2010-11 de ne plus émettre d'obligations pétrolières. | En 2013, le gouvernement a défini une trajectoire de hausses progressives des prix du gazole, en vue d'éliminer les subventions le concernant. Les prix du gazole ont été déréglés en octobre 2014. Les plafonds relatifs aux bouteilles de GPL subventionnées ont été abaissés en 2013, mais relevés de nouveau. Le prix du gaz naturel a été augmenté en octobre 2014. Aucune obligation pétrolière n'a été émise depuis le budget 2010-11. |
| Libéraliser les prix des engrais. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Veiller à ce que les hausses futures du salaire offert dans le cadre du Programme national de garantie de l'emploi rural (NREGS, <i>National Rural Employment Guarantee Scheme</i>) ne soient pas excessives par rapport au salaire du marché. | Aucune mesure n'a été prise. |

Réforme fiscale

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|------------------------------|
| Les autorités devraient réduire l'ampleur des exonérations fiscales relatives aux sociétés, aux revenus agricoles, aux droits d'accise et aux droits de douane, et abaisser les taux normaux d'imposition. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Tout en instaurant une taxe nationale sur les ventes de biens et services, les pouvoirs publics devraient créer un système de taxe sur la valeur ajoutée à deux niveaux comportant à la fois une TVA perçue par l'administration centrale et une TVA perçue par les États, tout en abolissant la taxe sur les services, la TVA centrale et les droits compensateurs sur les importations. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Veiller à ce que les incitations fiscales dans les nouvelles zones économiques spéciales (ZES) soient neutres et ne privilégient pas les projets à forte intensité de capital par rapport aux projets à forte intensité de main-d'œuvre offrant le même rendement avant impôt. | Aucune mesure n'a été prise. |

Fédéralisme budgétaire

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|------------------------------|
| Les autorités devraient harmoniser les clés de répartition utilisées par la Commission des finances et la Commission de planification pour déterminer les transferts accordés aux États. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Il faudrait améliorer la gestion des programmes de l'administration centrale concernant les transferts aux États. | Aucune mesure n'a été prise. |

Enseignement

Éducation scolaire

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|--|
| Participer à un plus grand nombre d'enquêtes internationales portant sur les acquis scolaires, afin de faciliter la comparaison internationale des résultats des élèves indiens dans un plus grand nombre d'États. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Envisager de subordonner les niveaux de remboursement dans les établissements privés aux résultats des élèves. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Renforcer les incitations à améliorer les performances pour les enseignants des écoles publiques en durcissant les clauses de licenciement pour absences répétées ou performances non satisfaisantes. Améliorer l'accès à la formation pédagogique en cours d'emploi pour tous les enseignants. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Explorer les possibilités de mettre en place des transferts monétaires conditionnels pour favoriser une nouvelle hausse des taux de scolarisation et de réussite. Augmenter dans la mesure voulue les financements publics en vue de développer les établissements d'enseignement secondaire en particulier. | La Mission nationale pour l'enseignement secondaire (RMSA, <i>Rashtriya Madhyamik Shiksha Abhiyan</i>) est une initiative majeure en faveur du développement de l'enseignement secondaire dans les établissements publics, qui a été lancée en 2009. 75 % des financements sont fournis par l'administration centrale. La dotation budgétaire de l'administration centrale a sensiblement augmenté. |

Enseignement professionnel et supérieur

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|------------------------------|
| Déléguer plus de responsabilités en matière de gestion aux établissements de formation professionnelle et renforcer les liens avec les entreprises. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Renforcer les incitations à l'amélioration des performances en subordonnant moins les financements aux ressources employées. Lier ces financements aux résultats du processus d'agrément et d'évaluation et accroître la proportion de financements sur projet pour la recherche. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Favoriser l'entrée dans le secteur de prestataires d'enseignement supérieur étrangers de qualité, en réduisant au minimum les contraintes réglementaires. Réformer les mécanismes de promotion des enseignants universitaires en mettant davantage l'accent sur les performances. | Aucune mesure n'a été prise. |

Réformer les marchés de biens et de services

Réglementation des marchés internes

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|---|
| Entreprenre un réexamen complet de la réglementation à tous les niveaux d'administration pour revoir les procédures, éliminer les étapes inutiles et optimiser le processus en amont avant la prestation d'un service. Réaliser des analyses d'impact de la réglementation pour évaluer les nouveaux projets de réglementation importants. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Recourir aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accroître la transparence et réduire les possibilités de corruption, et instaurer des sanctions lourdes. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Modifier la loi sur les sociétés de 1956 afin de faciliter les procédures de liquidation si nécessaire. | Un projet de loi sur les sociétés a été adopté en 2013. S'agissant des entreprises en difficulté, elle renforce les prérogatives des créanciers en termes de supervision d'un plan de sauvetage et restreint celles de la direction en place. |

Investissement direct étranger et échanges

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|--|
| Continuer de réduire les obstacles au commerce et à l'investissement direct étranger (IDE), surtout dans les secteurs de services et les industries de réseau. | L'IDE a été déréglementé dans certains secteurs. Les investisseurs directs étrangers sont autorisés à détenir 100 % du capital d'une entreprise dans les secteurs des télécommunications et de la distribution monomarque. Les investissements directs étrangers concernant les bourses de marchandises, les bourses de valeurs et les chambres de compensation, les bourses d'électricité, les entreprises de raffinage de pétrole du secteur public et les services de messagerie ne sont pas autorisés suivant la voie automatique (c'est-à-dire sans l'approbation préalable des autorités). Depuis que le nouveau gouvernement est en fonction, les seuils d'IDE ont été relevés dans le secteur de la défense. Les activités de construction, d'exploitation et d'entretien de certains éléments d'infrastructure du secteur ferroviaire peuvent maintenant faire l'objet d'investissements directs étrangers à hauteur de 100 % suivant la voie automatique. Le gouvernement a relevé à 49 % le seuil d'IDE dans le secteur de l'assurance. |
| Mener à son terme l'évolution vers un droit de 5 % sur les importations de tous les produits manufacturés, y compris les articles textiles, les automobiles, le tabac et les alcools. | Aucune mesure n'a été prise. |

Réformer le marché du travail

Réglementation du travail

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|--|
| Repenser et assouplir le cadre de protection de l'emploi, de façon à le rendre neutre pour les différents types d'entreprises et de salariés. Pour cela, il faudrait au moins apporter des modifications importantes à la loi sur les conflits du travail, de façon à supprimer les dispositions les plus restrictives qui exigent l'autorisation préalable des autorités pour les décisions de licenciement et de cessation d'activité. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Réduire le nombre de lois relatives au travail pour ne garder que quelques lois simplifiées, qui assurent une couverture juridique et une protection de base à tous les salariés, de façon à rendre le système plus équitable. | Le gouvernement envisage de mettre en place un guichet unique – sous forme de site Internet – pour aider les entreprises à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre de différentes lois relatives au travail. |
| Passer à une enquête trimestrielle sur la population active, sur la base de petits échantillons, de façon que l'évolution de l'emploi puisse être mieux évaluée entre les grandes enquêtes nationales par sondage. | Une enquête trimestrielle sur l'emploi a été lancée en 2008 par le Bureau de l'emploi, mais elle ne couvre que huit secteurs qui étaient susceptibles d'être touchés par la crise mondiale. |

Réformes au niveau des États

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|---|
| Les États devraient accélérer leurs propres réformes du marché du travail dans tous les domaines, notamment en prévoyant un traitement particulier pour les zones économiques spéciales (ZES). Élargir le champ des possibilités d'utilisation de la main-d'œuvre contractuelle et des contrats à durée déterminée (CDD) pourrait aussi contribuer effectivement à réduire la restrictivité globale de la législation sur la protection de l'emploi. | Certains États ont adapté leur réglementation du travail. Ainsi, le Rajasthan a relevé les seuils à partir desquels s'appliquent la loi sur les contrats de travail et la loi sur les usines. |

Réformer les marchés de capitaux

Secteur bancaire

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|---|
| Donner plus de latitude aux acteurs bancaires en programmant une réduction progressive de la proportion des obligations d'État devant être détenues par les banques, ainsi que la suppression du système de crédit aux secteurs prioritaires. Renforcer la concurrence dans le système bancaire, en mettant en place une société d'assurance des dépôts digne de ce nom, en recapitalisant les banques du secteur public grâce à des émissions d'actions, et en réduisant les obstacles à l'entrée sur le marché pour les banques et les activités bancaires. | Le coefficient de liquidité obligatoire (SLR, <i>Statutory Liquidity Ratio</i>) a été ramené de 24 % en 2011 à 22 % en août 2014. Les obligations prévues en matière de crédit aux secteurs prioritaires n'ont cependant pas été revues à la baisse. La Banque de réserve de l'Inde (RBI, <i>Reserve Bank of India</i>) a annoncé qu'à partir de 2014, un plus grand nombre d'agréments bancaires seraient accordés, que les banques pourraient ouvrir des succursales sans l'approbation préalable de la RBI, et que les banques étrangères seraient autorisées à ouvrir des succursales et des filiales. |

Marchés financiers

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|------------------------------|
| Sur le marché obligataire, réduire la domination des investisseurs contraints de détenir des obligations d'État. Permettre une participation directe plus forte sur le marché des obligations d'État. | Aucune mesure n'a été prise. |

Réglementation des marchés de capitaux

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|--|
| Veiller à ce que les mesures prévues pour instaurer un marché transparent des obligations de sociétés soient effectivement mises en œuvre. Élargir les possibilités de négoce de contrats d'échange sur risque de défaillance (CDS, <i>Credit Default Swaps</i>) de sociétés. Modifier les dispositifs de contrôle des mouvements de capitaux de manière à autoriser davantage d'investissements étrangers sur le marché des obligations d'État et de sociétés. | Aucune mesure n'a été prise. Les dispositions limitant les investissements étrangers ont été progressivement assouplies. Depuis 2013, les règles limitant les investissements étrangers en obligations libellées en roupies n'établissent plus de distinction entre différentes catégories d'actifs ou d'investisseurs. Il n'existe plus désormais qu'un seul plafond d'investissement, fixé à 25 milliards USD pour les obligations d'État et à 51 milliards USD pour les obligations de sociétés. |
| Veiller à ce que tous les intermédiaires financiers exerçant une activité donnée soient soumis à la surveillance d'une même instance de réglementation. Améliorer le fonctionnement des organismes de réglementation. | Le gouvernement a mis en place la Commission de réforme de la législation relative au secteur financier (FSLRC, <i>Financial Sector Legislative Reforms Commission</i>) en mars 2011. Elle a présenté son rapport en mars 2013, dans lequel il est recommandé de réformer le cadre législatif du secteur financier en adoptant une approche non sectorielle fondée sur des principes et en restructurant les organismes de réglementation existants. |

Améliorer les infrastructures

Réglementation en général

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|--|
| Adopter une politique de concurrence qui définisse le cadre général de réglementation des secteurs d'infrastructure. | Aucune mesure n'a été prise. |
| Séparer les fonctions de réglementation, d'élaboration des politiques et actionnariale. Garantir une solide gouvernance et l'indépendance des autorités de régulation. | Dans les télécommunications, le gouvernement a transformé en société publique l'opérateur historique de téléphonie fixe, qui était un service ministériel. Il a également créé un organisme de régulation indépendant – l'Autorité de régulation des télécommunications de l'Inde (TRAI, <i>Telecom Regulatory Authority of India</i>), chargée d'établir et de réglementer les tarifs et les interconnexions – et vendu aux enchères des fréquences aux opérateurs de téléphonie mobile du secteur privé. Une nouvelle Autorité de régulation économique des aéroports (AERA, <i>Airports Economic Regulatory Authority</i>) a été créée en 2009 pour contrôler la tarification des services aéronautiques dans les principaux aéroports. |

Acquisition de terrains

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|---|
| Simplifier la délivrance des titres de propriété foncière afin de réduire les incertitudes entourant l'acquisition de terrains. Intensifier les efforts déployés pour améliorer la gestion des registres fonciers en clarifiant la délimitation de parcelles. | En 2008, le gouvernement a lancé le programme national de modernisation des registres fonciers destiné à moderniser leur gestion. Les principales composantes du programme résident dans l'informatisation de tous les registres fonciers, la numérisation des cartes et l'intégration de données textuelles et spatiales. La loi sur le droit à une juste compensation et à la transparence en matière d'acquisition de terrains, de réaménagement et de réinstallation (<i>Right to Fair Compensation and Transparency in Land Acquisition, Rehabilitation and Resettlement Act</i>) est entrée en vigueur en 2014. |

Électricité

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|---|
| Réduire les pertes de transport et de distribution par l'installation de compteurs, la séparation des lignes d'alimentation, la mise en place de systèmes de distribution à haute tension et l'application de mesures strictes contre le vol. Éliminer les péréquations tarifaires. | En 2012 a été approuvé un programme de restructuration financière des sociétés publiques de distribution, suivant lequel 50 % de l'encours des engagements à court terme des sociétés de distribution doivent être repris par les administrations des États, tandis que les 50 % restants doivent être restructurés. Cette restructuration doit s'accompagner d'initiatives concrètes et mesurables prises par les États et les sociétés de distribution pour améliorer leur fonctionnement. L'administration centrale fournira des incitations proportionnelles à la réduction des pertes de transport et de distribution et des pertes commerciales (c'est-à-dire des pertes techniques et commerciales cumulées), et prendra en charge une partie du remboursement du principal des dettes reprises par les administrations des États. |
| Améliorer le système de distribution de l'électricité en procédant à des privatisations ou en accordant des concessions à des opérateurs privés. | Aucune mesure n'a été prise. |

Transports

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|---|---|
| Renforcer le rôle de l'Autorité de réglementation des tarifs des ports principaux (TAMP, <i>Tariff Authority for Major Ports</i>). Transformer les autorités portuaires en sociétés commerciales. Accorder des concessions multiples dans un même port. | Un certain nombre de ports ont accordé des concessions à des opérateurs privés pour mettre en place des infrastructures et fournir des services. |
| Éliminer les subventions croisées entre transport de fret et transport de voyageurs dans le secteur des chemins de fer. Transformer Indian Rail en société commerciale et dissocier les fonctions réglementaire, d'élaboration des politiques et actionnariale. | Une Autorité de réglementation des tarifs ferroviaires (RTA, <i>Rail Tariff Authority</i>) a été mise en place et chargée de mieux évaluer les coûts et les subventions. Les tarifs ferroviaires ont été indexés sur les coûts de l'énergie utilisée (diesel et électricité), et les prix des transports ferroviaires ont enregistré des augmentations, qui ont été nettement plus importantes sur le segment du transport de voyageurs. |

Charbon

| Recommandations des <i>Études précédentes</i> | Mesures prises |
|--|---|
| Éliminer les obstacles à une pleine concurrence avec le charbon importé. Accélérer les réformes tarifaires dans l'industrie charbonnière en vue de pleinement libéraliser les prix du charbon. | En juin 2013, le gouvernement a approuvé la mise en place d'une Autorité de régulation de l'industrie du charbon (CRA, <i>Coal Regulatory Authority</i>) chargée de définir la méthode d'établissement du prix du charbon. Il a également autorisé les producteurs d'énergie à répercuter sur les consommateurs le surcoût résultant du prix plus élevé du charbon importé qu'ils achètent pour compenser les pénuries internes. |
| Ouvrir le secteur du charbon aux entreprises privées. Ouvrir les appels d'offres pour les nouvelles concessions charbonnières. | Le gouvernement a proposé d'utiliser des partenariats public-privé (PPP) pour financer l'extraction du charbon. Selon la proposition actuelle, les mines et le charbon demeureraient la propriété des pouvoirs publics, tandis que le partenaire privé serait rémunéré pour ses activités d'extraction. |

Chapitres thématiques

Chapitre 1

Secteur manufacturier : défis et opportunités

Le secteur manufacturier a peu contribué à la croissance et sa part dans le total des exportations de marchandises a diminué, la croissance économique ayant été essentiellement tirée par les services. L'industrie manufacturière a créé peu d'emplois nouveaux, et l'essentiel de la progression de l'emploi observée récemment a concerné le secteur informel, dans lequel les travailleurs ne bénéficient pas des dispositifs de protection sociale.

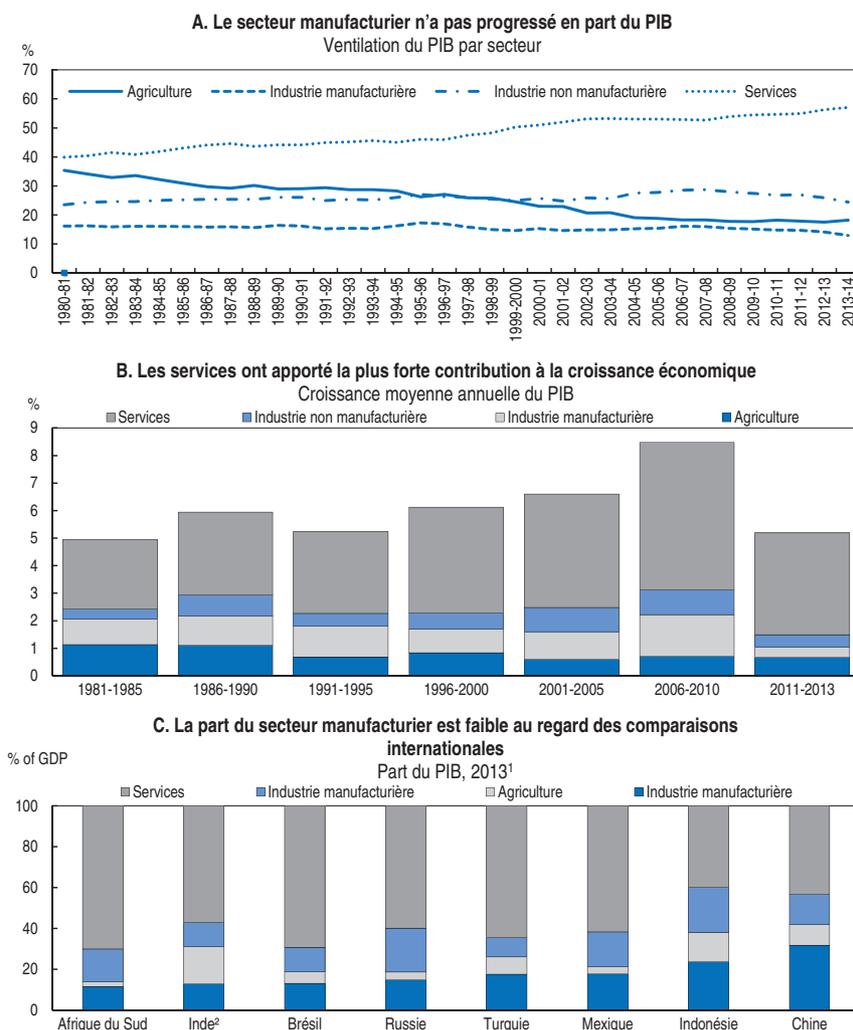
La productivité du secteur manufacturier est faible, en partie parce que la taille relativement modeste des entreprises manufacturière rend difficile l'exploitation des économies d'échelle. En dépit d'une main-d'œuvre abondante, faiblement qualifiée et relativement mon marché, l'industrie manufacturière indienne se caractérise par une intensité en capital et en qualifications étonnamment élevée. Par ailleurs, les entreprises sont peu enclines à étoffer leurs effectifs et à grossir : en restant petites, elles peuvent échapper à certains impôts et à une réglementation du travail complexe. L'acquisition de terrains prend beaucoup de temps, les entreprises subissent de fréquentes coupures d'électricité et l'infrastructure de transport laisse à désirer. Tout ceci est particulièrement pénalisant car l'industrie manufacturière a grand besoin d'infrastructures efficaces.

Un secteur manufacturier plus fort permettrait à l'Inde d'augmenter sa productivité et de rendre sa croissance plus inclusive, et contribuerait à redresser le solde de sa balance courante. L'Inde devrait en particulier chercher à créer plus d'emplois dans le secteur formel, qui tendent à offrir plus de sécurité et à avoir une plus forte productivité.

Le secteur manufacturier a peu contribué à la croissance du revenu, des exportations et de l'emploi

Si le poids de l'agriculture dans la production a diminué, c'est principalement au profit des services et non des industries manufacturières. Malgré d'importantes réformes des marchés de produits au début des années 90, notamment une libéralisation des échanges et la suppression des licences industrielles, la part du secteur manufacturier dans le PIB est demeurée stagnante depuis plusieurs décennies (graphique 1.1, partie A). La croissance

Graphique 1.1. **Le secteur manufacturier a peu contribué à la croissance du revenu**



1. Part nominale du secteur dans le PIB. Pour la Chine, les données correspondent à l'année 2011.

2. Pour l'Inde, les données correspondent à l'exercice 2013-14.

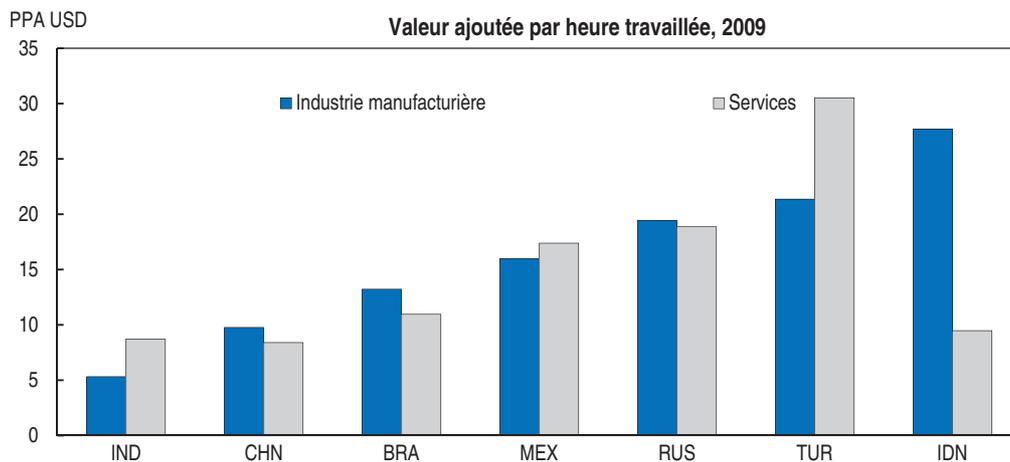
Source : Indian Central Statistics Office, calculs de l'OCDE, et World Development Indicators Database.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163332>

économique depuis quinze ans est tirée par les services (graphique 1.1, Partie B), le secteur manufacturier ne représentant que 13 % du PIB pendant l'exercice 2013-14, ce qui est faible par rapport aux pays comparables (graphique 1.1, Partie C).

La productivité du secteur manufacturier est faible. Mesurées en valeur ajoutée par heure travaillée (en PPA), les productivités des industries manufacturières chinoise et brésilienne sont respectivement 1.6 et 2.9 fois plus élevées que celle de l'Inde (graphique 1.2) ; dans les services, l'écart est notablement moindre. Cette piètre performance s'explique en partie par la prépondérance de petites entreprises faiblement productives, qui ne peuvent tirer parti d'économies d'échelle (graphique 1.3). L'emploi dans les entreprises du secteur manufacturier de moins de 10 salariés – c'est-à-dire le secteur non structuré (encadré 1.1) – représentait environ 65 % de l'emploi manufacturier en 2011-12 (Mehrotra et al., 2014), contre 14 % en moyenne dans la zone OCDE et 9 % au Brésil (OECD, *Structural Business Statistics Database*). Même dans le secteur structuré (encadré 1.1), les entreprises ont peu intérêt à grossir car en restant petites, elles peuvent échapper à la réglementation et à la fiscalité. En productivité totale des facteurs, la croissance a été plus faible dans le secteur manufacturier que dans celui des services (RBI, 2014). En outre, la croissance de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier tient en grande partie à l'accumulation de facteurs, en particulier à l'augmentation de l'intensité capitalistique, qu'en gains de la productivité totale des facteurs. En réalité, depuis une trentaine d'années, la croissance de la productivité totale des facteurs dans le secteur manufacturier est négative (graphique 1.3) (Das et al., 2014).

Graphique 1.2. **La productivité du secteur manufacturier est faible au regard des comparaisons internationales**



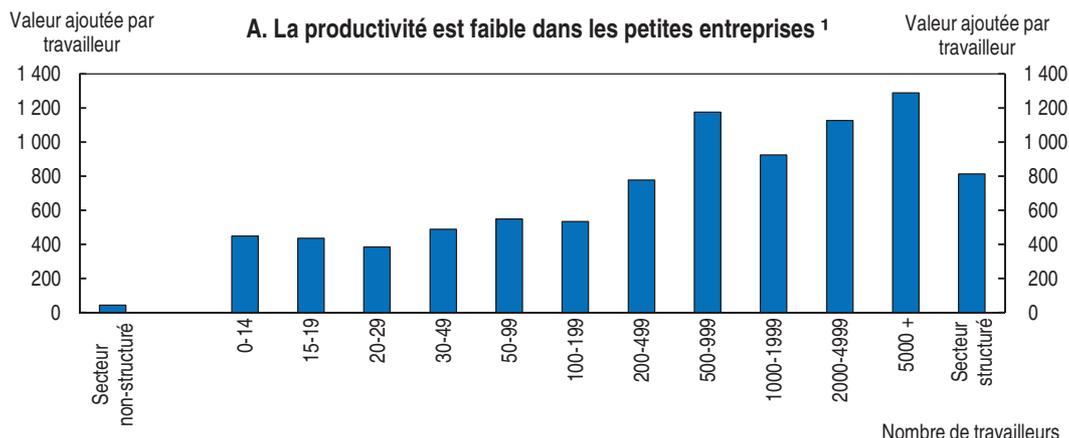
Note : La productivité est mesurée en valeur ajoutée brute valorisée aux prix de base, divisée par le nombre d'heures travaillées. Cette mesure est ensuite convertie en USD courants avec le même facteur de conversion PPA que pour le PIB. Source : World Input Output Database et Worldbank WDI Database.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163349>

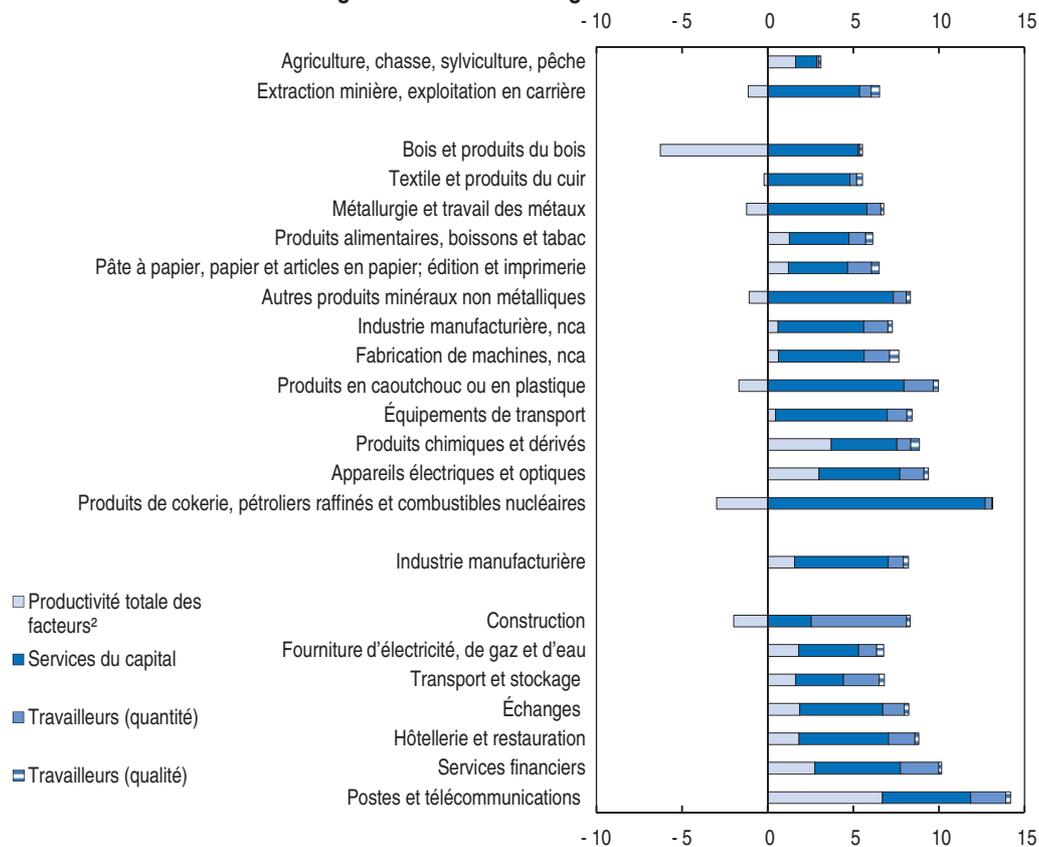
L'emploi total, hors agriculture, s'est accru entre 2004-2005 et 2011-12, atteignant environ 51 millions mais seulement 6 millions d'emplois ont été créés dans le secteur manufacturier (graphique 1.4). De plus, la plupart de ces emplois étaient dans le secteur dit non structuré (c'est-à-dire non couvert par les dispositifs de protection sociale).

La part des biens manufacturés dans le total des exportations de marchandises a diminué, passant de 77 % en 2003 à 65 % en 2013 (graphique 1.5). La part de l'Inde dans le

Graphique 1.3. **Les entreprises manufacturières sont de petite taille et la croissance de leur productivité est faible**



B. Pendant la période de 1980-1981 à 2011-2012, les gains de productivité sont négatifs dans certains segments de l'industrie



1. La productivité du travail est mesurée en valeur ajoutée par travailleur. La valeur ajoutée est mesurée en roupies.
2. La croissance de la productivité totale des facteurs représente l'évolution technologique. Elle est estimée comme le solde de la croissance de la valeur ajoutée qui ne résulte pas de changements quantitatifs et qualitatifs de la main d'œuvre et du capital.

Source : ASI 2010-2011 Synthèse des résultats pour le secteur structuré, Principaux résultats de l'enquête sur les entreprises non agricoles non constituées en sociétés (hors secteur de la construction) en Inde (2010-2011) et Das et al. (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163350>

Encadré 1.1. À quoi correspondent les secteurs structuré/non structuré et formel/informel en Inde

Le secteur *non structuré* se compose de l'ensemble des entreprises privées constituées en sociétés appartenant à des particuliers ou à des ménages qui se consacrent à la vente et la production de biens et services sous la forme d'une entreprise personnelle ou d'une société de personnes et comptant moins de dix travailleurs (ou moins de vingt si elles n'utilisent pas d'électricité).

Le secteur *structuré* se compose de toutes les entreprises du secteur public, auxquelles s'ajoutent toutes les entreprises du secteur privé de plus de dix salariés (ou de plus de vingt salariés si elles n'utilisent pas l'électricité).

Les *travailleurs informels* sont les personnes travaillant soit dans le secteur non structuré soit au sein de ménages, à l'exclusion des salariés réguliers bénéficiant de protection sociale, ainsi que les travailleurs du secteur structuré ne bénéficiant pas de protection sociale. Les *travailleurs contractuels* du secteur structuré ne bénéficient pas des systèmes d'assurance sociale et sont donc comptabilisés comme des travailleurs du secteur informel.

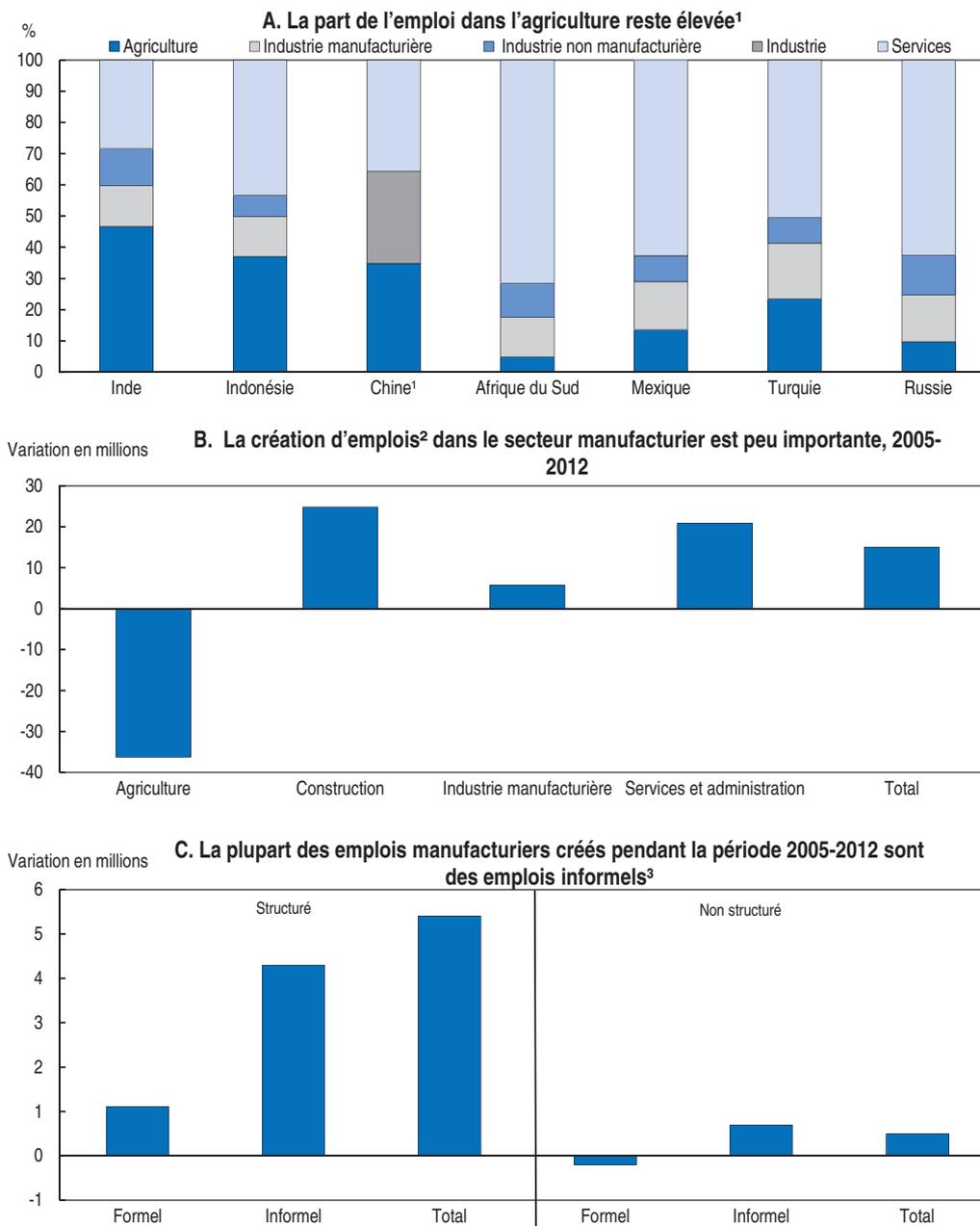
Les *travailleurs du secteur formel* sont des employés du secteur structuré ou du secteur non structuré qui bénéficient de la protection sociale.

total des exportations mondiales de produits manufacturés s'est établie à 1.7 % en 2010, contre 14 % pour la Chine (UNIDO, 2013). D'après le dernier indice comparatif de performance industrielle, l'Inde se classe 43^e sur 133 pays, loin derrière la Chine, mais aussi derrière la Thaïlande, le Brésil et l'Indonésie. En revanche, la part des produits de moyennes et hautes technologies dans le total des exportations de produits manufacturés a augmenté, passant de 19 % à 28 % entre 2000 et 2010, atteignant des niveaux comparables à ceux de l'Indonésie, mais inférieurs à ceux du Brésil, de l'Afrique du Sud et des Philippines (UNIDO, 2013).

L'examen des données de l'OCDE sur les échanges en valeur ajoutée montre que l'Inde possède moins de sous-secteurs de l'industrie manufacturière jouissant d'un avantage comparatif révélé (ACR) que d'autres économies émergentes (tableau 1.1). Cela confirme le faible degré de spécialisation de l'Inde dans ce secteur. De plus, lorsqu'un sous-secteur manufacturier possède un ACR, cet ACR est souvent relativement faible, comme c'est le cas dans les secteurs de la production de textiles, de produits textiles, de cuir et de chaussures. La principale exception est celle des « Autres industries manufacturières (nca) », qui recouvre essentiellement la bijouterie, où l'Inde bénéficie d'un ACR appréciable. En revanche, dans plusieurs sous-secteurs de services, l'Inde possède des ACR plus conséquents et en plus grand nombre.

Le coût du travail en Inde est demeuré relativement faible. Si l'on se limite au secteur manufacturier structuré, les données du US Labour Bureau montrent qu'en 2009, les coûts salariaux moyens horaires étaient inférieurs de 25 % inférieur à leur niveau en Chine. Cela étant, l'industrie manufacturière en Inde présente une intensité capitalistique plus élevée qu'on ne pourrait le croire par rapport à la Chine et à l'Indonésie (graphique 1.6, partie A). Dans 11 des 14 sous-secteurs manufacturiers, l'Inde est le pays qui présente le plus fort ratio capital-travail. L'Inde s'est également spécialisée dans des productions à plus forte intensité de qualification que ses pairs (graphique 1.6, partie B). Hasan et al. (2012) montrent que le secteur manufacturier structuré en Inde se caractérise par des intensités

Graphique 1.4. Le secteur manufacturier a créé peu d'emplois, et ceux qu'il a créés sont de piètre qualité



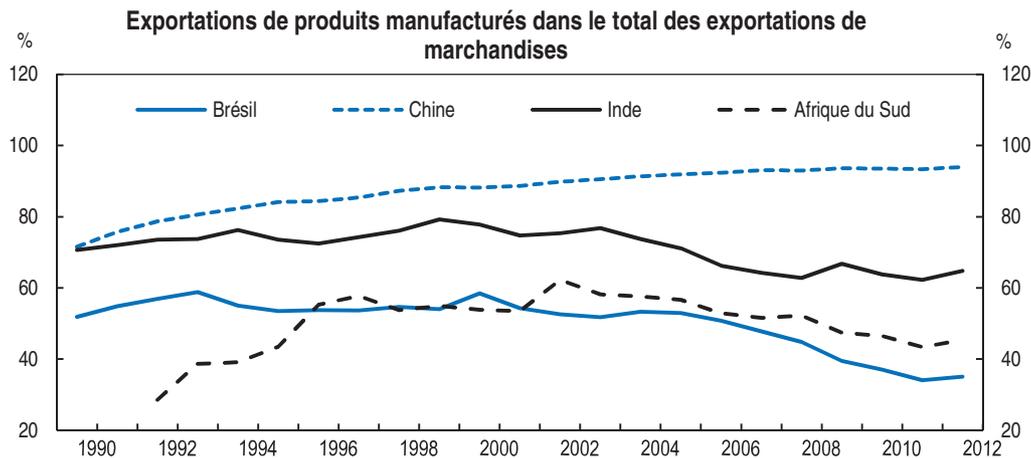
1. Pour la Chine, les données correspondent à l'année 2011 ; pour l'Inde à l'exercice 2011-12. Les données sur le secteur manufacturier pour la Chine ne sont pas disponibles.

2. L'emploi correspond au statut d'activité habituelle principale et subsidiaire. Le statut d'activité principale est dévolu à l'activité (qui n'est pas nécessairement une activité économique) à laquelle une personne consacre une période relativement longue pendant les 365 jours précédant l'enquête. Le statut d'activité économique subsidiaire correspond à une activité supplémentaire à laquelle la personne s'est livrée pendant au moins trente jours au cours de la période considérée. Il faut noter qu'une personne qui ne travaille pas dans le cadre d'un statut d'activité principale peut être considérée comme active d'après le statut d'activité habituelle principale et subsidiaire.

3. Les travailleurs du secteur informel sont ceux qui ne bénéficient pas de prestations de sécurité sociale (Mehrotra et al., 2014).

Source : Statistiques du marché du travail de l'OCDE, NSSO, Enquête sur l'emploi et le chômage, campagnes n° 61 et 68, National Bureau of statistics of China, et Mehrotra et al. (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163362>

Graphique 1.5. **La part des produits manufacturés dans les exportations a diminué**

Source : World Bank, World Development Indicators Database.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163376>Tableau 1.1. **L'Inde ne possède d'avantage comparatif que dans un petit nombre de sous-secteurs de l'industrie manufacturière**

| | Inde | Brésil | Chine | Indonésie | Afrique du Sud | Thaïlande | Viet Nam |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------------|-------------|
| Industrie | | | | | | | |
| Produits alimentaires, boissons et tabac | 0.35 | 2.51 | 0.94 | 3.03 | 0.82 | 3.10 | 3.40 |
| Textiles, articles d'habillement, cuir et chaussures | 1.39 | 0.63 | 3.77 | 1.93 | 0.25 | 3.04 | 3.19 |
| Production du bois, papier et du carton, imprimerie et édition | 0.39 | 1.27 | 1.07 | 1.35 | 0.84 | 0.71 | 0.75 |
| Produits chimiques et produits minéraux non métalliques | 0.71 | 0.86 | 1.13 | 1.39 | 0.73 | 1.31 | 0.35 |
| Métaux de base et fabrication d'ouvrages en métaux | 0.72 | 1.61 | 1.45 | 0.36 | 1.34 | 0.75 | 0.16 |
| Machines et matériel d'équipement, nca ¹ | 0.37 | 0.50 | 1.08 | 0.44 | 0.00 | 0.31 | 0.16 |
| Appareils électroniques et optiques | 0.63 | 0.32 | 2.08 | 0.64 | 0.12 | 2.40 | 0.18 |
| Matériel de transport | 0.42 | 0.93 | 0.56 | 0.61 | 0.69 | 0.77 | 0.22 |
| Autres activités de fabrication nca ; activités de récupération | 3.33 | 0.26 | 2.53 | 0.78 | 1.03 | 2.25 | 0.58 |
| <i>Pour mémoire :</i> | | | | | | | |
| Nombre de secteurs de l'industrie manufacturière dans lesquels le pays bénéficie d'avantages comparatifs : | 2 | 3 | 7 | 4 | 2 | 5 | 2 |
| Nombre de secteurs des services dans lesquels le pays bénéficie d'avantages comparatifs : | 4 | 2 | 0 | 0 | 3 | 1 | 1 |

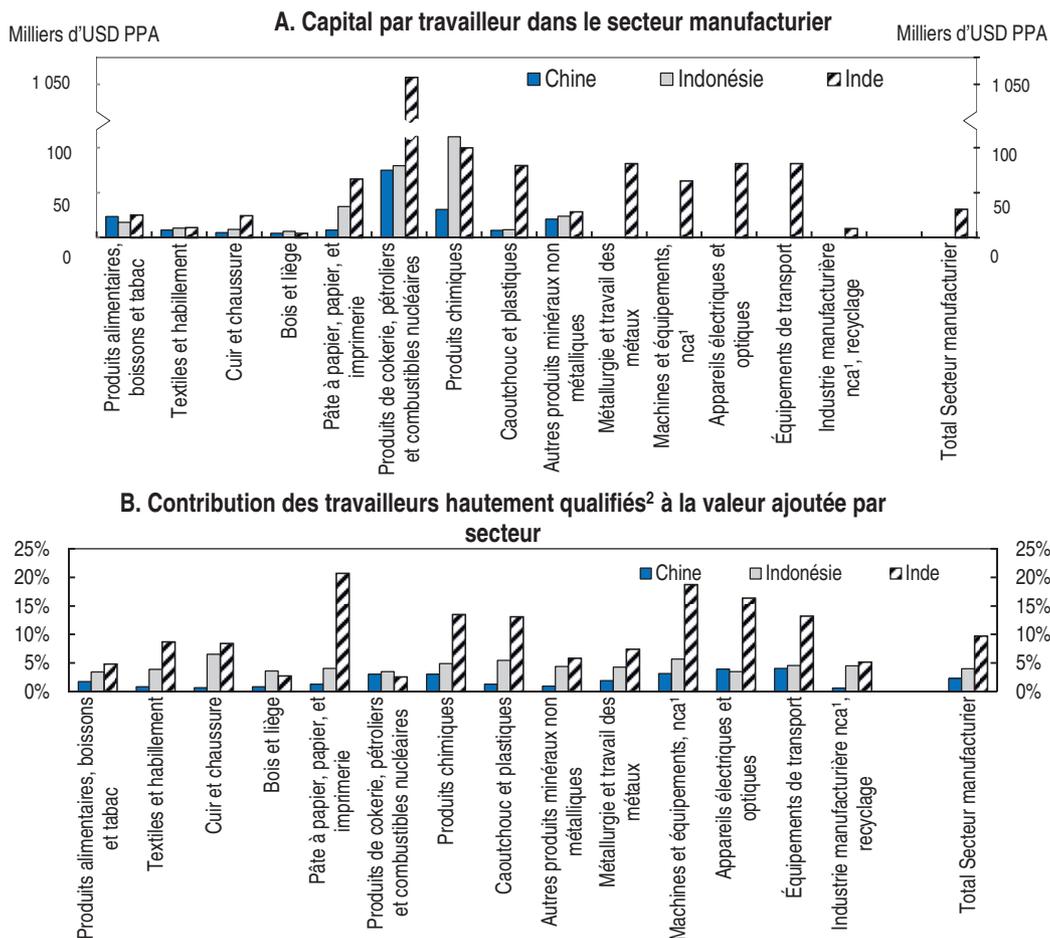
1. « nac » signifie « non classifié ailleurs »

Note : L'avantage comparatif révélé (ACR) est un indice qui mesure le degré de spécialisation d'un pays dans une activité donnée en comparant la part que cette activité représente dans les exportations du pays considéré vers le reste du monde à la part qu'elle représente dans les exportations mondiales. On parle d'avantage comparatif lorsque l'ACR est supérieur à 1. Ici, l'ACR est calculé à partir de la valeur ajoutée, et indique quels secteurs contribuent le plus à la valeur ajoutée du pays, matérialisée par les exportations brutes du pays.

Source : Base de données OCDE-OMC sur les échanges en Valeur Ajoutée (EVA) – mai 2013.

capitalistiques plus élevées que les pays du même niveau de développement et dotés de facteurs comparables. Kochhar et al. (2006) notent que l'Inde a fait un effort plus important sur les secteurs de l'industrie manufacturière à forte intensité de qualification que sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, et en termes de productivité, les secteurs à forte intensité de qualification l'emportent. Kapoor (2014) souligne également que la croissance économique des dernières années a plus bénéficié aux secteurs nécessitant du capital et des travailleurs qualifiés, qu'à ceux qui emploient des travailleurs faiblement qualifiés.

Graphique 1.6. Une industrie manufacturière à forte intensité en capital et en qualifications



Note : Les données correspondent aux valeurs moyennes observées pendant la période 2005-09.

1. « nca » signifie « non classifié ailleurs »

2. Conformément à la Classification internationale type de l'éducation (CITE), les travailleurs hautement qualifiés sont ceux qui ont suivi une éducation tertiaire de niveau un ou deux.

Source : Base de données des Entrées sorties, édition de février 2012.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163389>

L'Inde devrait mieux canaliser l'emploi pour le détourner d'une agriculture à faible productivité au profit d'industries manufacturières et des services dont la productivité est plus forte, ce qui se traduirait par une hausse des revenus et du niveau de vie pour une plus forte proportion de la population. De plus, l'Inde devrait chercher à créer davantage d'emplois du secteur manufacturier *formel* et *structuré*, car ce sont généralement les emplois qui offrent le plus de sécurité et dont la productivité est la plus forte. Ainsi, les enquêtes auprès des ménages montrent que les travailleurs de sexe masculin du secteur manufacturier ayant un emploi régulier perçoivent un salaire 2.5 fois plus élevé que les travailleurs occasionnels contractuels du même secteur (NSSO, 2011-12). Le travail informel est bien souvent associé à une faible productivité ; de nombreux travailleurs restent hors du champ d'application de la réglementation du marché du travail et ne bénéficient pas des dispositifs de protection sociale ; c'est là un facteur d'inégalité supplémentaire (OECD, 2011b).

Éliminer les facteurs qui entravent l'industrie manufacturière

Le gouvernement indien a engagé un certain nombre de mesures visant à stimuler l'essor de l'industrie manufacturière. En 2011, ce fut la *National Manufacturing Policy* (NMP) qui avait pour but de porter la part de l'industrie manufacturière dans le PIB à 25 % et à créer 100 millions d'emplois nouveaux d'ici à 2022. En 2014, l'initiative *Make in India* va dans le même sens (encadré 1.2). Le projet du corridor industriel Delhi-Mumbai (DMIC), en

Encadré 1.2. La National Manufacturing Policy (NMP) et l'initiative « Make in India »

National Manufacturing Policy

La NMP a six objectifs : i) porter la croissance du secteur manufacturier à 12-14 % à moyen terme, afin qu'il apporte une contribution d'au moins 25 % au PIB national d'ici à 2022 ; ii) promouvoir la création d'emplois dans les industries manufacturières, avec un objectif de 100 millions d'emplois supplémentaires d'ici à 2022 ; iii) créer des compétences nécessaires chez les migrants ruraux et les pauvres urbains afin que la croissance soit inclusive ; iv) accroître la création de valeur nationale et augmenter la pénétration des technologies dans l'industrie manufacturière ; v) rendre l'industrie manufacturière indienne plus compétitive sur le plan mondial ; vi) veiller à ce que la croissance soit soutenable, particulièrement en ce qui concerne l'environnement.

La NMP consacre un effort particulier aux activités à forte intensité d'emplois, aux industries de biens d'équipement, aux activités d'importance stratégique et à celles dans lesquelles l'Inde possède un avantage compétitif (automobile, laboratoires pharmaceutiques et équipement médical), aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises du secteur public – ce sont les secteurs dits « Special Focus ».

La NMP prévoit la création de zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (National Investment and Manufacturing Zones, NIMZ), des villes nouvelles créées pour favoriser des économies d'agglomération, dotées d'un tissu infrastructurel très développé, bénéficiant de contraintes administratives allégées, d'une réglementation plus souple du marché du travail et de main-d'œuvre qualifiée.

Les grands instruments de la politique sont les suivants : i) Rationalisation et simplification de la réglementation des entreprises ; ii) Mécanismes de sortie simples et rapides, permettant de fermer les unités en difficulté tout en protégeant les intérêts des travailleurs ; iii) Mécanismes financiers et institutionnels de nature à favoriser le développement des technologies, notamment des technologies vertes ; iv) Mesures pour la formation professionnelle et la montée en compétences de la main-d'œuvre ; v) mesures incitatives pour les PME ; vi) secteurs « Special Focus » ; vii) combler le déficit des infrastructures grâce aux commandes publiques – notamment en matière de défense ; viii) formation de pôles de compétitivité et regroupement d'activités grâce aux zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (National Investment and Manufacturing Zones, NIMZ) ; ix) Politique des échanges qui ne soit pas préjudiciable à l'industrie manufacturière nationale.

Les objectifs de la NMP sont clairs, mais jusqu'en 2014, les progrès sont minimes. La mise en œuvre des réformes nécessaires pour les atteindre reste difficile.

« Make in India »

En septembre 2014, le Premier ministre M. Modi a annoncé la campagne « Make in India » pour promouvoir le secteur manufacturier et stimuler la création d'emplois. Le Premier ministre invite les sociétés étrangères à investir en Inde et promet une gouvernance efficace et propice à faire de l'Inde un centre mondial pour les industries de fabrication. L'objectif clé est de simplifier la réglementation et les déclarations que doivent fournir les entreprises, ainsi que d'offrir un environnement plus stable, notamment en matière de fiscalité.

Encadré 1.2. La National Manufacturing Policy (NMP) et l'initiative « Make in India » (suite)

Les grandes lignes de la campagne *Make in India* sont les suivantes :

- Simplification des politiques et de la législation ; une approche globale est envisagée, avec notamment une refonte du droit du travail, le développement des qualifications, la simplification des politiques en matière d'IDE et l'amélioration de l'infrastructure.
- Une équipe dédiée « Invest India » et un portail pour répondre aux questions des entreprises : Une équipe de facilitation à la disposition des investisseurs est mise en place par le gouvernement et jouera le rôle de point de référence pour orienter les investisseurs dans tous les aspects de la réglementation et des politiques publiques, et pour les aider à obtenir les autorisations dont ils ont besoin. Des brochures ont été éditées, rassemblant toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels dans chaque secteur. Une équipe dédiée a été mise sur pied pour répondre aux questions des entreprises via un site web nouvellement créé, avec un engagement à répondre dans les 72 heures.
- Regroupement des services et raccourcissement des délais de délivrance des autorisations de sécurité : tous les services gouvernementaux sont intégrés au sein d'un même portail en ligne intitulé e-Biz. Le ministère de l'Intérieur délivrera les autorisations de sécurité pour les investissements proposés dans les trois mois, et il est demandé aux différentes parties de l'administration de simplifier leurs processus d'approbation.
- Vingt-cinq secteurs dans lesquels l'Inde peut devenir leader mondial ont été recensés : *Make in India* aura pour principal but de créer des emplois et de relever le niveau de formation dans ces secteurs ; il s'agit notamment des biens d'équipement et de l'ingénierie, du matériel de défense, des produits pharmaceutiques, de la transformation alimentaire, de l'automobile et de l'équipement automobile, du textile et de l'électronique.

Make in India poursuit l'effort de la NMP et s'en inspire à bien des égards, mais s'en distingue par une main tendue plus résolument vers les investisseurs étrangers.

coopération avec le Japon, a pour ambition de donner naissance à une zone industrielle s'étendant sur six États en développant les infrastructures et les industries. La politique d'IDE, relativement restrictive, a progressivement été assouplie, et un guichet unique à but non lucratif dénommé « Invest India » a été créé pour les investisseurs étrangers potentiels. Le gouvernement arrivé aux affaires en mai 2014 a également affirmé que la promotion des industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre est l'une de ses priorités.

Ces projets sont, certes, bienvenus, mais l'Inde pourrait faire davantage pour corriger certaines déficiences fondamentales de son environnement économique général. Actuellement, les politiques menées comptent beaucoup sur les zones économiques (voir encadré 1.3), où l'activité échappe à un grand nombre de règles existantes, notamment en matière de réglementation du travail, de fiscalité et de création d'entreprise. Lorsque l'on crée des zones spécifiques pour doper l'emploi et la croissance, il faut que leur impact s'étende au reste de l'économie, et qu'elles ne fonctionnent pas comme des enclaves qui n'auraient que peu de liens avec l'économie nationale. Ces zones peuvent toutefois catalyser le changement en facilitant la transition vers des réformes à l'échelle nationale. Mais c'est le plus souvent dans les pays possédant une infrastructure et des marchés financiers avancés qu'elles donnent les meilleurs résultats, lorsque les liens amonts et avalés avec l'activité économique nationale peuvent être développés (OCDE, 2014 ; Farole, 2011).

La croissance de l'industrie manufacturière est limitée par un environnement économique complexe. L'Inde n'est qu'en 134^e place sur 198 pays dans le classement *Doing*

Encadré 1.3. Zones économiques spéciales (ZES) et Zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (NIMZ)

Zones économiques spéciales (ZES)

Il y a plus de cinquante ans, le gouvernement a créé les Zones économiques spéciales (ZES) dans l'objectif de stimuler l'activité économique, l'exportation, l'investissement et l'emploi. Depuis 2006, ce sont des promoteurs privés qui sont chargés de créer ces zones et de fournir toute l'infrastructure. Les importations dans les ZES sont exonérées d'impôts et de droits de douane, mais les ventes vers le marché intérieur sont traitées comme des importations en Inde. Dans chaque ZES, il existe un système de guichet unique pour les autorisations de sécurité des promotions immobilières, les procédures administratives sont simplifiées, et les entreprises sont exemptées de nombreuses contraintes, notamment en matière de droit du travail, ce qui leur offre plus de liberté pour employer de la main-d'œuvre sous contrat (OECD, 2007, 2011a).

D'importants avantages fiscaux ont aussi été définis : exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant cinq ans, 50 % pour les cinq années suivantes, franchise fiscale pour les bénéfices des exportations lorsqu'ils sont réinvestis ; les promoteurs bénéficient quant à eux d'une fenêtre de dix ans d'exonération fiscale. Les promoteurs dans la zone ne sont pas soumis à un taux plancher d'impôt sur les sociétés (impôt minimum de remplacement) ni à l'impôt sur les dividendes distribués. Mais à partir de l'exercice 2011, le gouvernement a imposé un impôt minimum de remplacement et instauré un impôt sur les dividendes distribués. Par ailleurs, pour les ZES établies à partir de 2014, les trêves fiscales sont remplacées par l'amortissement complet la première année, ce qui favorise encore davantage les projets fortement capitalistiques.

Les ZES constituent un puissant tremplin pour la promotion immobilière en Inde. Depuis 2006, des permis officiels ont été approuvés pour 579 ZES, dont 160 qui exportent des biens et des services ; on estime à un million de personnes l'emploi total des ZES. Entre 2005-06 et 2010-11, les exportations en provenance de ces zones se sont multipliées par 16 en roupies courantes, et en 2010-11, elles représentaient le cinquième du total des exportations de biens et services (OECD, 2011a, CEIC et Ministry of finance, 2013a).

En revanche, il est souvent reproché aux ZES de ne pas atteindre leur objectif d'encouragement des exportations de produits manufacturés, mais d'être des pôles d'attraction pour les entreprises de technologies de l'information alléchées par les avantages fiscaux. De fait, lorsque le gouvernement a imposé l'impôt minimum de remplacement en 2012, l'investissement dans les ZES semble avoir perdu une partie de sa capacité d'attraction. De plus, le Conseil indien pour la recherche sur les relations économiques internationales (ICRIER, Indian Council for Research on International Economic Relations) a observé que l'octroi de nouvelles incitations à l'exportation pour les exportateurs non basés dans les ZES en 2009 avait eu un effet désincitatif pour l'investissement dans les ZES. Par ailleurs, la signature d'accords de libre-échange avec d'autres pays a supprimé ou diminué les droits de douane sur de nombreux produits, ce qui a encore réduit l'avantage offert aux ZES (Mishra, 2013).

Les Zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (NIMZ)

Les Zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (NIMZ), annoncées en 2011, constituent un élément fondamental de la National Manufacturing Policy (NMP). À la différence du cadre ZES, les NIMZ ne se caractérisent pas par des allègements fiscaux ou une injonction à exporter, mais consistent plutôt dans des politiques publiques formant un environnement propice à l'activité économique (OECD, 2011a). Ces zones seront des villes industrielles nouvelles d'une surface minimum de 5 000 hectares. Chacune sera gérée par un organe spécialement créé, dirigé par un haut fonctionnaire. Les NIMZ auront pour objectif d'offrir un environnement institutionnel plus favorable aux entreprises que le cadre normal actuel. Elles réuniront des unités de production, des infrastructures publiques, des solutions logistiques, des dispositifs de protection de l'environnement, des zones résidentielles et des services administratifs. Elles devront comprendre une zone industrielle, où seront situées les installations de production, et une zone non industrielle qui comprendraient les infrastructures résidentielles, commerciales, sociales et institutionnelles. Une zone industrielle pourra comprendre une ou plusieurs Zones économiques spéciales, des parcs industriels et des zones d'entreposage et des unités axées sur l'exportation. Jusqu'à présent, dix-sept NIMZ

Encadré 1.3. **Zones économiques spéciales (ZES) et Zones d'intérêt national pour l'investissement et l'industrie manufacturière (NIMZ)** (suite)

ont reçu un accord de principe du gouvernement, dont huit situées le long du corridor industriel Delhi-Mumbai (DMIC).

Les NMIZ se caractérisent notamment par des pratiques plus flexibles en matière de droit du travail ; des stratégies de sortie facilitées pour les entreprises en difficulté ; des incitations spéciales pour les technologies vertes ; des procédures simplifiées d'autorisation et d'homologation ; un guichet unique d'homologation par le gouvernement central et par les États ; des programmes de développement des compétences de la main-d'œuvre (OECD, 2011a, Ministry of Finance, 2014 and 2013b, Planning Commission, 2011).

business 2014 de la Banque mondiale. La Banque mondiale (2009) avait montré que si l'on créait une ville hypothétique réunissant les meilleures pratiques de toute l'Inde (par exemple alignée sur Patna pour le nombre de procédures nécessaires pour créer une entreprise, sur Mumbai pour le nombre de jours nécessaires pour lancer une activité, sur Ahmedabad pour la simplicité des procédures d'obtention des permis de construire, sur Guwahati pour le nombre de jours nécessaires pour obtenir l'application d'un contrat et sur Hyderabad pour le taux de recouvrement pour les entreprises en cessation d'activité), elle se situerait au 67^e rang sur les 181 économies évaluées dans l'étude *Doing Business* 2009. Outre les réglementations qui régissent la conduite des affaires, l'industrie manufacturière pâtit de réglementations du travail restrictives, de goulets d'étranglement structurels, et du système fiscal.

Réformer le droit du travail pour soutenir la croissance des entreprises

Une réglementation du travail complexe et restrictive implique des coûts importants de mise en conformité et freine la création d'emplois formels

La multitude de textes de loi relatifs au travail, sans véritable cohérence, est source de confusion et d'incertitude, et entraîne des coûts du travail élevés (Bhagwati and Panagariya, 2013 ; Kumar, 2012 ; 2007 OECD Survey ; Papola, 2013). Les responsabilités en matière de travail sont partagées, puisque l'État central et les États peuvent promulguer des lois. Par exemple, le système de détermination du salaire minimum est l'un des plus complexes au monde. Les gouvernements des États fixent différents taux correspondant à différentes catégories de salariés dans un nombre limité de secteurs et de professions, ce qui aboutit à un total de 1 171 salaires minimum différents (Belsler, 2013). Pour compliquer encore plus les choses, certaines lois adoptées par un niveau de gouvernement sont mises en œuvre par un autre, ou par les deux. Parfois, les textes de loi clés en matière de travail ne sont pas fondés sur les mêmes définitions, par exemple s'agissant des salariés/travailleurs, ce qui impose aux entreprises de tenir plusieurs registres. Par ailleurs, la plupart des législations relatives au travail ont été élaborées il y a plusieurs décennies et certaines pourraient se révéler obsolètes, comme la loi sur les usines de 1948 dont les stipulations sur les conditions d'hygiène sont dépassées (Kumar, 2012). Dans ce contexte, les coûts de mise en conformité avec la réglementation sont élevés. Toutes les entreprises n'étant pas au fait de leurs obligations, des manquements sont inévitables dans certains domaines, ce qui ouvre la voie à la corruption d'inspecteurs du travail (Bhagwati and Panagariya, 2013 ; Papola, 2013).

On accuse souvent la rigueur du droit du travail d'être à l'origine des mauvaises performances des industries manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre et de

l'atonie des créations d'emplois, alors que les salaires sont relativement bas (Ministry of Finance, 2013d ; Economic Survey 2012-13 ; Dougherty et al., 2013). Le droit du travail est plus strict pour les grandes entreprises, avec des seuils d'application de la réglementation qui varient (tableau 1.2). La législation sur la protection de l'emploi (LPE) pour les travailleurs réguliers est particulièrement stricte dans les entreprises industrielles de plus de 100 salariés (graphique 1.7), ce qui tient en grande partie au fait que les entreprises industrielles sont tenues d'obtenir l'aval du gouvernement avant de procéder à des licenciements individuels ou collectifs. Par ailleurs, les ordres de réintégration en cas de licenciement abusif sont fréquents et le délai de règlement des conflits du travail peut être long (Bhattacharjea, 2009), ce qui ajoute à l'incertitude et aux coûts indirects du travail.

Tableau 1.2. **De nombreuses réglementations deviennent contraignantes à mesure que la taille des entreprises augmente**

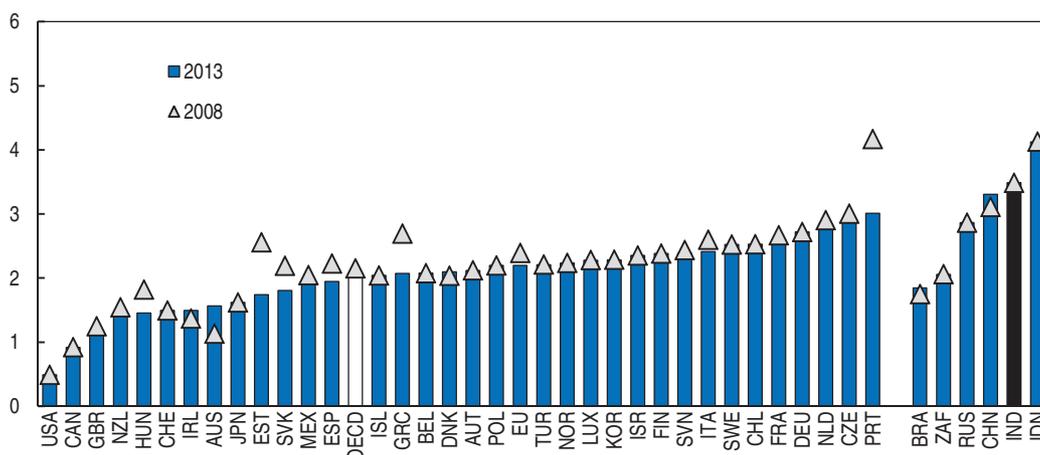
| Seuils ¹ | Date d'adoption | Principales caractéristiques |
|---|-----------------|--|
| Loi sur les syndicats | | |
| 7 | 1926 | Les entreprises de 7 salariés ou plus doivent autoriser la constitution d'un syndicat. Cette loi donne aux syndicats la possibilité d'organiser des grèves et le droit de représenter les travailleurs devant le tribunal du travail en cas de conflit avec l'employeur. |
| Loi sur les usines | | |
| 10 si l'usine utilise l'électricité et 20 dans le cas contraire | 1948 | La loi encadre le temps de travail de tous les travailleurs (48 heures par semaine au maximum, 10 jours de travail continus au maximum, un congé rémunéré pour chaque période de travail de 20 jours) et des femmes (9 heures de travail par jour au maximum, entre 6 h et 19 h), et elle interdit le travail des enfants de moins de 15 ans. Elle définit également les conditions d'hygiène au travail (toilettes séparées pour les hommes et les femmes ; disponibilité d'une structure d'accueil des jeunes enfants si l'entreprise emploie au moins 30 femmes). |
| Loi sur l'assurance publique pour les salariés | | |
| 10 | 1948 | Les entreprises manufacturières sont tenues d'assurer une couverture au titre de la santé, de la maternité, des accidents du travail, des personnes à charge, du décès, etc. |
| Loi sur les contrats de travail | | |
| 20 | 1970 | Cette loi vise à limiter le recours à la main-d'œuvre contractuelle en interdisant son utilisation aux fins du travail permanent ou du travail essentiel au processus manufacturier ou pour les tâches qui sont effectuées, dans des entreprises comparables, par des travailleurs réguliers. |
| Loi sur le fonds de prévoyance des salariés et autres dispositions | | |
| 20 | 1952 | Cette loi prévoit un fonds de prévoyance, des pensions de retraite, et une assurance maladie et invalidité. |
| Loi sur les conflits du travail, section 9A | | |
| 50 | 1947 | Cette loi oblige les entreprises à obtenir l'approbation des salariés pour pouvoir modifier une description de poste ou déplacer des travailleurs d'une usine à l'autre. Elle impose en outre un préavis minimum de 21 jours avant toute modification du salaire, du temps de travail, des temps de repos et des congés. |
| Loi sur les conflits du travail, chapitre V-B | | |
| 100 | 1947 | Cette loi impose aux entreprises industrielles d'obtenir l'autorisation préalable des autorités pour pouvoir procéder à des licenciements individuels ou collectifs. Les États peuvent modifier le seuil à partir duquel la loi s'applique. |

1. Nombre de salariés à partir duquel la loi devient contraignante.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Si la fiscalité du travail est relativement faible en Inde, elle tend à augmenter fortement avec la taille de l'entreprise. Ainsi, les entreprises de moins de 20 salariés ne sont pas tenues de se conformer à la loi sur le fonds de prévoyance des salariés et n'ont pas à

Graphique 1.7. La législation sur la protection de l'emploi est très restrictive¹



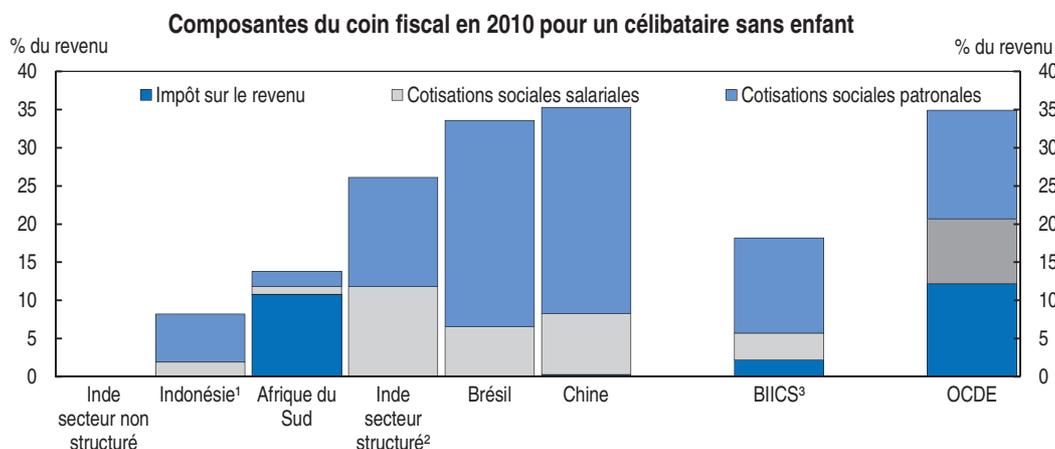
1. L'indicateur de l'OCDE relatif à la législation sur la protection de l'emploi (LPE) applicable à l'emploi régulier offre une évaluation des procédures et des coûts afférents au licenciement de travailleurs réguliers. L'indicateur varie sur une échelle de 0 à 6, allant du degré de restriction le plus faible au plus élevé. Les données les plus récentes relatives aux BRIICS sont celles de 2012.

Source : Base de données de l'OCDE sur la protection de l'emploi, données actualisées de 2013.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163238>

s'acquitter de cotisations pour l'assurance retraite, maladie et invalidité. En revanche, les entreprises de plus de 20 salariés doivent cotiser et, même si le coin fiscal reste relativement limité pour elles-aussi (graphique 1.8), la forte hausse des prélèvements sur les salaires que cela induit les dissuade de se développer.

Graphique 1.8. Le coin fiscal moyen sur le travail est relativement faible, surtout pour les petites entreprises



Note : Le coin fiscal correspond au pourcentage moyen du revenu versé au titre des impôts sur le revenu et des cotisations sociales par une personne célibataire sans enfant, qui perçoit un salaire moyen.

1. Les chiffres relatifs à l'Indonésie correspondent à l'année 2009.

2. Les chiffres correspondent à la situation où le salarié travaille dans une entreprise employant plus de 20 personnes. En Inde, les entreprises de plus de 20 salariés doivent se conformer à la loi sur le fonds de prévoyance des salariés et autres dispositions et, à ce titre, s'acquitter de cotisations sociales (voir tableau 1.2).

3. La moyenne des BIICS est calculée au moyen des chiffres obtenus pour le secteur non structuré en Inde et non pour le secteur structuré.

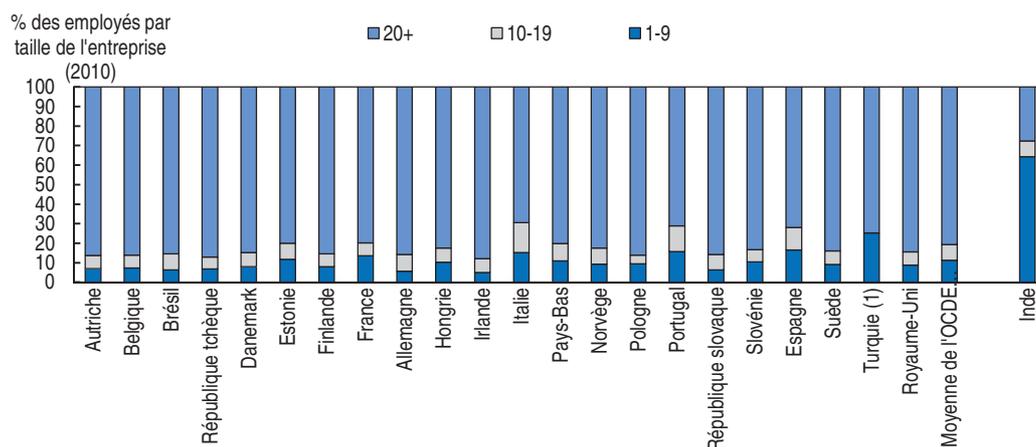
Source : Gandullia et al. (2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163395>

Les entreprises ont substitué le capital au travail, en partie au moins pour échapper à la réglementation du travail. Comme indiqué ci-dessus, ce sont les dépenses d'investissement qui ont été le principal moteur de la croissance de la valeur ajoutée dans la plupart des secteurs manufacturiers au cours des dernières décennies. L'intensité capitaliste des entreprises indiennes est également supérieure à celle observée dans d'autres pays comparables (voir ci-dessus et Kochhar et al., 2006). Bhagwati et Panagariya (2013) soulignent en outre que les secteurs d'activité qui ont enregistré la croissance la plus rapide ces 20 dernières années sont ceux qui ont soit une forte intensité capitaliste soit une forte intensité de main-d'œuvre qualifiée (automobile, raffinage de pétrole, produits d'ingénierie, télécommunications, produits pharmaceutiques, finance et logiciels).

La réglementation du travail incite également les entreprises à conserver une taille modeste et à s'appuyer sur de la main-d'œuvre « informelle ». L'emploi dans les entreprises de moins de 10 salariés représentait 65 % de l'emploi total dans le secteur manufacturier en 2011-12, soit une proportion très importante au regard des normes observées dans l'OCDE et d'autres économies émergentes (graphique 1.9). En conservant une petite taille, les entreprises manufacturières ne sont pas tenues de respecter les principaux textes du droit du travail qui s'appliquent à compter de différents seuils en termes d'effectifs. Selon Hasan et Jandoc (2012), les entreprises des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre sont généralement de plus grande taille dans les États où le droit du travail est souple, et l'écart est encore plus creusé entre les entreprises créées après 1982, date où la LPE a été durcie. Toutefois, en restant de taille modeste, les entreprises ne sont pas en mesure de bénéficier d'économies d'échelle, ce qui nuit à leur productivité.

Graphique 1.9. **Dans le secteur manufacturier, l'emploi est concentré dans les très petites entreprises**



Note : Aux fins de la comparaison, on a retenu l'agrégat « Emploi total – nombre de personnes participant à la production ». Il recouvre : i) les salariés rémunérés ; ii) les employeurs et les professions indépendantes ; iii) les travailleurs familiaux non rémunérés.

1. Chiffres de 2009 pour la Turquie.

2. Moyenne simple.

Source : Base de données de l'OCDE pour les pays de l'OCDE et le Brésil, NSSO pour l'Inde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163401>

Une autre stratégie adoptée par les entreprises pour échapper à une réglementation du travail restrictive, et notamment à la LPE, consiste à avoir recours à une main-d'œuvre contractuelle, c'est-à-dire à des travailleurs embauchés à titre temporaire ou par le biais d'un

intermédiaire. Selon les données du Bureau de l'emploi, la main-d'œuvre contractuelle représentait 33 % de la main-d'œuvre totale du secteur manufacturier structuré en 2010. Il s'agit d'une proportion très élevée par rapport à la moyenne de l'OCDE, où l'emploi temporaire s'élevait à 12 % de l'emploi total en 2010. Hasan et Jandoc (2012) indiquent par ailleurs que l'augmentation du recours à la main-d'œuvre contractuelle a été plus marquée dans les entreprises manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre qui emploient entre 50 et 99 salariés, ce qui laisse à penser que le seuil de 100 salariés institué par la Loi sur les conflits du travail est dissuasif. La proportion de travailleurs non couverts par le droit fondamental du travail et l'assurance sociale est beaucoup plus élevée. Selon Mehrotra et al. (2014), et en s'appuyant sur les données du NSSO, près de 70 % de l'emploi dans le secteur manufacturier structuré était informel (c'est-à-dire sans accès à la couverture sociale) en 2011-12.

Des réformes plus audacieuses sont nécessaires sur le marché du travail

Des initiatives ont été adoptées au niveau de l'administration centrale et des États en vue d'atténuer les effets négatifs de la réglementation du travail. Au début des années 80, l'administration centrale a émis des lignes directrices visant à réduire la fréquence des inspections du travail, afin d'empêcher tout harcèlement ou coût inutile pour les employeurs (Papola, 2013). Elle a également autorisé les États à exempter des entreprises implantées dans différentes zones économiques (zones nationales de production manufacturière et d'investissement, zones économiques spéciales – ZES, ou zones franches pour l'industrie d'exportation) de l'application de plusieurs législations du travail. En 2014, le nouveau gouvernement a présenté des projets d'amendement de la loi sur les usines et de la loi sur l'apprentissage. Il envisage également de mettre en place un guichet unique – sous forme de site Internet – pour aider les entreprises à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre des différentes lois relatives au travail. Ce nouveau système viserait également à renforcer la transparence des inspections du travail au moyen d'une méthode informatisée aléatoire, ainsi qu'à améliorer l'efficacité du traitement des plaintes.

Au niveau des États, on constate d'importantes disparités dans la mise en œuvre de la disposition de la loi sur les conflits du travail qui impose l'autorisation préalable de l'État pour tout licenciement ou compression d'effectifs et toute fermeture d'établissement industriel (Besley and Burgess, 2004 ; Bhattacharjea, 2009 ; Dougherty et al., 2013 ; Papola, 2013). Certains États (comme le Maharashtra et le Gujarat) n'appliquent pas la LPE telle que prévue dans la loi sur les conflits du travail, tandis que plusieurs autres ont autorisé certains secteurs à ne pas la respecter. À l'inverse, d'autres États (comme le Bengale occidental) ont durci les dispositions de la loi sur les conflits du travail. Les règlements et pratiques adoptés en vertu de la loi sur les contrats de travail ont été profondément modifiés afin de faciliter le recours à l'emploi temporaire pour les entreprises. Ainsi, plusieurs États ont exempté divers secteurs de l'application des clauses prohibitives de la loi sur les contrats de travail. Dernièrement, c'est le Rajasthan qui a amendé plusieurs textes de loi clés sur le travail. La loi sur les contrats de travail s'appliquera désormais aux entreprises de plus de 50 salariés, au lieu de 20, tandis que la loi sur les usines s'appliquera aux établissements de plus de 20 salariés s'ils utilisent l'électricité et de plus de 40 salariés s'ils n'utilisent pas d'électricité, contre des seuils de 10 et 20 salariés respectivement aujourd'hui. Plusieurs études empiriques (la plus récente étant celle de Kapoor [2014]) donnent à penser que les États dotés d'une réglementation du travail rigide ont enregistré une croissance moins rapide de la production manufacturière et de l'emploi que les États où la réglementation est plus souple.

Des réformes plus ambitieuses contribueraient à promouvoir la qualité des emplois et à résorber les inégalités de revenu. Au vu des travaux menés sur les pays de l'OCDE, il semble que les mesures qui consistent à réduire l'écart entre la protection des emplois permanents et celle des emplois temporaires pour limiter le dualisme du marché du travail aboutissent à une baisse des inégalités de revenu, en agissant à la fois sur la dispersion des salaires et sur le chômage (Koske et al., 2011). En Inde, l'ampleur des secteurs non structurés et informels, où de nombreux travailleurs perçoivent de faibles revenus sans bénéficier de la protection sociale ou très peu, participe à la segmentation du marché du travail. Les réformes de la réglementation du travail doivent avoir pour objectif d'instaurer un seuil minimum de rémunération et de protection sociale et de l'emploi pour tous les travailleurs, indépendamment du statut, de la taille et de l'activité de l'entreprise qui les emploie. Pour ce faire, il faudrait mettre en place une législation globale du travail, afin d'unifier et de simplifier toutes les réglementations existantes, ainsi que de réduire les incertitudes relatives à la réglementation, et les coûts de mise en conformité pour les entreprises manufacturières. Il conviendrait aussi de limiter les obstacles à l'emploi formel, notamment en supprimant les dispositions les plus restrictives de la loi sur les conflits du travail, qui exigent l'autorisation préalable des autorités pour les décisions de licenciement et de cessation d'activité. Parallèlement, la nouvelle loi devrait prévoir une amélioration de la formation et de l'aide à la recherche d'emploi.

Enfin, en l'absence de séries de données chronologiques et régulières, il est difficile d'évaluer les résultats obtenus sur le marché du travail et d'élaborer des mesures adaptées. Bien que très détaillées, les enquêtes réalisées auprès des ménages (NSSO) n'ont lieu qu'une fois tous les cinq ans et leurs résultats sont publiés avec beaucoup de retard. Le Bureau de l'emploi publie désormais des enquêtes annuelles sur l'emploi mais elles ne permettent pas d'identifier clairement le sous-emploi et l'emploi saisonnier, qui sont relativement fréquents, et leurs critères d'échantillonnage ne correspondent pas à ceux du NSSO. Le vaste périmètre de l'économie informelle est problématique mais d'autres pays dotés d'un secteur informel important et de grandes portions de population implantées dans des zones isolées, comme le Brésil ou la Colombie, réussissent à publier régulièrement des données fiables sur le marché du travail. Les enquêtes trimestrielles sur l'emploi menées par le Bureau de l'emploi depuis 2008 ne couvrent que quelques secteurs manufacturiers et de services ; c'est pourquoi le gouvernement envisage d'en étendre la portée. Il est en effet essentiel d'améliorer la cohérence et la régularité des données sur le marché du travail.

Améliorer l'enseignement et la formation

Le niveau est faible dans l'enseignement général

Les employeurs déplorent d'importants déficits de compétences, et on estime que moins d'un quart des diplômés sont aptes à travailler dans le secteur manufacturier (Planning Commission, 2011). Les travailleurs formés dans le système d'EFPP (enseignement et formation professionnels) ont souvent besoin d'une formation complémentaire en cours d'emploi (World Bank, 2009). Néanmoins, l'Inde compte quelques établissements d'enseignement supérieur d'élite, qui offrent au secteur des services, en plein essor, des diplômés hautement qualifiés. Il est donc utile d'investir plus massivement dans un enseignement de qualité, compte tenu de son rôle crucial dans le développement des compétences et la réduction des inégalités et de l'exclusion sociale (Kumar and Liu, 2008).

Il est essentiel d'améliorer l'accès à l'éducation et de renforcer l'alphabétisation. La loi de 2009 établissant le droit de tous les enfants indiens à l'école élémentaire gratuite et

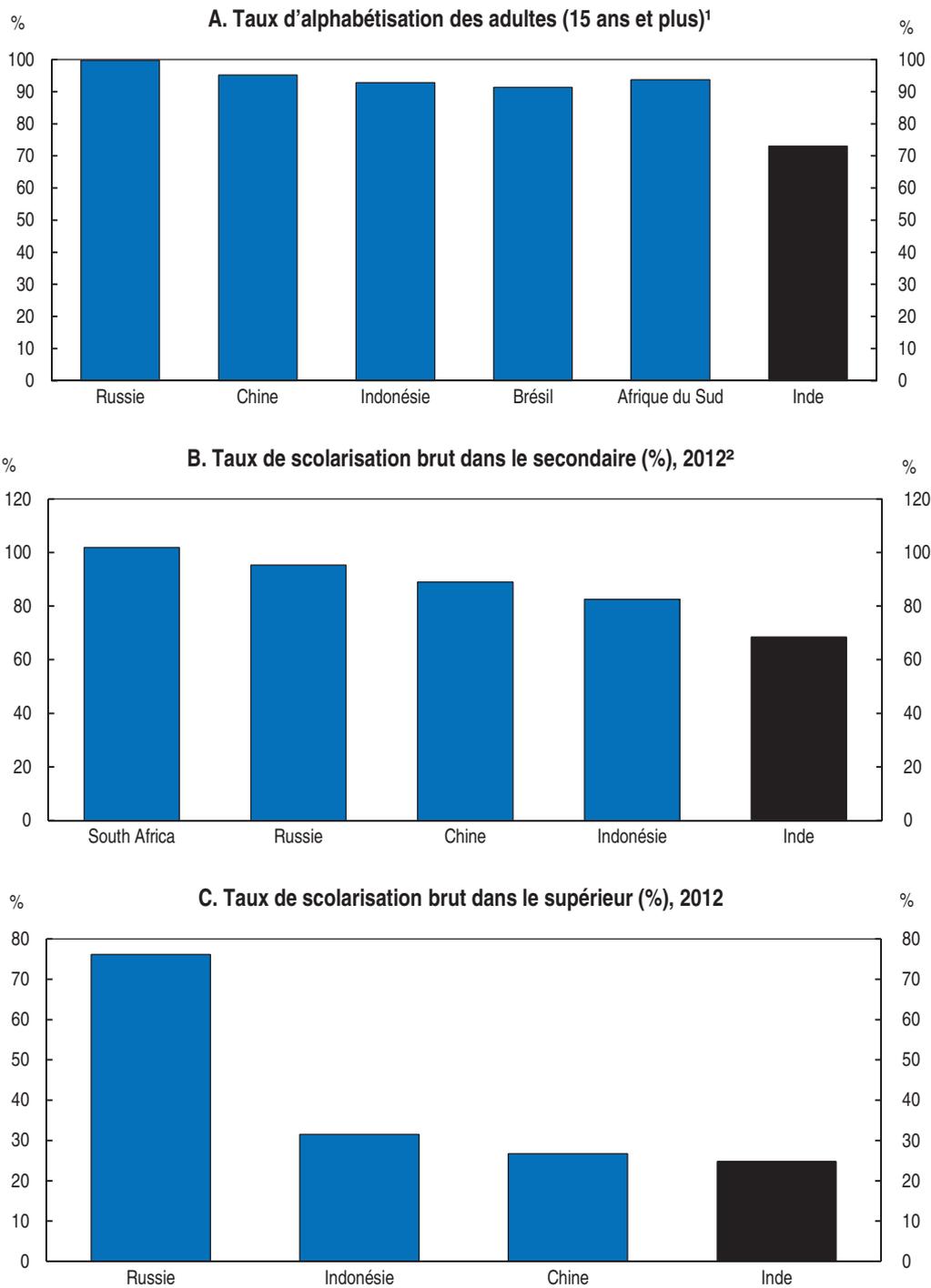
obligatoire (*Right of Children to Free and Compulsory Education Act – RTE*) a considérablement amélioré l'accès à l'enseignement primaire, et l'objectif d'une scolarisation universelle à ce niveau est en passe d'être atteint. La loi RTE pose le principe de la scolarisation de tous les enfants âgés de 6 à 14 ans, en s'appuyant sur des établissements et des infrastructures scolaires proches de leur domicile, et sur un nombre suffisant d'enseignants formés (65 % des fonds alloués par l'administration centrale). Néanmoins, en dépit des progrès accomplis, le taux d'alphabétisation des enfants de 7 ans et plus reste bas, à 73 % (2011 Census India) (graphique 1.10). Les taux de scolarisation dans le secondaire et le supérieur sont bas eux-aussi. Au sein du système éducatif, c'est l'enseignement secondaire qui est le plus négligé, alors qu'il joue un rôle critique dans la transition vers l'enseignement supérieur ou la vie active (IDFC Foundation, 2013). Avec le plan d'action en faveur de l'enseignement secondaire pour tous adopté en 2009, le gouvernement entend garantir un accès universel à l'enseignement secondaire d'ici 2017.

La qualité de l'enseignement est un enjeu déterminant. Deux États ont participé à l'enquête pilote PISA de l'OCDE en 2009, qui évalue les performances des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. Les 5 % d'élèves les plus performants en Inde ont enregistré des résultats proches de la moyenne de l'OCDE, attestant du potentiel de l'Inde en matière d'éducation. Pourtant, l'enquête montre que les résultats moyens des élèves de 15 ans étaient largement inférieurs à la moyenne de l'OCDE et bien en-deçà de ceux des autres économies émergentes (graphique 1.11). Par ailleurs, selon le rapport annuel sur l'état de l'éducation (*Annual Status of Education Report – ASER*) de 2012 (Ministry of Finance, 2013c), les compétences de base à l'écrit et en arithmétique des élèves dans les zones rurales ont diminué au cours des dernières années, de même que leur taux de scolarisation. La qualité de l'enseignement supérieur est elle-aussi insuffisante : le *National Accreditation and Assessment Council* indique ainsi que 90 % des universités et 70 % des établissements postsecondaires dispensent un enseignement de qualité médiocre (IDFC Foundation, 2013).

Pour remédier à ce problème, il est capital de suivre les résultats d'apprentissage, de même que la mise en œuvre et l'avancée des réformes. Des enseignants plus motivés et mieux formés sont indispensables à tous les niveaux d'enseignement, tandis qu'il faut lutter contre l'absentéisme, actuellement problématique. Il faut réformer les conditions d'emploi des enseignants du secteur public, en renforçant les clauses de licenciement pour absentéisme ou performances insuffisantes. Parallèlement, les enseignants doivent être mieux formés et leur développement professionnel renforcé (OECD, 2011a). Le secteur éducatif s'inscrit dans un cadre réglementaire restrictif. En dépit de la hausse notable de la participation privée dans le secteur éducatif, les établissements privés ne sont pas autorisés à opérer dans un but lucratif, ce qui pourrait dissuader des acteurs sérieux de s'implanter en Inde (IDFC Foundation, 2013 ; OECD, 2011a).

Renforcer l'enseignement professionnel

10 % seulement de la population active âgée de 15 à 59 ans a suivi une formation professionnelle. Dans l'industrie manufacturière, seuls 10 % de ceux qui sont formés le sont dans un cadre formel, contre une proportion de 40 % dans les services (Planning Commission, 2013). Les autres travailleurs reçoivent une formation non formelle en cours d'emploi. Le déficit de compétences témoigne de l'ampleur du secteur non structuré, où les emplois sont généralement peu rémunérés et peu productifs, sans véritable accès à la formation. C'est pourquoi il est important que les travailleurs du secteur non structuré puissent aussi bénéficier de la formation formelle.

Graphique 1.10. **Les taux d'alphabétisation et de scolarisation sont bas**

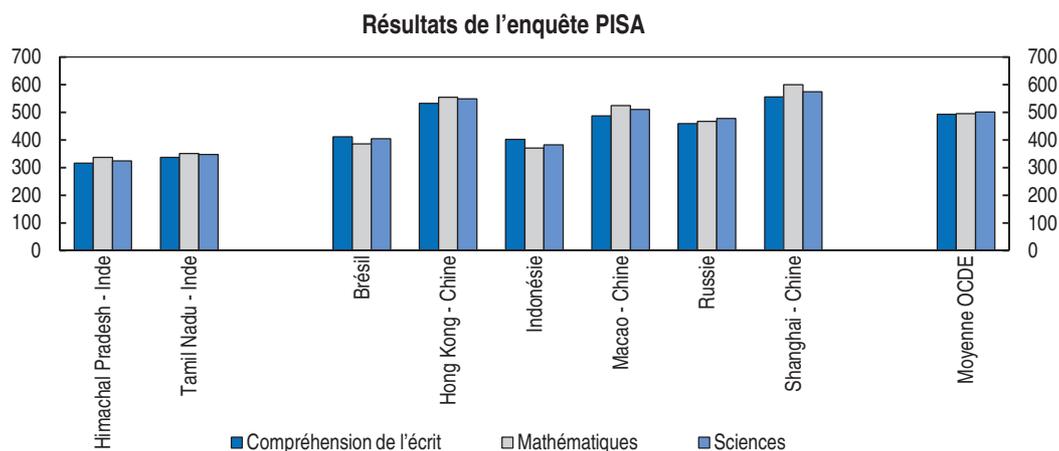
1. Pour l'Inde, les chiffres couvrent la population âgée de 7 ans et plus, ce qui explique pourquoi ils surestiment légèrement le taux d'alphabétisation par comparaison avec d'autres pays. Pour l'Inde et l'Indonésie, les chiffres correspondent à l'année 2011, contre 2010 pour la Chine et la Fédération de Russie et 2012 pour le Brésil et l'Afrique du Sud.

2. Les chiffres de l'Inde correspondent à l'année 2011.

Source : Base de données IDM de la Banque mondiale et Recensement 2011 pour l'Inde.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163417>

Graphique 1.11. Les acquis scolaires sont insuffisants



Note : Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) repose sur une enquête internationale réalisée tous les trois ans, qui vise à évaluer les systèmes éducatifs du monde entier en testant les compétences et les connaissances des élèves de 15 ans.

Source : Résultats de l'enquête PISA 2009.

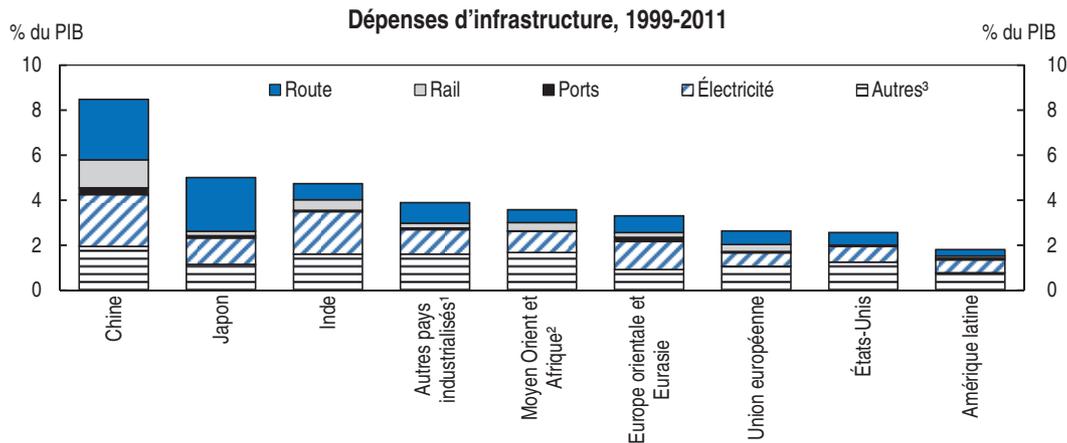
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163426>

Adopté en 2009, le plan national de développement des qualifications définit des objectifs ambitieux d'amélioration de la qualité et de la pertinence des formations : 500 millions de personnes doivent ainsi être formées d'ici 2022. La *National Skill Development Corporation* (NSDC) facilite les partenariats public-privé en faveur du développement des compétences, en finançant les entreprises et les organismes qui proposent des formations. La NSDC a pour objectif de former 150 millions de personnes environ d'ici 2022, principalement dans le secteur non structuré. Pour autant, les besoins en compétences des différents secteurs pourraient mieux être pris en compte et la formation en cours d'emploi devrait constituer une composante majeure de toute formation formelle (OECD, 2010). C'est pourquoi il est essentiel que les autorités et le secteur privé travaillent main dans la main, notamment dans le cadre de l'élaboration du programme de formation. Ce dernier devrait en outre être réexaminé tous les deux ou trois ans, avec la contribution d'experts de l'enseignement et des secteurs d'activité (IDFC Foundation, 2013). Le gouvernement a annoncé récemment des projets de refonte des programmes avec l'aide des acteurs des différents secteurs, notamment par le biais de conseils de mentorat sectoriels, ce qui marque un pas dans la bonne direction. Il faudrait aussi mettre en place des dispositifs de financement de la formation, puisque de nombreux demandeurs d'emploi ne sont pas en mesure de payer les frais qu'elle représente, éventuellement au moyen de chèques-formation et de garanties de prêts.

S'attaquer aux goulets d'étranglement structurels

Ces 20 dernières années, l'Inde a beaucoup investi dans ses infrastructures, mais pas autant que la Chine (graphique 1.12). Dans beaucoup de domaines, les objectifs d'investissement ne sont pas atteints, et l'infrastructure est en mauvais état. Les entreprises en Inde doivent s'accommoder de fréquentes coupures d'électricité et l'infrastructure de transport laisse à désirer. Cette situation est particulièrement pénalisante pour le secteur manufacturier, pour lequel le bon fonctionnement des infrastructures est un facteur critique. Les dirigeants des plus grandes entreprises du secteur manufacturier citent l'état des infrastructures comme l'une des principales entraves à la croissance de leur secteur, et ils estiment que l'amélioration des infrastructures devrait être la priorité numéro un des

Graphique 1.12. Investissement d'infrastructure : comparaison internationale



1. Autres pays industrialisés : Australie, Canada, Croatie, Islande, Lichtenstein, Nouvelle-Zélande, Norvège, Singapour, Corée, Suisse, Taiwan (Taïpei chinois), et Émirats arabes unis.
2. Moyen-Orient et Afrique : hors données, exceptionnellement élevées, relatives aux installations portuaires et ferroviaires du Nigéria ; en incluant ces données, la moyenne totale pondérée est de 5.7 %.
3. Autre : comprend les aéroports, l'eau et les télécommunications.

Source : McKinsey & Company (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163434>

pouvoirs publics (CII-BCG, 2012 ; FICCI, 2011). En procédant à des estimations par la méthode des doubles différences sur un échantillon d'entreprises de l'enquête annuelle sur les activités industrielles (ASI), Gupta et al. (2008) ont constaté que les entreprises qui dépendent le plus des infrastructures (sélectionnées en fonction de la part de leurs dépenses consacrée à la distribution, c'est-à-dire le stockage et le transport, l'électricité et le carburant, par rapport à leur valeur ajoutée brute) avaient connu une croissance plus lente au début des années 1990 que celles des secteurs moins dépendants des infrastructures.

À n'en pas douter, la piètre qualité des infrastructures a un impact important sur la croissance du secteur manufacturier indien (Hulten et al., 2006 ; Sharma and Sehgal, 2010 ; Mitra et al., 2012 ; Sahoo and Dash, 2009, 2012). De meilleures infrastructures signifient de meilleures connexions, des coûts de transport moins élevés et un accès facilité aux services éducatifs et médicaux essentiels. L'inégale couverture des infrastructures est un important facteur d'explication des différences de performance économique d'un État à l'autre (Majumder, 2005 ; Purfield, 2006 and Agarwalla, 2011). Le déploiement des infrastructures est également associé à la réduction des inégalités de revenus et peut être un outil très efficace de lutte contre la pauvreté (López, 2004).

Dans le douzième plan quinquennal, qui couvre la période 2012-17, le gouvernement prévoit un accroissement des investissements d'infrastructures, qui doivent ainsi passer à 8.2 % du PIB (tableau 1.3) dont la moitié attendue du secteur privé. Toutefois, en dépit d'une progression de l'investissement, les progrès sont décevants. Environ 40 % des projets d'infrastructure lancés dans les deux derniers plans quinquennaux ont subi des retards considérables (Ernst & Young and FICCI, 2012), avec des dépassements pouvant parfois excéder 100 % du budget initial (tableau 1.4). Ces retards sont dus pour une bonne part à la lenteur des procédures d'achat des terrains et aux délais d'obtention des homologations environnementales et des diverses autorisations nécessaires. Ils sont aussi imputables aux fréquents revirements des autorités compétentes quant à l'étendue des projets, qui aboutissent souvent à des litiges prolongés entre autorités publiques et entrepreneurs.

Tableau 1.3. **Investissements d'infrastructure en Inde**
% du PIB

| Secteurs | Dixième plan (2002-07) | Onzième plan (2007-12) | Douzième plan – prévu (2012-17) |
|---------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| Électricité | 1.5 | 2.4 | 2.7 |
| Voirie et ponts | 0.8 | 1.3 | 1.3 |
| Télécommunications | 0.8 | 1.1 | 1.4 |
| Train | 0.6 | 0.7 | 0.9 |
| Ports | 0.1 | 0.1 | 0.3 |
| Aéroports | 0.0 | 0.1 | 0.1 |
| Autres ¹ | 1.1 | 1.3 | 1.3 |
| Total | 5.0 | 7.2 | 8.2 |
| Public | 3.9 | 4.6 | 4.2 |
| Privé | 1.1 | 2.6 | 3.9 |

1. La rubrique « autres » comprend les oléoducs et gazoducs, les canaux d'irrigation, les installations de stockage et la fourniture d'eau.

Source : The Planning Commission.

Tableau 1.4. **Statut, à mai 2012, de 564 projets d'infrastructure**

| | Nombre de projets retardés | Durée du retard (en mois) | Surcoût (en pourcentage) |
|--------------------------|----------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Voirie et transports | 78 | 2-101 | 8 |
| Électricité | 47 | 1-83 | 12 |
| Oléoducs et gazoducs | 31 | 4-120 | 10 |
| Transports ferroviaires | 27 | 2-204 | 137 |
| Infrastructures urbaines | 1 | 24 | 82 |
| Charbon | 17 | 9-48 | 27 |
| Navigation and ports | 10 | 2-93 | 10 |

Source : Ernst & Young et FICCI (2012).

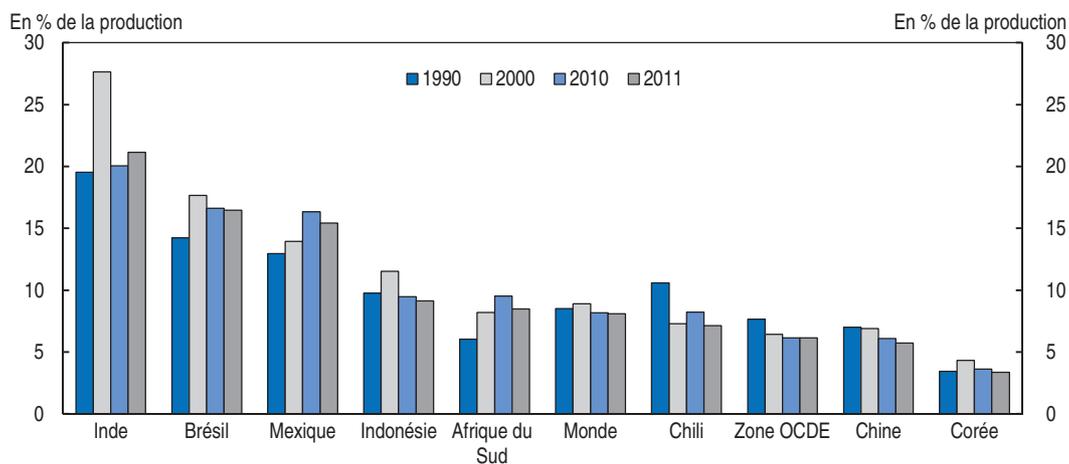
Face à ces problèmes, en décembre 2012, le gouvernement a créé un Comité interministériel pour l'investissement (CCI) afin d'accélérer de gros projets d'infrastructure, ciblant les investissements de 10 milliards INR (120 millions EUR) ou plus. L'objectif du CCI est de faciliter l'achat de terrains, l'obtention des homologations et autorisations (notamment relatives à l'environnement) en associant tous les ministères au processus de décision. Ce Comité a déjà obtenu quelques résultats puisque plusieurs projets ont été autorisés dans des délais relativement brefs en 2013. Le nouveau gouvernement exprime la même détermination et promet de suivre attentivement les progrès de tous les projets pour faire en sorte que les homologations délivrées se traduisent effectivement en activités de production sur le terrain. Le Comité peut, certes, faciliter l'obtention des autorisations, mais il est tout aussi important que les processus administratifs de délivrance des différentes autorisations réglementaires et homologations environnementales soient simplifiés et que des délais clairement définis soient imposés.

Le manque de fiabilité de l'approvisionnement électrique pose de grandes difficultés

Alors que la demande augmente rapidement avec la croissance économique, les pertes dans les réseaux de transport et de distribution, la production de charbon qui n'augmente pas et les politiques des prix qui entraînent des problèmes financiers et un sous-investissement mettent à mal l'approvisionnement en énergie. S'agissant du développement énergétique, sur 64 pays à faible revenu, l'Inde se classait en 2011 en 34^e position à l'aune de l'indice de développement énergétique de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), derrière des pays

comme la Chine, le Brésil et l'Indonésie. À l'échelon national, entre les exercices 2009-10 et 2012-13, le déficit de production d'électricité représentait 8.9 % en moyenne, et a culminé à 10.5 % lors de la plus forte pénurie (*Central Electricity Authority*). L'Inde soutient très mal la comparaison avec les autres pays pour ce qui est des pertes de transport et de distribution : celles-ci dépassent 20 %, contre 6 % en Chine (graphique 1.13). Les pannes d'électricité sont la conséquence, dans une large mesure, des importants déficits de production constatés dans tout le pays. En juillet 2012, deux effondrements graves du réseau national de transport ont privé d'électricité la moitié nord du pays pendant plusieurs heures. Cela entraîne des coûts élevés pour l'économie, car des groupes de secours onéreux sont nécessaires et il faut investir dans des installations d'autoproduction.

Graphique 1.13. **Pertes de transport et de distribution de l'énergie électrique**



Source : Base de données en ligne de la Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163441>

Les coupures de courant fréquentes grèvent particulièrement les coûts des entreprises du secteur manufacturier. Il ressort d'une enquête réalisée auprès d'entreprises que 48 % d'entre elles subissent des pannes d'électricité pendant plus de 5 heures par semaine. Environ 60 % des entreprises estiment que l'alimentation électrique aléatoire porte atteinte à leur compétitivité, et elles paieraient volontiers davantage pour pouvoir compter sur une fourniture plus fiable (FICCI, 2012).

Les deux tiers environ de la production d'électricité reposent sur la production intérieure de charbon. Or, celle-ci est insuffisante en dépit des réserves nationales abondantes, et la part croissante des importations en témoigne. L'entreprise d'État Coal India Limited assure quelque 80 % de la production de charbon. Une commission ministérielle répartit les approvisionnements entre les différents États. Les entreprises privées ont des possibilités limitées d'exploiter des sites miniers, et ne sont autorisées à en extraire le charbon que pour la consommation captive. Ces derniers temps, les autorisations d'extraction du charbon étaient difficiles à obtenir, en conséquence de quoi de nombreuses centrales ont manqué de combustible. La situation s'est encore dégradée en 2012, à la suite d'une fraude à la répartition des approvisionnements impliquant un grand nombre d'entreprises et de hauts fonctionnaires. Le charbon importé alourdit les coûts des producteurs d'énergie, car le prix réglementé du charbon d'origine nationale est maintenu à un bas niveau (même corrigé pour tenir compte de son faible pouvoir calorifique).

Le gouvernement a proposé de recourir à des partenariats public-privé (PPP) pour financer l'exploitation du charbon : selon les conditions actuelles, le secteur public restera propriétaire de la mine et du charbon, tandis que le partenaire privé percevra un droit au titre du charbon extrait. En juin 2013, le gouvernement a donné son approbation pour qu'une autorité de réglementation du charbon définisse la méthode de fixation du prix du charbon. Il a également autorisé les producteurs d'énergie à répercuter sur les consommateurs le prix plus élevé du charbon importé qu'ils achètent pour compenser les pénuries d'approvisionnement d'origine nationale.

En raison de la précarité de la situation financière des offices de l'électricité des États (*State Electricity Boards*) (SEB) et des compagnies de distribution, le secteur connaît un grave sous-investissement, facteur qui dissuade l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché. Les pertes financières cumulées dans le secteur de l'électricité, essuyées pour l'essentiel par les compagnies de distribution (World Bank, 2012), ont atteint 2.4 % du PIB durant l'exercice 2011-12 (PFC, 2013). Elles sont principalement dues au fait que les régulateurs des États maintiennent les tarifs en deçà du coût de l'approvisionnement. Par ailleurs, la péréquation tarifaire en faveur des consommateurs agricoles et des ménages est généralisée, et 24 % de l'électricité fournie ne sont pas facturés à cause de l'absence de comptage ou des vols (McKinsey & Company, 2013).

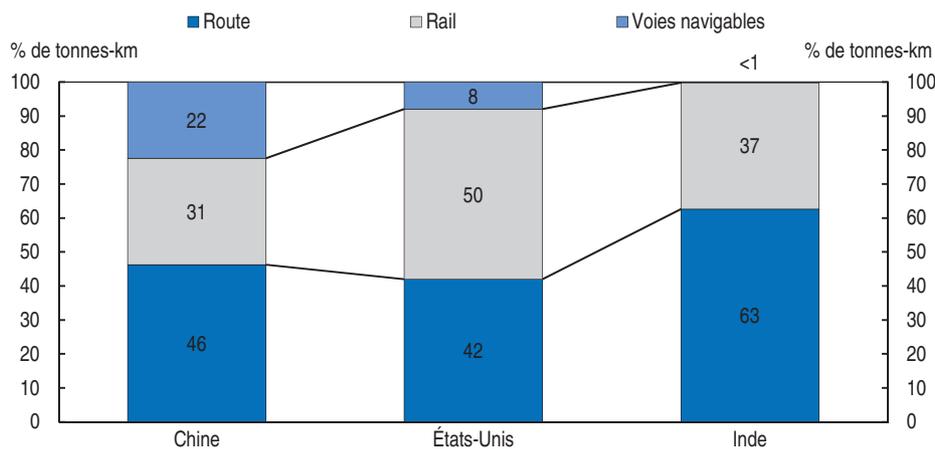
Le gouvernement central a approuvé en 2012 un programme en vertu duquel 50 % de l'encours des dettes à court terme des compagnies de distribution seront pris en charge par les États et les 50 % restants feront l'objet d'une restructuration. Celle-ci devra s'accompagner d'un effort concret et mesurable des États et des compagnies de distribution afin d'améliorer leurs performances opérationnelles. Le gouvernement central offrira des incitations proportionnelles à la réduction des pertes de transport et de distribution ainsi que des pertes commerciales (pertes techniques et commerciales globales), et consentira une aide au remboursement d'une partie du principal des dettes reprises par les États. Les autorités devraient exercer un contrôle strict sur la mise en œuvre du programme pour s'assurer que les pertes techniques et commerciales globales sont effectivement réduites et les tarifs correctement fixés.

Le secteur des infrastructures de transport subit le contrecoup de retards prolongés

En Inde, le transport routier est largement prédominant, tandis que les chemins de fer et les voies navigables sont sous-utilisés. Les infrastructures routières laissent à désirer et les investissements accusent des retards considérables. Dans le secteur ferroviaire, une réforme s'impose car les retards des projets sont encore plus longs et la société Indian Rail est organisée comme un ministère. Quant aux ports, ils sont encombrés et leurs arrière-pays sont insuffisamment desservis.

Le transport de marchandises en Inde est beaucoup plus tributaire du mode routier qu'en Chine ou aux États-Unis (graphique 1.14). Cela a un coût important dans la mesure où 80 % du fret (en tonnes-km) sont acheminés sur des distances supérieures à 400 km et pourraient l'être par rail ou voies navigables dans de conditions économiques plus avantageuses. Les coûts corrigés de la parité de pouvoir d'achat révèlent que, par rapport aux États-Unis, le transport ferroviaire est 70 % plus cher et le routier 30 % plus onéreux en Inde, écarts qui dénotent des inefficiences importantes (McKinsey & Company, 2010). Par conséquent, l'Inde devrait améliorer l'équilibre entre les différents modes, en développant le réseau ferré et les voies navigables pour les transports à longue distance. Selon McKinsey & Company (2010), elle devrait aussi consacrer davantage de ressources financières aux

Graphique 1.14. **Le mode routier est exagérément dominant dans le transport intérieur de marchandises (2009)**



Note : Le transport de marchandises par les trois modes a atteint au total, en 2009, 8 046 milliards de tonnes-km en Chine, 4 470 milliards de tonnes-km aux États-Unis et 1 617 milliards de tonnes-km en Inde.

Source : OCDE, Statistiques OCDE/FIT sur les transports.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163459>

moyens d'améliorer la desserte des ports, des mines et des pôles industriels, ainsi que l'intégration intermodale.

Soixante pour cent du trafic marchandises et 85 % du trafic voyageurs empruntent le réseau routier en Inde. Les grandes routes nationales absorbent 40 % du trafic routier total, bien qu'elles représentent seulement 1.6 % de la longueur du réseau routier (Ernst & Young and FICCI, 2012). Or, d'après le rapport mondial sur la compétitivité de 2013-14 (*Global Competitiveness Report 2014*), l'Inde se situe en 84^e position, sur 148 pays, pour ce qui est de la qualité des routes, derrière la Chine et l'Indonésie. La moitié seulement des routes sont revêtues (World Road Statistics, 2012). L'Inde s'était fixé comme objectif de construire 20 kilomètres de grandes routes par jour, mais dans les faits, elle n'a pas dépassé 10.4 km par jour en 2011-12 (Ernst & Young and FICCI, 2012). Le retard d'investissement dans ce secteur est immense, même lorsqu'il s'agit de projets emblématiques comme le Golden Quadrilateral et le North-South-East-West Corridor.

En dépit des insuffisances du mode routier, le trafic ferroviaire de voyageurs et de marchandises est allé en diminuant au profit de la route. La part des chemins de fer dans le transport de fret est passée de 86 % dans les années 50 à 39 % à l'heure actuelle (Government of India, 2012). Les projets ferroviaires affichent des retards et des dépassements de coûts encore plus importants que les projets routiers (tableau 1.4) ; leurs coûts font souvent plus que doubler. Entre 2006 et 2011, les nouvelles lignes construites n'ont représenté que 1 750 km, contre 14 000 km en Chine (Ernst & Young and FICCI, 2012). Les tarifs de transport de voyageurs, longtemps maintenus à un niveau artificiellement bas, ont bénéficié de ce fait d'un subventionnement croisé financé sur les recettes provenant des activités de fret, ce qui a alourdi le coût du transport ferroviaire pour les entreprises, notamment pour celles du secteur manufacturier. En janvier 2013, en dépit d'une très vive opposition du public, une hausse des tarifs voyageurs a été annoncée et, en 2014, les tarifs ferroviaires ont été indexés sur les coûts des carburants. Néanmoins, les recettes ferroviaires restent faibles, facteur qui pèse sur l'investissement et l'entretien. Enfin, Indian Rail, dont l'organisation s'apparente à celle d'un ministère, fonctionne à la fois

comme un client et un régulateur. Sa constitution en société de droit commercial réduirait les possibilités d'ingérence politique et de conflits d'intérêts, tout en conférant à ses activités une orientation plus commerciale.

L'Inde possède 13 ports « majeurs » et 60 ports opérationnels « mineurs ». Ces ports sont encombrés et les taux moyens d'utilisation des capacités avoisinent 90 % dans les ports majeurs, alors que la moyenne internationale est de 70 %. De plus, à l'aune des principaux indicateurs d'exploitation, les ports majeurs sont à la traîne par rapport à des ports équivalents à l'étranger (Ernst & Young and FICCI, 2012). Après avoir obtenu des résultats très décevants au regard des objectifs d'investissement du 11^e plan, le gouvernement ambitionne de porter l'investissement portuaire de 0.1 à 0.3 % du PIB pendant l'exécution du 12^e plan quinquennal (tableau 1.3). Il escompte que le secteur privé engagera 87 % de l'investissement total. Les mêmes problèmes que pour d'autres infrastructures se posent toutefois dans les ports en ce qui concerne les longs délais nécessaires pour acquérir des terrains et obtenir des autorisations. À l'exception d'un port majeur, les ports sont tous administrés par l'État. En outre, la tarification sur la base des coûts majorés qui se pratique dans les ports majeurs ne favorise guère l'efficacité. La concurrence intraportuaire pourrait être encouragée en octroyant des concessions multiples à des opérateurs privés dans un même port. Par ailleurs, les déficiences des transports routier et ferroviaire, qui se traduisent par une desserte insuffisante des arrière-pays portuaires, font ressortir les avantages d'une politique globale à l'égard des infrastructures de transport.

Le financement est difficile

Les projets d'infrastructure nécessitent souvent une longue période de gestation et des apports en capitaux non négligeables. Une grande partie du financement des infrastructures est désormais obtenue auprès des banques (City of London, 2012). Toutefois, les banques ont une capacité limitée à accorder des prêts de longue durée, car elles encourrent un risque de fortes asymétries actif-passif et beaucoup d'entre elles sont proches de leurs plafonds prudentiels en ce qui concerne leur exposition au secteur des infrastructures et leur exposition par emprunteur. L'infrastructure est l'un des secteurs où les banques ont le plus d'actifs non performants (RBI, 2013). De même, la plupart des promoteurs indiens actuels sont excessivement endettés et leurs marges brutes d'autofinancement ne suffisent pas pour réemprunter afin de financer de nouveaux projets.

Le gouvernement a pris plusieurs mesures pour promouvoir l'apport de fonds à long terme au secteur infrastructurel : création de fonds spécialisés, les Infrastructure Debt Funds, relèvement des plafonds de participation des investisseurs institutionnels étrangers dans les projets d'infrastructure et libéralisation des plafonds d'emprunts à l'étranger. Depuis quelques années, l'Inde s'efforce également d'attirer des capitaux privés. Ces cinq dernières années, de tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, l'Inde est celui qui a le niveau le plus élevé d'investissement en projets d'infrastructure avec des participations privées ; environ 50 % de plus que le Brésil, qui occupe la deuxième position de ce classement (World Bank, 2014b). Le gouvernement central a pris plusieurs initiatives législatives et institutionnelles pour promouvoir les partenariats public-privé (PPP) mais là encore, des obstacles structurels et réglementaires – délais prolongés pour l'achat de terrains et l'obtention des différentes autorisations et faible viabilité commerciale des projets d'infrastructure en raison d'un mauvais alignement des tarifs – freinent l'expansion des financements privés.

Une déréglementation du secteur financier et l'approfondissement des marchés obligataires permettraient de libérer les capacités de financement et d'attirer de nouveaux investisseurs. Les marchés d'actions en Inde sont relativement bien développés, mais ils ne sont pas adaptés au secteur de l'infrastructure pour des raisons de réactivité et à cause du niveau d'incertitude qui règne actuellement dans l'économie mondiale. Le marché des obligations de sociétés n'a quant à pas la profondeur nécessaire et ne peut apporter suffisamment de financement à long terme. Les compagnies d'assurance et les fonds de pension ont l'obligation d'investir une part importante de leurs fonds investissables en titres de dette publique ; l'assouplissement de ces restrictions pourrait peut-être libérer des fonds susceptibles de financer les investissements d'infrastructure. De même, il existe un plafond sur la détention d'obligations d'entreprises par les investisseurs institutionnels étrangers. Les pouvoirs publics devraient chercher à approfondir le marché des obligations d'entreprises en assouplissant progressivement les restrictions imposées aux investisseurs indiens et étrangers.

Achat de terrains : vers plus d'efficience

Les procédures excessivement longues et complexes à observer pour l'achat de terrains constituent un frein important au développement des infrastructures, et le manque de rigueur de l'administration cadastrale rend difficile l'achat de terrains, même à des fins privées. Les dirigeants d'entreprises du secteur manufacturier citent régulièrement la difficulté à acquérir des terrains parmi les problèmes dont ils souhaiteraient que les pouvoirs publics s'occupent en priorité (CII-BCG, 2012; FICCI, 2011). L'achat d'un terrain peut prendre jusqu'à trois ans, même en l'absence de résistance des habitants (Mahalingam and Vyas, 2011). Pour environ 70 % des projets d'infrastructure qui connaissent des retards, l'achat de terrain est le principal facteur en cause (IDFC et 3i Network, 2009 ; Ernst & Young et FICCI, 2012). Il arrive souvent que les autorités publiques responsables des projets d'infrastructure en PPP se hâtent de lancer un appel d'offre sans avoir préalablement acheté tous les terrains nécessaires, ce qui se traduit par des retards aux stades ultérieurs.

Les difficultés rencontrées pour acheter des terrains sont en partie la conséquence de l'inefficacité des services cadastraux ; il est urgent que le pays se dote d'un système fiable d'inscription au cadastre pour que les titres de propriété soient incontestables. Comme nous le soulignons dans la précédente *Étude économique* (OECD, 2011), les cadastres sont en général périmés et incomplets, et la propriété peut être difficile à établir. Actuellement, les conditions des transactions foncières sont enregistrées, mais sans garantie quant à la légitimité du titre, d'où de trop fréquents litiges. De plus, il n'existe pas de cadastre unifié des parcelles. En 2008, les autorités ont lancé un programme de modernisation du cadastre, intitulé National Land Records Modernisation Programme. Dans chaque État, l'administration était tenue de traiter quelques districts par an de façon que l'État tout entier soit couvert en l'espace de huit ans, mais dans beaucoup d'États, les progrès ne sont pas assez rapides. Le gouvernement a présenté un projet de loi sur les titres fonciers, le Land Titling Bill, qui vise à établir à terme un titre garanti pour toutes les parcelles. À l'instar des meilleures pratiques, il crée une structure triple instaurant une séparation entre politiques publiques, fonctionnement et réglementation : chaque État devra mettre sur pied une autorité des titres de propriété, distincte du ministère des Terres, et un tribunal foncier sera chargé de contrôler les décisions de l'autorité, avec recours possible devant la Cour suprême. (Sinha, 2010). Ce projet de loi n'a toujours pas été adopté.

L'inadaptation du régime d'indemnisation et la mauvaise planification des dispositifs de réadaptation associés à l'acquisition de terrains sont également souvent sources de retards. Jusqu'en 2014, les propriétaires étaient en général indemnisés sur la base de la valeur déclarée de leur terrain, souvent très en dessous de leur valorisation par le marché, ce qui suscitait des résistances, des litiges et des actions en justice. Aux Philippines et à Singapour, l'approche est différente : les autorités publiques et les promoteurs commencent par négocier avec les parties prenantes pour parvenir à une enveloppe d'indemnisation acceptable par les deux parties, et gagner la confiance des populations locales. Si ces négociations n'aboutissent pas, les agences procèdent à l'acquisition en appliquant des formules légales prédéterminées (Mahalingam and Vyas, 2011).

Face au problème de la difficulté à acquérir des terrains, en septembre 2013, le parlement a adopté un projet de loi pour la juste indemnisation et la transparence dans l'acquisition, la réadaptation et la réinstallation, entré en vigueur en 2014 (encadré 1.4). Dans les zones rurales, les propriétaires fonciers pourront être indemnisés jusqu'à quatre fois la valeur marchande de la terre. Ce projet va, certes, faire augmenter le coût direct de l'achat des terrains, mais il devrait en réduire les coûts indirects, en évitant un grand nombre de litiges et d'actions en justice. Cela étant, le processus d'acquisition de domaines fonciers reste parfois très long ; même avec la nouvelle loi et sans les retards dus à d'éventuels désaccords, il peut toujours prendre 50 mois. L'application effective de cette loi sur le terrain devrait être surveillée avec attention et, si des faiblesses sont décelées, les amendements nécessaires devraient y être apportés. Le gouvernement devrait revoir les échéances découlant de cette loi et faire en sorte de raccourcir la durée nécessaire pour l'achat de terrains. Le cadre institutionnel devrait assurer une prompt résolution des litiges.

Encadré 1.4. La loi sur le droit à la juste indemnisation et à la transparence dans l'acquisition de terrains, à la réadaptation et à la réinstallation

Cette loi définit le droit en matière d'acquisition de terrains, ainsi que de réadaptation et de réinstallation (R&R) des personnes directement touchées par l'acquisition des terrains en Inde. Cette loi a été votée par les deux chambres du parlement et ratifiée par le Président indien en septembre 2013, et elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Elle remplace la Loi sur l'acquisition de terrains de 1894, qui remontait à l'époque britannique il y a plus de cent ans.

La nouvelle loi est applicable lorsque des terrains sont achetés pour un objectif lié à l'utilité publique. Le gouvernement peut acquérir des terrains pour son propre usage, ou pour des projets sous forme de partenariat public-privé dans lesquels l'État conserve la propriété du terrain, où encore pour que les terrains soient utilisés par des sociétés privées. L'intérêt public englobe la défense et la sécurité nationale, les projets d'infrastructure, notamment pour l'extraction minière, les zones industrielles, des routes, les installations ferroviaires, les autoroutes, les ports, et les installations sportives, médicales, etc.

Il faut obtenir le consentement préalable d'au moins 80 % des familles touchées dans le cas d'une acquisition pour une société privée et 70 % pour un partenariat public-privé. Quand l'État achète des terrains pour son propre usage, le consentement du propriétaire du terrain n'est pas nécessaire. Il est à noter que la loi stipule que l'acquisition de terrains par une entreprise privée au-delà d'une certaine taille nécessite aussi de prévoir la réadaptation et la réinstallation des familles touchées. La fixation de ce seuil est laissée à la discrétion des gouvernements des États.

Encadré 1.4. **La loi sur le droit à la juste indemnisation et à la transparence dans l'acquisition de terrains, à la réadaptation et à la réinstallation** (suite)

Le processus d'acquisition des terrains devra prévoir une évaluation d'impact social (EIS), qui sera réalisée en consultation avec les collectivités locales. Cette évaluation devra notamment établir si l'acquisition proposée sert l'intérêt public, estimer le périmètre concerné, les familles touchées, évaluer l'étendue des terres, des habitations et des installations affectées par le projet et comprendre une évaluation de l'impact social du projet.

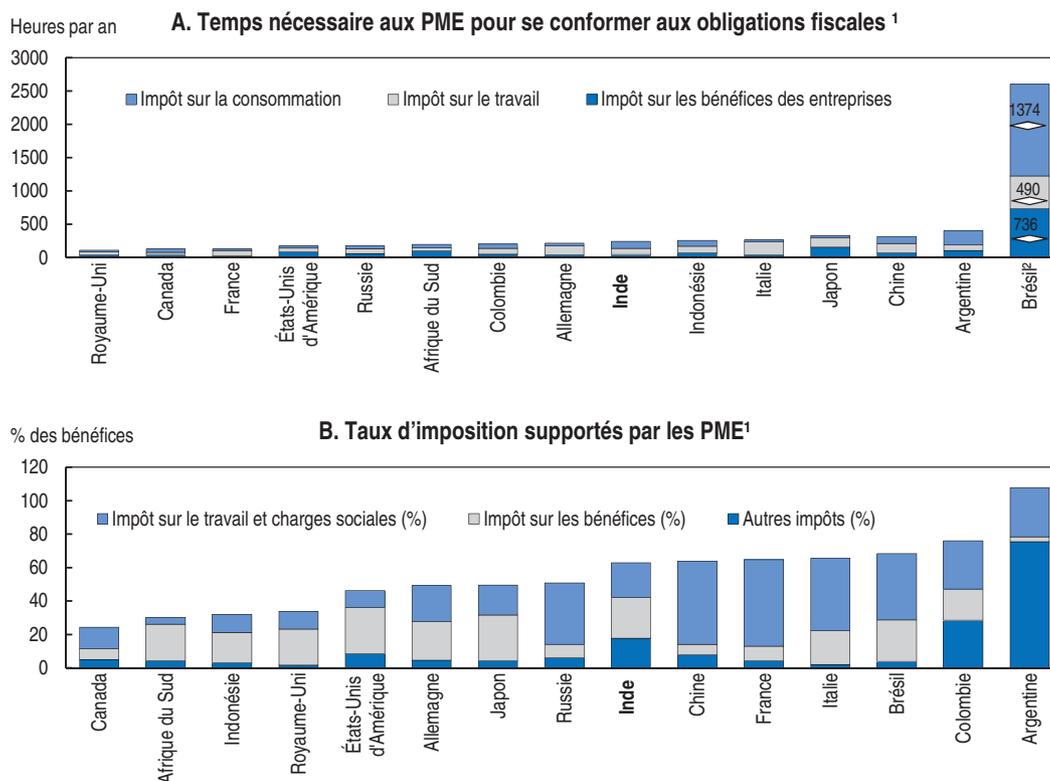
La loi propose que l'indemnité totale minimum versée aux propriétaires fonciers soit au minimum du double de la valeur marchande du terrain dans les zones urbaines et jusqu'à quatre fois sa valeur dans les zones rurales – le multiplicateur est laissé à la discrétion des gouvernements des États et devrait augmenter en fonction de la distance par rapport aux centres urbains. Outre l'indemnisation, la loi propose un large éventail de droits de R&R pour les propriétaires expropriés et les autres parties prenantes qui perdent leurs moyens de subsistance. De plus, les propriétaires expropriés et les autres perdants ont droit à une allocation de subsistance pendant un an, à un nouveau logement s'ils ont perdu l'ancien, et peuvent choisir entre une compensation monétaire, une rente sur vingt ans ou un emploi pour chaque famille affectée. Chaque zone de réinstallation devra être dotée d'un certain nombre d'infrastructures : routes, assainissement, eau potable, etc., enfin, la terre ne peut être saisie qu'une fois acquittées les obligations d'indemnisation et de R&R.

Dans chaque État, une autorité spécialisée (Land Acquisition and Rehabilitation and Resettlement Authority) devra être établie pour régler les différends qui pourront survenir autour de l'acquisition, de l'indemnisation, de la réadaptation et de la réinstallation. De plus, des comités de surveillance seront créés pour veiller à la bonne exécution des obligations de R&R.

Réformer la fiscalité

La complexité et l'incertitude qui entourent le système fiscal découragent l'investissement

La complexité du système fiscal et les modifications fréquentes du droit fiscal pénalisent l'activité. Dans son étude de 2012 sur la facilité de paiement des impôts, la Banque mondiale classe l'Inde au 152^e rang sur 185 pays. Le taux d'imposition effectif global applicable aux petites et moyennes entreprises est relativement élevé, notamment l'impôt sur les bénéfices des sociétés, et le coût ainsi que le temps nécessaire pour se conformer aux obligations fiscales sont eux aussi considérables (graphique 1.15). Les litiges entre les contribuables et l'administration fiscale sont fréquents, et portent par exemple sur la définition d'un service, entraînant l'assujettissement à la taxe sur les services plutôt qu'à la TVA. Les incertitudes qui entourent les allègements d'impôts réservés aux zones économiques spéciales (ZES) ont également érodé l'intérêt pour ces zones ; une enquête récente auprès des entreprises a ainsi révélé que 62 % des entreprises interrogées avaient suspendu leurs projets de nouveaux investissements dans les ZES à cause de la mise en place, en 2011, d'une taxe minimale de remplacement et d'une taxe sur la distribution de dividendes pour les entreprises établies dans des ZES (Ipsos, 2013).¹ Le projet de loi sur le code des impôts directs, à l'étude depuis 2010, envisage de remplacer les abattements au titre des impôts sur les bénéfices par un amortissement intégral la première année des montants investis dans les entreprises établies dans des ZES à compter de 2014. Si cette proposition est adoptée, elle créera un biais fiscal en faveur des projets d'investissement à

Graphique 1.15. **Le respect du système fiscal est relativement coûteux**

1. L'étude *Paying Taxes* porte sur une PME normalisée comptant 60 salariés. Les impôts et charges sociales comprennent l'impôt sur les bénéfices, les cotisations patronales de sécurité sociale, les impôts sur le patrimoine, la taxe sur les dividendes, la taxe sur les plus-values, la taxe sur les transactions financières et les autres taxes et droits d'un faible montant. Les taxes sur la valeur ajoutée sont généralement exclues du calcul du taux. Les données indiquées ici doivent être interprétées avec précaution car l'utilisation d'une entité hypothétique unique comme base de calcul des coûts de discipline peut être biaisée.
2. Les résultats du Brésil concernant le temps nécessaire aux PME pour se conformer aux obligations fiscales ne sont pas mis à l'échelle, mais les valeurs correspondantes sont indiquées.

Source : PWC *Paying Taxes*, Rapport 2014 ; et *Base de données Doing Business* de la SFI et de la Banque mondiale, section *Paying Taxes*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163462>

forte intensité en capital. La multiplication des régimes fiscaux spéciaux et les révisions fréquentes de la législation fiscale sont préjudiciables à l'investissement des entreprises et devraient être évitées. Les taxes en cascade et les droits de douane élevés gonflent les coûts et freinent la participation aux chaînes de valeur mondiales.

Le système de fiscalité indirecte est complexe, coûteux à observer et place l'industrie manufacturière indienne en situation de désavantage compétitif sur les marchés internationaux. Le phénomène de taxes en cascade – tous les impôts indirects en amont ne peuvent pas être déduits des impôts indirects en aval, générant une accumulation de taxes – a été réduit depuis le milieu des années 2000 avec le remplacement des taxes prélevées par les États par une taxe sur la valeur ajoutée (encadré 1.5). Toutefois, ce phénomène reste important et majore les coûts de production de 10 % à 15 % pour les entreprises manufacturières, selon l'Indian Institute of Corporate Affairs (2011). Les échanges entre États sont découragés par les taxes sur les transferts de marchandises inter-États (taxe centrale sur les ventes, taxe à l'entrée, etc.), à quoi s'ajoutent des files d'attente excessives et des contrôles multiples. Le secteur manufacturier souffre le plus car

Encadré 1.5. Le système d'impôts indirects

Principales caractéristiques des impôts indirects existants

Différents impôts indirects sont perçus à la fois par le gouvernement central et par les autorités infranationales, et les droits d'imposition correspondants sont inscrits dans la Constitution :

- Le **gouvernement central** est habilité à taxer la production de biens via la *taxe centrale sur la valeur ajoutée* (CENVAT) (taux normal de 12 %, et deux taux réduits : 6 et 0 %, appliqués aux valeurs forfaitaires, avec un crédit au titre des taxes acquittées en amont), mais pas la vente de biens. Les ventes entre États constituent l'exception : elles sont soumises à la *taxe centrale sur les ventes* de 2 % (CST), qui revient à l'État d'où le produit est originaire. Le gouvernement central perçoit également une *taxe sur les services* de 12 %, qui ne peut pas être déduite des impôts indirects perçus par les autorités des États. Les *droits de douane* et autres taxes sur les importations et les exportations sont fixés et recouvrés par le gouvernement central. Une surtaxe de 3 % – dont les recettes sont affectées à des dépenses spécifiques – grève toutes les taxes centrales (par exemple, le taux de la taxe sur les services de 12 % passe à 12.36 %).
- Les **États** peuvent taxer les produits qui se trouvent à l'intérieur de leurs frontières, à tous les stades, mais ne peuvent pas taxer les services (sauf un nombre limité de services déterminés, comme les loisirs et les jeux). La principale taxe indirecte est une TVA sur les produits, instaurée en 2005 pour remplacer la taxe sur les ventes des États. Certains taux de TVA varient entre États, mais dans une fourchette étroite. Un crédit d'impôt est applicable à la TVA perçue en amont, mais pas pour la CENVAT et la CST. Les États perçoivent également d'autres taxes, notamment : des droits de douane sur l'achat de biens immobiliers et diverses autres transactions ; taxes professionnelles ; taxe sur les articles de luxe ; et taxes sur l'électricité.
- Les collectivités locales et les communes perçoivent une taxe sur l'entrée de marchandises sur leur territoire, à un taux compris entre 1 % et 13 % assis sur la valeur des biens.
- Outre ces taxes de caractère général, le gouvernement central et les États recouvrent un large éventail de droits à caractère fiscal et de droits de douane qui s'apparentent à des impôts cumulatifs sur le chiffre d'affaires (Cnossen, 2012).

Le phénomène de taxes cumulatives s'est estompé depuis le milieu des années 2000, avec le remplacement des taxes sur les ventes des États par une TVA sur les produits. Néanmoins, il n'a pas totalement disparu, car toutes les taxes indirectes payées en amont ne peuvent pas être déduites des taxes en aval. Ainsi, lorsque des marchandises quittent l'usine, la TVA centrale sur la production manufacturière devient une taxe d'accise et ne bénéficie donc pas d'un allègement au niveau des États. La taxe sur les échanges inter-États (CST) a été réduite de 4 % à 2 %, mais aucun niveau d'administration n'accorde de crédit pour cette taxe. Les secteurs exemptés contribuent également à l'effet de cascade, car ces secteurs ne peuvent pas prétendre à un crédit d'impôt au titre de la taxe acquittée en amont. Ainsi, tous les services, l'immobilier, l'agriculture, la production pétrolière et gazière et l'industrie minière sont exonérés de la TVA prélevée par les États. La taxe sur les services grève principalement les échanges de services entre entreprises (B2B) et, par conséquent, revêt un caractère hautement cumulatif (Poddar et Ahmad, 2009).

le processus de production fait généralement intervenir davantage d'intrants et de transactions que les services (OCDE, 2012) et, en pratique, la taxation des services est donc beaucoup moins fragmentée (Keen, 2013)². Les taxes en cascade incitent les producteurs à

poursuivre une logique d'intégration verticale, ce qui explique en partie pourquoi certaines entreprises indiennes sont de très grande taille. Ce phénomène encourage également les producteurs à s'approvisionner en intrants dans le même État ou à les importer de l'étranger, car les importations échappent aux frais cachés des taxes en amont, bien qu'elles supportent les droits de douane et les obstacles non tarifaires (voir ci-dessous).

L'introduction de la taxe sur les biens et services (GST) et la baisse des droits de douane et des obstacles non tarifaires renforceraient la compétitivité et la croissance du secteur manufacturier. La GST devrait accroître le PIB de 0.9 % à 1.7 %, selon le NCAER (2009) et la CII (2012). L'étude du NCAER suggère en outre qu'une telle mesure serait avant tout profitable au secteur manufacturier, et notamment à l'industrie textile, en améliorant la compétitivité des exportations. Pour tirer le meilleur parti de la GST, il serait important d'éviter le recours aux exemptions, aux taux réduits et à d'autres régimes préférentiels. Pour répondre aux préoccupations sociales et lutter contre la pauvreté (compenser le coût de denrées alimentaires plus onéreuses pour les ménages pauvres), il faudrait dans un premier temps donner la priorité aux transferts en espèces directs et ciblés et, à long terme, instaurer un filet de protection sociale afin de protéger les ménages pauvres des variations d'impôts et des autres chocs économiques. Réduire à la fois le niveau moyen et l'éventail des taux des droits de douane et simplifier les procédures relatives aux échanges contribueraient également à la solidité des chaînes d'approvisionnement et à la compétitivité du secteur manufacturier.

Cela fait plus de 20 ans que l'Inde envisage de remplacer les taxes indirectes par une taxe globale sur la valeur ajoutée (Chelliah Report, 1992) afin de réduire les coûts administratifs, d'améliorer la discipline fiscale, de faire de l'Inde un marché unique et de soutenir la compétitivité. Un projet d'amendement de la Constitution soumis au Parlement en 2011 cherche à remplacer la CENVAT et la taxe sur les services (toutes deux perçues par le gouvernement central) ainsi que la TVA prélevée par les États par une taxe sur les biens et services (GST). Ce projet de loi ambitionne de mettre en place une GST duale, associant un volet central (CGST) et un volet local (SGST) qui seraient administrés séparément, chacun au taux normal de 8 %. Les transactions inter-États et internationales seraient soumises à la GST intégrée (IGST). L'IGST s'appliquerait dans l'État du fournisseur, mais le gouvernement central gèrerait une chambre de compensation et indemniserait l'État où a lieu la consommation, selon le principe de destination (OECD, 2012).

La conception de la GST doit trouver un juste équilibre entre simplicité et autonomie budgétaire des États (Rao, 2011). L'application de taux et de bases identiques (notamment en ce qui concerne les exemptions) pour la SGST contribuerait à contenir les coûts administratifs et de conformité, mais réduirait du même coup l'autonomie des États. Une solution envisagée consiste à donner aux États le droit de fixer leurs taux à l'intérieur d'une fourchette.

Le projet de loi exclut explicitement certains produits de la GST, en particulier les produits pétroliers, malgré les recommandations de la 13^e Commission des Finances (présidée par le Dr Kelkar). Un effet de cascade persistera donc, car les produits pétroliers sont utilisés comme intrants dans de nombreux biens et services. Il est également très probable que les États disposeront d'une certaine marge de manœuvre pour définir des exemptions.

La mise en œuvre de la GST suppose de réviser la Constitution, ce qui n'est possible que si chacune des Chambres du Parlement l'approuve à la majorité des deux tiers et si elle

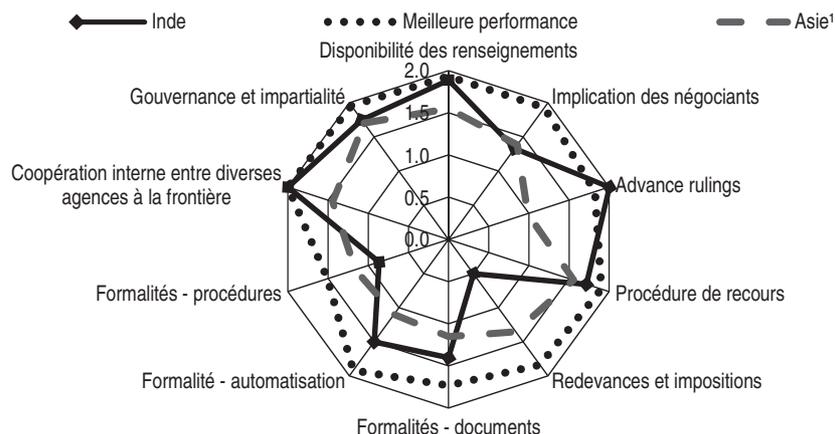
est ratifiée par au moins 14 (sur 28) assemblées parlementaires des États. Parvenir à un consensus pourrait être difficile, car de nombreux gouvernements d'États ont exprimé des craintes concernant le manque à gagner, l'autonomie budgétaire et l'absence d'infrastructures pour gérer la GST (Vaidya and Kanagasabapathy, 2013). Entre-temps, le gouvernement central a mis en œuvre un certain nombre de réformes visant à améliorer la conception et le fonctionnement des taxes indirectes existantes, en vue de faciliter la mise en place de la GST duale. Ces réformes portent notamment sur la simplification du barème des taux et l'élargissement des bases d'imposition, l'harmonisation et la simplification de certaines caractéristiques de ces taxes (alignement des exemptions et des règles relatives au lieu d'imposition) et l'allègement des contraintes induites par le respect de la législation fiscale (harmonisation des déclarations d'impôt).

Autre facteur qui limite la productivité et la compétitivité du secteur manufacturier : le niveau élevé des obstacles tarifaires et non tarifaires à l'importation. De récents travaux de l'OCDE ont montré comment les chaînes de valeur mondiales ont un effet amplificateur sur les coûts des protections douanières, car les droits de douane se cumulent à chaque fois que les intrants intermédiaires passent une frontière, ce qui se produit une multitude de fois. Depuis le début des 1990, les droits de douane ont été nettement abaissés en Inde, ce qui atténue les contraintes technologiques car les entreprises ont un meilleur accès aux nouveaux intrants d'importation (Goldberg et al., 2008). Plus récemment, l'Inde a donné la priorité à la signature d'accords de libre-échange (ALE). Depuis le début des années 2000, huit ALE ont été signés : avec la Corée, le Sri Lanka, Singapour, le Japon, la Malaisie, la Thaïlande, l'Asie du Sud et les pays de l'ASEAN. Des négociations sont en cours avec l'Australie, le Canada, l'UE, Israël, la Nouvelle-Zélande et les pays du MERCOSUR.

Cela étant, les droits de douane demeurent élevés par rapport aux autres pays BRIC et aux pays de l'OCDE ce qui, compte tenu de l'importance croissante de l'exportation dans les chaînes de valeur mondiales, pénalise la productivité et la compétitivité du secteur manufacturier. Une étude de l'OCDE suggère qu'une augmentation de 10 points de pourcentage de la part des intrants intermédiaires importés serait associée à une augmentation d'environ 0.5 de la productivité du travail dans les économies émergentes (OECD, 2013). Le niveau très élevé des taux consolidés pourrait en outre créer des incertitudes pour les fabricants et décourager l'investissement car les droits de douane peuvent être relevés sans contrevenir aux conventions de l'OMC. Toutefois, en pratique, la fiscalité indirecte fonctionne grâce à un système de notifications, et les crêtes tarifaires pour les produits non agricoles ont diminué depuis 1991.

L'Inde impose aussi des obstacles non tarifaires, sous forme de restrictions quantitatives, de licences d'importation, de tests obligatoires et laborieux et de certifications pour un grand nombre de produits, outre des procédures de dédouanement complexes et longues (European Commission, 2011). L'Inde se classe 132^e sur 189 pays dans l'étude *Ease of Trading across Borders* (World Bank, 2014a), notamment en raison du grand nombre de documents nécessaires pour importer et pour exporter et pour le temps nécessaire pour les obtenir. D'après les indicateurs OCDE de facilitation des échanges (graphique 1.16), l'Inde fait mieux que la moyenne des pays asiatiques et des pays à revenus intermédiaires dans un certain nombre de domaines (notamment la disponibilité des renseignements et la coopération entre agences frontalières). Cela étant, une réduction des redevances et impositions douanières et de simplification des procédures serait extrêmement bénéfique à l'Inde en termes de volumes d'échange et de coût des transactions (OECD, 2013).

Graphique 1.16. Des performances inégales selon les indicateurs de l'OCDE sur la performance de facilitation des échanges



Note : Pour l'Inde, on ne dispose pas de toutes les informations fiables nécessaires pour l'indicateur « Coopération interne entre diverses agences à la frontière – externe ». L'analyse se base sur les dernières données disponibles, qui datent de janvier 2013 et sur l'ensemble des TIF construits dans le document « Trade Facilitation Indicators: The Potential Impact of Trade Facilitation on Developing Countries' Trade » (OECD Trade Policy Paper No. 144, 2013). La mention « meilleure performance » correspond à la moyenne du quartile supérieur pour chaque domaine de facilitation des échanges couvert, pour tous les pays contenus dans la base de données.

1. Moyenne pour : Bangladesh, Fidji, Mongolie, Singapour, Brunei Darussalam, Hong Kong (Chine), Népal, Sri Lanka, Cambodge, Inde, Pakistan, Thaïlande, Chine, Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Viet Nam, Taipei chinois, Malaisie, Philippines.

Source : OECD Trade Facilitation Indicators Database.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163477>

Recommandations pour stimuler la création d'emploi et accroître la valeur ajoutée du secteur manufacturier

Principales recommandations

- Réduire les obstacles à l'emploi formel en adoptant une législation du travail plus simple et plus souple qui n'introduit pas de discrimination en fonction de la taille de l'entreprise.
- Continuer à améliorer l'accès à l'éducation, en particulier au niveau secondaire, et améliorer la qualité de l'enseignement. Améliorer la formation professionnelle et la proposer plus tôt dans le parcours.
- Dans le secteur des infrastructures, imposer la clarté des délais, rationaliser la documentation et créer un guichet unique pour toutes les autorisations.
- Continuer d'améliorer l'environnement économique et d'ouvrir l'économie.

Recommandations complémentaires

Marché du travail

- Œuvrer pour que les données sur le marché du travail soient plus actuelles, de meilleure qualité et plus cohérentes entre elles.

Éducation et formation

- Mieux contrôler les résultats de l'apprentissage et la mise en œuvre des réformes. Renforcer les dispositions permettant la révocation des enseignants pour absences répétées ou performances insuffisantes. Améliorer la formation des enseignants.
- Dans la conception des programmes de formation professionnelle et de formation sur le terrain, prendre en compte les besoins exprimés par les entreprises et les nécessités en

Recommandations pour stimuler la création d'emploi et accroître la valeur ajoutée du secteur manufacturier (suite)

matière de compétences, et renouveler les programmes d'enseignement tous les deux ou trois ans. Envisager des dispositifs de type chèque éducation soutenus par les pouvoirs publics et des garanties gouvernementales des emprunts pour favoriser l'accès à la formation professionnelle.

Infrastructure

- Simplifier le processus administratif à suivre pour obtenir les autorisations réglementaires et les homologations environnementales. Définir des échéanciers à toutes les étapes de l'octroi des autorisations et privilégier les dispositifs de guichet unique.
- Contrôler et mettre en œuvre la restructuration financière des entreprises publiques de distribution d'électricité. Relever les tarifs de l'électricité afin que la fourniture d'électricité devienne économiquement viable. S'assurer que la facture d'électricité présentée aux consommateurs soit liée à leur consommation, en généralisant l'utilisation des compteurs.
- Stimuler la concurrence dans le secteur charbonnier et améliorer l'efficacité. Les forces du marché devraient jouer un rôle plus important dans la détermination des prix et l'allocation des ressources, ce qui devrait attirer davantage d'investissements privés.
- Privilégier le financement du réseau ferroviaire par rapport à celui du réseau routier.
- Créer une autorité de régulation des tarifs du rail. Constituer India Rail en société et dégroupier les fonctions de régulation, de définition des politiques et d'actionnaire. Relever les tarifs voyageurs afin de mieux les aligner avec les coûts.
- Pour les ports, le processus des fixations des tarifs ne devrait plus se faire sur la base du prix coûtant majoré, afin d'encourager les gains de productivité. Pour stimuler la concurrence, il faudrait accorder plusieurs concessions sur un même port à des opérateurs privés.
- Assouplir les restrictions sur la répartition des actifs pour les fonds de pension et d'assurance, afin de permettre davantage d'investissements dans le secteur infrastructurel.

Acquisition de terrains

- Établir un cadastre fiable afin d'assurer la clarté des titres de propriété.
- Observer et, si nécessaire, modifier la législation en matière d'acquisition de terrains. Revoir l'échéancier contenu dans le projet de loi afin d'accélérer le processus d'acquisition de terrain.

Impôts et droits de douane

- La taxe sur les biens et services doit être mise en œuvre rapidement pour favoriser le développement de chaînes de valeur solides dans le secteur manufacturier et stimuler la compétitivité de l'économie indienne.
- Pour soutenir l'investissement des entreprises, il conviendrait d'éviter les changements fréquents et les amendements rétroactifs de la législation fiscale. Les régimes fiscaux spéciaux devraient être rationalisés pour simplifier le système, réduire les coûts de conformité et de collecte et lutter contre l'évasion fiscale. Les avantages fiscaux accordés aux zones économiques spéciales ne devraient pas créer un biais en faveur des projets à forte intensité capitalistique.
- Évoluer progressivement vers un tarif douanier uniforme pour tous les produits non agricoles et rationaliser les procédures à la frontière afin de réduire les coûts de transaction, de stimuler les flux d'échange et de tirer plus d'avantages des échanges internationaux.

Notes

1. Depuis 2011, le gouvernement soumet à un impôt minimum de remplacement au taux de 18.5 % les entreprises établies dans les ZES qui ne réalisent pas de bénéfices imposables et mais qui affichent un bénéfice comptable, tandis que la loi sur les ZES prévoit une exonération totale pendant 5 ans et une exonération de 50 % les 5 années suivantes.
2. OCDE (2012), Mapping Global Value Chains, TAD/TC/WP/RD(2012)9, graphique 4.

Bibliographie

- Agarwalla, A. (2011), "Estimating the Contribution of Infrastructure in Regional Productivity Growth in India", Indian Institute of Management, Ahmedabad, *Working Paper* No. 2011-05-01, May 2011.
- Belser, P. (2013), "Wages in developing countries", in *Perspectives on Labour Economics for Development*, (Cazes and Verick ed.), ILO.
- Besley, T and R. Burgess (2004), "Can Labor Regulation Hinder Economic Performance? Evidence from India", *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, vol. 119(1), pages 91-134, February.
- Bhagwati, J. and A. Panagariya (2013), *Why Growth Matters*, Public Affairs Book.
- Bhattacharjea, A. (2009), "The Effects of Employment Protection Legislation on Indian Manufacturing", *cddrl Working Papers*, No. 96, January, http://cddrl.stanford.edu/publications/the_effects_of_employment_protection_legislation_on_indian_manufacturing.
- Chelliah, R.J. et al. (1992), *Final Report of the Tax Reforms Committee*, Indian Ministry of Development.
- CII & BCG (2012) "Re-igniting India's quest for manufacturing leadership", CII 11th Manufacturing Summit.
- City of London (2012), "Indian Infrastructure 2010-2012: Review", September, www.cityoflondon.gov.uk/business/support-promotion-and-advice/promoting-the-city-internationally/india/Documents/Indian%20Infrastructure%20review%20paperSept2012.pdf.
- Cnossen, S. 2012, "Introducing a Modern GST in India: Need for Further Debate," *Tax Notes International*, June.
- Das, D.K., A.A. Erumban, S. Aggarwal and S. Sengupta (2014), "Productivity Growth in India under Different Policy Regimes: 1980-2012", Presentation made at the 3rd World KLEMS conference 2014, Tokyo, 2014.
- Dougherty, S., V. Frischno Robles and K. Krishna (2011), "Employment Protection Legislation and Plant-Level Productivity in India", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 917, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/5kgOndktrx46-en>.
- Ernst & Young and FICCI (2012), "India Infrastructure Summit 2012: Accelerating implementation of infrastructure projects".
- European Commission (2011), "Report from the Commission to the European Council – Trade and Investment Barriers Report 2011, http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2011/march/tradoc_147629.pdf.
- Farole, T. (2011), "Special Economic Zones: What Have We Learned?", *World Bank – Economic Premise*, The World Bank, Issue 64, pages 1-5, September.
- FICCI (2011), FICCI's Business Confidence Survey, August 2011, FICCI (Federation of Indian Chambers of Commerce & Industry).
- FICCI (2012), "Lack of affordable & quality power: Shackling India's growth story", FICCI (Federation of Indian Chambers of Commerce & Industry).
- Gandullia, L., N. Iacobone and A. Thomas (2012), "Modelling the Tax Burden on Labour Income in Brazil, China, India, Indonesia and South Africa", *OECD Taxation Working Papers*, No. 14, OECD Publishing.
- Goldberg, P.K., A. Khandelwal, N. Pavcnik and P. Topalova (2008), "Imported Intermediate Inputs and Domestic Product Growth: Evidence from India", *NBER Working Paper* No. 14416, www.nber.org/papers/w14416.
- Government of India (2012), The Working Group Report on Road Transport for the Eleventh Five Year Plan, Government of India, Planning Commission.
- Gupta, P., R. Hasan and U. Kumar (2008), "What constraints Indian manufacturing?", *ERD Working Paper* No. 119, Asian Development Bank.

- Hasan, R. and K.R.L. Jandoc (2012), "Labor Regulations and the Firm Size Distribution in Indian Manufacturing", *Columbia Program on Indian Economic Policies, Working Paper No. 2012-3*, http://indianeconomy.columbia.edu/sites/default/files/working_papers/wp_2012-3.pdf.
- Hasan, R., D. Mitra and A. Sundaram (2012), "What explains the high capital intensity of Indian manufacturing?", *Indian Growth and Development Review*, Vol 6, Issue 2.
- Hulten, C., E. Bennathan and S. Srinivasan (2006), "Infrastructure, Externalities, and Economic Development: A Study of the Indian Manufacturing Industry", *The World Bank Economic Review*, Vol. 20, No. 2, 291-308.
- IDFC (Infrastructure Development Finance Company) Foundation (2013), *India Infrastructure Report 2012: Private Sector in Education*, Routledge.
- IDFC (Infrastructure Development Finance Company), 3i Network (2009) *India Infrastructure Report 2009: Land – A Critical Resource for Infrastructure*, Oxford University Press, www.idfc.com/pdf/report/IIR-2009.pdf.
- Indian Institute of Corporate Affairs (2011), "GST and development of single national market", www.ica.in/images/GST%20Single%20National%20Market.pdf.
- Ipsos (2013), "Minimum Alternate Tax on SEZs Has De-Rated India as an Investment Destination", *Ipsos Survey*, February.
- Kapoor, R. (2014), "Creating Jobs in India's Organised Manufacturing Sector", *ICRIER Working Paper*, No. 286, http://icrier.org/pdf/Working_Paper_286.pdf.
- Keen, M. (2013), "Targeting, Cascading, and Indirect Tax Design" *IMF Working Paper No. 13/57*, February.
- Kochhar, K, U. Kumar, R. Rajan, A. Subramanian and I. Tokatlidis (2006), "India's pattern of development: What happened, what follows?" *Journal of Monetary Economics*, Vol. 53, Issue 5, July 2006, pp. 981-1019.
- Koske, I., J. Fournier and I. Wanner (2012), "Less Income Inequality and More Growth – Are They Compatible? Part 2. The Distribution of Labour Income", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 925, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k9h2975rhhf-en>.
- Kumar, K.B. and Liu, Y. (2008), "China and India, Different educational paths toward prosperity", *Policy Insight*, RAND, Pardee Rand Graduate School, Volume 2, Issue 1.
- Kumar, V. (2012), "Labour Laws: Are they holding back manufacturing sector growth and employment in India?", in Malhotra, R. (eds) *A critical decade: Policies for India's Development*, Oxford University Press, pages 376-403.
- López, H. (2004), "Macroeconomics and Inequality", *The World Bank Research Workshop, Macroeconomic Challenges in Low Income Countries*, October, Washington, DC.
- Mahalingam, A. and A. Vyas (2011), "Comparative Evaluation of Land Acquisition and Compensation Processes" *Economic and Political Weekly*, Vol. XLVI, No. 32.
- Majumder, R. (2005), "Infrastructure and Regional Development: Interlinkages in India", *Indian Economic Review*, Vol. 40, No. 2, pp. 167-184.
- McKinsey & Company (2010), "Building India: Transforming the nation's logistics infrastructure", *Infrastructure Practice*, McKinsey & Company.
- McKinsey & Company (2013), "Infrastructure productivity: How to save \$1 trillion a year", *McKinsey Global Institute*, McKinsey Infrastructure Practice.
- Mehrotra, S., S. Sinha, J.K. Parida and A. Gandhi (2014), "Why a jobs turnaround despite slowing growth?", *IAMR Occasional Paper No. 1/2014*.
- Ministry of Finance (2014), "Industrial Performance", chapter 9 in the *Economic Survey 2013-14*, Government of India, New Delhi.
- Ministry of Finance (2013a), "International Trade", chapter 7 in the *Economic Survey 2012-13*, Government of India, New Delhi.
- Ministry of Finance (2013b), "Industrial Performance", chapter 9 in the *Economic Survey 2012-13*, Government of India, New Delhi.
- Ministry of Finance (2013c), "Human Development" chapter 13 in the *Economic Survey 2012-13*, Government of India, New Delhi.
- Ministry of Finance (2013d), "Seizing the demographic dividend", chapter 2 in the *Economic Survey 2012-13*, Government of India, New Delhi.

- Mishra, P. (2013), *Has India's Growth Story Withered?* Ministry of Finance, Government of India. www.prachimishra.net/potential_india_draft_revised_feb2013_sub.pdf.
- Mitra, A., C. Sharma and M. Végonzónés-Varoudakis (2012), "Estimating impact of infrastructure on productivity and efficiency of Indian manufacturing", *Applied Economics Letters*, 19, 779-83.
- NCAER (2009), "Moving to Goods and Services Tax in India: Impact on India's Growth and International Trade", Prepared for the Thirteenth Finance Commission Government of India, www.ncaer.org/Downloads/WorkingPapers/wp103.pdf.
- OECD (2014), *OECD Territorial Reviews: Ukraine 2013*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204836-en>.
- OECD (2013), "OECD Trade Facilitation Indicators – India", OECD Publishing, Paris, www.oecd.org/tad/facilitation/india-oecd-trade-facilitation-indicators-april-2014.pdf.
- OECD (2012), "VAT and GST systems in federal countries", Chapter 7 in *Consumption Tax Trends 2012*, <http://pac-files.oecd.org/acrobatebook/2312291e.pdf>.
- OECD (2011a), *OECD Economic Surveys: India 2011*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-ind-2011-en.
- OECD (2011b), *Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119536-en>.
- OECD (2010), *Learning for Jobs*, OECD Reviews of Vocational Education and Training, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264087460-en>.
- OECD (2007), *OECD Economic Surveys: India 2007*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-ind-2007-en.
- Papola (2013), "Labour Market Segmentation in India: Role of Regulation and Reforms", mimeo, presented workshop at ILO Geneva, 10-11 December 2012, www.ilo.org/ifpdial/events/conferences/WCMS_195933/lang-en/index.htm.
- PFC (2013), "Report on the performance of state power utilities for the years 2009-10 to 2011-12", Power Finance Corporation Ltd.
- Planning Commission (2013), *Twelfth Five Year Plan (2012-2017), Social Sector, Volume III*.
- Planning Commission (2011), "The Manufacturing Plan: Strategies for Accelerating Growth of Manufacturing in India in the 12th Five Year Plan and Beyond", *Report of the Industry Steering Committee for the Twelfth Five Year Plan (2012-2017)*.
- Poddar, S. and E. Ahmad (2009), "GST Reforms and Intergovernmental Considerations in India", Government of India, Ministry of Finance, Department of Economic Affairs, *Working paper 1/2009*. www.lse.ac.uk/asiaResearchCentre/_files/ARCWP26-AhmadPoddar.pdf.
- Purfield, C. (2006), "Is Economic Growth Leaving Some States Behind?", *India goes global: Its expanding role in the world economy*, IMF, Washington, DC.
- Rao, G. (2011), "Goods and Services Tax: A Gorilla, Chimpanzee or a Genus like Primates?", *Economic and Political Weekly*, 12 February 2011.
- RBI (2014), *Annual Report 2013-2014*, Reserve Bank of India, August 2014, http://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/AnnualReport/PDFs/RBIARE210814_FULL.pdf.
- RBI (2013), *Financial Stability Report*, Reserve Bank of India, Issue 7, December, http://rbidocs.rbi.org.in/rdocs/PublicationReport/Pdfs/FSRDEC301213_FL.pdf.
- Sahoo, P. and R.K Dash (2009), "Infrastructure development and economic growth in India", *Journal of the Asia Pacific Economy*, Vol. 14, No. 4, 351-65.
- Sahoo, P. and R.K Dash (2012), "Economic growth in South Asia: Role of infrastructure", *The Journal of International Trade & Economic Development*, Vol. 21, No. 2, 217-52.
- Sharma, C. and S. Sehgal (2010), "Impact of Infrastructure on Output, Productivity and Efficiency: Evidence from the Indian Manufacturing Industry", *Indian Growth and Development Review*, Vol. 3, No. 2.
- Sinha, R. (2010), "Draft Land Titling Bill, 2010 – India", Presentation to a workshop on "The Fundamental Principles of Property Titling", July, New Delhi.
- UNIDO (2013), *Competitive Industrial Performance Report 2012/2013. The Industrial Competitiveness of Nations: Looking back, forging ahead*, United Nations Industrial Development Organization.

Vaidya, D.S. and K. Kanagasabapathy (2013), "Reform of Indirect Taxes – Hurdles before the GST", *Economic and Political Weekly*, June, Vol. 48, Nos. 26 and 27.

WIOD (2012): "World Input-Output Database (WIOD): Contents, Sources and Methods", edited by Marcel Timmer (University of Groningen), Version 0.9, April.

World Bank (2014a), *Doing Business 2014*, World Bank, Washington, DC.

World Bank (2014b), *Private Participation in Infrastructure Database*.

World Bank (2012), *Indian Economic Update September 2012*, Washington, DC.

World Bank (2009), *Doing Business 2009*, World Bank, Washington, DC.

Chapitre 2

Renforcer la participation des femmes à l'activité économique en Inde : un nouveau vecteur de croissance ?

L'Inde est parvenue à réduire les écarts entre hommes et femmes en matière de santé et d'éducation, mais les différences de participation à l'activité économique restent importantes, malgré une croissance économique soutenue depuis dix ans. Les raisons en sont complexes : le statut familial est rehaussé si les femmes restent au foyer, le travail à domicile est devenu plus intéressant qu'un travail marchand faiblement rémunéré, alors que les revenus des maris augmentent ; en outre, les problèmes de sécurité et le manque d'infrastructures éloignent les femmes du marché du travail. Néanmoins, le fort taux de chômage des femmes qualifiées et la volonté de travailler que les femmes expriment dans les enquêtes réalisées montrent que de nombreuses femmes travailleraient si les conditions s'amélioraient.

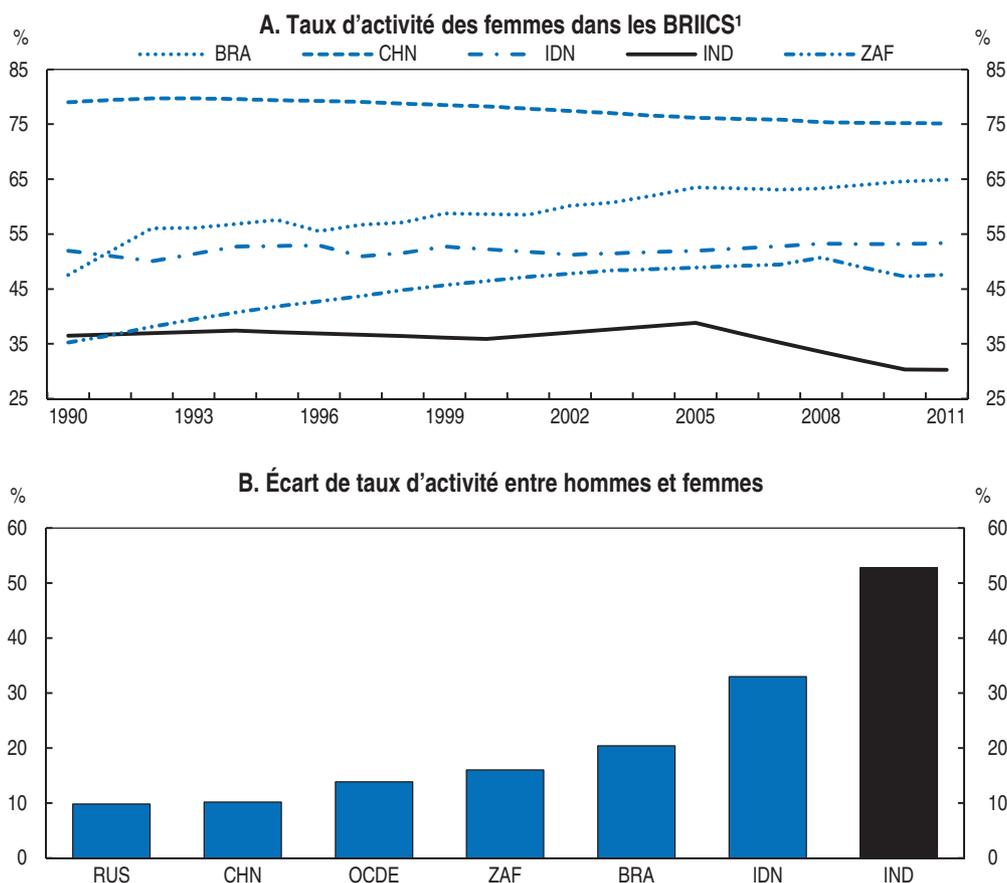
Des politiques visant spécifiquement à l'égalité hommes-femmes seront nécessaires si l'on veut étendre les opportunités économiques des femmes (World Bank, 2012 ; Duflo, 2012). Le présent chapitre analyse les déterminants de la faible participation des femmes indiennes à l'économie et recommande des mesures propres à la renforcer. Des estimations des effets à long terme sur la croissance d'une participation accrue des femmes grâce à certaines mesures sont également présentées.

Qui travaille et où ?

Le taux d'activité des femmes en Inde est faible et en diminution

Un tiers seulement des femmes en âge de travailler occupe un emploi en Inde, alors qu'au Brésil par exemple, deux tiers des femmes sont actives (graphique 2.1). Leur taux d'activité est plus élevé en zones rurales qu'en zones urbaines, et dans les États du sud que dans ceux du nord (graphique 2.2) – un écart qui peut s'expliquer par les traditions religieuses des musulmans, plus nombreux dans les États du nord et parmi lesquels les femmes sont généralement moins nombreuses à travailler (Eswaran et al., 2013). En Inde, les conventions sociales ont une influence très forte sur l'activité, et le fait de rester à la maison est souvent considéré comme le signe d'un statut social élevé (Klasen et Peters 2013). Le taux d'activité des femmes est également plus élevé chez les pauvres et tend à

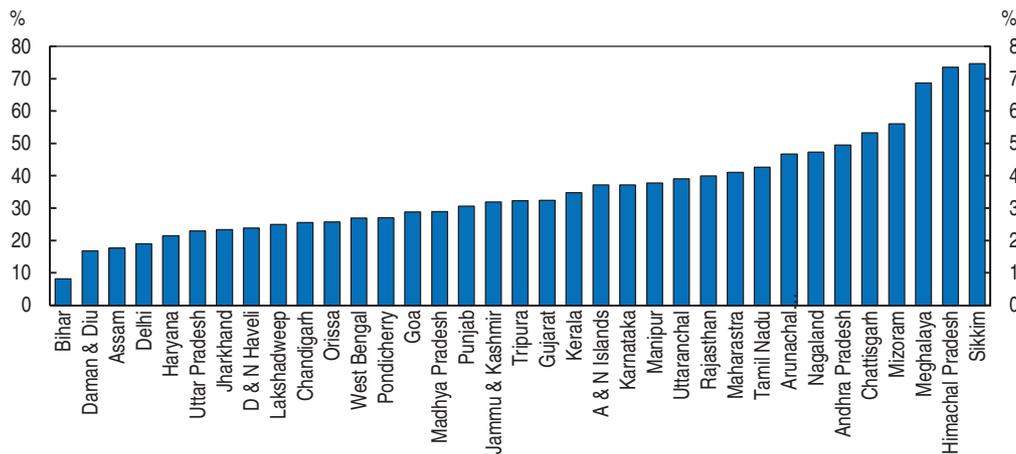
Graphique 2.1. Indicateurs du taux d'activité des femmes



1. Les données portent sur la population d'âge actif (15-64 ans). La différence correspond au taux d'activité des hommes moins celui des femmes.

Source : OIT, *Economically Active Population, Estimates and Projections* (6^e édition, octobre 2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163536>

Graphique 2.2. **Taux d'activité¹ des femmes, par État, 2012**

1. Le taux d'activité repose sur le statut hebdomadaire courant au regard de l'activité, à l'exclusion des personnes scolarisées. Les données portent sur la population d'âge actif (15-64 ans) et ont été recueillies entre juillet 2011 et juin 2012.

Source : NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, session n° 68.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163548>

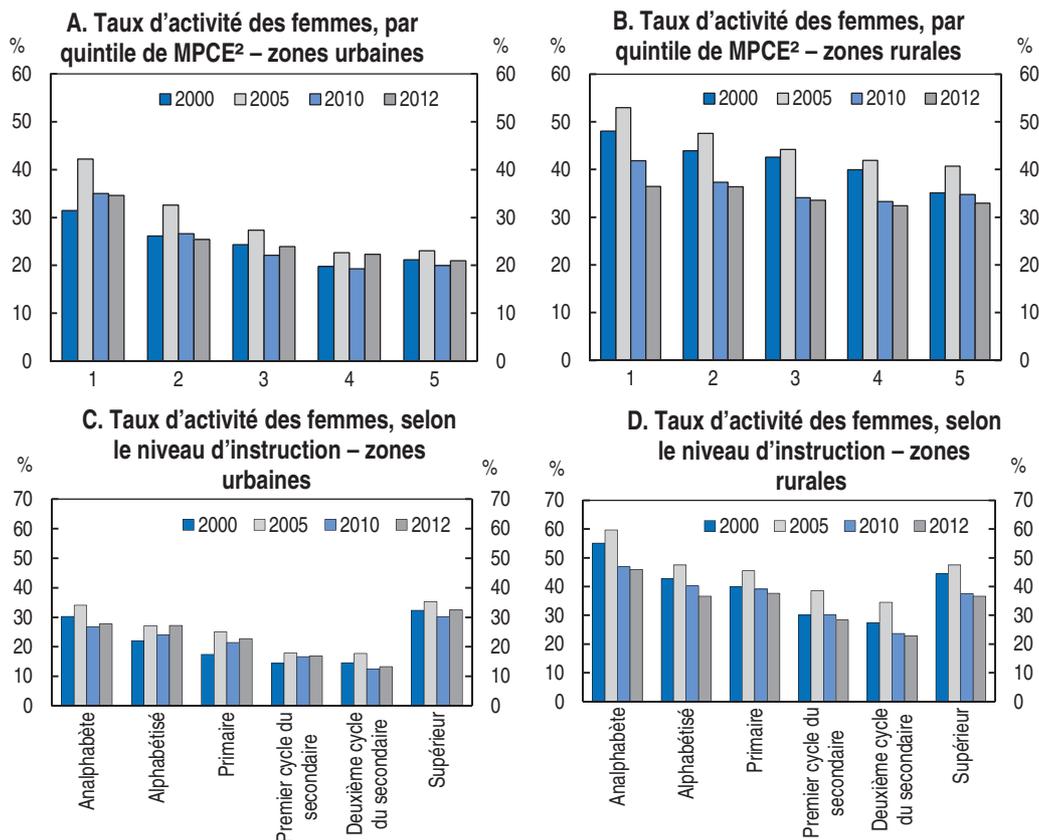
diminuer à mesure que le revenu et le niveau d'instruction augmentent, à l'exception des femmes les plus instruites (graphique 2.3). Une courbe d'activité en forme de U de ce type a souvent été observée dans des études précédentes à certains niveaux de développement (Goldin, 1994). Il ressort d'une étude conduite sur plus de cent pays que le taux d'activité des femmes décline avec le revenu par habitant, et ne remonte que lorsque les femmes font plus d'études et ont accès à des emplois non manuels.

Contrairement à d'autres économies de marché émergentes, le taux d'activité des femmes indiennes recule depuis dix ans, tandis que celui des hommes reste stable. Ce déclin depuis 2005 s'explique en grande partie par la chute de l'emploi indépendant non rémunéré des femmes dans le secteur agricole (graphique 2.4). Le taux d'activité subit également l'influence d'une « croissance sans emploi » : si le nombre de femmes d'âge actif a augmenté d'environ 99 millions, leurs emplois n'ont progressé que de 6 millions entre 2000 et 2012. En conséquence, le nombre d'inactives a progressé de 70 millions, compte tenu de la hausse de la scolarisation des filles (tableau 2.1). Pendant la même période, le nombre d'emplois occupés par des hommes a progressé de 69 millions ; le marché du travail et la scolarisation ont absorbé la totalité de l'augmentation de la population masculine en âge de travailler.

Une partie de la baisse du taux d'activité des femmes s'explique probablement par la hausse rapide des salaires dans le secteur agricole depuis 2005 (graphique 2.5). Avec l'augmentation des revenus, le travail marginal des femmes pauvres est devenu moins nécessaire, ce qui leur a permis de rester à la maison ou de participer au programme d'emploi rural garanti (NREG) rémunéré. Les revenus réels ont progressé grâce à ce programme (NREG) depuis 2006, qui fournit en moyenne 46 jours de travail hors saison à salaire égal (salaire minimum) pour les hommes et les femmes (Berg et al., 2014). Les revenus ruraux ont également bénéficié de hausses importantes des prix de soutien agricole depuis 2005 afin de les aligner avec les prix mondiaux. Le prix du blé a ainsi augmenté de plus de 200 % entre 2005 et 2013. Une autre source de revenu provient de la progression du secteur de la construction grâce à des dépenses (publiques) plus élevées dans les infrastructures et le logement, ce que confirment de nombreuses créations de postes occasionnels pour les

Graphique 2.3. **Taux d'activité des femmes selon le revenu et le niveau d'instruction**¹

Population d'âge actif (15-64 ans)



1. Population d'âge actif (15-64 ans).

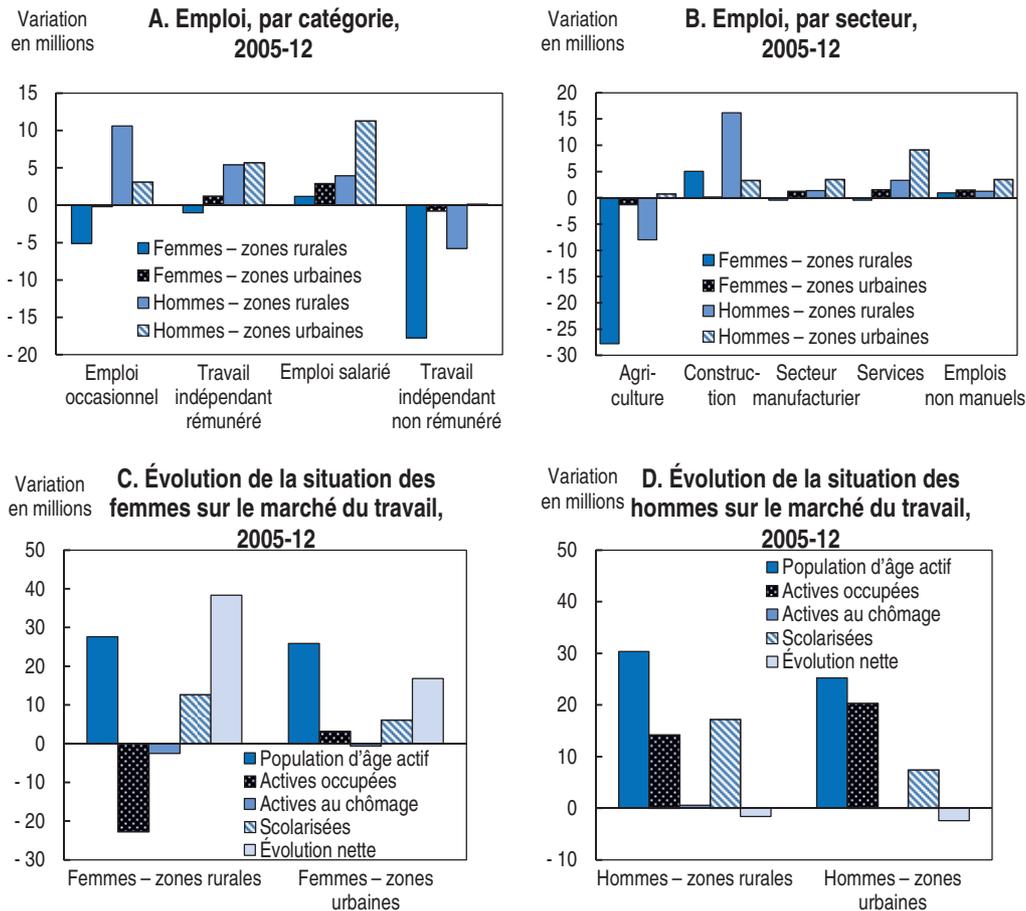
2. MPCE : dépenses de consommation mensuelles des ménages.

Source : NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, sessions n° 43, 50, 55, 61, 66 et 68.StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163557>

hommes, essentiellement dans le bâtiment (graphique 2.4, diagrammes A et B). La fin de nombreuses activités manufacturières traditionnelles après la crise financière de 2008 peut aussi avoir contribué à la diminution du nombre de femmes aidant ou travaillant sans être rémunérées au sein de la famille (Neetha, 2013).

La plupart des femmes qui n'étaient pas sur le marché du travail en 2010 assumaient des tâches domestiques, quel que soit leur niveau d'études et leur zone d'habitation, rurale ou urbaine. Les raisons invoquées étaient qu'aucun autre membre de la famille n'était disponible pour effectuer les tâches domestiques (plus de 60 %), des raisons d'ordre social (15-17 %) ou qu'elles n'avaient pas les moyens d'avoir une aide-ménagère (10 %) (rapport du NSSO n° 550). Le phénomène des « femmes au foyer » ne signifie pas pour autant que les femmes ne souhaiteraient pas travailler plus. Dans les enquêtes réalisées par le NSSO, de nombreuses femmes au foyer indiquent qu'elles aiment avoir un travail régulier, à temps partiel ou à temps plein, en particulier si elles peuvent l'exercer chez elle. L'accès aux financements, la formation et avoir des débouchés garantis font partie des facteurs invoqués qui pourraient faciliter l'emploi des femmes (graphique 2.6).

Graphique 2.4. Évolution de l'emploi et des taux d'activité


 Source : NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, sessions n° 61 et 68.

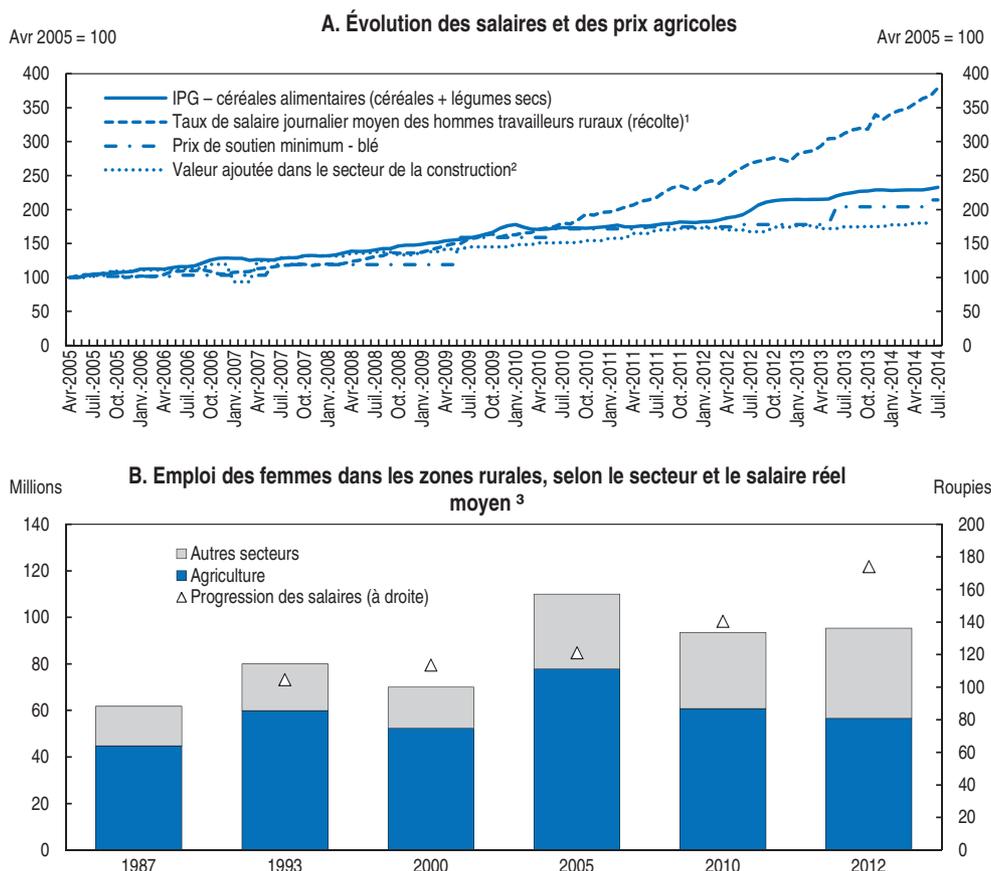
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163567>

Tableau 2.1. Évolution de l'emploi

Millions, 15-64 ans

| Augmentation nette de... | 2000 | 2012 | Évolution 2000-12 |
|-------------------------------|------------|------------|-------------------|
| Femmes | | | |
| Population d'âge actif | 304 | 403 | 99 |
| Actives | | | |
| Occupées | 123 | 129 | 6 |
| Au chômage | 2 | 3 | 1 |
| Inactives | | | |
| Scolarisées | 18 | 42 | 24 |
| Non scolarisées | 161 | 229 | 68 |
| Hommes | | | |
| Population d'âge actif | 326 | 427 | 101 |
| Actifs | | | |
| Occupés | 274 | 343 | 69 |
| Au chômage | 7 | 8 | 1 |
| Inactifs | | | |
| Scolarisés | 32 | 61 | 29 |
| Non scolarisés | 13 | 15 | 2 |

Source : Population d'âge actif (15-64 ans), estimations faites à partir de NSSO, sessions n° 61 et 68.

Graphique 2.5. **Activité et salaires dans le secteur agricole**

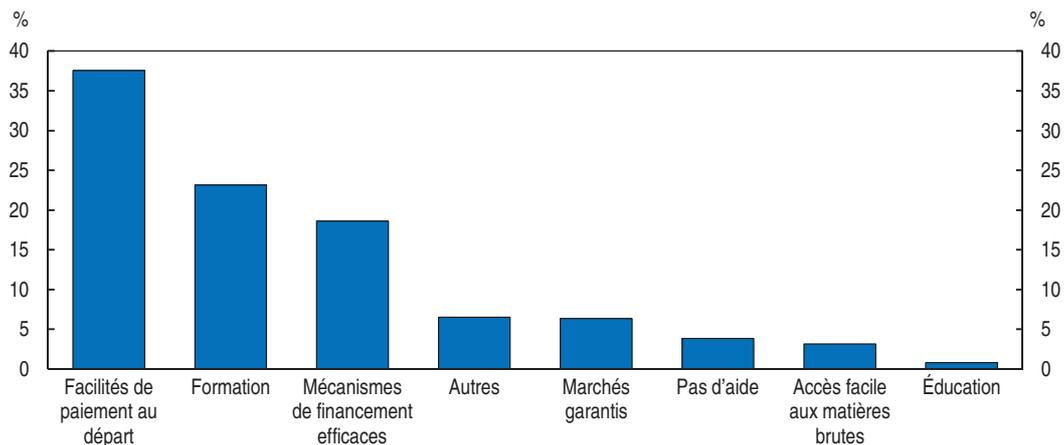
1. Parmi les activités rurales, la récolte a été choisie comme étant représentative de la dynamique des salaires dans les zones rurales. Il y a rupture de série en octobre 2013. À partir de cette date, on a utilisé une série sur les salaires versés pour la récolte, le triage et le battage des semences.
2. À prix constants.
3. Les données portent sur la population d'âge actif (15-64 ans) et reposent sur le statut hebdomadaire courant au regard de l'activité. Le salaire rural est le salaire journalier en roupies (prix de 2012).

Source : Central statistics organisation ; RBI ; et NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, sessions n° 43, 50, 55, 61, 66 et 68.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163579>

Les femmes entrepreneurs restent rares

La participation des femmes à l'activité économique passe aussi par les femmes entrepreneurs et travailleuses indépendantes. Le pourcentage de femmes entrepreneurs, qui doivent employer au moins un salarié, continue de stagner à un faible niveau, entre 3 et 6 % du total selon les secteurs (tableau 2.2). Les femmes entrepreneurs sont surtout présentes dans les services (en nombre total). Les travailleuses indépendantes, qui sont souvent des femmes à leur propre compte et sans employé, sont nettement plus nombreuses depuis dix ans. Leur nombre a doublé entre 2000 et 2010, jusqu'à atteindre 10 millions, et elles représentent désormais près de la moitié des entreprises informelles de manufacture (Ghani et al., 2012 ; NSSO). Beaucoup parmi ces femmes travaillent chez elles (Ghani et al., 2012) dans des secteurs traditionnels tels que le textile, l'habillement et le tabac, et sont motivées par la flexibilité que leur offre l'activité entrepreneuriale. Nombre d'entre elles exercent également des activités marginales, comme vendeuses de rue.

Graphique 2.6. **Types d'aide invoqués par les femmes pour pouvoir occuper un emploi**

Source : Rapport NSSO n° 550, 2010.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163580>

Tableau 2.2. **Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Inde**

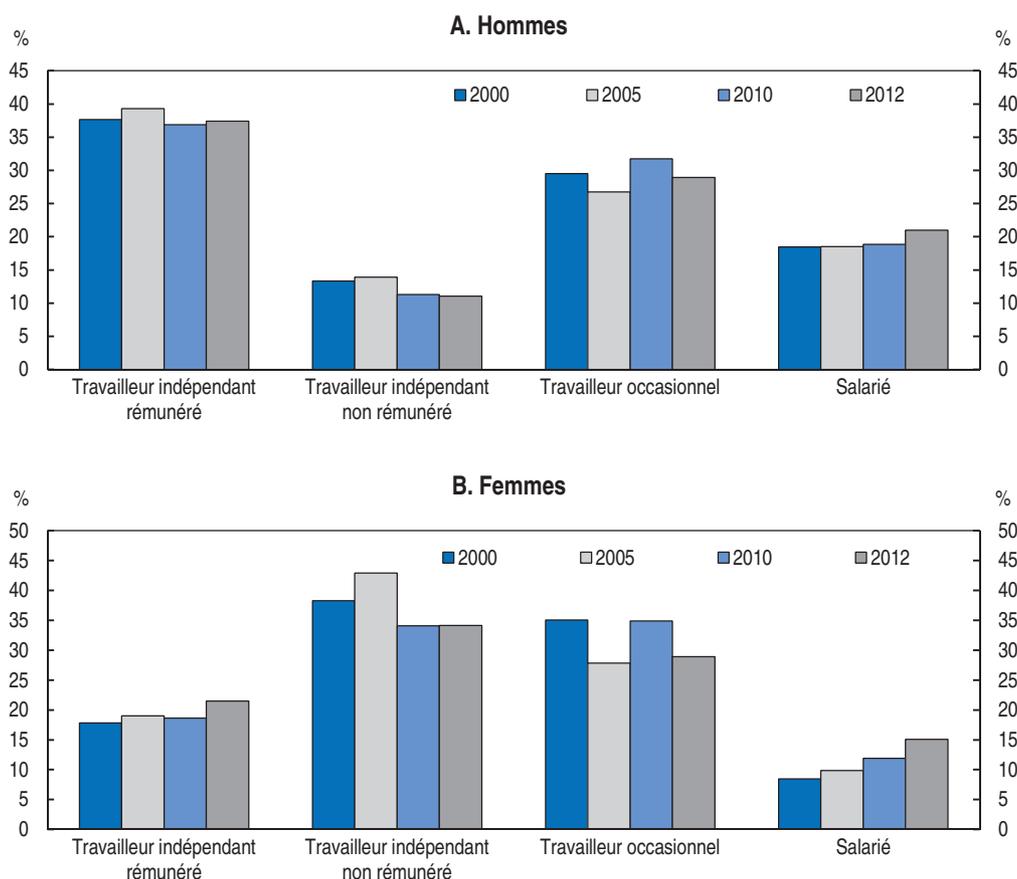
| | 2000 | | 2010 | |
|------------------------------------|-----------|----|----------|-------|
| | Pour cent | | Milliers | |
| Entrepreneurs | | | | |
| Secteur manufacturier | 6 | 5 | 113 | 142 |
| Commerce | 4 | 3 | 76 | 81 |
| Services | 6 | 6 | 95 | 188 |
| Travailleuses indépendantes | | | | |
| Secteur manufacturier | 29 | 46 | 3 448 | 6 542 |
| Commerce | 6 | 10 | 945 | 1 770 |
| Services | 6 | 8 | 598 | 1 282 |

Source : NSSO.

La hausse du travail indépendant chez les femmes peut refléter en partie le manque d'emplois rémunérés, qui oblige les femmes pauvres à exercer des activités marginales. La stagnation du pourcentage de femmes entrepreneurs, qui ont souvent un niveau d'instruction et de compétences plus élevé, peut s'expliquer par les nombreux obstacles existants à l'activité économique des femmes, comme les conventions sociales ou l'accès au crédit par exemple (voir la note technique n° 3). Dans la mesure où le pourcentage de femmes entrepreneurs en Inde est inférieur au degré de développement économique du pays (Ghani et al., 2012), il peut s'expliquer par des problèmes liés à l'environnement économique général du pays.

Les femmes occupent des postes peu productifs

Comme dans d'autres pays, les femmes indiennes occupent en général des emplois moins productifs que les hommes (World Bank, 2012). Plus d'un tiers d'entre elles sont des aides non rémunérées (contre 11 % des hommes) (graphique 2.7). Elles sont surreprésentées dans les emplois agricoles peu productifs, le secteur manufacturier traditionnel à petite échelle et dans les services tels que l'éducation et les emplois domestiques. Seuls 6 % des actives bénéficient de prestations sociales de type pensions ou congé maternité (voir le

Graphique 2.7. Statut professionnel selon le sexe¹

1. Le statut professionnel repose sur le statut hebdomadaire courant au regard de l'activité.

Source : NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, sessions n° 43, 50, 55, 61, 66 et 68.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163594>

tableau 2.3). Cette situation n'est pas nécessairement propre aux femmes, puisque la plupart des emplois en Inde sont informels (Government of India, 2013).

Le niveau de qualité de l'emploi féminin s'est quelque peu amélioré depuis sept ans avec le déclin de l'emploi féminin non rémunéré dans les zones rurales (graphique 2.7), et les emplois organisés sont légèrement plus nombreux dans les services et le secteur manufacturier des zones urbaines. Cependant, ces avancées concernent pour la plupart le secteur informel et ne s'accompagnent donc pas d'avantages sociaux (Mehrotra et al., 2014). Les données du Forum économique mondial montrent par ailleurs que les femmes en Inde occupent une part relativement importante des emplois spécialisés et techniques – en 2013, l'Inde se plaçait au 68^e rang sur 135 sur l'indice du Forum économique mondial. En revanche, le taux de chômage élevé des femmes hautement qualifiées semble indiquer un obstacle invisible à leur promotion. Ce taux de chômage élevé, dans les zones urbaines comme dans les zones rurales, couplé à la faiblesse de la création d'emplois, dénote également un problème du côté de la demande (graphique 2.8). Plus de 3 millions de femmes souhaiteraient travailler si des emplois adéquats existaient.

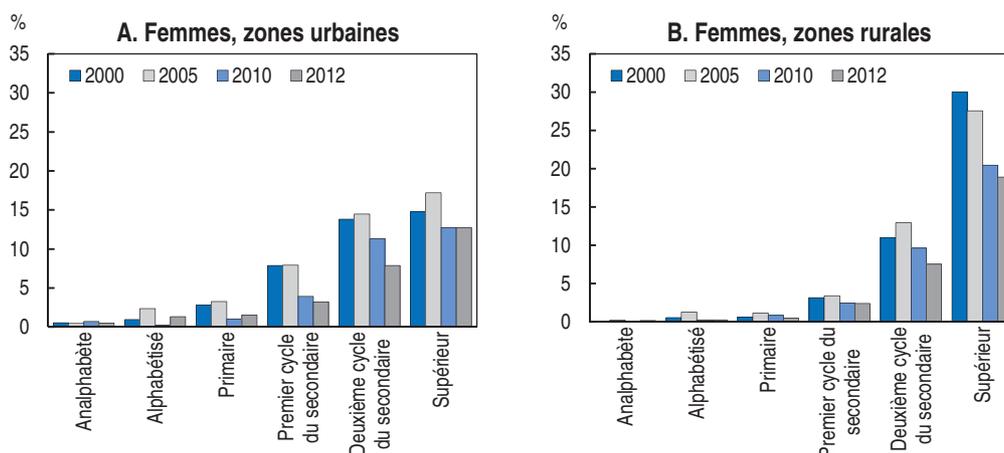
Tableau 2.3. **Impact des simulations de réformes sur la croissance (en % du PIB)**

| | Scénario de référence ¹ | Écart absolu par rapport au scénario de référence | |
|---|------------------------------------|---|-----------------------|
| | | Programme composite 1 | Programme composite 2 |
| A. Circuit d'impact des réformes sur l'emploi du temps des femmes | | | |
| Temps consacré par les mères à : | | | |
| Tâches ménagères | 31 | -1.04 | -1.61 |
| Enfants | 4.9 | 0.09 | 0.16 |
| Enfants (total) | 12.4 | 0.09 | 0.18 |
| Accumulation de capital humain | 14 | 0.15 | 0.28 |
| Travail marchand | 32.5 | 0.8 | 1.14 |
| Pouvoir de négociation | 33 | 0.02 | 0.45 |
| Partage si revenu familial, enfants | 5.8 | 0 | 0.02 |
| Taux de fécondité | 253 | -2,62 | -4.67 |
| Taux de survie moyen, âge adulte à vieillesse | 79.5 | 4.1 | 5.89 |
| Taux d'épargne familiale | 23.3 | 0.92 | 1.38 |
| Ratio capital public/privé | 6.44 | 2.6 | 4.2 |
| État de santé des femmes | 100 | 48.34 | 74.81 |
| Impact du résultat final sur le taux de croissance (%) | 7.7 | 1.54 | 2.4 |
| B. Autres simulations | | | |
| Impact sur la croissance du PIB de changements dans l'emploi du temps des femmes, issus de : | | % en plus sur la croissance du PIB | |
| Hausse des dépenses d'infrastructure, financées par des coupes dans : | | | |
| Les dépenses non productives | | 1.7 | |
| Les dépenses d'éducation | | -0.8 | |
| Hausse de l'efficacité des dépenses publiques : | | | |
| Infrastructures | | 0.8 | |
| Éducation | | 0.5 | |
| Santé | | 0.1 | |
| Les trois | | 1.4 | |
| Hausse du taux des prestations ciblées en espèces : | | | |
| Taux | | 0.1- 0.3 | |
| | | 0.2- 0.5 | |
| Diminution des préjugés sexistes sur le marché | | 0.14 | |
| Augmentation du temps consacré par les mères à leurs filles | | 0.13 (0.3 - 0.5) | |

Source : Note technique n° 1. Dans le scénario de base, l'échelle est différente de celle utilisée dans le tableau 7 de la note technique n° 1. Les réformes sont par exemple une augmentation du taux de prestations ciblées en espèces de 0.01 % à 0.04 % du revenu familial, etc. Voir les notes de bas de tableau dans la note technique.

L'importance des écarts de salaire entre hommes et femmes pèse sur l'incitation à travailler

Comme dans de nombreux autres BRIICS, le taux d'activité peut aussi être influencé par les larges écarts salariaux au détriment des femmes indiennes, en particulier chez les actifs peu qualifiés : dans la catégorie des quasi-analphabètes, les hommes gagnent presque deux fois plus que les femmes. L'écart se réduit quelque peu avec l'élévation des niveaux d'instruction, en particulier dans les services (graphique 2.9). Les différences les moins marquées se retrouvent dans le secteur public, et le programme d'emploi rural prévoit un salaire égal pour les femmes et les hommes. Les écarts salariaux peuvent en partie refléter les niveaux d'instruction dans leur ensemble et les branches d'activité dans lesquels les femmes travaillent (World Bank, 2012), mais les discriminations qu'elles subissent sont également probablement en cause. Le cadre juridique de l'égalité de salaire n'est pas toujours respecté (*Equal Remuneration Act* de 1976), en partie à cause de l'ampleur du secteur informel (environ 95 % de l'emploi total).

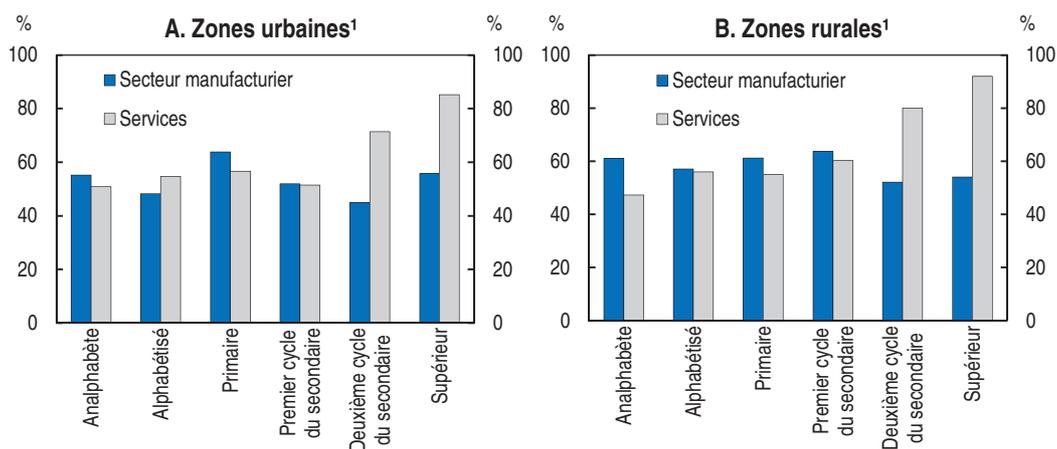
Graphique 2.8. Taux de chômage selon le niveau d'instruction¹

1. Les données portent sur la population d'âge actif (15-64 ans).

Source : NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, sessions n° 55, 61, 66 et 68.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163605>

Graphique 2.9. Salaire des femmes en pourcentage du salaire des hommes selon le niveau d'instruction et le secteur (2012)



1. Les personnes qui travaillent chez elles ne déclarent pas de salaire et ne sont donc pas incluses.

Source : NSSO, *Employment and Unemployment Survey*, session n° 68.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163613>

Les écarts de salaire entre les sexes incitent souvent les femmes à rester chez elles (OECD, 2012). Khera et Nayak (2009) montrent, dans une enquête sur les zones rurales, que de nombreuses femmes n'occupent pas d'emploi rémunéré en raison de la faiblesse des salaires proposés. Face à des écarts salariaux importants, la valeur de la production non marchande à domicile peut être supérieure aux salaires de la production marchande. Cela pourrait expliquer la chute du nombre de femmes occupant un emploi rural indépendant faiblement ou non rémunéré à mesure que les hommes trouvaient des emplois salariés, comme il a été mentionné plus haut.

Une hausse de la participation des femmes à l'activité économique peut avoir des retombées importantes sur la croissance

Il est difficile de mesurer les effets sur la croissance d'une participation accrue des femmes à l'activité économique. Le PIB par habitant est déterminé par l'interaction de la

productivité du travail, elle-même influencée par la disponibilité du capital, le nombre d'heures travaillées par personne occupée, le taux d'emploi et la population d'âge d'actif. Plusieurs études partent simplement du principe que l'évolution du PIB est directement liée à celle du taux d'activité des femmes, en gardant constants d'autres facteurs, comme le capital (Matsui, 2005). DeAnne et al. (2012) cherchent à affiner cette méthode en partant de l'hypothèse qu'à moyen terme, il faut également tenir compte d'un recul temporaire de la productivité à mesure que de nouvelles femmes entrent sur le marché du travail avec peu d'expérience professionnelle, ainsi que d'une baisse potentielle des heures travaillées due à une augmentation éventuelle du travail à temps partiel des femmes. L'OCDE a estimé que si l'écart entre hommes et femmes était comblé d'ici 2030, le PIB augmenterait de 12 % grâce à la progression soutenue de l'emploi féminin (OECD, 2012).

Une évaluation plus rigoureuse des gains de croissance que pourrait générer une hausse de la participation des femmes à l'activité économique et des interactions de différents déterminants peut être faite avec des modèles de génération chevauchants. L'emploi du temps des femmes peut être modélisé sur trois périodes (enfance, âge adulte et retraite) dans une économie qui produit des biens non marchands et marchands. Des choix critiques sont faits à l'âge adulte, lorsque les femmes doivent répartir leur temps entre les tâches ménagères, les enfants, l'accumulation de capital humain et le travail marchand. L'emploi du temps est influencé par des variables liées à la formation de capital humain, l'état de santé et la productivité, les politiques publiques et le pouvoir de négociation des femmes. La structure du modèle permet un vaste ensemble d'interactions et de simulations stratégiques concernant l'impact d'une participation économique accrue et de l'autonomisation des femmes sur la croissance (note technique n° 1). Le modèle est calibré pour l'Inde à partir d'études existantes menées sur les différentes variables. Il suit un modèle similaire à celui élaboré pour le Brésil (Agénor and Canuto, 2013).

Ce modèle a été utilisé pour simuler les politiques publiques qui influent sur l'emploi du temps des femmes, et donc sur leur participation à l'économie et sur la croissance potentielle. Les politiques concernées portent sur de nouveaux investissements publics dans les infrastructures, par exemple pour obtenir des systèmes de transport, d'assainissement et d'eau plus sûrs et plus efficaces ; et sur l'efficacité des dépenses publiques de santé, d'éducation et d'infrastructure dans la mesure où elles ont un impact sur l'emploi du temps des femmes. Le modèle est également utilisé pour simuler l'influence sur le taux d'activité des femmes des politiques à l'égard des enfants et des femmes, par exemple l'augmentation des prestations familiales par enfant, la lutte contre les préjugés sexistes sur le marché (à la suite de mesures de discrimination positive du type décrit plus haut dans ce chapitre) et le temps consacré par les mères à leurs filles. Ces politiques entraînent une hausse de la croissance en améliorant le capital humain et autres, la productivité et le facteur travail, en élevant l'économie à un niveau plus solide, soutenu par un taux de croissance plus élevé et constant (pour plus de détails, voir la note technique n° 1).

Les résultats révèlent que des mesures en faveur de la croissance associées à des mesures en faveur de l'égalité hommes-femmes ont des effets importants sur la croissance (tableau 2.3). Selon les mesures prises, la croissance pourrait progresser de 1.5 à 2.4 % environ par an. L'impact de politiques globales est plus fort que celui observé lors d'une expérience analogue menée sur le Brésil (1.5-1.7 %), qui partait d'un taux d'activité des femmes bien supérieur à celui enregistré en Inde (Agénor and Canuto, 2013). L'analyse montre aussi une incidence positive mais faible de l'augmentation des niveaux d'instruction des femmes sur leur pouvoir de négociation, et confirme que d'autres mesures influençant les valeurs

sociales et culturelles pourraient être nécessaires pour accélérer le processus. L'élévation des niveaux d'instruction des femmes génère des externalités sur la santé, non seulement pour elles-mêmes mais aussi pour leurs familles, et des prestations en espèces additionnelles peuvent avoir un impact important sur la santé et la croissance. L'amélioration de l'accès aux infrastructures n'a que des avantages modestes sur le temps que les femmes consacrent au travail marchand, comme le montrent les régressions étudiées ci-après.

Les conséquences sur le bien-être sont difficiles à évaluer. Le bien-être de nombreuses femmes pauvres peut être amélioré lorsqu'elles restent chez elles plutôt que d'occuper des emplois marginaux peu ou non rémunérés. En revanche, le chômage des femmes qualifiées et la volonté exprimée de travailler à domicile donnent à penser que leur bien-être s'en trouverait amélioré si elles travaillaient. D'autres facteurs jouent sur le bien-être : le taux d'activité peut renforcer l'indépendance financière, dont on sait qu'elle améliore le pouvoir de décision des femmes au sein du ménage. Il peut également contribuer à réduire les violences domestiques, qui sont relativement fréquentes en Inde, et donc à améliorer le bien-être des femmes (Mathur et Slavov, 2013). L'enquête *National Family Health Survey* (NFHS) de 2006 révèle qu'un tiers des femmes de 15 à 49 ans a déjà subi des violences physiques, et une sur dix sera victime de violences sexuelles au cours de sa vie (van Klaveren et al., 2010).

Quels facteurs expliquent cette faible participation et comment l'augmenter ?

L'Inde n'est pas le seul pays à faire face à des inégalités entre hommes et femmes en ce qui concerne la participation à l'activité économique. Malgré des revenus plus élevés et une croissance plus forte, les inégalités entre les sexes sur le plan des opportunités économiques sont toujours présentes dans de nombreux pays de l'OCDE et ailleurs, à cause de diverses défaillances du marché et des institutions. En Inde toutefois, ces défaillances sont probablement encore plus aigües étant donné la faiblesse des revenus et la diversité des cultures. Les inégalités peuvent provenir de l'écart entre hommes et femmes sur le temps passé à la maison, qui empêche les femmes de travailler. Les responsabilités domestiques telles que la prise en charge des enfants et des parents incombent souvent aux femmes. L'inégalité d'accès aux ressources productives telles que le crédit et le travail, et les défaillances du marché et des institutions en termes de législation et de services économiques discriminatoires, pèsent également sur l'activité des femmes (ISE ; World Bank, 2012). En outre, les conventions sociales favorisent les hommes au détriment des femmes en Inde. Par exemple, en qualité de chefs de famille, les hommes ont une influence sur la capacité des femmes à prendre des décisions en toute indépendance à propos de leur carrière, de la famille ou de leurs finances (Eswaran et al., 2013). Les discriminations générées par le marché, les contraintes institutionnelles et des conventions sociales persistantes se combinent pour renforcer les inégalités entre les sexes et rendre la lutte contre les discriminations beaucoup plus compliquée. Lorsque de multiples contraintes existent, il faut toutes les combattre (World Bank, 2012).

Comme la dernière décennie l'a montré, la croissance seule ne suffit pas à réduire les inégalités entre hommes et femmes ; l'engagement politique est aussi nécessaire (Duflo, 2012 ; World Bank, 2012). Les actions visant à renforcer la participation des femmes à l'activité économique doivent s'attaquer aux facteurs qui cloisonnent les opportunités économiques et enferment les femmes dans le piège d'une faible productivité. L'amélioration des services d'infrastructures et des mesures de réduction des coûts de transaction sur le marché peuvent influencer sur le temps passé à la maison. Des mesures

peuvent aussi être nécessaires pour étendre les droits légaux des femmes, faire évoluer les conventions sociales et renforcer l'action collective (ISE ; World Bank, 2012). Les progrès sur la fécondité, sur les niveaux d'instruction et sur la capacité des femmes à prendre leurs propres décisions quant aux opportunités économiques qui se présentent, ainsi que la transition des femmes vers le travail marchand, sont autant de phénomènes qui sont liés et se renforcent mutuellement. La hausse des revenus des femmes conduit à son tour à renforcer leur pouvoir de négociation au sein de la famille, avec à la clé une plus grande égalité dans la prise de décision. Lorsque le marché, les institutions officielles et la hausse des revenus se conjuguent pour soutenir les investissements en faveur des femmes, l'égalité des sexes se renforce rapidement (World Bank, 2012).

Dans la suite du présent chapitre, seront exposées de manière plus formelle les causes de la faible participation des femmes à l'activité économique, ainsi que les mesures qui peuvent être prises pour y remédier (note technique n° 2). À l'aide des données d'enquêtes auprès des ménages réalisées par le NSSO, des régressions transversales indépendantes ont été utilisées sur les enquêtes menées en 2000, 2005, 2010 et 2012 (échantillons non continus). Les estimations partent d'un modèle probit pour tester la probabilité d'activité des femmes selon diverses caractéristiques. Compte tenu de la grande diversité des régions indiennes, des régressions séparées ont été faites pour les régions urbaines et rurales et pour différents types d'actifs. L'analyse porte aussi sur l'évaluation des coefficients sur la durée.

Facteurs socio-économiques

Écarts de salaire, éducation et revenu

Dans tous les pays de l'OCDE à l'exception du Japon, de la Corée et de la Turquie, le taux d'emploi augmente et les écarts de taux d'activité entre hommes et femmes se réduisent à mesure que les niveaux d'instruction s'élèvent (OECD, 2012). En Inde, la courbe en U du taux d'activité des femmes en fonction du revenu du ménage et du niveau d'instruction semble indiquer que les facteurs non salariaux pèsent lourdement dans la faiblesse du taux d'activité des femmes. Une partie de la baisse du taux d'activité par rapport au niveau d'instruction peut s'expliquer par une offre de formation plus grande et de meilleures perspectives matrimoniales en fonction du niveau d'instruction, en particulier dans les zones urbaines (Klasen and Peters, 2013). La corrélation est généralement très forte entre le niveau d'instruction et le revenu familial. Pour les catégories les plus instruites, le niveau de salaire individuel apparaît ainsi moins important que le revenu du ménage dans la décision de travailler ou non. La faiblesse de l'effet de substitution en termes de biens produits à la maison par rapport au travail marchand, et l'importance de l'élasticité des revenus sur le poste « biens non marchands, statut ou loisirs », sont attribués par certains auteurs à l'importance du statut ou à la religion (Eswaran et al., 2013 ; Klasen and Peters, 2013).

Les résultats des régressions indiquent un effet négatif important du niveau d'instruction et du revenu familial (du mari) sur le taux d'activité des femmes. Ces facteurs pèsent davantage dans le sud et l'ouest du pays, où les populations sont plus instruites et où le taux d'activité des femmes est en général plus élevé (45 %). Dans les régions largement rurales de l'est et du nord, où le taux d'activité des femmes est globalement faible (20 %), d'autres facteurs ont plus d'influence, comme par exemple les traditions culturelles et la religion (Eswaran et al., 2013).

Malgré une réduction potentielle à court terme du taux d'activité des femmes, l'élévation des niveaux d'instruction permettra à terme de contrer les facteurs socio-économiques qui

empêchent les femmes de saisir les opportunités économiques. Les régressions effectuées indiquent une incidence profonde du revenu du ménage ou du statut socio-économique sur le taux d'activité des femmes faiblement instruites, mais une incidence négligeable sur les femmes très instruites. L'éducation joue donc bien un rôle dans l'atténuation des facteurs socio-économiques. En outre, l'influence de la religion est moins forte sur la catégorie des femmes très instruites (en accord avec les conclusions de Klasen et Peters sur les zones urbaines). L'éducation est également l'un des principaux déterminants d'un réel entrepreneuriat féminin en Inde (note technique n° 3). Le renforcement du capital humain par l'instruction ou l'emploi donne aux femmes les compétences et l'expérience nécessaires pour diriger de petites entreprises.

Chez les bas revenus, l'emploi des femmes est souvent dicté par la nécessité, et donc leurs propres revenus, en plus du revenu du ménage, peut être plus important. Au milieu des années 2000, le travail indépendant non rémunéré des femmes, appelé « travail de misère », a d'abord augmenté avant de décliner avec l'accroissement des revenus agricoles (Mehrotra et al., 2014). Le travail des femmes peut également constituer une assurance pour les ménages, et peut donc évoluer à contrecourant de la conjoncture, notamment dans les ménages pauvres (Bhalotra and Umana-Aponte, 2010). Cet effet potentiel a été déterminé indirectement par la part de revenu non acquis via un emploi régulier ou un sous-emploi par les membres masculins des ménages. Le coefficient était élevé pour la variable relative au sous-emploi parmi les travailleurs non indépendants. L'amélioration globale de la création d'emploi est donc susceptible de réduire l'emploi marginal chez les femmes pauvres.

Des écarts de salaire importants avec les hommes peuvent réduire le taux d'activité des femmes en accroissant la valeur relative de la production de biens à domicile par les femmes. Le fait que le taux d'activité des femmes ait beaucoup augmenté dans le cadre du programme NREG, qui garantit un salaire égal pour hommes et femmes, semble aller dans ce sens. Toutefois, comme on ne dispose pas de données sur les revenus des travailleurs indépendants, qui représentent la moitié environ des femmes actives, il apparaît difficile de confirmer cette hypothèse.

Patrimoine

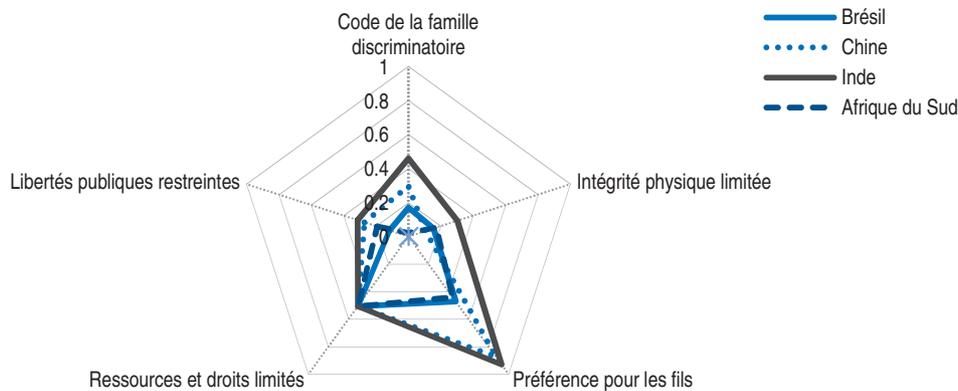
Le patrimoine peut influencer sur le taux d'activité, à travers le revenu permanent, au-delà de l'ensemble des rémunérations et du statut socio-économique. Avec l'accroissement du patrimoine, la nécessité de travailler peut être moins forte, à part peut-être chez les catégories les plus instruites. En l'absence de données sur le patrimoine, le niveau d'instruction du chef de famille a été utilisé comme variable indicatrice. Les résultats confirment qu'une hausse des revenus non salariaux du ménage réduit l'utilité marginale des revenus de la femme et donc de son emploi. Les régressions montrent un effet négatif important, sauf pour le travail saisonnier urbain.

Une autre valeur indicatrice du patrimoine – les terres possédées et cultivées – a été testée, mais son incidence est a priori peu claire. Elle peut être négative via l'effet lié au revenu ou au statut, mais elle est positive lorsque le travail des membres du ménage est utilisé avant l'embauche de travailleurs. Le taux d'activité des femmes augmente lorsque les familles ont des terres cultivées, mais la possession de terres n'est pas significative pour le taux d'activité. Potentiellement, ces résultats peuvent refléter une baisse des revenus/de la valeur que procure la possession de terres dans les zones rurales.

Institutions sociales et inégalités

Les institutions sociales en Inde ont tendance à renforcer certains des effets de l'instruction et des revenus sur le faible taux d'activité des femmes. L'Inde est mal placée au regard de l'indice des institutions sociales et de l'égalité homme-femme (ISE) de l'OCDE (graphique 2.10) et de l'indice de la Banque mondiale sur la gouvernance. Les obstacles culturels à l'emploi des femmes peuvent avoir pour origine une société patriarcale, opposée à l'émancipation économique des femmes. Plusieurs études montrent que les attitudes religieuses influent sur le taux d'activité des femmes (Seguino, 2011 ; Das and Desai, 2003). Le taux d'activité peut également être influencé par la classe sociale, qui est souvent corrélée au revenu (Klasen and Peters, 2013). Dans les sociétés traditionnelles, le risque d'exposition des femmes à d'autres hommes en dehors du foyer entraîne une réduction du taux d'activité des femmes. Le travail indépendant à la maison peut donc constituer un moyen de réduire ces risques sociaux tout en augmentant le taux d'activité. Les résultats des régressions effectuées révèlent que la classe sociale ou la religion ont une incidence profonde sur le taux d'activité et expliquent les différences régionales.

Graphique 2.10. **Indice Institutions sociales et égalité homme-femme (ISE)¹**



1. Chacune des variables de l'ISE a une valeur comprise entre 0 (discrimination nulle ou très faible) et 1 (très forte discrimination). Cela ne s'applique pas à l'indicateur de participation à la vie politique.

Source : OCDE, Base de données 2012 sur l'égalité hommes-femmes, les institutions et le développement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163273>

Les infrastructures : un obstacle économique à l'activité des femmes

Le temps que les femmes consacrent à la maison et au travail marchand peut être influencé par les infrastructures et les technologies (Klasen and Pieters, 2013). L'accès direct à l'eau ou à l'électricité peut laisser plus de temps aux femmes pour travailler à l'extérieur. En Afrique du Sud, l'électrification a entraîné une forte hausse du taux d'activité des femmes (Dinkelman, 2010). La sécurité et l'existence de moyens de transport jouent également sur la capacité à travailler ou l'accès aux marchés. Un programme soutenu par la Banque mondiale au Cambodge a permis de réduire le temps que les femmes consacrent à ramasser du bois de chauffage et d'accroître leurs emplois et leurs revenus à travers la vente, par des vendeuses locales, de foyers de cuisson économiques et qui consomment peu. Ces dernières années, l'Inde a consenti des investissements massifs dans les routes, comme le montre la forte croissance du secteur de la construction. En outre, plus de ménages et d'entreprises bénéficient de l'électricité. Toutefois, le manque d'infrastructures reste important, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre consacré au secteur manufacturier.

Les infrastructures, évaluées par le pourcentage de routes pavées ou l'accès à l'eau, ont une grande influence dans les régressions menées sur le taux d'activité, en zones urbaines comme rurales. Cela peut être dû au fait qu'un meilleur accès à ces deux types d'infrastructure libère du temps qui peut être consacré à d'autres tâches productives, y compris le travail marchand, mais aussi à la garde des enfants ou aux études. L'entrepreneuriat bénéficie également d'un meilleur accès aux infrastructures urbaines. Des problèmes de sécurité se posent pour les femmes et des transports publics plus sûrs peuvent améliorer les possibilités de travailler. En Inde, l'amélioration des infrastructures, en levant des obstacles à la croissance, génère des avantages pour tous et pas uniquement pour l'activité des femmes.

L'instruction réduit les obstacles socio-économiques à l'activité des femmes

L'instruction peut avoir de nombreux effets indirects sur la capacité des femmes à prendre leurs propres décisions et à saisir les possibilités économiques qui s'offrent à elles au fil du temps. L'instruction présente également des liens socio-économiques plus complexes liés au bien-être des femmes. L'accès des filles à l'école est influencé par l'âge du mariage, qui est précoce dans certaines régions de l'Inde. Il est démontré que les mariages plus tardifs sont très fortement corrélés aux études (World Bank, 2012), qui permettent non seulement aux femmes de prendre plus facilement leurs propres décisions, mais influent également sur l'investissement dans la santé et l'éducation des enfants, avec de nombreux avantages à la clé. Les mariages précoces ont également un coût social lié à un taux de fécondité élevé des jeunes femmes, souvent accompagné par un taux de mortalité infantile élevé et un taux d'inactivité important. Bien que le taux de fécondité ait globalement nettement reculé en Inde, il peut encore être élevé dans certaines catégories sociales vulnérables.

Beaucoup de progrès ont été faits depuis dix ans pour accroître le taux de scolarisation des jeunes filles indiennes, en particulier à l'école primaire. Toutefois, des efforts sont encore nécessaires pour renforcer leur présence dans l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que pour améliorer la qualité de l'enseignement, notamment en ce qui concerne la transmission des compétences. Le taux de chômage élevé des femmes les plus instruites semble indiquer des problèmes d'inadéquation des compétences. Dans les régressions, le fait d'avoir suivi une filière d'enseignement technique ou professionnel a une influence positive forte sur la probabilité d'occuper un emploi.

De nombreuses initiatives originales sont mises en œuvre par les autorités centrales et étatiques pour réduire les mariages précoces, mais les progrès sont lents et les traditions dominant souvent. À titre d'exemple, la journée du 24 janvier a été déclarée journée nationale des petites filles et s'accompagne souvent de campagnes de sensibilisation. L'âge légal du mariage a été fixé à 18 ans en 1976, mais en 2006, les femmes de 20 à 24 ans étaient encore 45 % à avoir été mariées avant 18 ans (van Klaveren et al., 2010). Certains États (comme l'Haryana) ont mis en place des incitations monétaires en direction des familles (transferts en espèces sous conditions) afin d'aider les jeunes filles à ne pas se marier avant 18 ans et à finir leurs études. Une première évaluation semble indiquer que ces programmes permettent de prolonger la scolarité (Sinha and Young, 2009). Les lois relevant l'âge de scolarité obligatoire peuvent aussi faire diminuer les mariages précoces. Plusieurs initiatives publiques ont également été lancées ces dernières années afin d'améliorer les compétences des femmes, par exemple à travers des programmes d'enseignement professionnel consacrés à la couture, à l'informatique ou à l'anglais oral par exemple. Ces

efforts sont complétés par le travail de centaines d'ONG, comme la Fondation Mann Deshi et le Fonds Sambhali, qui aident, en zones rurales, les coopératives de femmes dans le domaine agricole, l'élevage, et l'artisanat. Ces mesures devraient être étendues.

La lutte contre les préjugés sexistes sur toute la durée de la vie peut également avoir des retombées durables plus vastes en termes d'équité et de suppression des barrières sociales. Dans la mesure où ces préjugés peuvent commencer très tôt dans la vie, parfois de manière insidieuse, il est important de peser sur les prémices des inégalités, qui seront par la suite plus difficiles et plus coûteuses à corriger (World Bank, 2012). Des stratégies appliquées dans d'autres pays produisent des résultats positifs en ciblant des contraintes spécifiques, par exemple en construisant des écoles plus près des habitations et plus adaptées aux filles. Les systèmes éducatifs peuvent également lutter contre les stéréotypes à travers les programmes scolaires : en Tanzanie, la question de l'égalité hommes-femmes occupe une place importante dans le programme d'éducation civique et dans les examens de l'enseignement secondaire (World Bank, 2012). Quant aux femmes âgées, il importe de mettre en place des systèmes de prise en charge.

De nombreuses lois en Inde protègent les droits des femmes et leur garantissent un traitement égal, mais elles ne sont pas complètement respectées et cèdent souvent la place aux coutumes et aux pratiques religieuses (van Klaveren et al., 2010 ; CEDAW, 2007). Ainsi, la préférence pour les fils, qui semble répandue en Inde (voir le graphique 2.10), peut être influencée par le versement traditionnel d'une dot pour les filles, qui perdure malgré la Loi d'interdiction de la dot de 1961 qui a aboli cette pratique. La législation successorale est également peu appliquée (World Bank, 2012), de même que les lois sur l'égalité de salaire déjà mentionnées. Il conviendrait de renforcer le suivi du respect de nombreuses lois sur l'égalité des sexes.

Institutions et accès aux ressources

La réglementation sur le travail est discriminatoire

Il existe au moins 45 lois différentes sur le travail, au niveau des États ou du pays, qui s'appliquent aux grandes entreprises manufacturières et au secteur public (Panagariya, 2008 ; van Klaveren et al., 2010 ; chapitre 1). Par exemple, l'embauche et le licenciement sont soumis à des critères et autorisations stricts, et les modifications dans la description des postes nécessitent une longue procédure d'approbation. Plus l'entreprise est grande, plus les réglementations qui s'appliquent sont nombreuses – les entreprises de 10 salariés et plus sont soumises à des règles différentes de celles imposées aux entreprises de plus de 100 salariés. Le marché du travail en Inde est devenu l'un des plus réglementés des pays émergents selon l'indice OCDE de la protection de l'emploi. Les femmes ne peuvent par exemple pas travailler de nuit ou occuper certains postes.

Ces lois semblent avoir un certain nombre d'effets économiques négatifs involontaires, qui pèsent également sur les possibilités économiques des femmes. Certaines règles, comme l'interdiction pour les femmes de travailler la nuit ou d'occuper certains postes, limitent directement leurs opportunités d'emploi. De manière plus générale, les femmes sont plus susceptibles d'exercer un travail marginal et supportent donc de manière disproportionnée le coût de la réglementation sur le chômage. Montag (2013) montre que la législation stricte sur le travail entraîne une réduction de l'activité des femmes dans les zones urbaines, mais n'a pas d'impact sur les hommes ni sur les salaires des uns et des autres. En outre, la réglementation peut également avoir poussé plus de femmes à travailler

dans le secteur agricole et le secteur informel en tant que travailleuses indépendantes (Montag, 2013). L'analyse des régressions montre que la réglementation sur le travail fait diminuer le taux d'activité des femmes et que les mesures récentes de déréglementation bénéficient essentiellement à l'emploi des hommes (note technique n° 3). Cela peut s'expliquer par le fait que la réglementation reste rigide et nuit à la création d'emplois formels (Dougherty, 2008). Avec des réformes suffisantes, un marché du travail plus flexible devrait profiter également à la création d'emplois pour les femmes. Dans ce contexte, l'amendement proposé à la *Factories Bill* (loi sur les usines) en 2014 afin d'assouplir les règles sur le travail de nuit des femmes est une bonne chose.

Le manque de protection sociale peut influencer sur l'activité des femmes

Les travailleurs du secteur formel en Inde bénéficient de trois systèmes de protection sociale. La *Payment of Gratuity Act* (loi sur l'indemnisation) de 1972 prévoit une indemnité de licenciement après cinq ans d'ancienneté. Le régime de retraite des salariés prévoit une pension de retraite, y compris pour les veufs, après 58 ans et vingt ans de service. Les Fonds de prévoyance des salariés sont des dispositifs d'épargne obligatoire pour la retraite (van Klaveren et al., 2010), mais qui ne concernent qu'une petite partie des travailleurs.

Un certain nombre de mesures ont permis d'améliorer la protection sociale des femmes dans le secteur informel et peuvent faciliter leur activité. La *Self-Employed Women Association* (SEWA) a été créée dans les années 70 afin d'améliorer le travail, les revenus et la sécurité sociale de ses membres travailleuses indépendantes. Elle fournit également des services de micro-financement et d'assurance à travers sa banque, ainsi que des formations, des prestations de maternité et des pensions. Sa plus grande réussite est d'avoir renforcé l'estime de soi et le pouvoir de négociation à la maison et en dehors (Khera and Nayak, 2009). Elle compte actuellement 1.3 million de femmes membres, qui vivent en majorité en zone rurale (sur un total de 100 millions de femmes actives environ). Parmi les autres mesures prises, on peut citer une loi nationale sur la protection des vendeurs des rues en 2004, une loi de sécurité sociale pour les travailleurs informels en 2008, des droits pour les travailleurs à domicile, la loi *Beedi and Cigar workers act*, dont l'objectif est de protéger environ 4 millions de travailleurs à domicile. Depuis 2010, un projet pilote pour les femmes enceintes et allaitantes, appliqué dans 52 districts, prévoit certaines prestations de maternité dans le cadre d'un dispositif de transferts en espèces sous conditions – *Indira Gandhi Matritva Sahyog Yojana* (IGMSY). Les versements, par transferts bancaires, sont effectués pour les deux premières grossesses, sous réserve que la mère ait plus de 19 ans et se soumette à des examens médicaux.

Si ces initiatives, qui apportent une protection sociale aux travailleurs informels, sont bienvenues, il serait souhaitable de réformer et de moderniser une législation sur le travail trop stricte afin d'élargir les possibilités d'emploi formel de manière générale, et donc la protection sociale des travailleurs. Toutes les lois nationales relatives à la sécurité sociale, à la santé, à la garde des enfants et au logement devraient être couplées à des efforts de modernisation de la législation sur le travail afin d'éviter les problèmes de dualisme du marché du travail.

Les services de prise en charge

De nombreuses femmes indiennes restent à la maison pour s'occuper de la famille élargie – enfants et parents âgés. Les services abordables de garde d'enfants manquent souvent et les dispositifs de congé parental n'existent que dans le secteur organisé

restreint. Le manque de services de prise en charge abordables peut également expliquer la forte proportion de travail non rémunéré à domicile ou dans l'entreprise familiale, ou de travail indépendant informel de subsistance. Les régressions montrent que les femmes ayant des enfants en bas âge, en particulier dans les zones urbaines, ont un taux d'activité moindre. Le fait d'avoir des filles entre 6 et 14 ans fait augmenter le taux d'activité en zone rurale, car les enfants plus âgés peuvent assurer une partie des tâches domestiques de la mère. Cependant, le fait qu'il y ait plus de femmes dans le foyer fait également augmenter le taux d'activité, ce qui donne à penser que les femmes de la famille peuvent également s'occuper des enfants.

Les entreprises d'au moins trente salariées sont légalement tenues de fournir un service de garde d'enfants, mais dans la pratique, c'est rarement le cas et les arrangements se font généralement de manière ponctuelle. Cette obligation peut également jouer contre l'emploi féminin. Les autorités, dans le cadre du programme national de crèches Rajiv Gandhi, fournissent des places en crèche aux enfants des familles pauvres. Des ONG (World Bank, 2012) et des associations professionnelles telles que SEWA organisent aussi des crèches mobiles pour les femmes qui travaillent. Certains sites de construction prévoient des places en crèche payées conjointement avec les employeurs. Dans le Gujarat, une association de femmes travailleuses indépendantes gère des services d'accueil des enfants de 0 à 6 ans (World Bank, 2012). Le programme NREG d'emploi rural est mandaté pour fournir des services de soins infantiles (nutrition et examens médicaux) lorsqu'il y a plus de cinq enfants de moins de six ans sur le lieu de travail. Comme dans d'autres cas cependant, la mise en œuvre est diversement respectée. Une enquête menée par Khera et Nayak (2009) montre qu'aucun des sites étudiés ne disposait des services de soins infantiles requis. Une politique de prise en charge des enfants plus cohérente pourrait aider plus de mères à travailler (World Bank, 2012). Une autre solution consisterait à rallonger la journée d'école de manière à ce que les femmes aient plus de temps à consacrer au travail marchand. Une autre serait de commencer l'école plus tôt. Par exemple, la Banque mondiale (2012) estime qu'en ajoutant une année de préscolarisation en Turquie, le taux d'activité des femmes pourrait augmenter de neuf points de pourcentage. De très nombreuses données confirment par ailleurs que la préscolarisation améliore les résultats scolaires par la suite (OECD, 2006).

Politiques actives du marché du travail

Des politiques actives du marché du travail peuvent également contribuer à améliorer les possibilités d'emploi des femmes. Pour être efficaces, elles doivent avoir pour objectif de réduire les défaillances du marché et des institutions qui pèsent sur l'emploi des femmes. Le programme national d'emploi rural garanti (NREG) recommande que 33 % des emplois soient réservés aux femmes. Pour faciliter l'activité des femmes, les emplois ne doivent pas se situer à plus de 8 km du domicile, et des femmes sont également impliquées dans le suivi des progrès des projets (Holmes and Jones, 2011). Un programme similaire a été mis en place en Afrique du Sud, dont 63 % des bénéficiaires sont des femmes (le quota était de 40 %). En Turquie, un programme de « subvention à l'emploi » (exonération de cotisations sociales pendant les premières années d'emploi des femmes) a également permis de créer des emplois pour les femmes et de faire passer leur taux d'activité de 30 % à plus de 40 %.

Le programme NREG contribue à accroître le taux d'activité des femmes indiennes (Ghani et al., 2013), de même que les quotas appliqués à la représentation politique des

femmes (Khera and Nayak, 2009), en apportant une expérience professionnelle et éventuellement en brisant les conventions sociales qui poussent les femmes à rester à la maison. En 2012, plus de la moitié des 50 millions de bénéficiaires étaient des femmes, qui touchaient des salaires globalement équivalents à ceux des hommes, et bien plus élevés que ceux pratiqués en dehors du programme. Pour évaluer l'impact des mesures de discrimination positive appliquées au titre du programme NREG sur le taux d'activité des femmes, une régression probit et des régressions correspondantes ont été effectuées (note technique n° 2). Les deux analyses montrent que la participation au programme NREG a permis d'augmenter sensiblement la probabilité d'emploi des femmes au dehors du programme.

Toutefois, des évaluations récentes du programme révèlent des coûts élevés pour une efficacité faible (Niehaus and Sukhtankat, 2009), un accaparement par les élites dû à des salaires relativement élevés (Scandizzo et al., 2009), une mauvaise gestion et des problèmes de corruption (Camfield and Vennam, 2012). Il apparaît dès lors important de continuer à étudier et à améliorer le programme.

Les programmes de développement des compétences peuvent aussi être bénéfiques. Un programme en faveur de l'emploi des jeunes au Liberia, financé par la Banque mondiale, qui prévoyait des formations professionnelles et l'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante, ainsi qu'une aide à l'emploi, a permis d'accroître le taux d'emploi des jeunes femmes de 50 % et le salaire hebdomadaire de 115 %. En Inde, parallèlement à d'autres initiatives étudiées plus haut, ce type de mesure pourrait aider les femmes au chômage souvent hautement qualifiées dans les zones urbaines à trouver un emploi. Le programme de formation STEP, lancé par le ministère des Femmes et des Enfants en direction des femmes rurales et urbaines marginalisées et démunies dans l'ensemble du pays, est une bonne initiative. Le secteur privé pourrait également être plus incité à embaucher des femmes aux niveaux cadre et débutant. Les pouvoirs publics ont récemment proposé qu'au moins une femme siège au conseil d'administration de toutes les grandes entreprises.

Mesures en faveur de l'entrepreneuriat

La hausse de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur manufacturier et les services peut avoir été influencée par des politiques actives de formation – plus d'un million de femmes ont bénéficié d'une formation à l'entrepreneuriat au cours des trente dernières années, dans le cadre de programmes gérés par les autorités et par des ONG (site web du ministère des Femmes et des Enfants). Ces programmes portent sur la motivation et la qualité, et font intervenir 5 000 ONG, des associations bénévoles et plusieurs organismes publics. Rapprocher les femmes de l'emploi ou des marchés via les transports, internet ou les téléphones peut contribuer à leur activité. En Inde, la *Foundation for Occupational Development* parvient à faciliter l'accès des femmes à l'emploi (site Internet du ministère des Femmes et des Enfants). Le centre de facilitation des échanges de la SEWA possède également un site de vente de textiles en ligne pour ses membres travailleuses indépendantes. D'autres mesures, comme des subventions, des prix, des installations, peuvent également aider à motiver les femmes entrepreneurs, même si l'on ne dispose pas de données probantes sur ce point.

Plusieurs programmes spécifiques pour les femmes sont dirigés par des ministères et des organismes publics. Par exemple, le *Rajiv Gandhi Scheme for Empowerment of Adolescent Girls (SABLA)* prévoit des dispositifs de formation, de nutrition et d'insertion professionnelle

des jeunes filles déscolarisées de 11 à 18 ans dans 200 districts. D'autres programmes portent sur la formation, les coopératives, l'accès au crédit, les examens médicaux, le droit, les savoirs élémentaires, ou encore les crèches mobiles, l'hébergement des femmes actives, l'entrepreneuriat des veuves, etc. (site Internet du ministère des Femmes et des Enfants).

L'inégalité d'accès au patrimoine constitue un autre obstacle important à un entrepreneuriat féminin plus répandu et plus formel. Il importe de supprimer à terme les discriminations, notamment en ce qui concerne le droit successoral et le mariage (OECD, 2012). Le mari contrôle souvent le patrimoine et les finances de son épouse, situation qui provient en partie de la législation successorale, qui favorise toujours les fils (Akhouri, 2012). La loi *Hindu Succession (Amendment) Act* a été modifiée en 2005 afin de donner aux filles les mêmes droits qu'aux fils, mais les femmes indiennes du nord du pays sont toujours souvent déshéritées (base de données ISE de l'OCDE). En outre, cette loi ne s'applique ni aux musulmans, ni aux chrétiens ni aux parsis, qui sont chacun soumis à des lois successorales différentes pouvant continuer d'être discriminatoires envers les femmes. Les États peuvent également faire appliquer leurs propres lois successorales (CEDAW, 2007). Les régions tribales sont également régies par des lois différentes. Cette situation contribue à un faible taux de possession des terres par les femmes – seuls 11 % environ des terres sont détenus par des femmes – ce qui nuit à leur indépendance financière et, par exemple, à l'accès à des garanties pour obtenir des prêts afin de créer leur entreprise.

La promotion de réseaux et de modèles auxquels s'identifier facilite également l'entrepreneuriat féminin en Inde (Ghani et al., 2012). Les réseaux et les pôles génèrent des externalités géographiques positives liées au fait qu'un réseau dense de production et d'opportunités commerciales peut stimuler la productivité et abaisser les coûts unitaires (Fujita et al., 1999 ; Ghani et al., 2012) à moins que les coûts liés à l'encombrement du trafic n'annulent ces avantages.

Accès aux financements

Le développement du secteur financier constitue un moyen important d'autonomisation des pauvres et des femmes, et leur permet de saisir plus facilement les possibilités économiques qui s'offrent à eux. Avec le développement du versement sur comptes bancaires des pensions et de l'épargne, les femmes sont plus à même de prendre leurs propres décisions quant à l'utilisation de leurs ressources. Les personnes qui ont accès à des comptes d'épargne ou à des technologies d'épargne informelles simples sont plus susceptibles d'accroître leur consommation, leur productivité et leurs revenus. Elles sont également plus enclines à investir dans des mesures préventives pour leur santé et sont moins vulnérables à la maladie et à d'autres événements imprévus (Dupas and Robinson, 2013 ; Ashraf et al., 2010). Un contrôle plus grand des femmes sur les ressources, même limité et temporaire, peut renforcer leur pouvoir de négociation au sein du ménage (Duflo, 2012). L'accès à des services financiers par le biais de comptes bancaires (OECD, 2012 ; World Bank, 2012) aide également à protéger les biens. Par ailleurs, il existe une forte corrélation entre l'inclusion financière des femmes et leurs résultats en tant qu'entrepreneurs dans les pays en développement (OECD, 2012).

L'inclusion financière est faible en Inde. Seuls 25 % environ des femmes de plus de 15 ans possèdent un compte bancaire dans une institution financière officielle, contre 42 % des hommes, et 60 % en moyenne dans les BRIICS (World Bank, 2013 ; Demircug-Kunt et al., 2013). Même ceux qui ont un compte ne s'en servent pas souvent : 70 % l'utilisent peut-être une fois par mois. La plupart des individus n'ont pas de compte parce qu'ils

manquent d'argent, mais près de la moitié des femmes interrogées indiquent qu'un autre membre de la famille possède déjà un compte. Les régressions effectuées montrent que l'accès aux financements ne constitue pas un obstacle important à l'entrepreneuriat, peut-être parce que de nombreux entrepreneurs ont déjà du patrimoine sur lequel asseoir leurs finances. En revanche, le fait d'avoir un compte bancaire est lié à un accroissement du taux d'activité des femmes (notes techniques n° 2 et 3).

L'Inde encourage l'inclusion financière. Jusqu'à une période récente, l'ouverture d'une succursale de banque dans une zone urbaine devait coïncider avec l'ouverture de plusieurs succursales dans des zones rurales dépourvues de services bancaires. Burgess et Pande (2005) estiment que cette mesure a contribué à réduire la pauvreté dans l'ensemble des États dans les années 90. Toutefois, les succursales de banque coûtent cher, ce qui peut expliquer pourquoi moins de gens ouvrent des comptes officiels. Les régressions n'ont pas permis d'établir de lien étroit entre le taux d'activité et les succursales de banque. Une initiative plus récente, le numéro d'identification unique *Aadhar*, pourrait accroître l'inclusion financière, notamment des femmes, puisque l'idée est de fournir un compte bancaire pour le versement des pensions et bourses d'études publiques.

L'inclusion peut également être renforcée grâce à des « succursales mobiles » ou des services bancaires mobiles (Beck et al., 2007 ; van Klaveren et al., 2010). Au Brésil par exemple, les banques développent la présence d'agents dans des magasins, des stations-services ou des bureaux de poste – les agents pouvant également se déplacer. Les infrastructures existantes et la relation avec les clients génèrent des services bancaires d'un bon rapport coût-efficacité. En Inde, seuls 4 % des adultes (contre 68 % au Kenya) utilisaient cette forme de services bancaires en 2010, mais leur usage se répand rapidement avec le soutien de la Banque de réserve de l'Inde (RBI). L'utilisation généralisée des téléphones mobiles ouvre également des possibilités pour les services bancaires mobiles. Les données semblent indiquer que ces types de réforme et ces nouvelles méthodes d'accès aux citoyens pourraient considérablement améliorer l'inclusion financière. Ainsi, des tests aléatoires récents montrent qu'au mieux, un quart des ménages contractent les prêts disponibles des institutions de microcrédit en Inde, au Mexique et au Maroc (Banerjee et al., 2013 ; Crépon et al., 2011 ; Angelucci et al., 2014).

L'accès au crédit peut développer l'entrepreneuriat et, plus largement, les revenus, en facilitant également l'investissement dans le capital humain (Beck et al., 2007). Il facilite par ailleurs la création d'emplois en général et pour les femmes en particulier, et s'il permet une répartition plus efficace des ressources, il contribue indirectement à une croissance inclusive (Ayyagari et al., 2013). En Inde, une étude montre que la financiarisation de l'économie est plus importante que l'inclusion financière pour réduire la pauvreté, à travers la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'emplois dans les services dans les zones urbaines. L'accès au crédit semble en outre aider spécifiquement les travailleurs ruraux indépendants (Beck, 2013). Les régressions montrent que l'accès au crédit ne constitue pas une contrainte importante à l'activité des femmes (et des hommes) en Inde.

La financiarisation de l'économie indienne est relativement avancée en termes de ratio crédit total/PIB, qui, à 80 % du PIB, est élevé parmi les BRIICS. Les emprunts contractés par les ménages se font cependant souvent de manière informelle, auprès de la famille par exemple (20 %), comme dans d'autres pays en développement, ou auprès de prêteurs. Seuls 8 % des adultes ont un emprunt auprès d'un organisme institutionnel. Dans le contexte des BRIICS, un pourcentage relativement élevé de femmes (6 %, contre 9 % des

hommes) a obtenu un prêt auprès d'une institution financière. Cela peut s'expliquer par le taux de pénétration élevé du microcrédit en Inde. Par exemple, à Andhra Pradesh, où le secteur du microcrédit est le plus actif, 20 % des adultes ont un emprunt de type institutionnel (World Bank, 2012). Dans les régressions, l'accès aux financements figure parmi les principales contraintes au travail à domicile, mais c'est moins le cas en ce qui concerne les femmes réellement entrepreneurs.

De nombreux programmes existent pour renforcer l'accès des femmes aux financements. La politique actuelle de taux d'intérêt préférentiels et de quotas de clientes des banques pourrait ne pas, en soi, générer des investissements efficaces. La banque agricole NABARD propose un refinancement à 4 % pour les femmes pauvres ainsi que des garanties de crédit jusqu'à 2.5 millions INR et un dispositif d'aide à l'équipement est mis en œuvre pour financer la modernisation technologique des entreprises détenues par des femmes. Des IMF, notamment *Rashtriya Mahila Kosh (National Credit Fund for Women)*, proposent des financements sans garantie à des groupes d'entraide (microcrédit) qui comptent 31 millions de membres, dont 80 à 90 % sont des femmes. La *Bharatiya Mahila Bank (BMB)* a ouvert ses portes en novembre 2013 avec pour objectif l'autonomisation économique, en particulier des femmes démunies, victimes de discriminations, qui n'ont pas de compte bancaire et qui vivent en zones rurales ou urbaines. Il s'agit là d'une initiative originale. Des mécanismes de garantie, comme TRADE au ministère des Petites et Moyennes Entreprises, accordent aux organismes de prêts d'ONG 30 % du financement du coût de projets déposés par des femmes ainsi que des bourses de formation. Par exemple, des subventions pouvant atteindre 500 000 INR sont accordées à des entités nationales pour l'étude, l'évaluation et la conception de modules de formation destinés aux femmes. Il serait important d'évaluer de manière plus précise l'efficacité avec laquelle ces programmes encouragent l'investissement et les opportunités économiques des femmes.

Les retombées du crédit sur la croissance et sur les opportunités économiques des femmes dépendent de la façon dont il est utilisé. En Inde, les raisons qui poussent les ménages à emprunter sont l'achat d'un bien immobilier, le mariage, la santé, les funérailles et les droits de scolarité (NSSO), ce qui semble indiquer que la majorité des microcrédits sont utilisés pour la consommation et non pour l'investissement productif. Des tests sur le terrain montrent également qu'un meilleur accès au microcrédit favorise davantage la consommation que l'investissement productif, et encourage l'entrepreneuriat essentiellement dans les ménages qui possèdent déjà une entreprise (Banerjee et al., 2010 ; Karlan and Zinman, 2012). Une autre étude montre que si le microcrédit a peu d'impact sur l'emploi du temps des femmes dans les régions rurales, il aide les maris à quitter un emploi salarié pour un travail indépendant mieux payé en utilisant les prêts consentis à leurs femmes en vue de renforcer leur appropriation des biens productifs du ménage. Seules les femmes qui utilisent les prêts dans des entreprises qu'elles dirigent elles-mêmes peuvent consacrer plus de temps à leur travail. Si le crédit est destiné à accroître la valeur du temps de travail des femmes, il semble alors que ce ne soit pas l'accès au crédit qui compte, mais son utilisation.

Des incitations adaptées – environnement économique transparent et réglementation efficace – en faveur de projets solides peuvent se révéler plus importants que des emprunts subventionnés pour promouvoir la création d'emploi et l'entrepreneuriat féminin. Une loi qui garantirait que les femmes ont effectivement le contrôle des biens créés grâce aux prêts qui leur sont consentis pourrait également constituer un objectif d'action essentiel (Garikipati, 2011). L'accès des femmes au crédit pour des projets productifs peut également

être amélioré par des mesures permettant la constitution de garanties d'emprunt à partir de la trésorerie ou de l'équipement. Les pratiques discriminatoires en matière de prêt, par lesquelles des hommes signent des documents bancaires à la place des femmes, devraient être interdites par la loi. D'autres solutions consistent à renforcer les organismes de crédit et les autres structures qui recueillent des informations sur les emprunteurs (World Bank, 2012).

Égalité des lois et des opportunités économiques

La Constitution garantit l'égalité entre hommes et femmes et les pouvoirs publics ont promulgué diverses lois visant à protéger les droits et l'autonomisation des femmes et à sanctionner les violences qu'elles subissent. Cependant, ces lois sont peu appliquées dans les faits, comme le montre le mauvais classement de l'Inde (code de la famille discriminatoire, intégrité physique limitée, libertés et droits des citoyens restreints) à l'ISE de l'OCDE (graphique 2.10). Si les femmes ont des droits égaux au sein du mariage, les hommes sont considérés comme les chefs de famille (World Bank, 2012). Le divorce par consentement mutuel est la pratique légale, mais les femmes qui intentent une procédure de divorce subissent l'opprobre public et sont donc très rares à le faire. Les pères seuls ont l'autorité parentale dans les familles hindoues et musulmanes. S'il y a effectivement divorce, la loi garantit une certaine égalité quant à la garde des enfants, mais les avantages accordés à la mère sont souvent ignorés (van Klaveren et al., 2010 ; données de l'ISE). En outre, dans le recensement de 2001, 80 % des hindous ont déclaré que le respect des coutumes religieuses sur les questions familiales comptait davantage que celui de la législation nationale.

Des efforts massifs doivent être consentis pour renforcer l'application des lois sur l'égalité des sexes, éventuellement en relevant les incohérences. Des lois liées à l'égalité entre hommes et femmes sont actuellement à l'étude : il s'agit de renforcer la loi de 1961 sur l'interdiction de la dot et la loi de 2005 sur la protection des femmes contre les violences domestiques. Une loi sur la protection des femmes contre le harcèlement sexuel au travail a été adoptée en 2013, mais les progrès en termes d'application et de respect des lois sont lents.

Si les lois ne sont pas appliquées, la crédibilité des droits des femmes s'en trouve compromise (OECD, 2012). Dans de nombreux pays, la responsabilité des pouvoirs publics en termes d'égalité des sexes est limitée, et les services publics sont souvent peu sensibilisés à cette problématique et n'ont pas la capacité nécessaire d'évaluer l'impact de l'action publique sur les hommes et les femmes. Les organismes publics qui défendent la parité sont généralement peu connus et les données ventilées par sexe ne sont pas toujours disponibles. Il n'existe pas de modèle unique dans la zone OCDE. Certains pays ont un ministère dédié à cette question, des organismes, des ministères partagés, ou encore des commissions parlementaires spéciales. Toutefois, les incitations au niveau managérial sont faibles ou il n'y a pas de sanction en cas de non-respect des objectifs (OECD, 2012). Dans certains pays, des évaluations d'impact selon le sexe peuvent aider. Un autre outil peut être utilisé : la budgétisation prenant en compte la problématique hommes-femmes – environ la moitié des pays de l'OCDE l'utilisent systématiquement ou ponctuellement à tous les niveaux de l'administration (central, local ou régional).

En Inde, une politique nationale d'autonomisation des femmes existe depuis 2001 et un ministère des Femmes et des Enfants a été créé en 2006. Cette politique nationale a pour objet de faire progresser et d'émanciper les femmes dans toutes les sphères de la société, par la création d'un système judiciaire et législatif plus adapté aux femmes et par la prise en compte généralisée de la perspective hommes-femmes dans le processus de

développement. Une commission à haut niveau sur le statut des femmes mène des études globales et formule des recommandations stratégiques depuis 1989 afin de comprendre et d'améliorer la situation des femmes. La *National Mission for Empowerment of Women* (NMEW) apporte un soutien technique sur les questions de convergence intersectorielle liées aux femmes. L'Inde est également la première à avoir publié une déclaration de budgétisation prenant en compte la problématique hommes-femmes dans le budget de l'Union, outil qui peut se révéler utile pour rendre compte des allocations budgétaires faites en direction des femmes. Ce mécanisme est soutenu par des unités spécialisées dans tous les ministères/départements, les *Gender Budgeting Cells* (GBC), qui servent de points de coordination des initiatives de budgétisation tenant compte de la dimension hommes-femmes, au niveau intra- comme interministériel.

L'expérience montre que les mesures de discrimination positive et les quotas peuvent renforcer la place des femmes (World Bank, 2012). L'Inde fait figure de pionnier dans la discrimination positive et les quotas dans le domaine de la représentation politique. Des amendements (1992) à la Constitution prévoient de réserver aux femmes un tiers des sièges au sein des organismes locaux des *panchayats* et des communes, ce qui leur assure une forte participation à la prise de décision au niveau local. Dans la mesure où hommes et femmes ont des priorités différentes, il peut être utile de donner aux femmes plus de pouvoir politique dans des domaines qui touchent aux dépenses publiques (Chattopadhyay and Duflo, 2004). Duflo (2012) montre que les femmes du Rajasthan qui siègent aux conseils de village prennent des décisions plus judicieuses en matière de dépenses car elles accordent plus d'importance aux projets ayant un impact social fort. Les dirigeantes influent aussi sur la capacité de saisir des opportunités économiques en changeant la perception du rôle des hommes et des femmes et les attitudes sur la participation à des activités en dehors du foyer (Beaman et al., 2012). Ces politiques ont permis d'augmenter la scolarisation des filles et de changer l'opinion des électeurs sur les capacités des femmes.

Ghani et al. (2013) soulignent également que la représentation politique des femmes encourage leur participation à l'activité économique, de manière directe via les programmes d'emplois ruraux évoqués précédemment, mais aussi de manière indirecte, par l'évolution de l'accès aux biens publics. La présence de femmes leaders politiques a amélioré au fil du temps la probabilité que des femmes entrent sur le marché du travail. Les résultats des régressions et les études publiées à propos des réseaux et des modèles d'identification révèlent l'importance potentielle pour le taux d'activité des femmes de mesures visant à renforcer leur représentation politique. D'autres pays ont instauré des quotas en politique, comme le Mexique, le Maroc ou l'Afrique du Sud.

L'Inde avait pour projet d'étendre les quotas de représentation des femmes dans la vie politique. Un amendement constitutionnel a été proposé en 1996 pour accorder aux femmes 33 % de sièges au Parlement, mais il n'est toujours pas adopté. Les pays de l'OCDE se sont abstenus d'imposer des quotas de femmes sur les marchés du travail ou dans la vie politique dans leur Recommandation de 2013 sur l'égalité hommes-femmes (OECD, 2013 ; www.oecd.org/fr/parite/). Toutefois, compte tenu de la participation nettement plus faible des femmes indiennes à l'économie de leur pays, des fortes discriminations et défaillances des marchés et des institutions, ainsi que du succès des quotas au niveau local, l'extension de la politique des quotas aux assemblées des États et du pays pourrait avoir une incidence profonde sur les opportunités économiques des femmes et devrait être envisagée.

Recommandations en vue de renforcer la participation des femmes à l'activité économique

Recommandations principales

- Étendre les quotas de femmes aux parlements des États et du pays.
- Poursuivre la modernisation de la législation sur le travail afin d'assurer l'égalité hommes-femmes en matière d'emploi.
- Renforcer l'application des lois liées à l'égalité hommes-femmes.
- Accroître la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que les formations techniques destinées aux femmes entrepreneurs.

Autres recommandations

S'attaquer aux obstacles sociaux et culturels à la participation

- Étendre le congé maternité et les services de garde d'enfants à tous les travailleurs. Porter progressivement l'âge de fin de scolarité obligatoire à 18 ans. Supprimer les préjugés sexistes dans les matériels scolaires afin de réduire les préjugés culturels précoces.
- Investir dans les transports publics urbains, ainsi que dans les réseaux d'électricité et de distribution d'eau.
- Renforcer l'application de la loi de prévention des mariages précoces, et étendre les programmes de transferts en espèces sous conditions afin que les filles puissent continuer l'école jusqu'à 18 ans.
- Étendre les formations professionnelles et techniques destinées aux entrepreneurs.
- Concentrer davantage ces efforts dans les États du nord où la participation des femmes est la plus faible.

Renforcer l'accès aux ressources

- Supprimer les discriminations dans les lois successorales.
- Améliorer l'efficacité de mise en œuvre du programme NREG et renforcer les mesures de recherche active d'emploi pour les femmes.
- Développer les services bancaires mobiles et les succursales de banque mobiles afin d'améliorer l'inclusion financière des femmes.
- Veiller à ce que le (micro)crédit bénéficie à des activités plus productives et efficaces menées par des femmes, en diversifiant les mécanismes de garantie.

Renforcer l'égalité des lois et du statut social

- Étendre le rôle du ministère des Femmes et des Enfants dans la promotion des aspects transversaux de la question de l'égalité des sexes, notamment en matière d'emploi et d'entrepreneuriat.
- Étendre les campagnes de sensibilisation sur l'égalité entre hommes et femmes, notamment dans les États où la participation des femmes est faible.

Note sur les données

Les données sur l'emploi et l'entrepreneuriat en Inde sont difficiles à interpréter et les résultats doivent donc être analysés avec prudence. Cela s'explique en partie par l'ampleur de l'emploi informel, qui dépasse 90 %, par le manque de données récentes sur l'évolution de l'emploi et par le fait que plusieurs sources varient parfois dans leurs estimations. Par

Note sur les données (suite)

exemple, l'emploi formel est estimé annuellement uniquement pour le secteur manufacturier par l'ASI (11 millions en 2010). Autre source : les estimations annuelles de l'ensemble de l'emploi formel par le Bureau statistique central (28 millions en 2010, dont 6.5 millions dans le secteur manufacturier). Les données sur l'emploi informel et formel ventilées par sexe sont recueillies dans le cadre des enquêtes du NSSO auprès des ménages tous les cinq ans, avec certaines enquêtes annuelles intermittentes (430 millions d'actifs occupés en 2010, dont 50 000 dans le secteur manufacturier et 18 000 sont des salariés). Les données sur l'entrepreneuriat informel sont également collectées tous les cinq ans dans le secteur manufacturier et les services (108 millions en 2010, dont 35 millions dans le secteur manufacturier). Une autre source de données sur l'emploi provient de l'enquête auprès des ménages réalisée par l'IHDS tous les cinq ans, mais elle n'est pas rendue publique.

Le « secteur non organisé » comprend toutes les entreprises privées constituées en sociétés, détenues par des individus ou des ménages et dont les activités portent sur la vente et la production de biens et services, fonctionnant en tant qu'entreprises personnelles ou en tant que partenariats et employant moins de dix personnes (vingt si elles n'utilisent pas d'électricité).

Le « secteur organisé » comprend toutes les entreprises du secteur public et toutes les entreprises du secteur privé employant plus de dix personnes (vingt si elles n'utilisent pas d'électricité).

Les « travailleurs informels » sont ceux qui travaillent dans le secteur non organisé ou au sein du ménage, à l'exclusion des travailleurs réguliers pouvant bénéficier de prestations sociales, et les travailleurs du secteur organisé qui ne bénéficient pas de prestations sociales. Les « travailleurs sous contrat » du secteur organisé ne sont pas couverts par les systèmes d'assurance sociale et sont donc comptabilisés parmi les travailleurs informels.

Les « travailleurs formels » englobent les travailleurs du secteur organisé ou non organisé pouvant bénéficier de prestations sociales.

Bibliographie

- Agenor, P. and O. Canuto (2013), "Gender Equality and Economic Growth in Brazil: A Long-Run Analysis", *Policy Research Working paper* No. 6348, Banque mondiale, January.
- Akhouri, M. (2012), *Gender Equality an Imperative for Entrepreneuriat Development in India – strategy and Policy*, mimeo, Delhi university.
- Angelucci, M., D. Karlan and J. Zinman (2014), Microcredit impacts: Evidence from a randomised microcredit program placement experiment by compartamos banco, *Working Paper* 19827 NBER, www.nber.org/papers/w19827.
- Ashraf, N., E. Field, and J. Lee (2010), *Household bargaining and excess fertility: An experimental study in Zambia*, Mimeo, Harvard University.
- Ayyagari, M., T. Beck, M. Hoseini (2013), "Finance and Poverty: Evidence from India", *Centre for Economic Policy Research Discussion Paper* No. 9497, www.voxeu.org/sites/default/files/file/DP9497.pdf.
- Banerjee, A., E. Duflo, R. Glennerster and C. Kinnan (2010), "The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation." *Bureau for Research and Economic Analysis of Development Working Paper* No. 278. Massachusetts Institute of Technology.
- Banerjee, A., E. Duflo, R. Glennerster and C. Kinnan (2013), "The Miracle of Microfinance? Evidence from a Randomized Evaluation", *Working paper*, Massachusetts Institute of Technology and Northwestern University.
- Beaman, L., R. Chattopadhyay, E. Duflo, R. Pande and P. Topalova (2012), "Powerful Women: Does Exposure Reduce Bias?" *The Quarterly Journal of Economics* No. 124 (4), Oxford University Press, Oxford.

- Beck, T. (2013), "Finance, Growth and Fragility: The Role of Government", *CEPR Discussion Papers* No. 9597.
- Beck, T., A. Demirgüç-Kunt and R. Levine (2007), "Finance, Inequality, and the Poor" *Journal of Economic Growth* 12, No. 1: 27-49
- Burgess, R. and R. Pande (2005), "Do Rural Banks Matter? Evidence from the Indian Social Banking Experiment", *American Economic Review*, 95(3): 780-795.
- Berg, E., S. Bhattacharyya, D. Rajasekhar and R. Manjula (2014), "Can Public Employment Schemes Increase Equilibrium Wages? Evidence from a Natural Experiment in India", <http://d.repec.org/n?u=RePEc:bri:cmpowp:13/317&r=dev>.
- Bhalotra, S. and M. Umana-Aponte (2010), "The Dynamics of Women's Labour Supply in Developing Countries", *IZA Discussion Papers* No. 4879, Institute for the Study of Labor (IZA).
- DeAnne, A., L. Hoteit, C. Rupp and K. Sabbagh (2012), "Empowering the Third Billion: Women and the world of work in 2012", *Booz&C. Research Paper*, www.strategyand.pwc.com/media/file/Strategyand_Empowering-the-Third-Billion_Full-Report.pdf.
- Camfield, L. and U. Vennam (2012), "From Policy to Implementation: An In-depth Exploration of the Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme in Andhra Pradesh", *Working Paper* 82, Young Lives, Oxford.
- CEDAW (Committee on the Elimination of Discrimination against Women) (2007), "Concluding Comments on the Committee on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women: India" CEDAW/C/IND/CO/3, CEDAW: New York, NY.
- Chattopadhyay, R. and E. Duflo (2004), "Women as Policy Makers: Evidence from a Randomised Policy Experiment in India", *Econometrica* No. 72(5), 1409-1443.
- Crépon, B., F. Devoto, E. Duflo and W. Parient (2011), "Impact of microcredit in rural areas of Morocco: Evidence from a randomized evaluation" *NBER Working Paper* No. 20144, May, www.nber.org/papers/w20144.
- Crisil (2014), "Hire & Lower – Slowdown compounds India's job-creation challenge", January 2014, www.crisil.com/pdf/research/CRISIL_Research_Insight_Employment_Jan2014.pdf.
- Das, M. and S. Desai (2003), "Why Are Educated Women Less Likely to be Employed in India?", *Social Protection Unit Discussion Paper* No. 313, Banque mondiale, Washington, DC, www.sonaldedesai.org/das_and_desai_2003_on_women.pdf.
- Demirguc-Kunt, A. and L. Klapper (2013), "Measuring Financial Inclusion – Explaining variation across and within countries", [www.brookings.edu/~media/Projects/BPEA/Spring %202013/2013a_klapper.pdf](http://www.brookings.edu/~media/Projects/BPEA/Spring%202013/2013a_klapper.pdf).
- Demirguc-Kunt, A., L. Klapper and D. Randall (2013), "The Global Findex Database: Financial Inclusion in India", *Findex notes*, February.
- Dreze, J. and A. Sen (2013), *An Uncertain Glory. India and Its Contradictions*, Princeton University Press.
- Dinkelmann, T. (2010), "The effects of rural electrification on employment: new evidence from south Africa", *Working paper* No. 1255, Princeton University, Woodrow Wilson School of Public and International affairs Research Programme in development Studies.
- Dougherty, S. (2008), "Labour Regulation and Employment Dynamics at the State Level in India", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 624, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/241014565862>.
- Duflo, E. (2012), "Women's empowerment and economic development", *CEPR discussion paper* No. 8734, January, London.
- Dupas, P. and J. Robinson (2013), "Savings Constraint and Microenterprise Development: Evidence from a Field Experiment in Kenya", *American Economic Journal: Applied Economics*, No. 1: 163-92.
- Eswaran, M., B. Ramaswami and W. Wadhwa (2013), "Status, Caste and the Time Allocation of Women in Rural India", *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 61 No.2, January, Chicago, www.jstor.org/stable/10.1086/668282.
- Fujita, M., P. Krugman and A. Venables (1999), *The Spatial Economy: Cities, Regions, and International Trade*, MIT Press, Cambridge.
- Garikipati, S. (2011), "Microcredit and Women's Empowerment: Through the Lens of Time Use Data from Rural India," *Working Papers* CEB 11-034, ULB – Université Libre de Bruxelles.
- Ghani, E., W. Kerr and S. O'Connell (2012), "What explains big gender disparities in India: Local industrial structures and female entrepreneurial", *Policy Research Working Paper Series* 6228, Banque mondiale.

- Ghani, E., A. Mani and S.D. O'Connell (2013), "Can Political Empowerment Help Economic Empowerment – Women Leaders and Female Labor Force Participation in India", *Banque mondiale policy research working paper* No. 6675
- Goldin, C. (1994), *Understanding the Gender gap: and Economic History of American Women*, Oxford university Press, New York.
- Government of India (2013), *Economic Survey of India*, Indian Ministry of Finance, <http://indiabudget.nic.in>.
- Holmes, R. and N. Jones (2011), "Why is Social Protection Gender blind? The Politics of Gender and Social Protection" *IDS Bulletin* Vol. 42 No. 6, November, IDS Bulletin Institute of Development Studies.
- Karlan, D. and J. Zinman (2012), "Microcredit in Theory and Practice: Using Randomised Credit Scoring for Impact Evaluation", *Science* 332 (6035) 1278-1284.
- Khera, R. and N. Nayak (2009), "Women Workers and Perceptions of the National Rural Employment Guarantee Act", *Economic & Political Weekly*, Vol. XLIV No. 43, October, <http://knowledge.nrega.net/818/1/REGS.pdf>.
- Klasen, S. and J. Peters (2013), "What Explains the Stagnation of Female Labor Force Participation in Urban India?", *IZA Discussion Paper* No. 7597, Bonn, August.
- Mathur, A. and S. Slavov (2013), "Empowering women through employment, earnings and wealth in India" *American Enterprise Institute*, Policy Study 2013-03, www.aei.org/paper/empowering-women-through-employment-earnings-and-wealth-in-india.
- Matsui, K. (2005), "Womenomics: Japan's hidden asset", *Goldman-Sachs Japanese portfolio Strategy*.
- Mehrotra S., S. Sinha, J.K. Parida and A. Gandhi (2014), "Why a jobs turnaround despite slowing growth?", *IAMR Occasional Paper No1/2014*, *Literature\Mehrotra 2014 on employment trends.pdf*.
- Montag, J. (2013), "Is Pro-Labor Law Pro-Women? Evidence from India", http://d.repec.org/n?u=RePEc:men:wpaper:40_2013&r=dev.
- Neetha, N. (2013), "Gender Dimensions of employment in India", *Centre for women's Development Studies*, mimeo.
- Niehaus, P. and S. Sukhtankar (2009), "Corruption Dynamics: The Golden Goose Effect, *American Economic Journal: Economic Policy*, 5(4): 230-69.
- OECD (2006), *Starting Strong II: Early Childhood Education and Care*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264035461-en>.
- OECD (2012), *Closing the Gender Gap: Act Now*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179370-en>.
- OECD (2013), "Executive summary", in OECD, *Women and Financial Education: Evidence, Policy Responses and Guidance*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264202733-3-en>.
- Panagariya, A. (2008), *India: The Emerging Giant*, Oxford University Press, New York.
- Rani, U. and P. Belser (2012), "The effectiveness of minimum wages in developing countries: The case of India", *International Journal of Labour Research*, Vol. 4, Issue 1.
- Scandizzo, P., R. Gaiha and K. Imai (2009), "Does the employment guarantee scheme stabilize household incomes in rural India?", *Applied Economics Letters*, Taylor & Francis Journals, Vol. 16(12), pages 1221-1225.
- Seguino, S. (2011) "Help or Hindrance? Religion's Impact on Gender Inequality in Attitudes and Outcomes", *World Development*, Elsevier, Vol. 39(8), pages 1308-1321, August.
- Sinha, N. and J.K. Yoong (2009), "Long-Term Financial Incentives and Investment in Daughters – Evidence From Conditional Cash Transfers In North India".
- Van Klaveren, M., K. Tjens, M. Hughie-Williams and N. Ramos Martin (2010), "An Overview of Women's Work and Employment in India", *Decisions for life MDG3 Project – Country Report*, No. 13, Amsterdam.
- World Bank (2012), "Gender Equality and Development", *World Development Report*, Washington.
- World Bank (2013), *Findex Database*.

Notes techniques :

- Note technique n° 1 – Agenor, P. (à paraître), *Gender Equality and Economic Growth: An overlapping generations model for India*.
- Note technique n° 2 – Didier, M., C. Guimaraes, J. Mares, M. Rabate, P. Sorsa, D. Tang and A. Tuske (forthcoming), *Determinants of Taux d'activité des femmes in India*.
- Note technique n° 3 – Daymard, A. and P. Sorsa (forthcoming), *Determinants of Female Entrepreneuriat in India*.

Chapitre 3

Améliorer les services de santé de l'Inde

La faible espérance de vie en Inde étant pour une large part imputable à une forte mortalité due à des maladies transmissibles, c'est par le déploiement de mesures préventives auprès de l'ensemble de la population que les progrès les plus notables en matière sanitaire seront obtenus. L'accès aux services de santé publics est très variable, ce qui pousse bon nombre de personnes, essentiellement celles qui sont en mesure de payer, à s'adresser aux prestataires du secteur privé. Même si l'État a développé les services publics de soins de santé, il est nécessaire d'augmenter le nombre des professionnels de santé et les dépenses consacrées à ce secteur, afin de garantir une couverture sanitaire généralisée et adaptée. La priorité devrait être accordée aux services de soins de santé primaires. Pour que l'accroissement des ressources se traduise par une amélioration des services, il est nécessaire d'améliorer la gestion des services de santé publics. Il faudra s'appuyer davantage sur le secteur privé, tout en obligeant celui-ci à se conformer à des normes de qualité élémentaires.

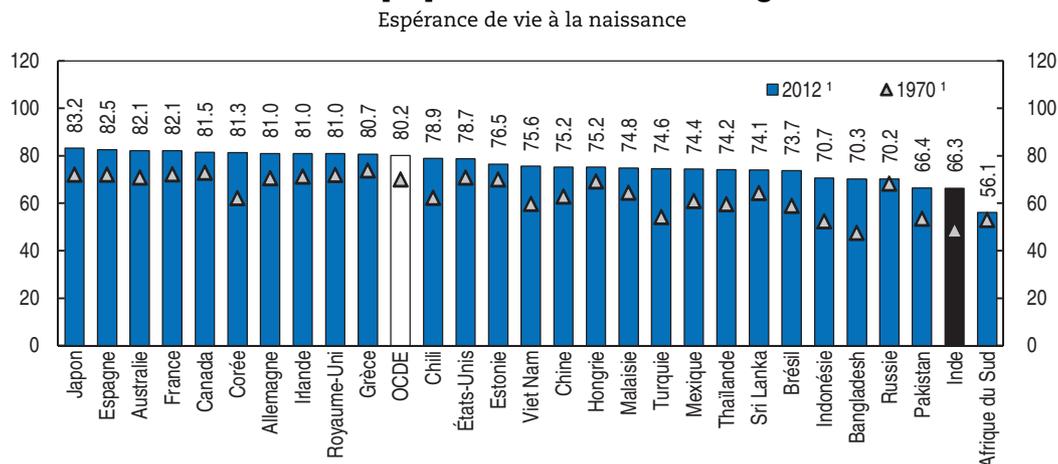
Malgré les notables améliorations enregistrées ces dernières années, l'espérance de vie en Inde demeure inférieure à celle de pays au même niveau de développement. La situation sanitaire et les prestations de services varient considérablement d'un État à l'autre, puisqu'ils ne sont que quelques-uns à offrir un accès à des services de santé de base complets pour tous. Bien que les services de santé publics offrent en principe des soins de base gratuits à tous, les soins dispensés par la plupart des systèmes de santé des États pâtissent d'une insuffisance de ressources et d'une mauvaise gestion. En conséquence, la majorité de la population se tourne vers les services de santé privés, qui offrent des soins de qualité très inégale et, bien entendu, moyennant paiement.

Les progrès les plus notables en matière sanitaire viendront du déploiement de mesures préventives

Les conditions de vie défavorables constituent une entrave au développement des services de santé

L'espérance de vie à la naissance est passée de 49.1 ans en 1970 à 66.3 ans en 2012, soit une progression plus forte qu'en Chine ou au Brésil (graphique 3.1). Les initiatives en matière de santé publique au cours des dernières décennies ont contribué à l'amélioration de la situation, comme en atteste la récente éradication de la poliomyélite, à la suite d'une campagne de vaccination. Toutefois, l'espérance de vie demeure inférieure à celle de la plupart des grands pays à revenu intermédiaire et la situation sanitaire est fortement influencée par des facteurs socio-économiques, la problématique homme-femmes, le niveau d'instruction et la situation géographique (Balarajan et al., 2011 ; Raj, 2011).

Graphique 3.1. L'espérance de vie a augmenté, mais elle demeure inférieure à celle de la plupart des économies émergentes



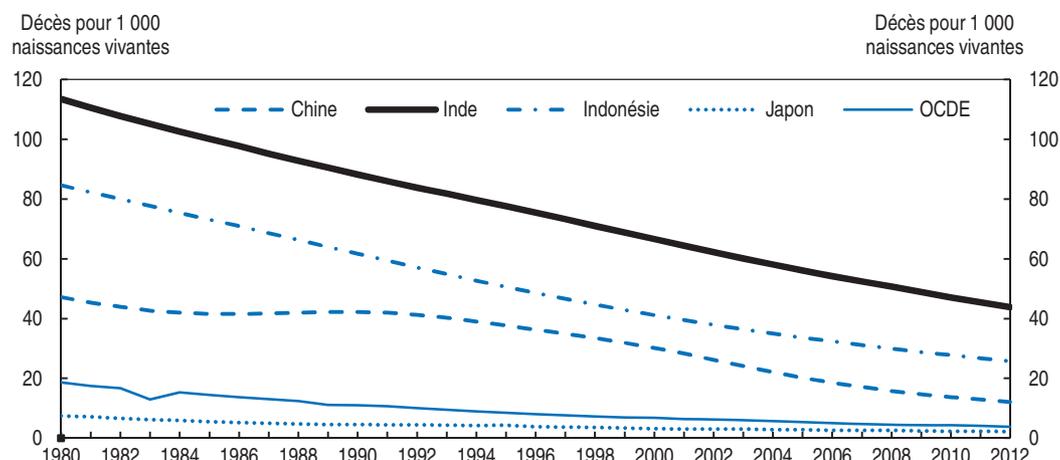
1. Année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles

Source : OECD (2014), Health Database; World Bank (2014), World Development Indicators Database.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933163483>

L'espérance de vie est réduite par le pourcentage élevé de décès de jeunes dûs à des maladies transmissibles. Bien que la mortalité infantile ait été divisée par deux depuis 1980, elle demeure élevée par rapport à la plupart des autres économies émergentes (graphique 3.2). Ces décès de jeunes reflètent dans une large mesure des situations qui peuvent être évitées, par exemple les complications dues à des accouchements avant terme, les infections des voies respiratoires inférieures telles que la pneumonie et les maladies diarrhéiques, autant d'affections qui, prises ensemble, représentent 21 % des années potentielles de vie perdues à cause de problèmes de santé (IHME, 2013).

Graphique 3.2. **La mortalité infantile a baissé, mais elle reste à un niveau relativement élevé**



Source : OECD (2014), Health Database.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163494>

À ce nombre élevé de décès de jeunes viennent s'ajouter les séquelles permanentes de la mauvaise alimentation des mères et de leurs enfants. En retardant le développement physique et mental, la malnutrition présente des risques pour la santé plus tard dans la vie, dans la mesure où les enfants accusant un retard de croissance ou souffrant d'anémie restent moins longtemps à l'école et sont moins productifs et gagnent moins à l'âge adulte (Spence and Lewis, 2009). L'Inde compte un nombre plus élevé d'enfants atteints d'insuffisance pondérale à la naissance et de carences nutritionnelles que d'autres pays de l'Asie du Sud et la Chine, voire certains pays d'Afrique subsaharienne (Drèze and Sen, 2013).

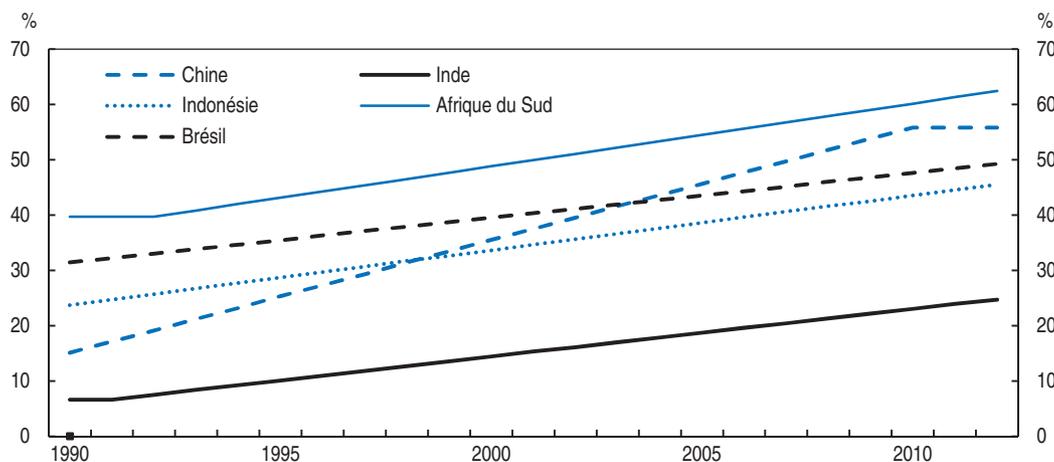
Les maladies chroniques constituent la principale cause de décès et d'invalidité, comme dans la plupart des pays de l'OCDE. Cinquante pour cent des décès leur sont imputables, les maladies cardio-vasculaires et le diabète, ainsi que les affections respiratoires et les cancers arrivant nettement en tête (Patel et al., 2011). Le taux de tabagisme est peu élevé en Inde, encore qu'il touche beaucoup de pauvres. Le nombre d'obèses est relativement faible, même si les personnes relevant du quintile de revenu inférieur ne mènent pas suffisamment d'activités physiques (OECD, 2012a). L'exposition à la pollution de l'air est un véritable problème. Les combustibles solides en particulier (utilisés par 80 % de la population pour faire la cuisine) sont un important facteur de risque de cardiopathie ischémique, d'infection des voies respiratoires inférieures et de bronchopneumopathie chronique obstructive (IHME, 2013)

L'amélioration des conditions d'existence et des modes de vie aurait le plus d'impact

Au regard des effets combinés de la mauvaise santé et de la pauvreté, les progrès les plus notables pourraient être réalisés grâce à des politiques qui prennent en considération les conditions sociales permettant de lutter contre les maladies transmissibles. La plupart des ménages des zones rurales ne disposent pas de toilettes ou de latrines (graphique 3.3), ce qui entraîne des maladies chez les nourrissons et les enfants (diarrhée, par exemple) et peut expliquer pour beaucoup les variations de la taille moyenne des enfants. La Campagne en faveur d'un assainissement total (dans le cadre de laquelle des latrines à fosse à coût modique sont construites dans les zones rurales) a joué un grand rôle dans la réduction du nombre de décès chez les jeunes et de toute une série de troubles du développement dans une phase ultérieure de la vie (Spears and Lamba, 2013). Le programme *Swatchh Bharat Abhiyan* (Campagne pour une Inde propre), lancé en octobre 2014, vise à offrir à chaque ménage l'accès à un réseau d'assainissement d'ici à 2019. Cette initiative est à saluer. De même, les actions préventives telles que l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la lutte contre la propagation du VIH/sida grâce à une meilleure éducation sexuelle et les campagnes de vaccination contre d'autres maladies constituent autant de moyens de faire gagner à la population des années de vie, nettement plus que les services actuellement offerts par les hôpitaux (Chow et al., 2007).

Graphique 3.3. **L'accès à des réseaux d'assainissement est rare dans les zones rurales**

Population rurale ayant accès à un système d'assainissement amélioré



Source : WHO (2014), *Public Health and Environment Database*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163506>

Les politiques visant la lutte contre les maladies chroniques sont d'un excellent rapport coût-efficacité. Les domaines prioritaires d'action devraient se rapporter à l'alignement des taxes sur les *bidis* (petites cigarettes roulées à la main et représentant 70 % de la consommation de tabac en Inde) sur les taxes applicables aux cigarettes, à la réduction de la consommation de sel, au lancement d'opérations de dépistage visuel, à l'amélioration de la sécurité routière et à la taxation effective de l'alcool produit illégalement (Patel et al., 2011). S'il est vrai que les États mettent souvent l'accent sur les équipements sanitaires, il importe de ne pas perdre de vue le fait que les initiatives visant le plus grand nombre, qui ciblent les conditions d'existence et les modes de vie des pauvres, sont celles qui donnent les meilleurs résultats en matière de santé.

Il faudrait élargir l'accès aux services de santé et améliorer la qualité des soins

Le système de santé mêle prestataires publics et privés

Le système national de santé de l'Inde a pour ambition d'assurer une panoplie complète de services universels et gratuits mais, en pratique, il n'y parvient guère. Les établissements de santé publics – qu'il s'agisse des dispensaires de proximité qui assurent des soins de base en première ligne, des hôpitaux régionaux ou des hôpitaux tertiaires qui sont en mesure de mener à bien des procédures très spécialisées dans les villes – sont financés par les États fédérés et l'État fédéral et gérés par les autorités des États fédérés. Les professionnels de santé sont recrutés en qualité de fonctionnaires et affectés à un établissement.

Selon une étude, seuls 16 % des ménages indiens déclarent avoir accès à des soins de santé publics gratuits ou partiellement gratuits. Bien que cette proportion soit plus élevée dans la tranche de revenus la plus faible, elle augmente avec le revenu au-delà de la troisième tranche de revenus (tableau 3.1). On peut donc penser que les dépenses publiques de santé contribuent moins qu'elles ne le devraient à réduire les inégalités en termes de niveau de vie. La gratuité est plus fréquente pour les soins hospitaliers que pour les vaccinations et les prescriptions.

Tableau 3.1. **Peu de ménages déclarent avoir accès à des soins de santé publics gratuits ou partiellement gratuits**

% des personnes interrogées ayant répondu positivement à la question « Est-ce que votre ménage a accès à des soins de santé gratuits ou partiellement gratuits assurés par l'État ? », par tranche de revenus¹

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | Total |
|-----------------------|-----|----|----|----|----|----|----|----|-----|-----|-------|
| Inde | 29 | 13 | 10 | 14 | 13 | 18 | 23 | 23 | 20 | | 16 |
| Brésil | 38 | 8 | 18 | 20 | 23 | 33 | 34 | 43 | 58 | | 24 |
| Chine | 59 | 71 | 69 | 70 | 75 | 70 | 68 | 79 | 79 | 78 | 73 |
| Indonésie | 48 | 57 | 59 | 58 | 55 | 63 | 65 | 44 | 67 | | 57 |
| Mexique | 66 | 68 | 70 | 71 | 78 | 77 | 43 | | | | 68 |
| Russie | 100 | 97 | 97 | 98 | 95 | 99 | 98 | 98 | 100 | 100 | 96 |
| Afrique du Sud | 64 | 76 | 70 | 76 | 67 | 63 | 51 | 42 | 40 | 25 | 62 |

1. Environ 1 500 personnes ont été interrogées dans chaque pays, sauf en Inde et en Chine, où l'échantillon a été de 2 500 personnes. La répartition entre hommes et femmes au sein de l'échantillon était d'environ 50/50 pour tous les pays, avec une répartition entre ménages ruraux et ménages urbains qui, elle, variait selon les pays.

Source : Institut de recherche du Crédit suisse, *Emerging Consumer Survey Databook 2014*.

Les services publics de santé diffèrent fortement d'un État fédéré à l'autre

La qualité des prestataires publics de services de santé varie considérablement selon les États fédérés et entre les zones rurales et les zones urbaines. Dans quelques États tels que le Tamil Nadu ou le Kerala, les établissements de soins publics jouent leur rôle en étant la première étape du parcours de soins et en assurant de façon active des services de santé essentiels. Ils sont ouverts aux horaires prévus (souvent 24 heures sur 24) ; ils sont bien approvisionnés en médicaments et fournitures de base et ils emploient des professionnels qualifiés. Dans le haut de la gamme, on trouve une poignée d'hôpitaux publics tertiaires d'excellence tels que le *All India Institute of Medical Sciences*, qui font souvent figure de modèles auprès des pays de l'OCDE en matière d'innovation et de maîtrise des coûts.

En dehors de quelques États fédérés et de quelques îlots d'excellence, le secteur public n'atteint toutefois pas l'objectif qui consiste à répondre aux besoins sanitaires essentiels de la population. Les services de santé sont souvent trop éloignés, ils manquent de personnel qualifié et de fournitures et leurs horaires d'ouverture ne sont pas fiables. D'après les

enquêtes, 41 % des habitants des zones rurales et 45 % des habitants des zones urbaines ne sont pas satisfaits de la prise en charge assurée par leur médecin ou leur établissement de soins. Le problème de l'éloignement géographique était évoqué par 21 % des ruraux et 14 % des urbains, et celui de la non-disponibilité des services par 30 % des ruraux et 26 % des urbains (Kumar et al., 2011). Si les enquêtes nationales reflètent l'opinion personnelle des personnes interrogées et peuvent être biaisées, leurs conclusions sont confortées par les estimations officielles selon lesquelles 10 % des centres de soins primaires ne comptent aucun médecin ; 37 % ne comptent aucun laborantin ; et 25 % ne comptent aucun pharmacien (MoHFW, 2012). Les enquêtes de terrain menées à grande échelle dans des zones pauvres vont aussi dans le même sens, puisqu'elles ont montré que les centres de soins publics étaient fermés plus de la moitié du temps et qu'ils manquaient de fournitures médicales aussi essentielles que des stéthoscopes ou des tensiomètres. Néanmoins, les centres publics représentent souvent le seul moyen de consulter un professionnel de santé qualifié dans les zones rurales qui concentrent une part importante de la population pauvre. Parallèlement, la population des bidonvilles urbains est en forte augmentation, et son état de santé est mauvais. Les centres de soins publics peinent à assurer des prestations essentielles, et les habitants des bidonvilles se heurtent à des barrières économiques et éducatives qui entravent leur accès à une prise en charge privée (MoHFW, 2012).

La mauvaise gestion des services publics constitue un problème particulièrement épineux. Quand on examine le cas des États du Tamil Nadu et du Kerala, on constate qu'ils combinent systématiquement une situation sanitaire meilleure qu'ailleurs et des dépenses publiques de santé par habitant conformes (voire inférieures) à la moyenne. Si ces États se distinguent, c'est parce qu'ils restent fidèles depuis plusieurs décennies à un engagement politique en faveur des soins de santé primaires, quitte à faire souvent passer les hôpitaux au second plan. Pour mener leur action, ils se sont appuyés sur des formations spécifiques à l'intention des responsables des centres de soins primaires et des hôpitaux de district (Muraleedharan et al., 2013). De même, les États de l'Andhra Pradesh, du Gujarat et du Madhya Pradesh, qui obtiennent eux aussi de meilleurs résultats qu'ailleurs, obligent leurs responsables sanitaires publics à suivre des formations spécifiques sur les maladies transmissibles et les facteurs de risque (HLEG, 2011). De telles bonnes pratiques devraient constituer la norme, et les autorités des États fédérés devraient redoubler d'efforts dans l'ensemble du pays. De plus, il faudrait ralentir la rotation rapide des hauts responsables publics du domaine de la santé, afin de les placer face à leurs responsabilités pour l'action qu'ils mènent, dont les effets se font souvent sentir avec un fort décalage dans le temps.

Face aux lacunes du secteur public, le secteur privé propose un large éventail de services

Les lacunes du secteur public ont entraîné une forte expansion des services de santé privés, à l'heure où les attentes et les revenus de la population augmentent eux aussi. Les prestataires de santé privés dominent le secteur des soins à l'heure actuelle, même si les données dont on dispose sont lacunaires. D'après les enquêtes, les établissements publics n'ont assuré que 20 % des soins de santé primaires et de proximité et 40 % des soins hospitaliers en 2004-05, alors que les pourcentages étaient respectivement de 25 % et de 60 % en 1986-87. En termes de ressources, les estimations dont on dispose (et qui remontent à 2002) indiquent que le secteur privé concentre 75 % des moyens humains et des technologies médicales avancées et 68 % des hôpitaux (NCHM, 2005). Environ 90 % des dentistes et 80 % des praticiens des domaines de la médecine ayurvédique, du yoga et de la naturopathie, de la médecine unani, de la médecine siddha et de l'homéopathie

appartiennent eux aussi au secteur privé. Le personnel infirmier est plus également réparti, puisque la moitié des infirmiers et des sages-femmes appartiennent au secteur public. Malheureusement, à côté de ces professionnels qualifiés, on trouve des personnes non qualifiées qui se font passer pour des médecins (Rao et al., 2011).

Dans le haut de la fourchette, le secteur privé propose des installations de tout premier ordre. Tirant parti de coûts de main-d'œuvre relativement faibles, des hôpitaux « cinq étoiles » bénéficiant d'installations comparables à celles des hôpitaux les plus modernes des pays de l'OCDE ont connu une forte expansion. Par conséquent, les soins hospitaliers sont devenus un secteur exportateur. D'après certaines estimations, le tourisme médical en Inde a rapporté 2 milliards USD de recettes en 2012, et l'Inde prend en charge environ 200 000 patients étrangers par an (Lunt et al., 2010).

Jusqu'à une période récente, ni les États fédérés ni l'État fédéral n'ont joué de rôle majeur dans le financement ou l'encadrement des services de santé privés. L'accès à ces services est déterminé par les ressources financières des patients, et leur qualité est inégale. Avec peu de barrières à l'entrée et une réglementation en matière de qualité à peine appliquée ou limitée à une poignée d'hôpitaux haut de gamme, nombreux sont les centres de soins privés qui fonctionnent sans l'équipement et sans l'expertise nécessaires. Une étude portant sur 24 hôpitaux privés de Bombay a montré que la moitié d'entre eux étaient installés dans des greniers ou des locaux encombrés ou présentaient des fuites au niveau de leur bloc opératoire (Nandraj et al., 2001). La corruption et les pratiques cliniques contestables constituent également un problème, puisque des médecins reçoivent des paiements de la part de laboratoires pharmaceutiques et de fournisseurs de matériel médical (Sachan, 2013).

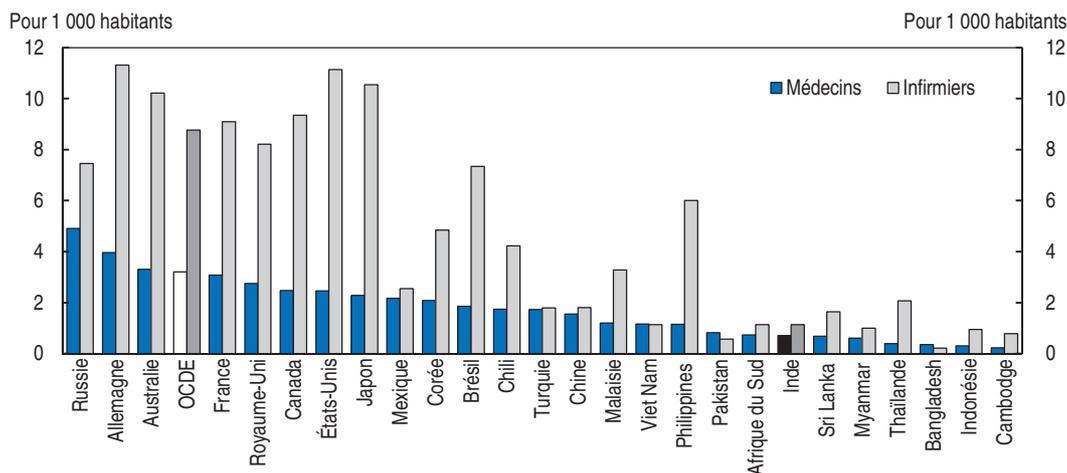
La présence d'infirmiers et de médecins non qualifiés au sein des établissements privés entraîne des problèmes considérables. Peu d'efforts ont été entrepris pour concevoir des textes visant à garantir que le personnel a suivi la formation médicale requise ou que des normes minimales d'hygiène et de sécurité sont respectées. De fait, même quand les professionnels de santé sont assujettis à de tels textes, les autorités ne veillent guère à leur respect. Tous les pays de l'OCDE disposent de systèmes permettant aux patients et aux employeurs de vérifier la spécialisation et l'expertise des médecins. La plupart de ces systèmes sont gérés par des ordres des médecins, qui assument ce rôle afin de préserver la réputation de la profession médicale auprès des employeurs et des patients. Si l'ordre indien des médecins (*Medical Council of India*) n'est pas en mesure de remplir cette fonction, les autorités devraient le faire à sa place, comme les autorités israéliennes l'ont fait dans leur pays.

Les quelques normes déjà applicables aux hôpitaux privés ne sont, pour l'heure, guère appliquées. La loi sur les établissements cliniques (*Clinical Establishments Act*) de 2010 offre enfin un début de réponse, mais sa mise en œuvre est lente, et le texte n'a pas été adopté par tous les États fédérés. Les hôpitaux privés les plus modernes du pays cherchent à faire reconnaître qu'ils respectent les normes internationales les plus strictes, mais il faudrait mettre en place un système d'agrément de base susceptible de convenir à tous les hôpitaux publics et privés.

Pour améliorer l'accès aux soins, il faut des professionnels de santé plus nombreux et mieux formés

Le manque de professionnels de santé qualifiés (graphique 3.4) et leur répartition géographique inégale constituent des obstacles majeurs s'agissant d'améliorer l'accès aux

Graphique 3.4. **L'Inde compte peu de médecins et d'infirmiers**¹
2012 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles



1. Le nombre de médecins et d'infirmiers est calculé pour 1 000 habitants. Pour le Cambodge, les données portent sur l'année 2008 et, pour les Philippines, sur l'année 2004. On comptabilise parmi les médecins aussi bien les praticiens qualifiés en médecine allopathique que dans d'autres formes de médecine telles que la médecine traditionnelle chinoise, la médecine ayurvédique ou l'homéopathie. On définit les infirmiers comme des personnes ayant suivi un enseignement infirmier de base et dotées des qualifications requises pour prodiguer des soins infirmiers.

Source : OECD (2014), *Health Database* ; WHO (2014), *Health Systems Database*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163511>

soins. D'après des travaux de recherche récents, les chiffres officiels pourraient surestimer les effectifs de personnel de santé en y incluant des personnes qui se présentent comme des médecins ou des infirmiers sans avoir les qualifications requises (encadré 3.1).

Encadré 3.1. **Les données indiennes relatives aux professionnels de santé**

Il faut faire preuve de prudence dans l'interprétation des données relatives aux professionnels de santé. Aussi bien les données de l'OCDE que celles de l'OMS se fondent sur des rapports officiels qui se basent eux-mêmes sur des registres tenus à l'échelon des États fédérés par des organismes professionnels (les ordres de médecins et d'infirmiers, par exemple). Or, ces registres ne sont pas souvent remis à jour. De plus, d'autres professionnels de santé ne sont pas organisés au sein d'ordres professionnels (c'est notamment le cas des kinésithérapeutes et des laborantins). On peut tirer d'autres estimations du recensement général et des enquêtes auprès des ménages de l'Organisme national d'enquête par sondage (*National Sample Survey Association, NSSO*), mais toutes ces données proviennent des déclarations des intéressés quant à leur activité professionnelle, sans vérification de leurs qualifications effectives.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les « médecins » sont des personnes ayant mené à bien des études universitaires de médecine et dotées d'une autorisation d'exercer (généralement octroyée par un organisme professionnel). En Inde, de nombreuses personnes se présentent comme des médecins sans détenir de diplôme médical. Une étude a permis de constater que 37 % des médecins (63 % dans les zones rurales et 20 % dans les zones urbaines) n'avaient pas de formation médicale, ou n'avaient qu'une formation médicale insuffisante (Rao, Bhatnagar, Berman, 2012). D'après une autre étude, 25 % de ceux qui se présentaient comme des médecins n'étaient titulaires d'aucun diplôme, titre ou certificat en médecine (Rao et al., 2012).

Encadré 3.1. **Les données indiennes relatives aux professionnels de santé** (suite)

En faisant appel à des sources d'information multiples et en recoupant les chiffres des professionnels de santé et ceux des qualifications professionnelles, on estime que :

- Le nombre de médecins pourrait être plus proche de 0.38 pour 1 000 habitants que des estimations officielles selon lesquelles il se situe entre 0.65 et 0.70 pour 1 000 habitants.
- Le nombre total de professionnels de santé est de 0.8 pour 1 000 habitants et non, comme l'indique le recensement, de 2 pour 1 000 habitants – en comptant, de façon large, les infirmiers, les sages-femmes, les intervenants ayurvédiques, les dentistes et les pharmaciens aux côtés des médecins.
- On dénombre 0.12 médecins pour 1 000 habitants dans les zones rurales, contre 1.13 dans les zones urbaines, parce que les régions rurales sont plus peuplées mais aussi parce qu'elles présentent une plus forte proportion de professionnels de santé déclarant des qualifications insuffisantes.

Avec ces estimations révisées de ses effectifs de professionnels de la santé, l'Inde se situe largement en dessous de la moyenne de 1.2 médecins pour 1 000 habitants constatée dans les pays en développement de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Pour les infirmiers et les sages-femmes, l'Inde se situe en dessous du niveau de 0.8 pour 1 000 habitants constaté en Afrique subsaharienne, même si les données relatives aux autres pays en question posent sans doute elles aussi problème (World Bank, 2013a). Cette situation met en relief la nécessité de registres médicaux fonctionnels et tenus à jour, non seulement pour guider l'action publique, mais aussi pour aider les patients et les employeurs à distinguer les praticiens qualifiés des autres.

Source : Rao et al. (2012).

Il est frappant de constater que de nombreuses personnes dotées d'une formation en médecine traditionnelle travaillent aux côtés des médecins et des infirmiers. D'après les chiffres officiels, on trouve, par tranche de 1 000 habitants, quelque 0.6 intervenant « AYUSH », c'est-à-dire des personnes ayant bénéficié d'une formation structurée dans des thérapies alternatives : médecine ayurvédique, yoga et naturopathie, médecine unani, médecine siddha ou homéopathie. De nombreux établissements publics font appel à ces intervenants au sein des dispensaires de soins primaires, surtout dans les zones rurales. Par ailleurs, on trouve de nombreux travailleurs informels, et ce sont souvent eux que les populations rurales pauvres consultent en premier. On peut, à cet égard, citer les sages-femmes traditionnelles, les herboristes et les guérisseurs de piquûres de serpent ou de fractures. Ces travailleurs sont dépourvus de toute qualification professionnelle et de toute autorisation d'exercer, mais il a été signalé que certains d'entre eux collaboraient avec des médecins, des laboratoires ou des hôpitaux auxquels ils adressaient des patients en échange d'une commission (Rao et al., 2011).

La pénurie est particulièrement aiguë dans les États peuplés et ruraux du Nord

Les effectifs des professionnels de santé varient nettement d'un État fédéré à l'autre. Ce sont les États peuplés et ruraux du Nord qui souffrent le plus d'un manque de médecins et d'infirmiers (tableau 3.2). Il existe une forte association entre la densité du personnel de santé et la fourniture de services de santé publique essentiels tels que la vaccination contre la rougeole, la présence aux côtés des parturientes et la lutte contre la mortalité infantile.

Tableau 3.2. **Effectifs de personnel de santé pour les 18 États les plus peuplés**

| | Professionnels de santé (p. 1 000 hab.) | Médecins (p. 1 000 hab.) | Infirmiers (p. 1 000 hab.) | Population (en % de la population totale) | Population rurale (en %) | % d'accouchements en présence d'un intervenant qualifié |
|--------------------|---|-----------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|---|
| Andhra Pradesh | 2.1 | 0.8 | 0.8 | 7 | 67 | 69 |
| Assam | 1.4 | 0.3 | 0.6 | 3 | 86 | 33 |
| Bihar | 1.0 | 0.4 | 0.3 | 9 | 89 | 30 |
| Chhattisgarh | 1.6 | 0.4 | 0.6 | 2 | 77 | 29 |
| Delhi | 4.5 | 1.5 | 1.5 | 1 | 0 | 60 |
| Gujarat | 1.7 | 0.4 | 0.6 | 5 | 57 | 62 |
| Haryana | 2.0 | 0.8 | 0.5 | 2 | 65 | 43 |
| Jharkhand | 1.4 | 0.4 | 0.6 | 3 | 76 | 28 |
| Karnataka | 2.1 | 0.7 | 0.8 | 5 | 61 | 67 |
| Kerala | 3.8 | 0.6 | 1.9 | 3 | 52 | 98 |
| Madhya Pradesh | 1.6 | 0.5 | 0.6 | 6 | 72 | 36 |
| Maharashtra | 2.9 | 0.8 | 1.1 | 9 | 55 | 63 |
| Orissa | 2.0 | 0.3 | 1.3 | 3 | 83 | 44 |
| Punjab | 2.7 | 1.1 | 0.8 | 2 | 63 | 64 |
| Rajasthan | 1.4 | 0.4 | 0.5 | 6 | 75 | 44 |
| Tamil Nadu | 2.3 | 0.6 | 1.0 | 6 | 52 | 89 |
| Uttar Pradesh | 1.3 | 0.6 | 0.3 | 16 | 78 | 29 |
| Bengale-Occidental | 2.4 | 0.7 | 1.0 | 8 | 68 | 54 |
| India | 1.9 | 0.6 | 0.7 | | 69 | 48 |

1. Les États sont classés dans l'ordre alphabétique anglais.

Source : Rao et al. (2008), MOSPI (2013) et DLHS (2006).

L'effet de la densité du personnel de santé sur l'amélioration de ces grands aspects de la situation sanitaire semble atteindre son plus haut niveau aux alentours de 2 ou 3 médecins, infirmiers et sages-femmes pour 1 000 habitants (Rao et al., 2012).

Toutes professions de santé confondues, c'est pour les infirmiers que la pénurie se fait sentir de la façon la plus criante, car ce sont souvent eux qui assurent les soins médicaux de base des plus pauvres (encadré 3.2). Avec seulement un infirmier pour un médecin, il

Encadré 3.2. **Pourquoi une telle pénurie de personnel infirmier en Inde ?**

On estime qu'au mois de mars 2003, quelque 40 % du personnel infirmier autorisé à exercer était inactif en raison de problèmes de recrutement, de migrations, de départs volontaires ou d'abandons du métier pour cause de mauvaises conditions de travail (Malik, 2008). Parallèlement, les rapports successivement publiés au sujet du lancement du Plan national de santé en faveur des zones rurales (*National Rural Health Mission, NHRM*) montrent qu'il existe une pénurie de personnel infirmier.

Une barrière sociale spécifique existe en Inde : le contact fréquent avec des substances considérées comme impures (sang, selles, vomi, etc.) et les résistances face à l'idée de recevoir des soins de la part de représentants d'autres castes dissuadent souvent les membres de la population hindoue, qui est dominante au sein du pays, d'envisager une carrière d'infirmier, sauf parmi les plus pauvres. Ce phénomène se traduit par une surreprésentation traditionnelle parmi le personnel infirmier des chrétiens, qui en constituent la majorité, et il explique la prédominance des États du Kerala et de Goa en matière de formation des infirmiers. Ces deux États concentrent 40 % des écoles d'infirmiers de l'Inde.

Encadré 3.2. **Pourquoi une telle pénurie de personnel infirmier en Inde ?** (suite)

Dans le même temps, la profession d'infirmière permet à des femmes issues de milieux sociaux défavorisés de faire facilement carrière à l'étranger et d'y gagner un revenu qui peut leur offrir une certaine émancipation par rapport aux attentes traditionnelles en termes de mariage, de dot et de maternité. D'après une étude réalisée dans les pays du Golfe, la moitié des migrants indiens de ces pays venait du Kerala, et les infirmières représentaient entre 27 et 40 % des femmes originaires du Kerala ayant migré dans le Golfe. Parmi ces infirmières, 90 % étaient de culture chrétienne. Avec deux générations de migrants du Kerala vers le Golfe, c'est devenu une voie de migration bien établie vers des pays de l'OCDE, et on trouve souvent chez les femmes concernées à la fois la volonté d'aider financièrement la famille restée au pays et celle d'acquérir plus d'indépendance professionnelle qu'en Inde.

Source : Malik (2008) et Percot (2006).

s'agit d'une pénurie particulièrement marquée par rapport aux pays de l'OCDE et aux pays à revenu intermédiaire, où les infirmiers sont généralement plus nombreux que les médecins. L'Inde obtient des résultats médiocres au niveau des services sanitaires qui, dans d'autres pays, sont assurés par le personnel infirmier : les programmes de sensibilisation sanitaire ou de santé publique, les vaccinations, la sécurité des accouchements, les visites prénatales et le recueil de données de base (BMJ, 2013). L'analyse du cas du Tamil Nadu, qui a réussi à améliorer sa situation sanitaire à moindre coût, montre que cet État a été le premier, en Inde, à déployer des « infirmières de village » dans des zones rurales (Muraleedharan et al., 2013). Les données émanant des centres de soins primaires où ces services sont normalement assurés montrent que 55 % du personnel infirmier de base nécessaire manque à l'appel. La pénurie de personnel infirmier alourdit considérablement la charge de travail des médecins alors que, leur coût unitaire du travail étant plus élevé, leur temps serait mieux employé à réaliser des diagnostics et à prendre en charge les patients présentant des problèmes complexes. Cette pénurie accroît également les attentes à l'égard des intervenants AYUSH, qui se retrouvent poussés à assurer des soins pouvant sortir du cadre de leur formation.

Du fait de la place centrale des femmes au regard de certains services de santé (s'agissant de la santé sexuelle, des décisions relatives aux naissances et des premières années de vie des enfants, par exemple), le fait que les deux tiers des professionnels de santé sont des hommes pose problème. Cette surreprésentation des hommes est surtout marquée chez les médecins, où les femmes ne représentent que 17 % des effectifs (6 % dans les zones rurales). En revanche, les femmes constituent 70 % du personnel infirmier, partiellement en raison de perceptions sociales selon lesquelles les femmes des milieux économiques intermédiaires et défavorisés ont vocation à prendre soin des autres.

Accroître le nombre de professionnels de santé qualifiés, notamment dans les États du Nord

Face à cette pénurie de professionnels de santé, le nouveau gouvernement prévoit de créer un *All India Institute of Medical Sciences* au sein de chaque État fédéré. L'augmentation des effectifs de diplômés devrait également constituer une priorité. La déréglementation de l'enseignement médical et, ces dernières années, la multiplication des instituts privés ont fortement contribué à renforcer les capacités, mais aussi suscité des doutes considérables quant à la qualité de l'enseignement dispensé (Rao et al., 2012). Il sera

primordial de mettre en place une assurance qualité pour la formation médicale et de veiller à ce que les coûts de formation n'atteignent pas des niveaux trop élevés pour garantir un volant de médecins et d'infirmiers bien formés. De plus, afin de mieux orienter l'action menée, il sera crucial de créer une base de données des ressources humaines dans le domaine sanitaire couvrant tous les métiers de la santé et précisant l'implantation territoriale des professionnels de santé et leurs conditions d'emploi (Rao et al., 2011), comme c'est la norme dans la majorité des pays de l'OCDE.

Les autorités centrales devraient s'appuyer sur leurs pouvoirs en matière de détermination du lieu d'implantation des écoles de médecine pour rétablir l'équilibre géographique au profit des États du Nord et des États pauvres. À l'heure actuelle, les États du Sud de l'Inde concentrent 52 % des écoles d'infirmiers du pays, tandis que les États du Nord, de l'Ouest, de l'Est et du Nord-Est n'en rassemblent que 31 %, 8 %, 7 % et 2 %, respectivement (Bhaumik, 2013). De même, dans le Sud-Ouest du pays, les États de l'Andhra Pradesh, du Maharashtra, du Karnataka, du Kerala et du Tamil Nadu concentrent 58 % des écoles de médecine, alors que les États très peuplés et dotés d'une situation sanitaire difficile n'en rassemblent que 15 %. Les États les mieux dotés en écoles de médecine poussent l'avantage jusqu'à proposer aux médecins et aux infirmiers une insertion directe dans des parcours professionnels au sein de leurs services de santé publics. La création de six nouveaux *All India Institutes of Medical Sciences* dans des zones comptant peu de professionnels de la santé représente une étape dans la bonne direction, même s'il faudra ensuite convaincre les étudiants de rester dans ces zones après leur diplôme.

La formation médicale devrait englober une expérience acquise en milieu rural et dans le domaine des soins primaires. Des travaux récents de recherche de l'OCDE l'ont montré, les petites incitations financières n'ont pas fait leurs preuves s'agissant de convaincre le personnel médical et infirmier de partir vers les zones pauvres et rurales. Des mesures d'ordre réglementaire avec, par exemple, l'instauration d'un passage obligatoire en zone rurale ou l'implantation d'écoles de médecine en zone rurale seraient plus efficaces (Ono et al., 2014). L'Australie et le Canada tirent parti de la période des études médicales pour assurer aux futurs médecins plus d'expérience du travail en milieu rural. Certains États indiens obligent les étudiants en médecine à pratiquer en zone rurale dans le cadre de leur formation clinique. L'État du Tamil Nadu réserve une partie des places au sein des formations de spécialisation à ceux qui ont travaillé dans le secteur public. Si ces réglementations ne sont guère appréciées des étudiants, le niveau élevé des subventions publiques, l'intérêt que les étudiants retirent d'une formation en médecine et la faible présence des diplômés au sein du personnel des hôpitaux publics justifient l'adoption de démarches contraignantes de cet ordre. De même, les autorités et les établissements d'enseignement devraient s'employer à prévoir, dans le cadre de la formation médicale, un passage au sein d'un centre de soins primaires. Du point de vue clinique, cela permet d'offrir aux jeunes médecins des compétences d'ordre général et de les exposer davantage à tout l'éventail des pathologies de la population.

Parallèlement à l'amélioration des infrastructures locales, la mise en place d'un cursus plus court de médecine rurale pourrait permettre d'attirer de nouveaux médecins au sein du système afin de répondre aux besoins des populations insuffisamment desservies. La création par les autorités centrales d'un nouveau diplôme de santé publique en trois ans, le *Bachelor of Community Health*, constitue un pas dans la bonne direction. De même, les autorités devraient étudier la possibilité de proposer aux intervenants AYUSH de passer un diplôme de mise à niveau en médecine rurale ou en soins infirmiers spécialisés, comme le

font déjà les États du Tamil Nadu et du Maharashtra, afin d'offrir des possibilités de revenus plus élevés et d'évolution professionnelle à des personnes ayant déjà apporté la preuve de leur intérêt pour le domaine de la santé. Cela permettrait aussi de tenir compte du fait que, dans les zones rurales et pauvres, les patients se tournent d'ores et déjà vers ces intervenants pour leurs soins médicaux de base (Chandra, 2012).

Il convient de redoubler d'efforts pour convaincre davantage de personnes de rejoindre les rangs du personnel infirmier et d'y rester. Les bourses fournies par les autorités assurent un revenu qui contribue à attirer les femmes issues de milieux socio-économiques défavorisés vers des études d'infirmière, mais une grande partie des infirmiers diplômés les plus qualifiés font le choix de l'émigration à la fin de leurs études. Il faudrait envisager des contrats de travail plus attractifs, car le personnel infirmier se voit généralement proposer des contrats relativement courts. De même, il faudrait offrir aux aides-soignantes qui assistent le personnel infirmier avec le statut d'« infirmières sages-femmes auxiliaires » et de « visiteuses sanitaires » et qui sont très peu formées la possibilité d'entreprendre des études d'infirmière (Raha et al., 2009). Le plan de formation continue des personnels infirmiers qui vient d'être lancé représente un pas dans la bonne direction. Les autorités devraient aussi s'efforcer d'aider les infirmiers qui le souhaitent à acquérir des qualifications spécifiques dans certains domaines de spécialité, comme c'est possible aux États-Unis, au Canada et en Irlande (OECD, 2010). Elles ouvriraient ainsi des perspectives d'évolution professionnelle qui pourraient dissuader le personnel infirmier d'émigrer.

Il conviendrait aussi d'améliorer les conditions de travail et les perspectives de carrière des professionnels de santé, surtout dans les zones rurales. Les autorités centrales devraient analyser les écarts de rémunération entre les États et entre les secteurs public et privé ainsi que l'ampleur du phénomène d'émigration des professionnels de santé. D'après les travaux de recherche déjà effectués, les craintes en termes de sécurité individuelle ; la médiocrité des infrastructures locales ; le caractère limité de l'offre éducative ; et des perspectives professionnelles plus limitées constituent autant de facteurs qui dissuadent les médecins d'exercer en zone rurale (Rao et al., 2012). En l'an 2000, l'Inde était le principal pays d'origine des médecins migrant vers les pays de l'OCDE et se classait au 6^e rang mondial s'agissant de l'émigration du personnel infirmier (OECD, 2007). Si cette émigration prive l'Inde de médecins et d'infirmiers qualifiés, il faut, pour en évaluer l'impact, tenir compte de la durée de l'expatriation. En effet, certains de ceux qui s'installent à l'étranger peuvent ensuite revenir exercer en Inde, riches de davantage d'expertise et de la connaissance de techniques différentes.

Un meilleur usage des médicaments améliorerait la qualité des soins et ferait baisser les frais restant à la charge des patients

L'Inde est en mesure de s'approvisionner en médicaments à des coûts unitaires moins élevés que les autres pays à revenu faible ou intermédiaire (WHO/HAI, 2006). On pourrait donc s'attendre à ce que l'accessibilité financière des médicaments y soit un enjeu moins important. Pourtant, les dépenses de médicaments constituent la plus grande part des frais de santé restant à la charge des ménages, et représentent environ les trois quarts de ces frais pour les ménages les plus pauvres (Selvaraj and Karan, 2012). Les frais de médicaments restant à la charge des patients sont élevés parce que les stocks de médicaments essentiels sont souvent épuisés dans les hôpitaux publics, qui sont censés fournir ces médicaments gratuitement ou à un prix très bas, et en raison de prescriptions inappropriées dans le secteur privé. Le taux médian de disponibilité d'un échantillon de médicaments génériques

essentiels était de 22 % dans les établissements publics, contre 77 % dans les établissements privés (WHO, 2012). Cela tient, pour partie, à une gestion inefficace de la chaîne logistique et à des défaillances au niveau du processus d'approvisionnement en médicaments. Les entrepôts médicaux auprès desquels divers hôpitaux publics commandent leurs médicaments ne sont pas tenus d'entreposer des génériques ; le contrôle qualité y est généralement inexistant ; et des problèmes de corruption s'y posent souvent (Shepherd-Smith, 2012). L'instauration d'un système centralisé d'achat dans l'État du Tamil Nadu s'est traduite par une chute du prix des médicaments et par une meilleure disponibilité de ces derniers au sein des établissements de santé publics.

En raison des pénuries de médicaments qui touchent le secteur public, les patients se tournent vers le secteur privé, au sein duquel la distribution et la vente des médicaments sont mal encadrées. De nombreuses études ont montré que les médecins, les infirmiers et les pharmaciens prescrivaient trop de médicaments (surtout dans les zones rurales) ; que les patients pratiquaient beaucoup l'automédication ; et que la vente des médicaments sur ordonnance était mal encadrée (Das et al., 2006 ; Kotwani, 2010 ; Ray et al., 2003). Les laboratoires pratiquent une politique commerciale agressive, par exemple en offrant des cadeaux coûteux et en ciblant les professionnels de santé des petites villes (Roy et al., 2007 et Kripalani, 2008). Même si les autorités cherchent à réglementer le prix de certains médicaments, comme dans des pays de l'OCDE, les marges entre les prix pratiqués par les fournisseurs et ceux acquittés par les patients peuvent atteindre les 300 %, ce qui est largement supérieur à la marge de 20 % prévue par la loi (NPPA, 2002).

Il serait possible de réduire les dépenses liées aux médicaments et d'améliorer la qualité des soins en améliorant les pratiques de prescription et en faisant respecter les textes législatifs et réglementaires existants relatifs à la vente de médicaments. En formant activement les professionnels de santé à la marche à suivre pour prescrire des médicaments, Delhi a réalisé des économies d'environ 35 % sur ses dépenses annuelles de médicaments (Chaudhury et al., 2005). En la matière, le *National Prescribing Service* australien, qui fournit aux professionnels de santé des renseignements sur le bon usage des médicaments, représente un modèle de bonnes pratiques au sein de l'OCDE.

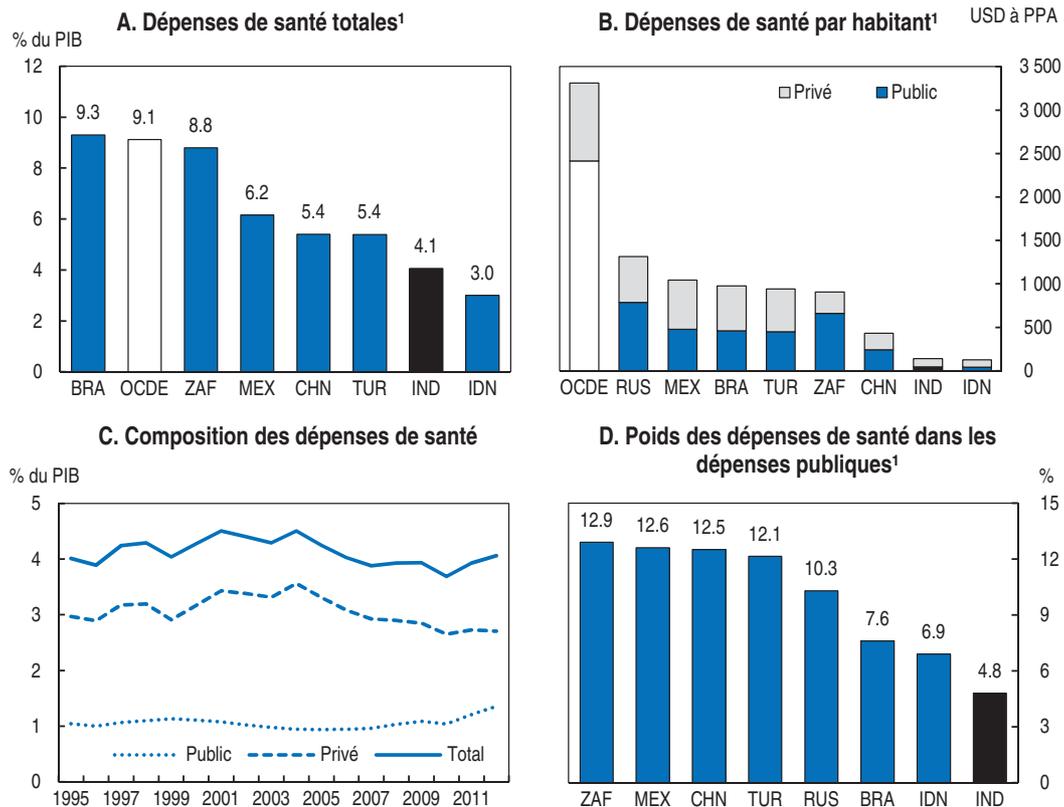
Consacrer plus de fonds publics à la santé et dépenser de façon plus efficace

Les dépenses publiques de santé de l'Inde sont faibles et inégalement réparties

Les dépenses de santé de l'Inde sont moins élevées que celles des autres pays à revenu intermédiaire. Elles se situent à 4 % du PIB pour l'année 2012, ce qui est deux fois moins élevé qu'en Afrique du Sud et au Brésil et nettement plus faible qu'en Chine (graphique 3.5, partie A). En termes de dépenses publiques de santé par habitant (graphique 3.5, partie B), l'Inde se situe au 184^e rang sur 191 pays. Les administrations publiques (administration centrale, administrations d'États fédérés et administrations locales) absorbent environ le tiers de ces dépenses, et les frais restant à la charge des patients représentent environ 58 % du total, soit l'un des pourcentages les plus élevés au monde. Par ailleurs, le poids des dépenses de santé au sein des dépenses publiques est également faible (graphique 3.5, partie D). De plus, les fonds en question ne sont pas souvent dépensés à bon escient. D'après une étude réalisée par Transparency International en 2008, le secteur de la santé se classe au deuxième rang des secteurs économiques les plus corrompus de l'Inde (Sudarshan and Prashanth, 2011).

La faiblesse des dépenses de santé publiques et l'accès limité à une offre de soins publique obligent les ménages à supporter les coûts de services proposés par le secteur

Graphique 3.5. Les dépenses de santé de l'Inde sont inférieures à celles des autres pays à revenu intermédiaire



1. Les données portent sur 2012 ou sur la dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

Source : OECD (2014), *Health Database* ; WHO (2014), *Health Systems Database*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933163520>

privé. Certains patients se retrouvent dans l'incapacité financière de se soigner, d'autres basculent dans la pauvreté à cause de la cherté des soins. Parmi les patients indiens déclarant n'avoir pas accédé à des soins pour un problème de santé ponctuel, 28 % de ceux qui vivaient en zone rurale citaient des obstacles d'ordre financier, contre 20 % de ceux qui vivaient en zone urbaine (NSSO, 2006).

Les frais restant à la charge du patient représentent une part croissante du budget des ménages, puisqu'ils sont passés de 5 % de ce budget en 1999-2000 à 11 % en 2004-05 (Ladusingh and Pandey, 2013). Ces frais correspondent pour l'essentiel (72 %) à des dépenses de médicaments (Kumar et al., 2011). Si le poids des soins hospitaliers est moindre, ce sont surtout ces soins qui peuvent ruiner les plus pauvres. Plus d'un tiers des patients hospitalisés basculent dans la pauvreté (Marten et al., 2014). En moyenne, les frais restant à la charge des ménages pauvres à la suite d'une hospitalisation ont représenté 140 % de leur revenu annuel dans les zones rurales et 90 % dans les zones urbaines (Balarajan et al., 2011), cet écart s'expliquant en grande partie par la plus grande faiblesse des revenus en zone rurale. Par conséquent, quelque 47 % des frais d'hospitalisation dans les zones rurales (31 % dans les zones urbaines) ont été financés par l'emprunt ou par la vente d'effets personnels et d'actifs (Kumar et al., 2011). Ce fardeau financier a été l'un des principaux motifs de l'instauration d'une assurance maladie couvrant les frais d'hôpital des plus pauvres, même si les établissements privés qui délivrent les soins sont concentrés au sein des zones urbaines. S'ils

n'apparaissent pas dans les enquêtes, les paiements informels sont également importants : pour 20 % des consultations en hôpital public, il y aurait eu un paiement de cet ordre et, dans 12 % des cas, il y aurait eu trafic d'influence en matière d'accès aux soins (Rao et al., 2009).

Parties de niveaux certes faibles, les dépenses publiques de santé sont en train d'augmenter, et ce mouvement devrait se poursuivre. On estime que, dans le cadre du dernier plan quinquennal, ces dépenses sont passées de 0.9 % du PIB en 2007 à 1 % du PIB en 2012, et que les autorités centrales ont davantage contribué à cette augmentation que les États fédérés. Une fois prises en compte les dépenses relatives à l'eau de boisson, à l'hygiène et à la fourniture de repas, ce pourcentage passe à 1.9 % (Planning Commission, 2012). Dans le cadre du 12^e plan quinquennal (2012-17), le gouvernement a l'intention de porter les dépenses publiques de santé à 2.5 % du PIB.

Les autorités centrales ont pour objectif d'assurer une couverture universelle pour un petit nombre de services de santé. Selon les estimations, le coût de la réalisation de cet objectif est évalué entre 0.5 % du PIB par an (World Bank, 2013b) et 1 % du PIB par an (Deolalikar et al., 2008). Certains États fédérés ont accru leurs dépenses de santé mais, parmi les États les plus pauvres, nombreux sont ceux qui peinent à le faire (encadré 3.3). Au vu du décalage qui existe entre les recettes des États et leurs lourdes responsabilités financières, c'est l'administration centrale qui est la mieux placée pour jouer un rôle moteur dans le financement de la santé, surtout pour les États les plus démunis.

Encadré 3.3. Donner la priorité à la santé : un défi dans un pays décentralisé

La question du financement de la santé se pose dans un contexte d'inégalités budgétaires considérables entre l'échelon fédéral et celui des États fédérés. Les États fédérés sont chargés de veiller à la santé et à l'hygiène de la population. L'administration centrale est chargée de la formation des professionnels de santé et de la recherche. La maîtrise démographique et la régulation des naissances relèvent d'une responsabilité partagée. Les États fédérés assurent environ 60 % des dépenses publiques de santé, mais les budgets santé varient fortement d'un État à l'autre.

Outre la santé, les États fédérés doivent faire face à leurs responsabilités dans d'autres grands domaines de dépenses tels que l'éducation, l'irrigation ou les équipements collectifs, le tout avec des sources de recettes limitées. En moyenne, les États prélèvent environ 38 % des recettes totales et représentent 57 % des dépenses publiques totales. Par conséquent, leurs dépenses totales sont financées à hauteur d'environ 55 % par les autorités centrales et par l'emprunt. L'aptitude des États à définir des priorités est encore limitée par le fait que, pour environ 15 % de leurs dépenses, ils doivent eux aussi apporter une contribution financière pour pouvoir bénéficier des subventions de l'administration centrale. Or, cette conditionnalité s'applique aux grands programmes de financement de la santé lancés par l'administration centrale.

Sous l'effet combiné des contraintes budgétaires qui s'accumulent et de priorités stratégiques divergentes entre l'État central et les États fédérés, il s'est avéré difficile, ces quinze dernières années, d'amener les États fédérés à accroître leurs propres dépenses de santé. La Banque mondiale estime que l'élasticité des dépenses de santé des États fédérés par rapport au PIB était égale à 0.94 sur la période 1990-2012. Sur la même période, l'élasticité des dépenses de santé de l'État central s'établissait à 1.15, d'où une élasticité globale de 0.99 pour les dépenses de santé de l'ensemble des administrations publiques.

Source : Rao and Choudhury (2012), World Bank (2013b).

Pour accroître ses dépenses publiques de santé, il faudrait que l'Inde s'appuie sur l'impôt plutôt que sur les cotisations sociales. Les charges salariales utilisées dans de nombreux pays de l'OCDE et d'Amérique latine pour financer l'assurance maladie accroîtraient les incitations à recourir au travail informel. Or, le travail informel est déjà très répandu en Inde, notamment parmi les femmes et les membres de minorités ethniques (OECD, 2010b).

Les moyens financiers consacrés à la santé sont très inégaux d'un État fédéré à l'autre. Les dépenses de santé par habitant du Bihar représentaient le sixième de celles de l'Himachal, qui se classe au premier rang des grands États en la matière (tableau 3.3). Ces écarts se creusent depuis quelques années, et il existe une corrélation nette entre les dépenses et le niveau de revenu (Rao and Choudhury, 2012). Il n'y a que dans huit États fédérés que le poids des dépenses de santé dans le total des dépenses n'ait pas chuté entre 2000-01 et 2012-13 (RBI, 2013).

Tableau 3.3. **Dépenses de santé des principaux États fédérés et territoires**
2004-05¹

| | Dépenses publiques par hab. (INR) | Dépenses privées par hab. (INR) | Poids dans le total des dépenses (en %) |
|--------------------|--------------------------------------|------------------------------------|--|
| Himachal Pradesh | 630 | 881 | 5.0 |
| Kerala | 287 | 2 663 | 4.7 |
| Penjab | 247 | 1 112 | 3.0 |
| Karnataka | 233 | 597 | 3.8 |
| Tamil Nadu | 223 | 1 033 | 3.4 |
| Maharashtra | 204 | 1 008 | 2.9 |
| Haryana | 203 | 875 | 3.0 |
| Gujarat | 198 | 755 | 3.1 |
| Andhra Pradesh | 191 | 870 | 3.2 |
| Rajasthan | 186 | 575 | 3.9 |
| Orissa | 183 | 719 | 4.4 |
| Bengale-Occidental | 173 | 1 086 | 4.3 |
| Assam | 162 | 612 | 3.1 |
| Madhya Pradesh | 145 | 644 | 3.2 |
| Uttar Pradesh | 128 | 846 | 3.9 |
| Bihar | 93 | 420 | 4.1 |

1. Par ordre décroissant de dépenses publiques de santé par habitant.

Source : MoHFW (2009).

Les autorités centrales accordent des subventions aux États fédérés pour les aider à financer le fonctionnement des services publics de santé. Le principal instrument employé à cet égard est le Plan national de santé (*National Health Mission, NHM*), qui a été lancé en 2005 sous la forme d'un Plan national de santé en faveur des zones rurales (*National Rural Health Mission, NRHM*) puis élargi aux zones urbaines à la mi-2013 (encadré 3.4). Ce Plan représente 60 % du total des financements accordés par l'administration centrale aux États fédérés en matière de santé et 23 % des dépenses de santé totales engagées à l'échelon des États fédérés sur la période 2008-09 (MoHFW, 2009). L'un de ses avantages tient à ce que les États fédérés sont libres de consacrer les fonds aux besoins qu'ils ont eux-mêmes définis, alors qu'il n'en allait pas de même avec les subventions conditionnelles antérieures. Les financements du NRHM peuvent être utilisés pour embaucher du personnel contractuel, et ils ont été principalement consacrés à la mise en place de nouveaux intervenants sanitaires de proximité. Le NRHM englobe également un vaste programme de transferts

Encadré 3.4. Le Plan national de santé en faveur des zones rurales (NRHM)

Le Plan national de santé en faveur des zones rurales (NRHM) a été instauré pour améliorer la situation sanitaire des populations rurales pauvres. Il visait à améliorer les ressources sanitaires en termes d'infrastructures et de moyens humains, à rassembler les nombreux programmes existants de lutte contre la maladie (tuberculose ou VIH/sida, par exemple) au sein du système de santé, à offrir aux États fédérés plus de souplesse s'agissant de répondre aux besoins de leur population et à mobiliser davantage de financements au service de la santé. S'agissant des résultats recherchés sur le plan de la santé publique, la baisse de la mortalité maternelle et infantile et de la malnutrition, le recul de l'anémie au sein de la population féminine et l'augmentation de la proportion de nouveau-nés de sexe féminin étaient désignés comme des priorités.

Les statistiques officielles montrent que la baisse de la mortalité maternelle et infantile s'est accélérée depuis le lancement du programme, mais que les objectifs du 11^e plan quinquennal ne sont toujours pas tenus. S'agissant de la lutte contre la malnutrition et l'anémie, il est difficile d'évaluer les progrès accomplis, faute de données suffisantes. En termes d'infrastructures, on constate une augmentation du nombre d'établissements de santé publics. L'augmentation a été de 2 % pour les sous-centres, de 6 % pour les centres de soins primaires, de 16 % pour les centres de proximité et de 45 % pour les hôpitaux de district. Néanmoins, bon nombre de ces établissements ne sont pas encore aux normes en termes de qualité, d'approvisionnement en médicaments et d'aptitude à assurer des soins obstétricaux d'urgence. On estime leur manque de personnel à 52 % pour les infirmiers et les sages-femmes ; à 76 % pour les médecins ; à 88 % pour les spécialistes et à 58 % pour les pharmaciens. Des progrès ont été accomplis dans l'important domaine de la vaccination des enfants, où la couverture est passée de 55 % en 2005 à 61 % en 2009.

Source : Planning Commission (2012) et (2011).

monétaires conditionnels (*Janani Suraksha Yojana*) qui permet de verser des fonds aux mères et aux intervenants sanitaires de proximité en vue d'inciter les mères à accoucher au sein d'établissements de santé. Aux côtés du NHM, on trouve tout un éventail de dispositifs d'aide conditionnels ciblant des maladies ou des objectifs spécifiques tels que le VIH/sida, la tuberculose, la lèpre, les programmes de vaccination, les établissements pédiatriques ou la formation des professionnels de santé.

La forte injection de fonds publics assurée par le NRHM ne s'est pas systématiquement traduite par une hausse des dépenses de santé. Les fonds issus du NRHM sont affectés en fonction du nombre d'habitants, une prime de 30 % étant accordée à 18 États considérés comme prioritaires en raison de critères tenant à l'espérance de vie, à la mortalité infantile et au revenu des familles. Pour bénéficier d'un financement dans le cadre du NRHM, les États doivent s'engager à contribuer eux aussi, à hauteur d'au moins 15 % de la subvention accordée par l'administration centrale, et il n'est pas précisé qu'il faut qu'il s'agisse de financements supplémentaires (Rao and Chaudhary, 2012). De même, pour bénéficier de financements au titre du nouveau Plan national de santé en faveur des zones urbaines, les États doivent contribuer à hauteur d'au moins 25 % de la subvention de l'administration centrale. Des études ont montré que de nombreux États étaient trop pauvres pour respecter de telles exigences de cofinancement ou dépourvus de la capacité institutionnelle requise pour absorber des dépenses supplémentaires (Berman et al., 2010 et Rao and Choudhury, 2012). Des écarts pouvant aller jusqu'à 35 % ont été signalés entre les fonds affectés aux États fédérés et les fonds qui leur ont été effectivement versés au cours des cinq dernières

années et, même si les États ont la possibilité de reporter leurs crédits non dépensés aux années suivantes, certains d'entre eux tardent de façon chronique à dépenser les fonds qui leur ont été affectés (CBGA, 2012). Il faudrait réformer les dispositifs de financement afin de veiller à ce que les fonds supplémentaires accordés par l'administration centrale se traduisent par un enrichissement mesurable de l'offre de soins.

Inciter davantage les États fédérés à assurer des services essentiels

Au niveau de l'administration centrale comme à celui des États fédérés, l'affectation de crédits à la santé publique se résume traditionnellement à un exercice de renforcement des capacités matérielles où des objectifs ambitieux en termes d'installations physiques et de personnel sont fixés en fonction de la population à desservir (par ex. : un établissement de soins de proximité pour 200 000 habitants). Les financements, qui sont limités, sont souvent consacrés à ce qui peut être obtenu, et non à ce qui présente le plus grand intérêt.

Les exemples du Chili, du Mexique et de la Turquie le montrent : les pays qui ont le mieux réussi à élargir la couverture santé de leur population sont ceux qui ont défini un « service minimum » de soins de santé essentiels après avoir analysé quelles interventions offraient le meilleur rapport qualité-prix au vu des besoins sanitaires nationaux (encadré 3.5).

Encadré 3.5. Financer l'expansion de la couverture santé dans un contexte fédéral : l'exemple du *Seguro Popular* mexicain

Le *Seguro Popular* mexicain offre l'un des meilleurs exemples d'expansion réussie de la couverture santé au sein d'un contexte fédéral. Très préoccupées par les effets des frais de santé en termes d'appauvrissement, les autorités mexicaines ont accru les dépenses publiques de santé de 1 % du PIB sur sept ans afin d'assurer une couverture à 45 millions de Mexicains qui ne bénéficiaient pas des programmes existants d'assurance maladie.

Le dispositif du *Seguro Popular* subventionne l'accès à une offre de soins de base (qui correspondait à 91 interventions en 2004 et à 284 interventions en 2012) et assure la prise en charge de plus de 95 % des cas traités par les unités ambulatoires et les hôpitaux de médecine générale. Bien qu'il vise à couvrir la plupart des soins hospitaliers, une liste des prestations couvertes a été établie. C'était un élément important pour évaluer correctement les ressources requises en termes d'infrastructures, d'équipement et de personnel et pour mettre en place une assurance qualité obligeant les établissements à respecter des protocoles de soins, sauf à perdre leurs financements s'ils ne montraient pas qu'ils respectaient des exigences minimales. Enfin, cela a permis de sensibiliser la population à ses droits dans le cadre du système de santé.

Au moment de son lancement, le *Seguro Popular* ciblait les travailleurs indépendants et les travailleurs du secteur informel. L'immatriculation au dispositif se faisait sur la base du volontariat, mais les États fédérés étaient incités à réaliser des immatriculations, car leur budget était basé sur une somme annuelle par famille immatriculée, et les familles devaient respecter une date limite d'immatriculation si elles voulaient éviter de supporter une partie des frais par la suite. Le *Seguro Popular* est financé par l'administration fédérale et par les États fédérés. On demande aux familles une petite contribution financière dont sont exonérés les 20 % de familles les plus pauvres. La plus grande part des fonds (89 %) est versée aux États fédérés afin qu'ils financent l'offre de soins de base, mais certains crédits sont conservés à l'échelon central afin de financer des soins très coûteux (8 %), de construire des infrastructures de santé et de répondre aux fluctuations temporaires de la demande (3 %).

Encadré 3.5. Financer l'expansion de la couverture santé dans un contexte fédéral : l'exemple du *Seguro Popular* mexicain (suite)

Les crédits versés aux États fédérés étaient déterminés en grande partie par le nombre de familles immatriculées au sein du système du *Seguro Popular* et par la demande, même si des négociations entre l'administration centrale et les États fédérés ont permis de cibler le financement sur les besoins spécifiques des États. Les États ont bénéficié d'un transfert financier en deux volets : une composante fixe (pour les infrastructures et le personnel) et une composante déterminée par le nombre d'habitants bénéficiant d'un accès aux soins à une distance acceptable de leur domicile. Ce financement était souvent lié à la prestation de services essentiels tels que les vaccinations obligatoires ou la fourniture de médicaments de base, ou au lancement au sein des États de réformes institutionnelles telles que l'agrément des établissements de santé.

Le *Seguro Popular* a permis au Mexique d'assurer une couverture santé universelle. Les dépenses de santé ont augmenté et, en parallèle, les inégalités dans la répartition des financements entre les États ont nettement reculé. Alors que les dépenses publiques de santé par habitant variaient du simple au quintuple selon les États fédérés, elles ne varient plus que du simple au quadruple. Les enquêtes nationales montrent que la pratique de 11 interventions hautement efficaces (notamment dans les domaines de la santé maternelle et infantile, de la vaccination des enfants et du traitement de la diarrhée) s'est accrue. En accroissant leurs investissements de manière à coïncider avec l'immatriculation des familles au dispositif du *Seguro Popular*, les autorités ont financé la construction de 751 dispensaires et de 104 hôpitaux entre 2001 et 2006. La part des médicaments sur ordonnance fournis au sein des dispensaires est passée de 55 % des médicaments prescrits par les travailleurs de santé en 2002 à 89 % en 2006 pour les dispensaires desservant les patients immatriculés au sein du dispositif *Seguro Popular*. De même, les soins sont davantage assurés pendant le week-end et en soirée au sein des dispensaires et aux urgences, et les délais d'attente sont moins longs.

Source : Frenk et al. (2009), OECD (2005).

De nombreux travaux de recherche ont déjà montré quels seraient les services présentant le meilleur rapport qualité-prix pour l'Inde (Chow et al., 2007 ; Deolalikar et al., 2008). Il s'agirait de lutter contre les maladies transmissibles telles que le paludisme, les maladies diarrhéiques et le VIH/sida ; de vacciner les enfants ; d'inciter les femmes à accoucher au sein d'un établissement de santé ; de lutter contre la tuberculose ; d'encourager le port du préservatif ; de proposer des antibiotiques d'urgence ; de réaliser des visites postnatales et d'assurer tout un éventail de services essentiels de conseil et de soins primaires. À cet égard, la récente loi indienne sur la santé mentale offre un bon exemple de texte combinant, d'un côté, des objectifs d'expansion de l'offre de soins fixés à haut niveau et, de l'autre, la possibilité de recourir à toute une palette d'options thérapeutiques, des hôpitaux aux soins de proximité.

La définition d'une liste nationale des soins pris en charge permettrait aux autorités des États fédérés de disposer d'orientations claires quant aux priorités à privilégier au sein des services de santé qu'elles peuvent assurer. L'administration centrale devrait conditionner l'attribution de fonds supplémentaires à la fourniture par les États de données sur le nombre de prestations assurées, plutôt que sur le nombre d'établissements de santé restant à construire. À cet effet, il faudrait réformer le système d'informations de gestion de la santé (*Health Management Information System*, HMIS) et fournir aux établissements de

santé davantage de ressources afin qu'ils puissent mieux préciser les diagnostics des patients et les prestations assurées.

Il faudrait concevoir les subventions de l'administration centrale de façon à inciter les États fédérés à assurer à tous leurs habitants un accès aux soins. Plutôt que de verser des subventions calculées selon le nombre d'habitants, il faudrait accorder des financements conditionnés par la mise en place progressive d'une couverture santé minimum pour l'ensemble de la population. Il faudrait, pour cela, évaluer combien d'habitants bénéficient actuellement d'une telle couverture, puis offrir des incitations financières aux États qui progressent en la matière. Les démarches de ce type, qui ont été couronnées de succès au Mexique et au Brésil, ont l'avantage d'établir un lien entre les besoins effectifs des États fédérés et le niveau des financements. Cela permettrait également d'offrir des incitations financières plus élevées aux États fédérés dotés d'une mauvaise couverture sanitaire qu'aux États obtenant de meilleurs résultats, ce qui peut contribuer au rééquilibrage financier entre les États. Cela permettrait aussi de lutter contre les effets de substitution au niveau des États fédérés, et ce mieux qu'une simple surveillance de leur budget surveillance que de nombreux pays de l'OCDE ont du mal à assurer alors même qu'ils sont dotés d'institutions budgétaires nettement plus sophistiquées que l'Inde.

Élargir la couverture des régimes d'assurance à financement public

Il est difficile de développer l'offre de soins des hôpitaux publics à l'intention des plus pauvres ; face à ce défi, les autorités misent fortement sur des régimes d'assurance maladie à financement public. Ces régimes, qui sont en plein essor (et dont les principaux sont détaillés au tableau 3.4), prévoient un paiement à l'acte qui incite les hôpitaux publics comme les hôpitaux privés à accroître l'accès aux soins. Ils concentrent environ 8 % des

Tableau 3.4. **Les principaux régimes d'assurance maladie à financement public : bénéficiaires et couverture**

| Régime | Couverture | Bénéficiaires | Dépenses (en millions INR) et source | Fréquence des hospitalisations | Plafond de prise en charge (annuel) |
|---|--|--|---|-----------------------------------|--|
| Régimes financés par l'administration centrale | | | | | |
| Régime ESI | 55 millions | Travailleurs du secteur privé organisé | 19 900 (cotisations employeur et salarié) | 0.75 % par membre par an | Néant |
| Régime d'assurance de l'administration centrale | 3 millions | Agents et retraités de l'administration centrale | 16 000 (cotisations et budget de l'administration centrale) | s.o. | Néant |
| <i>Rashtriya Swasthya Bima Yojana (RSBY)</i> | 37.5 millions de familles | Familles en dessous du seuil de pauvreté | 3 500 (75 % administration centrale, 25 % États fédérés) | 2.5 % par bénéficiaire | 30 000 INR par famille |
| Régimes financés par des États fédérés | | | | | |
| Andhra Pradesh (<i>Aarogyasri</i>) | 20.4 millions de familles (70 millions de bénéficiaires) | Familles en dessous du seuil de pauvreté ou au revenu annuel inférieur à 75 000 INR | 12 000 (100 % État fédéré) | 0.6 % par bénéficiaire | 150 000 INR par famille |
| Tamil Nadu (<i>Kalaigalar</i>) | 13.4 millions de familles (36 millions de bénéficiaires) | Familles en dessous du seuil de pauvreté ou au revenu annuel inférieur à 72 000 INR | 5 170 (100 % État fédéré) | 0.5 % annualisé | 100 000 INR sur quatre ans |
| Karnataka (<i>Yeshasvini</i>) | 3 millions | Membres de coopératives rurales | 550 (100 % État fédéré) | s.o. | 200 000 INR par personne |

Source : La Forgia and Nagpal, 2012 et site Internet du RSBY.

dépenses publiques de santé. Même si on les qualifie de régimes d'« assurance », il s'agit en réalité de dispositifs de paiement dans le cadre desquels l'administration verse des cotisations à des compagnies privées d'assurance afin de prendre en charge les frais de santé de patients.

Ces régimes d'assurance à financement public couvrent désormais un cinquième de la population. Environ 20 % des Indiens étaient couverts en 2010, ce qui représente une croissance considérable par rapport à 2003-04, où ce pourcentage n'était que de 3 %. Une action a été menée pour permettre aux personnes ciblées par le dispositif ESI (*Employees' State Insurance*) – les employés du secteur privé organisé dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et leurs personnes à charge – d'accéder davantage au système. En particulier, le plafond de ressources a été revu à la hausse. De même, les autorités se sont employées à permettre à des personnes non bénéficiaires du dispositif ESI d'accéder aux hôpitaux sous-utilisés du dispositif. Cela étant, la progression de la couverture a été tirée en grande partie par le programme *Rashtriya Swasthya Bima Yojana* (RSBY), qui cible les citoyens vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Le RSBY a de nombreux mérites (encadré 3.6). Il pourrait toutefois être amélioré. Le nombre de demandes reste faible, car la population connaît peu les possibilités qu'il offre

Encadré 3.6. **Le dispositif RSBY facilite l'accès des pauvres aux soins hospitaliers**

Le dispositif *Rashtriya Swasthya Bima Yojana* (RSBY) a été créé en 2008 pour améliorer l'accès des pauvres et des travailleurs du secteur informel aux soins hospitaliers. Il offre aux usagers le choix entre des hôpitaux privés et publics et incite les prestataires publics à accroître leur volume d'activité et les assureurs privés à élargir rapidement leur couverture.

Couverture et financement

Le RSBY cible les familles se situant en dessous du seuil de pauvreté (c'est-à-dire de la catégorie « BPL »). En mai 2014, ce dispositif était présent dans 479 des 680 districts et couvrait 37 millions de familles BPL, sur les 68 millions que compte l'Inde (site Internet du RSBY). Il rembourse les frais de santé à concurrence de 30 000 INR (485 USD) par an pour une famille de cinq personnes.

Les autorités versent des primes d'assurance à des compagnies d'assurance privées qui remboursent les soins hospitaliers. Du fait de la prime versée pour chaque ménage immatriculé, les assureurs sont incités à immatriculer autant de ménages que possible parmi ceux qui remplissent les conditions requises. Seule une somme modique (30 INR, soit 0.67 USD) associée à la délivrance d'une carte électronique est à la charge de l'usager. L'administration centrale finance 75 % des primes d'assurance liées au dispositif RSBY, le reste étant à la charge des États fédérés. Pour les États du Nord, qui sont plus pauvres, la contribution de l'administration centrale peut être portée à 90 %.

La technologie réduit la fraude et peut être utilisée pour d'autres prestations sociales

Les cartes biométriques délivrées dans le cadre du programme RSBY permettent de vérifier l'identité des bénéficiaires. Elles permettent aussi d'éviter toute manipulation d'espèces ou de formulaires : c'est par la voie électronique que toutes les demandes sont traitées et que tous les remboursements sont effectués. L'infrastructure informatique et technologique du dispositif lui permet donc de prêter moins le flanc aux abus et à la corruption que les autres dispositifs de distribution de prestations sociales. D'ailleurs, les autorités recourent de plus en plus à la plateforme RSBY pour fournir d'autres prestations

Encadré 3.6. **Le dispositif RSBY facilite l'accès des pauvres aux soins hospitaliers** (suite)

sociales, et des projets pilotes ont été lancés dans certaines zones afin de réduire au minimum les déperditions pour certaines subventions (le programme national d'assistance sociale du Jharkhand et la subvention aux produits alimentaires et au kérosène du Chhattisgarh, par exemple).

Portabilité des garanties, choix de l'utilisateur et efficacité des prestataires

Les cartes RSBY peuvent être utilisées dans n'importe quel hôpital agréé du pays, qu'il soit public ou privé, soit 6 093 hôpitaux privés et 4 218 hôpitaux publics au mois de mai 2014. Le RSBY instaure donc une certaine concurrence entre les prestataires. Les hôpitaux étant payés au cas traité, il les incite également à accroître leur volume d'activité. Le nombre de cas traités par les hôpitaux publics a régulièrement progressé, passant de 5 % du total en 2008 à 40% du total en 2013.

Le RSBY au service de l'émancipation des femmes

Dans l'État du Bengale-Occidental, ce sont obligatoirement les femmes qui sont considérées comme les chefs de famille aux fins du RSBY, et ce afin de favoriser leur émancipation. Dans les autres États, la pratique veut que ce soient les hommes qui soient mentionnés comme chefs de famille sur la carte électronique RSBY.

Dispositifs complémentaires et autres dispositifs mis en place par des États fédérés

Quelques États fédérés ont mis en place des dispositifs visant à compléter le RSBY, qu'il s'agisse de rembourser davantage de prestations ou de couvrir une population plus vaste. Par exemple, les États du Chhattisgarh, du Kerala et du Meghalaya ont étendu la couverture à toutes les familles, en prenant intégralement à leur charge le surcoût correspondant. L'État de l'Himachal Pradesh a porté à 175 000 INR le plafond de garantie.

Les États de l'Andhra Pradesh et du Tamil Nadu ont mis au point leurs propres régimes d'assurance à financement public, qui sont plus généreux sur le plan des prestations et qui assurent une protection financière à près de 80 % et 50 % de leurs habitants, respectivement.

en matière de remboursement des frais de santé. Selon une évaluation récente réalisée dans trois États fédérés par le ministère du Travail et de l'Emploi, seuls 32 % des ménages immatriculés se sont vu remettre une liste d'hôpitaux, et seuls 13 % d'entre eux ont reçu des instructions sur les modalités d'utilisation de la carte (Ministry of Labour and Employment, 2013). Faute d'information suffisante des bénéficiaires et du fait de la rareté des hospitalisations, il est encore difficile de se prononcer sur l'effet de ces régimes en termes de recul significatif des frais restant à la charge des patients ou des dépenses médicales ruineuses (Selvaraj and Karan, 2012). Il faudrait élargir les campagnes pilotes qui ont été lancées pour sensibiliser les patients et informer la population de ses droits.

Les districts comptant une proportion relativement élevée de populations défavorisées sur le plan socio-économique ont moins tendance que les autres à participer au dispositif RSBY, et leur taux d'immatriculation est plus faible (Nandi et al., 2013). De plus, la procédure suivie pour repérer les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté (c'est-à-dire les familles de la catégorie « BPL ») est rudimentaire, ce qui pose problème pour un certain nombre de dispositifs sociaux. Le lancement du RSBY a été l'occasion de mettre à jour les registres BPL en radiant ceux qui étaient sortis de la pauvreté (Fan, 2013). L'une des grandes difficultés consiste néanmoins à couvrir les ménages pauvres qui n'ont pas été

inscrits aux registres lors du recensement BPL. La décision récente visant à étendre le bénéfice du RSBY à des groupes qui, sans appartenir à la catégorie BPL, sont défavorisés sur le plan socio-économique (les employés de maison, par exemple) constitue un pas dans la bonne direction. Il faudrait également prendre soin de maîtriser les coûts d'administration du dispositif. L'expérience des pays de l'OCDE montre que ces coûts tendent à être plus élevés dans les pays qui font le plus appel à des payeurs multiples et à des compagnies d'assurance privées (OECD, 2010c).

Dans l'idéal, il faudrait que les régimes d'assurance maladie financent systématiquement les soins de santé primaires dispensés par un médecin qualifié, que celui-ci les assure dans un cadre privé ou dans un dispensaire public, parce que c'est à ce niveau que les plus forts gains peuvent être réalisés en termes de santé publique. Dans le plan quinquennal actuel, il est prévu d'élargir l'assurance maladie aux soins de santé primaires (Planning Commission, 2012), et cela peut permettre d'orienter des fonds dans cette direction. Certains considèrent que la priorité actuellement donnée aux soins hospitaliers pourrait faire augmenter les salaires hospitaliers et entraver le recrutement de médecins au sein des établissements de proximité (HLEG, 2011). Face à ce problème, l'Inde pourrait commencer par compléter les budgets de fonctionnement des établissements de santé de proximité. Un financement à l'acte inciterait les établissements à offrir un meilleur accès aux soins et viendrait en aide à de nombreux dispensaires manquant de fonds. Dans le cadre du lancement progressif d'une telle démarche, il faudrait accorder la priorité aux zones présentant les besoins les plus criants (zones rurales et bidonvilles urbains).

Dans le cadre de l'extension des remboursements d'assurance, il faudrait prendre garde aux questions de qualité et aux incitations proposées aux agents des dispensaires publics. De la même façon que les hôpitaux privés doivent répondre à certains critères financiers et de qualité pour entrer dans le cadre du dispositif RSBY, il faudrait imposer aux dispensaires de soins primaires publics un certain nombre de critères de qualité essentiels (en termes d'hygiène des locaux, de qualification du personnel et de présence de fournitures essentielles, par exemple) à remplir pour pouvoir être remboursés des services qu'ils assurent. Pour récompenser l'augmentation du volume de soins assurés, il faudrait que les États fédérés permettent qu'une partie des paiements à l'acte bénéficie aux agents des établissements de santé, en complément de la rémunération que leur verse le secteur public.

Enfin, pour tirer le meilleur parti de l'expansion rapide de la couverture d'assurance maladie, une meilleure coordination s'impose entre les ministères de la Santé et du Travail. Le ministère de la Santé investit et soutient les services publics de soins primaires. De son côté, le ministère du Travail subventionne les soins hospitaliers publics et privés. Or, il n'y a que peu de coordination, à l'échelon de l'administration centrale et des États fédérés, pour veiller à la synergie entre ces actions. À l'heure actuelle, les États fédérés peuvent négocier leurs principaux objectifs avec l'administration centrale dans le cadre du Plan national de santé. Il faudrait aussi qu'ils disposent d'une marge de négociation s'agissant du choix des services qu'ils souhaitent financer dans le cadre des régimes d'assurance. Cela leur permettrait de déterminer selon quelles modalités ils souhaitent s'appuyer sur ces régimes – et sur le secteur privé – pour compléter leur action d'amélioration des services publics de santé. Du moment que les États fédérés sont placés face à leurs responsabilités s'agissant d'assurer des services essentiels à tous les patients, ils devraient pouvoir décider du dosage public/privé grâce auquel ils souhaitent améliorer l'accès aux soins.

Recommandations pour améliorer l'état de santé de tous

Principales recommandations

- Accroître les dépenses publiques de santé, en particulier dans la prévention et les soins primaires, notamment en zone rurale et dans les bidonvilles urbains.
- Accroître le nombre de professionnels de santé et améliorer la qualification des professionnels des zones rurales.
- Renforcer la gestion des établissements publics de santé et veiller à ce que les établissements privés et leurs salariés respectent des normes de qualité minimales.

Autres recommandations

- Mener de nouvelles actions de prévention sanitaire, par exemple en améliorant l'hygiène, l'accès à l'eau propre et la sécurité routière ; en accroissant les taux de vaccination ; en alourdissant la taxation du tabac ; en réduisant la consommation de sel ; et en améliorant l'éducation sexuelle.
- Réduire les disparités géographiques dans l'accès aux soins en situant davantage d'écoles de médecine dans les États du Nord et les États les plus pauvres.
- Améliorer les conditions d'emploi des infirmiers en réduisant le nombre de contrats de travail de court terme et en leur offrant la possibilité de pousser plus loin leur formation.
- Définir une liste de services essentiels de santé devant être accessibles à tous et réformer tant les subventions publiques que l'aide en matière d'assurance fournies aux États fédérés afin d'inciter à la prestation de ces services.
- Étendre progressivement les régimes d'assurance maladie à financement public aux soins primaires, en commençant par les zones défavorisées, notamment au sein des zones rurales et des bidonvilles urbains. Mieux faire connaître les possibilités de remboursement offertes par les régimes d'assurance.
- Améliorer les pratiques de prescription des médicaments en formant activement les travailleurs de santé.
- Instaurer un processus transparent d'approvisionnement en médicaments afin d'améliorer la disponibilité des médicaments au sein des établissements publics.

Bibliographie

- Banerjee, A. and E. Duflo (2009), "Improving Health Care Delivery in India", Paper prepared for the Deaton Festschrift Conference, September, <http://economics.mit.edu/files/5172>.
- Banerjee, A., A. Deaton and E. Duflo (2004), "Wealth, Health and Health Services in Rural Rajasthan", *American Economic Review*, Vol, 94, No. 2, pp. 326-330.
- Balarajan, Y., S. Selvaraj and S. Suramanian (2011), *Health care and equity in India*, *Lancet*, 377; 505-15.
- Berman, P., R. Ahuja, A. Tandon, S. Sparkes and P. Gottret (2010), "Government Health Financing in India: Challenges in Achieving Ambitious Goals", *Health, Nutrition and Population Discussion Paper*, World Bank, Washington, DC, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/13597>.
- Bhaumik, S. (2013), "Why Is India Short of Nurses and What Can We Do about It?", *Workforce Planning (Feature)*, *BMJ* 3;346:f4024 (June 2013).
- CBGA (2012), "National Rural Health Mission", *Budgeting for Change Series 2011*, Centre for Budget Governance and Accountability and UNICEF, March.
- Chaudhury, R., R. Parameswar, U. Gupta, S. Sharma, U. Tekur and J. Bapna (2005), "Quality medicines for the poor: Experience of the Delhi programme on rational use of drugs", *Health Policy Plan*, 20(2): 124-136.

- Chandra, S. (2012), "Status of Indian Medicine and Folk Healing: With a Focus on Integration of AYUSH Medical Systems in Healthcare Delivery", *Ayu*. 33(4): 461-5, October.
- Chow, J., S. Darley and R. Laxminarayan (2007), "Cost Effectiveness of Disease Interventions in India", *Resources for the Future Discussion Paper*, RFF DP 07-53, December.
- Das, B., C. Sarkar and A. Majumder (2006). "Medication use for pediatric upper respiratory tract infections", *Fundam Clin Pharmacol* 20(4): 385-90, August.
- Das, J., A. Holla, V. Das, M. Mohanan, D. Tabak and B. Chan (2012), "In Urban and Rural India, a Standardized Patient Study Showed Low Levels of Provider Training and Huge Quality Gaps", *Health Affairs* 31(12): 2774-84, December.
- Deolalikar, A., D. Jamison, P. Jha and R. Laxminarayan, "Financing Health Improvements in India", *Health Affairs*, Jul-Aug; 27(4): 978-90.
- DLHS (2006), *Reproductive and Child Health, District Level Household Survey 2002-04*, International Institute for Population Sciences and Government of India, August.
- Drèze, J. and A. Sen (2013), *An Uncertain Glory – India and its Contradictions*, Princeton Press.
- Fan, V. (2013), "The Early Success of India's Health Insurance for the Poor", *Center for Global Development Essay*, RSBY, June, www.cgdev.org/sites/default/files/archive/doc/full_text/CGDEssays/3120468/early-success-indias-health-insurance-rsby.html.
- Frenk, J., O. Gómez-Dantés and F. Knaul (2009), "The democratisation of health in Mexico: financial innovations for universal coverage", *Bulletin of the World Health Organization*, 87(7): 542-548, July, <http://dx.doi.org/10.2471/BLT.08.053199>.
- Fujisawa, R. and G. Lafortune (2008), "The Remuneration of General Practitioners and Specialists in 14 OECD Countries: What are the Factors Influencing Variations across Countries?", *OECD Health Working Papers*, No. 41, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/228632341330>.
- HLEG (2011), *High Level Expert Group Report on Universal Health Coverage for India*, Instituted by the Planning Commission of India, New Delhi.
- Institute for Health Metrics and Evaluation, IHME (2013), *Global Burden of Disease 2010*, Released March 2013, www.healthmetricsandevaluation.org/gbd.
- Jack, W. and M. Lewis (2009), "Health Investments and Economic Growth: Macroeconomic Evidence and Microeconomic Foundations", in Spence, M. and M. Lewis (2009), *Health and Growth*, Commission on Growth and Development, World Bank publishing.
- Kotwani, A. (2010), "Access to Essential Medicines and Standard Treatment for Chronic Diseases", *Editorial – Indian J Pharmacol* 42(3): 127-8.
- Kripalani, M. (2008), *Indian Pharma: Hooked on the Hard Sell*, "BusinessWeek" webpage, March, www.businessweek.com/stories/2008-03-25/indian-pharma-hooked-on-the-hard-sellbusinessweek-business-news-stock-market-and-financial-advice.
- Kumar, A., L. Chen, M. Choudhury, S. Ganju, V. Mahajan, A. Sinha and S. Abhijit (2011), "Financing Health Care for All: Challenges and Opportunities", *Lancet*, 377: 668-79.
- Ladusingh, L. and A. Pandey (2013), "The High Cost of Dying", *Economic and Political Weekly*, Vol – XLVIII No. 11, March.
- La Forgia, G. and S. Nagpal (2012), *Government-Sponsored Health Insurance in India: Are You Covered?*, World Bank, August.
- Lopez-Casanovas, G., B. Rivera and L. Currais (2005), *Health and Economic Growth: Findings and Policy Implications*, MIT Press.
- Lunt, N., R. Smith, M. Exworthy, S. Green, D. Horsfall and R. Mannion (2010), "Medical Tourism: Treatments, Markets and Health System Implications: A Scoping Review", OECD Publishing, Paris www.oecd.org/els/health-systems/48723982.pdf.
- Malik, G. (2008), "Nursing Crisis in India", *Journal of Health and Development*, Vol. 4, No. 1- 4.
- Marten, R., D. McIntyre, C. Travassos, S. Shishkin, W. Longde, S. Reddy and J. Vega (2014), "An assessment of progress towards universal health coverage in Brazil, Russia, India, China, and South Africa (BRICS)", *The Lancet*, 30 April 2014.
- MoHFW (2009), *National Health Accounts India, 2004-05*, National Health Accounts Cell, Ministry of Health and Family Welfare, Government of India.

- MoHFW (2012), *Rural Health Statistics in India 2012*, Statistics Division, Ministry of Health and Family Welfare, Government of India, March.
- MOSPI (2013), *Statistical Year Book, India*, Ministry of Statistics and Programme Implementation, Government of India, New Delhi.
- Muraleedharan, V.R., U. Dash and L. Gilson (2013), "Tamil Nadu 1980s-2005: A Success Story in India", Chapter 6 in *Good Health at Low Cost, 25 years on*, London School of Hygiene and Tropical Medicine, <http://ghlc.lshtm.ac.uk/>.
- Nandi, A., A. Ashok and R. Laxminarayan (2013), "The Socioeconomic and Institutional Determinants of Participation in India's Health Insurance Scheme for the Poor", *PLOS One*, June.
- Nandraj, S, V. Muraleedharan, V. Baru, I. Qadeer and R. Priya (2001), "Private Health Sector in India: Review and Annotated Bibliography", www.cehat.org/publications/PDF%20files/r20a.pdf.
- Narayan, S., P. Narayan and S. Mishra (2010), "Investigating the Relationship between Health and Economic Growth: Empirical Evidence from a Panel of 5 Asian Countries", *Journal of Asian Economics*, Vol. 21(4), pages 404-411, August.
- NCHM (2005), *Report of the National Commission on Macroeconomics and Health*, Ministry of Health and Family Welfare, Government of India.
- National Sample Survey Organisation, NSSO (2006), "Morbidity and Health Care and Condition of the Aged 2004-05", New Delhi: National Sample Survey Organisation, Ministry of Statistics and Programme Implementation, Government of India.
- NPPA (2002), "Pharmaceutical Policy – 2002", Department of Chemicals and Fertilizers, Government of India.
- OECD (2005), *OECD Reviews of Health Systems: Mexico 2005*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264008939-en>.
- OECD (2007), "Immigrant Health Workers in OECD Countries in the Broader Context of Highly Skilled Migration", in OECD, *International Migration Outlook 2007*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2007-5-en.
- OECD (2010a), "Nurses in Advanced Roles: A Description and Evaluation of Experiences in 12 Developed Countries", *OECD Health Working Papers*, No. 54, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmbrcfms5g7-en>.
- OECD (2010b), *Economic Policy Reforms 2010: Going for Growth*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2010-en>.
- OECD (2010c), *Health Care Systems: Efficiency and Policy Settings*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264094901-en>.
- OECD (2012a), *Health at a Glance: Asia/Pacific 2012*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264183902-en>.
- OECD (2013), *OECD Health Statistics 2013*, Online database, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/health-data-en>.
- Ono, T., M. Schoenstein and J. Buchan (2014), "Geographic Imbalances in Doctor Supply and Policy Responses", *OECD Health Working Papers*, No. 69, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz5sq5ls1wl-en>.
- Patel, V., S. Chatterji, D. Chisholm, S. Ebrahim, G. Gopalakrishna, C. Mathers, V. Mohan, D. Prabhakaran, R. Ravindran and K.Reddy (2011), "Chronic diseases and injuries in India", *Lancet*, 377(9763): 413-28, January, www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/21227486.
- Percot, M. (2006), "Indian Nurses in the Gulf: Two Generations of Future Migration", *South Asia Research*, Vol. 26, No. 1, 41-62, February.
- Planning Commission (2012), *Twelevth Five Year Plan 2012-12*, Vol. III, Planning Commission, Government of India, New Delhi.
- Raha, S., P. Berman and A. Bhatnagar (2009), "Career Preferences of Medical and Nursing Students in Uttar Pradesh", *India Health Beat*, World Bank and Public Health Foundation of India, Washington, DC.
- Rao, K., A. Bhatnagar, P. Berman, I. Saran and S. Raha (2008), "India's Health Workforce, Size, Composition and Distribution", *Human Resources for Health Technical Report #1*, World Bank and Public Health Foundation of India, www.hrindia.org/assets/images/Paper-I.pdf.
- Rao, K., I. Saran and A. Srivastava (2009), "The Inequity of Informal Payments for Health Care in India", *India Health Beat*, Vol. 2, No. 1, World Bank/Public Health Foundation of India.

- Rao, M., K. Rao, A. Kumar, M. Chatterjee and V. Sundararaman (2011), "Human Resources for Health in India", *Lancet*, Vol. 377, Issue 9765, Pages 587-598, February.
- Rao, K., A. Bhatnagar and P. Berman (2012), "So many, yet few: Human resources for health in India", *Human Resources for Health* 2012, 10:19.
- Rao, M. and M. Choudhury (2012), "Health Care Financing Reforms in India", *Working Papers* 12/100, National Institute of Public Finance and Policy.
- Ray K., S. Mukhopadhyay, D. Dutt, P. Chatterjee, P. Roychowdhury, K. Roy and S. Banerjee (2003), "Cross-sectional study of consumption, compliance and awareness about antibiotic utilisation amongst the urban community in Kolkata", *J Indian Med Assoc* 101(1): 7, 9-10.
- Roy N., N. Madhiwalla and S. Pai (2007), "Drug promotional practices in Mumbai: A qualitative study", *Indian Journal of Medical Ethics* 4(2): 57-61.
- RBI (2013), *State Finances: A Study of Budgets of 2012-13*, Reserve Bank of India, January.
- RSBY (2013), Scheme Status, available at: www.rsby.gov.in/Overview.aspx.
- Sachan, D. (2013), "Tackling corruption in Indian Medicine", *Lancet*, Vol. 382, Issue 9905, Pages e23-e24, November.
- Selvaraj, S. and A.K. Karan (2012), "Why publicly financed health insurance schemes are ineffective in providing financial risk protection", *Economic & Political Weekly*, Vol. 47, No. 11, pp. 60-68.
- Shepherd-Smith, A. (2012), "Free drugs for India's poor", *Lancet* Vol. 380, September, http://ac.els-cdn.com/S0140673612614895/1-s2.0-S0140673612614895-main.pdf?_tid=b63a4904-b37e-11e3-b5ea-00000aabb0f02&acdnat=1395684435_1725a97500277e12f593fe55ff263939.
- Spears, D. and S. Lamba (2013), "Effects of Early-Life Exposure to Sanitation on Childhood Cognitive Skills: Evidence from India's Total Sanitation Campaign", *Policy Research Working Paper* 6659, World Bank Sustainable Development Network, World Bank Publishing.
- Spence, M. and M. Lewis (2009), *Health and Growth*, Commission on Growth and Development, World Bank publishing.
- Sudarshan, H. and N.S. Prashanth (2011), "Good Governance in Health Care: The Karnataka Experience", *Lancet*, Vol. 377, pages 791 & 792, March.
- World Bank (2013a), *World Development Indicators*, World Bank.
- World Bank (2013b), "India Development Update, April 2013", Washington, DC, World Bank, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/16542>.
- WHO (2012), *Global Health Observatory Data Repository*.
- WHO/HAI (2006), "Price, availability and affordability: An international comparison of chronic disease medicines", Geneva, Health Action International.WHO/UNICEF (2012), *Progress on Sanitation and Drinking Water: Joint Monitoring Programme update 2012*.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

INDE

THÈMES SPÉCIAUX : SECTEUR MANUFACTURIER ; PARTICIPATION DES FEMMES ; SANTÉ

Dernières parutions

Afrique du Sud, mars 2013
Allemagne, mai 2014
Australie, décembre 2014
Autriche, juillet 2013
Belgique, février 2015
Brésil, octobre 2013
Canada, juin 2014
Chili, octobre 2013
Chine, mars 2015
Colombie, janvier 2015
Corée, juin 2014
Danemark, janvier 2014
Espagne, septembre 2014
Estonie, janvier 2015
États-Unis, juin 2014
Fédération de Russie, janvier 2014
Finlande, février 2014
France, mars 2015
Grèce, novembre 2013
Hongrie, janvier 2014
Inde, novembre 2014
Indonésie, mars 2015

Irlande, septembre 2013
Islande, juin 2013
Israël, décembre 2013
Italie, février 2015
Japon, avril 2015
Lettonie, février 2015
Luxembourg, mars 2015
Mexique, janvier 2015
Norvège, mars 2014
Nouvelle-Zélande, juin 2015
Pays-Bas, avril 2014
Pologne, mars 2014
Portugal, octobre 2014
République slovaque, novembre 2014
République tchèque, mars 2014
Royaume-Uni, février 2015
Slovénie, mai 2015
Suède, mars 2015
Suisse, novembre 2013
Turquie, juillet 2014
Union européenne, avril 2014
Zone euro, avril 2014

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-ind-2014-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2014/17
Novembre 2014

éditions OCDE
www.oecd.org/editions



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2014 (18 NUMÉROS)
ISSN 2223-5094
ABONNEMENT PAR PAYS

ISBN 978-92-64-20739-4
10 2014 17 2 P



9 789264 207394